JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
558[illegible]88

21ME ANNEE—No 89 MONTREAL, JEUDI 16 FEVRIER 1905 16 PAGES—UN [illegible]NTIN

Rev Ed Paradis Les Seminaire

UN PENIBLE SPECTACLE

Monseigneur Légal parle en termes émus de la loi Combes.

DISPERSION DES RELIGIEUX

Entrevue du prélat avec le Souverain Pontife—Les missions de l'Ouest et leur organisation.

LES DIFFICULTES

"La situation des religieux en France est réellement triste. C'est un spectacle pénible que de voir les monastères et les couvents déserts et les religieux et religieuses s'éparpiller par toute la France pour échapper à la loi des congrégations et vivre isolés dans les villes, les villages, pour continuer—sans venir en contravention avec la loi Combes—leur œuvre d'éducation et de dévouement"...

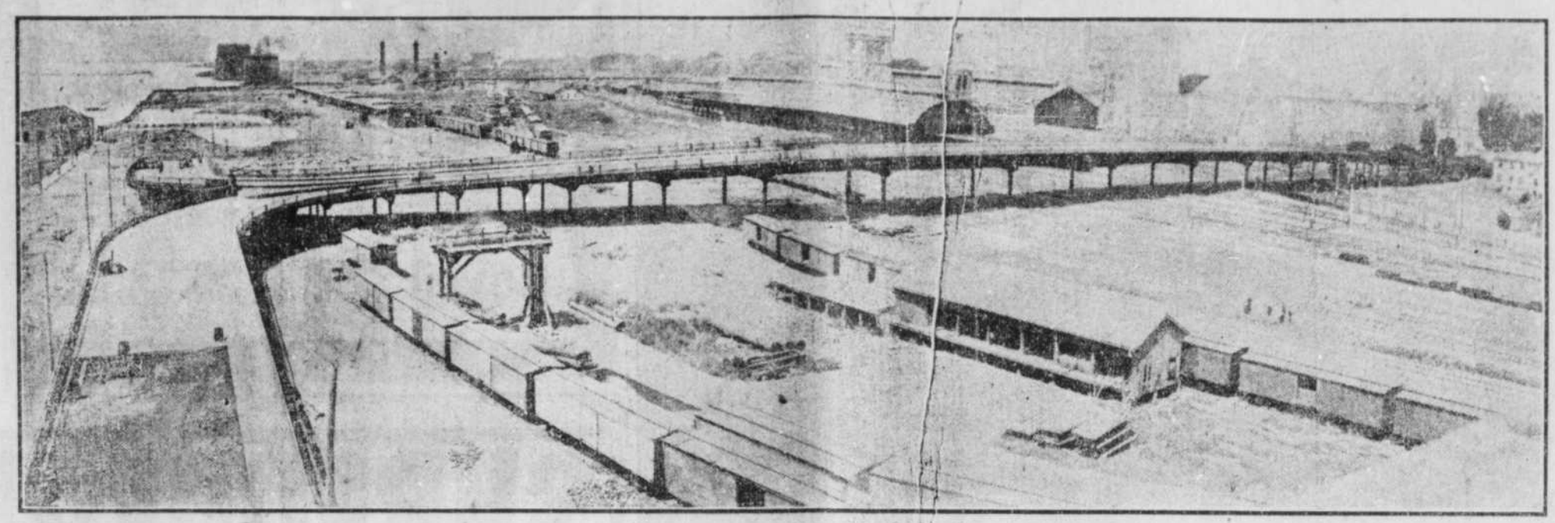
Ces paroles sont de Mgr Emile Legal, O. M. I., évêque du diocèse de Saint-Albert, qui arrive d'un voyage de plusieurs mois en Europe et qui n'a pas caché son indignation contre les indignes mesures du gouvernement Combes, dans une entrevue avec le représentant de "La Presse" hier soir, au monastère des Oblats, rue Visitation.

A suivre sur la page 7



Sa Grandeur Mgr. Emile Legal, évêque de Saint-Albert, de retour d'un voyage en Europe, où il a assisté au chapitre de l'Ordre des Oblats à Liège, et aux fêtes de Rome.

ON DEMANDE UNE PASSERELLE



Vue générale de la passerelle de la rue York, à Toronto. On peut remarquer avec quelle facilité peuvent circuler sur les quais, sous cette passerelle, les nombreux convois de chemin de fer, et cela en toute sécurité pour les piétons et les voitures; car la passerelle de la rue York à Toronto sert et pour les voitures et pour les piétons. Pourquoi nos échevins ne pourraient-ils doter Montréal d'une semblable amélioration?

Il y a des projets dont l'extravagance est si manifeste qu'à peine ont-ils vu le jour qu'ils sont déjà rejetés. Tous différent est le projet de "La Presse" — projet déjà vieux de plusieurs années— d'établir une passerelle sur la place Jacques-Cartier, de la rue Notre-Dame au port, afin de dégager les quais, des protéger la vie des citoyens, d'accommoder les ouvriers et de mettre tout le monde à l'aise.

Cette amélioration s'impose tellement que plus on la discute, plus on sent que le besoin d'une passerelle devient impérieux.

Plus aussi on étudie ce projet, plus on s'aperçoit des facilités qu'il y aurait pour la ville de Montréal de procéder à cette construction à, relativement, peu de frais.

Il n'y a rien comme de s'inspirer du passé pour faire les oeuvres du présent; il n'est pas moins utile de voir ce qui se passe ailleurs pour se guider dans ce qu'il y a à faire chez nous.

Dans ce but, "La Presse" a cru devoir déléguer à Toronto une de ses représentants chargé d'étudier sur place les améliorations de cette nature accomplies par la brillante capitale d'Ontario.

Notre représentant a pu constater deux choses : 1o Que la ville de Toronto est pourvue de passerelles qui, non seulement sont d'une incontestable utilité, mais encore qui sont un véritable ornement pour la cité ; 2o Que ces importantes améliorations ont été faites sans trop de frais pour le trésor civique, une grande partie du coût de la construction ayant été versée par des compagnies intéressées.

Mais nous priverions nos lecteurs, si nous ne leur communiquions pas les notes écrites par notre représentant, à son retour de Toronto.

A Toronto, dit-il, de même qu'à Montréal, on commence à s'occuper considérablement de l'amélioration du port et de la nécessité de sauvegarder autant que possible la vie des citoyens qui ont affaires en ces parages, surtout durant la belle saison.

Jusqu'en 1880, la ville de Toronto s'était désintéressée complètement de ce qui pouvait arriver sur les bords de la baie. Il n'y avait par-ci par-là que quelques quais à moitié pourris, et dans l'espace compris entre ces quais et la ville proprement dite, le Grand Trone avait construit plusieurs voies ferrées, pour faciliter l'arrivée de ses convois de l'Est. Ces voies s'étendaient jusqu'au bord de l'eau, et les citoyens qui étaient obligés de les traverser pour arriver aux bateaux, le faisaient à leurs

RISQUES ET PERILS.

Il n'y avait que quelques rampes, et les gardiens étaient rares. C'est à cette époque que le Pacifique Canadien, qui venait d'être organisé, demanda des accommodations afin de rendre plus facile son accès à Toronto.

Sir Wm Van Horne était alors le président de la compagnie et sir Thomas Shaughnessy en était le surintendant général. Les négociations qui se poursuivirent alors entre les représentants de la compagnie et la commission spéciale nommé à cet effet par le Conseil de ville de Toronto, furent longues.

Le Grand Trone et nombre d'autres petites compagnies, qui ont depuis été absorbées par les deux puissants syn-

A suivre sur la 2e page.

CHEVALIERS DU COUTEAU

Deux employés des tramways ont maille à partir avec un Italien.

DANGEREUX PERSONNAGE

Ses patrons hésitent à le renvoyer, par crainte de voir incendier leurs propriétés.

SITUATION INTOLERABLE

Les histoires de stylets et de couteaux se multiplient, à Montréal, depuis quelques mois, de façon inquiétante. Peu s'en faut qu'on ne se croie maintenant au pays des Calabrais.

La population demande à grands cris qu'un exemple sévère soit enfin donné par nos tribunaux criminels, ce qui aurait peut-être pour effet de faire enfin entendre raison aux chevaliers de la lame.

Les autorités de la Compagnie des Tramways sont actuellement saisies d'une affaire fort grave, dans laquelle le couteau, cette fois encore, aurait joué un rôle odieux.

On a été bien près de voir un autre Italien aller rejoindre, dans les cachots de l'hôtel Vallée,

LE MEURTRIER SISTENTO,

le lâche auteur de la tragédie au cours de laquelle le jeune Beaulieu a perdu la vie.

Ce n'est que grâce à la présence d'esprit et à la vigueur de M. Wilfrid Coupal, 119 rue Sainte-Emélie, Saint-Henri, qu'un malheur a pu être évité.

M. Coupal est un conducteur du Street Railway, un employé modèle de la compagnie. Il est d'ordinaire de service sur les tramways de la ligne Saint-Denis et Saint-Henri.

Ces jours derniers, un Italien monta sur le véhicule électrique dont il avait la charge, non loin de Notre-Dame de Grâces.

Cet homme avait évidemment ingurgité plus d'un verre de boisson, sans toutefois être

EN ETAT D'IVRESSE

avancée.

M. Coupal jugea donc qu'il pouvait l'admettre parmi les passagers.

Cette tolérance faillit lui devenir fatale.

Lorsque vint le tour de l'Italien de payer le prix de sa course, le charivari commença. Aux invitations polies du conducteur d'avoir à s'exécuter, il ne répondit que par de grossières injures.

M. Coupal, heureusement, n'était pas homme à se laisser intimider, et il ordonna à l'individu de payer ou de retourner dans la rue.

A suivre sur la page 7

PAUVRE ORPHELINE TRAVAILLANT A LA REHABILITATION DE SON PERE

Qui ne s'est senti ému en lisant les vibrantes protestations de Lally-Tollendal plaidant pour obtenir la réhabilitation de la mémoire de son père ?

Ce dernier était allé dans l'Inde servir le roi de France, en exposant cent fois sa vie sur les champs de batailles.

A son retour dans la patrie, Louis XV le récompensa en le livrant au bourreau.

On lui trancha la tête sur le billot, le 9 mai 1766.

L'exécuteur, de par les ordres de la justice, l'avait bâillonné, avant de le conduire à la mort, afin de l'empêcher, au moment suprême, de faire éclater son innocence aux yeux de la foule.

Lally-Tollendal était un héros et on le condamna comme un traître.

Le baillon qui lui fermait la bouche avait étouffé le cri de ses protestations indignées, mais sur sa tombe même la voix d'un autre, un adolescent de quinze ans, se fit entendre : "Mon père est innocent".

C'était le fils de Lally, Trophime Gérard, qui, le jour de l'exécution, faisait le serment de consacrer sa vie à réhabiliter le souvenir du supplicié.

Il ne fut pas traître à ce serment.

Toutes ses énergies, tout son talent, il les dévoua à la tâche qu'il avait entreprise. Le mauvais vouloir de la cour, les difficultés sans nombre qu'on entassa sur son chemin ne le rebutèrent pas.

Enfin, en 1778, le fils de Lally-Tollendal recevait le prix de son dévouement, en obtenant la cassation du jugement qui avait conduit le héros à l'échafaud.

Aux yeux de l'histoire, il est resté comme la personnification de la piété filiale et aujourd'hui encore on s'incline devant son nom.

CE QUI SE PASSE A NEW-YORK

Qui eût cru, il y a cent ans, que la République américaine, où chacun ne pense qu'à soi, aurait aussi un jour son Lally-Tollendal fils ?

Il existe pourtant, à New-York même, avec cette variante que le personnage, cette fois, est une jeune femme de 23 ans, Mme Emma M. Bates. Et nos voisins tiennent cet événement pour assez extraordinaire qu'ils en remplissent les colonnes de leurs journaux à sensation.

Mme Bates est une persécutée du sort, qui l'a laissée seule, sans parents sur notre vaste planète.

Elle n'a pour elle que son courage, et l'amour qu'elle porte encore à l'auteur de ses jours, par-delà le tombeau.

Il y a quatre ans, la mort entrait dans sa famille et y fauchait sans pitié.

Son mari fut le premier à disparaître, puis ce furent ses deux enfants,

DEUX CHERUBINS,

pour qui s'ouvrirent des cercueils. Il y a quatre mois, son unique frère succombait à son tour, et la semaine dernière enfin, au cours d'une visite qu'elle faisait chez son père, elle le trouva mort asphyxié, aux côtés de sa belle-mère, morte aussi.

Le vide était maintenant complet autour d'elle, mais la fatalité lui réservait encore des cruautés peut-être plus brutales.

UN DOUBLE SUICIDE

Une enquête fut tenue à Brooklyn, sur les cadavres des victimes de la rue Van Brunt, et le jury du coroner déclarait que le père de Mme Bates s'était volontairement donné la mort.

Le défunt était catholique : la sépulture fut refusée à ses restes. La coupe de l'adversité était maintenant pour son enfant remplie jusqu'au bord.

L'isolement, le déshonneur, c'était la part que la jeune veuve retirait des prodigalités de la Fortune.

FILLE DU MALHEUR

Les amies d'autrefois s'éloigneraient d'elle, désormais, et dans les rues, on la montrerait du doigt en disant : "Tiens, c'est elle, la fille du suicidé."

Seule au monde, elle aurait pu aller chercher des consolations à son infortune, en priant sur la tombe de son père, mais là encore elle restait la pauvre persécutée : c'est dans l'enclos réservé aux sans-baptême et aux excommuniés qu'elle aurait à s'agenouiller, là où aucune croix ne s'élève

A suivre sur la page 10

CHARLES WETTS, AGE DE 14 ANS, LE PLUS GROS GARCON DU MONDE, AVEC SON MAITRE DE CLASSE, SUR LES MARCHES DE L'ECOLE



LE PLUS GROS GARCON ; LA PLUS GROSSE FILLE

Un jeune Canadien de 14 ans qui pèse 200 livres et qui est déjà plus grand que son père ; mais il est surpassé par un jeune Anglais de 14 ans, qui pèse 330 livres et une jeune Américaine de 9 ans qui pèse 230 livres.

L'OBÉSITÉ CHEZ LES DIFFÉRENTS PEUPLES

Tous les peuples ont leurs hommes gras ; cela est incontestable. Mais chacun apprécie diversement cette qualité chez les individus qui le composent.

Ainsi chez les Gaulois, nos ancêtres, on condamnait un homme trop gras à une amende qui augmentait ou diminuait chaque année, proportionnellement à sa taille.

Au temps de la galante royauté, en France, on appréciait très peu la graisse ou l'obésité chez l'individu. Un noble, pour mériter véritablement ce titre, ne devait pas être chargé de chairs ; cela, dans le temps, était bon pour un bourgeois, et l'on avait l'habitude de dire : "un bon gros bourgeois". Et ce n'est pas sans une certaine verve satyrique que Boileau a écrit dans son "Lutrin", en parlant d'un de ses héros :

Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.

Plus tard l'obésité paraît être moins un défaut social qu'une incommodité personnelle, ou même un signe de santé. Béranger a écrit :

Comme ils sont dodus et gras,
Ces bons citoyens du Maine !

"En Chine, l'obésité chez l'homme et la gracilité chez la femme, telle est l'élégance suprême", a écrit Théophile Gautier.

(A suivre sur la page 5.)

LA "PETITE" WILHOIT, AGEE DE NEUF ANS ET PESANT 230 LIVRES





LE CLUB DE FOOT-BALL DE L'ECOLE AVEC WETTS, LE JOUEUR DE CENTRE, QUI PESE 330 LIVRES



Trundley se pèse dans une voiture d'enfant



SOUQUE A LA CORDE : — Mlle WILHOIT TIRANT CONTRE SES CAMARADES DE CLASSE

LA PRESSE

81 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (Limitée). H. Godin, président et gérant-général.

Pour toutes nouvelles et illustrations, s'adresser à M. Lorenzo Prince, chef du service des nouvelles de "La Presse". (Bell Téléphone : le jour, Main 4230 ; le soir et les fêtes, Est 2825).

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE, No 51 rue St Jacques, Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

11 FEVRIER

LUNDI	82,669
MARDI	82,677
MERCREDI	82,575
JEUDI	82,994
VENDREDI	82,508
SAMEDI	100,069
TOTAL	513,492
HEBDOMADAIRE	44,596
	558,088

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

85,582

Dans ce chiffre total ne sont pas comprises grand nombre de copies vendues en surplus, et non considérées comme faisant partie de la circulation ordinaire.

LA FETE DU JOUR

SAINT ONESIME

Saint Onésime, évêque et martyr, naquit en Phrygie et mourut en l'année 95. Il était esclave d'un citoyen de Colosse, nommé Philémon.

Ayant commis une faute, il s'enfuit à Rome et là rencontra saint Paul qui, après l'avoir converti au christianisme, le renvoya à son maître porteur de l'"épître à Philémon". Saint Paul priait ce dernier de pardonner à son esclave et s'engageait à lui payer tout ce qu'Onésime lui devait. Profondément touché par cette lettre, Philémon accueillit Onésime avec bonté et le renvoya vers Saint Paul, qui l'employa dans diverses missions évangéliques et le nomma plus tard évêque de Bérie, en Macédoine, où il fut martyrisé. L'Eglise célèbre sa fête le 16 février avec celle d'un autre saint du même nom qui fut le troisième évêque d'Ephèse et se signala par son ardente charité. Saint Ignace, à qui il avait donné des preuves de dévouement, en 106, a fait son éloge dans l'épître aux fidèles d'Ephèse.

PAUVRE CHEVAL!

Le spectacle que présentait, ce matin, à 6 heures 15, le pauvre cheval tombé au coin des rues Ontario et Gain n'était pas des plus agréables. La pauvre bête couchée sur la neige par cette température glaciale et sans couverte, fumait comme une cheminée.

Le distributeur de la boulangerie J. E. Lussier faisait tous ses efforts pour relever l'animal : malgré les encouragements de la voix et du... fouet, le cheval qui avait un engourdissement des membres se refusait à se mettre sur ses pattes.

Pas besoin de TIRE-BOUCHONS

Apollinaris

"LA REINE DES EAUX DE TABLE"

avec "CROWN CAPS" peut être ouverte sans effort et sans renverser le contenu.

Ouvreurs dans chaque caisse.

ON DEMANDE UNE PASSERELLE

Suite de la 1ère page

dicats, étaient également représentés à ces négociations.

Le Grand Tronc et le Pacifique avaient chacun leurs partisans au sein du Conseil de ville, et au cours des élections municipales qui suivirent, nombre de candidats aux honneurs municipaux restèrent sur

LE CARREAU.

En ce temps-là, la politique du Grand Tronc était d'empêcher, si possible, le Pacifique d'obtenir des facilités d'accès à Toronto, et nombreuses furent les luttes qui se livrèrent alors dans la chambre du Conseil du vieil hôtel de ville, à ce sujet.

Le Grand Tronc était représenté par sir Joseph Hickson, gérant général, le surintendant Wragge et l'avocat Bell, tandis que sir Wm Van Horne, sir Thomas Shaughnessy et feu le juge Clarke défendaient les intérêts du Pacifique.

Finalement, après 3 ans de discussion, le règlement décrétant l'établissement de plusieurs passerelles, règlement qui gouverne les relations de la ville avec les deux puissantes compagnies de chemins de fer, fut rédigé, signé par toutes les parties et approuvé par le comité des chemins de fer du Conseil Privé du temps.

Cette entente pourvoyait à la construction du système de passerelles et de tunnels de la ville de Toronto. Jusqu'à ce jour, les compagnies ont rempli leurs contrats avec la ville, en construisant 2 passerelles dont l'une au pied de la rue John et l'autre au pied de la rue York.

La passerelle de la rue John a été construite par le Grand Tronc, qui en a

PAYE LE COUT

tout entier. C'est une passerelle convenable et très solide, qui a coûté $95,000.

Elle sert aux citoyens qui se rendent aux traverses de l'Ouest, pour les ports des lacs intérieurs.

La passerelle de la rue York est peut-être la plus belle qui existe au Canada, et elle a coûté $284,000. C'est la voie la plus sûre pour atteindre les bateaux traversiers et les différents clubs de natation, qui s'échelonnent tout le long de la baie, en avant de Toronto.

C'est la compagnie du Pacifique qui a construit cette passerelle, et la ville de Toronto y a contribué pour la moitié du coût. Il y a des difficultés actuellement pendantes entre la ville de Toronto et le Grand Tronc ; car la ville veut forcer la compagnie à fournir aussi sa part à l'érection de la passerelle de la rue York. Si la ville réussit, elle ne se trouverait qu'à payer un tiers du coût de ces travaux.

La construction de cette passerelle a certainement contribué, plus que tout le reste,

A AMELIORER

le port de Toronto.

Ca permis à la ville de faire de magnifiques terrains et d'ouvrir de superbes petits parcs, à des endroits qui servaient de dépotoirs, il y a quelques années.

Mais les autorités civiques de Toronto ne sont pas encore satisfaites. On trouve que les citoyens ne sont pas présentant de "La Presse", l'ingénieur de la ville, M. Rush, a déclaré que le samedi et le dimanche, durant la belle saison, de 50,000 à 75,000 personnes traversent ce carrefour pour se rendre aux différents bateaux traversiers.

Le comité des chemins de fer a ordonné aux compagnies de construire cette passerelle ; mais les compagnies ont refusé de se rendre à

CET ORDRE,

alléguant qu'elles ne sont pas obligées de faire cette amélioration, aux termes de l'entente conclue avec la ville de Toronto, il y a quelques années.

Plus tard, c'est l'intention de la ville d'ériger une autre passerelle, au pied de la rue Frédéric.

Avec ce système de passerelles, érigées pratiquement aux dépens des compagnies de chemins de fer, Toronto sera en état de construire une série de parcs au bord de l'eau, qui fera de son port l'un des plus beaux du Canada.

Inutile de dire que tout cela ne s'est pas accompli sans que la ville ait eu à soutenir plus d'un terrible assaut de la part des deux puissantes compagnies de chemins de fer, et plus d'une fois, Toronto a fait de lourdes pertes.

Parlant du projet de doter Montréal d'un système de passerelles, afin de rendre plus facile l'accès des quais, l'ingénieur Rush, qui connaît bien notre ville, a dit :

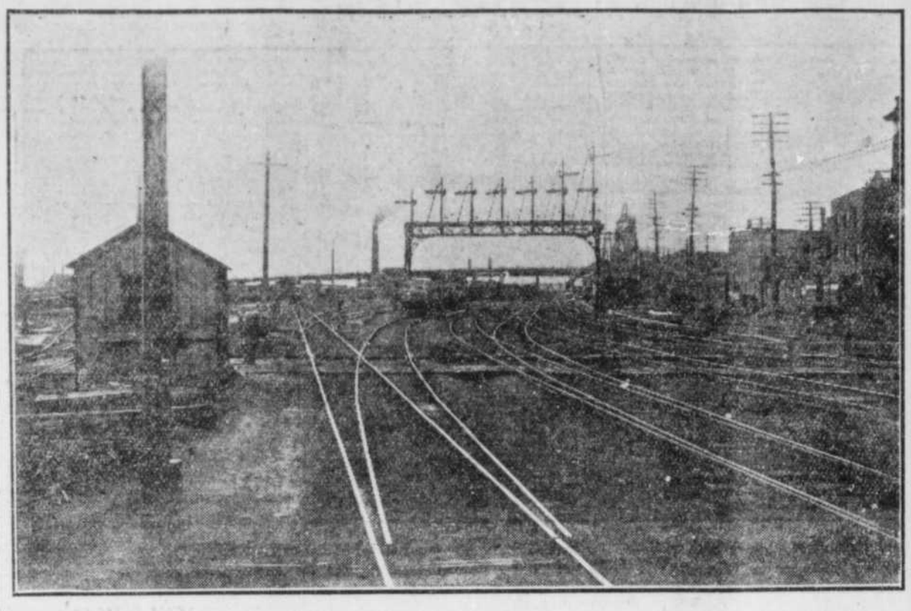
"J'ai toujours pensé qu'une passerelle, partant de la Place Jacques-Cartier, et aboutissant sur les quais, est absolument

NECESSAIRE

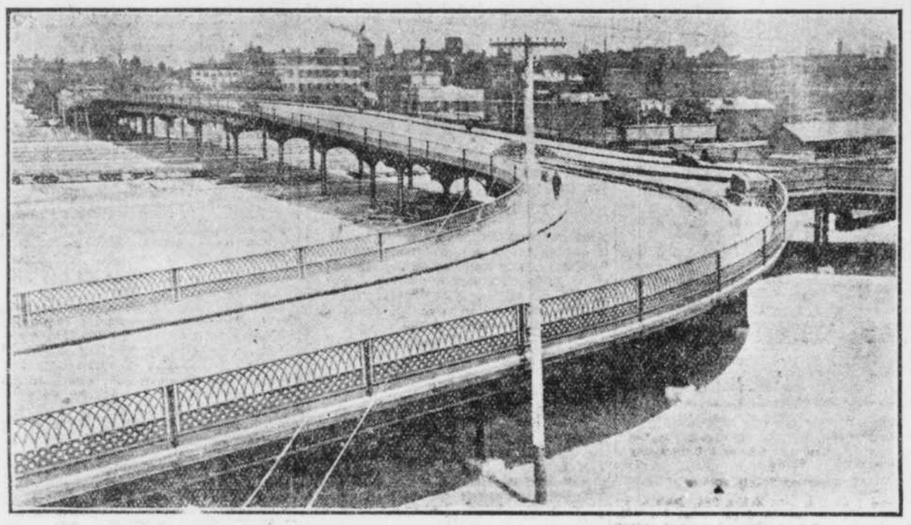
à Montréal. Le coût de cette amélioration devrait être payé par les Compagnies de chemins de fer, les compagnies de navigation et la Commission du Port. J'ai vu le plan suggéré par "La Presse", et je pense qu'il est très réalisable."

Depuis 15 ans, la politique de Toronto a été d'améliorer le bord de l'eau, aux dépens des compagnies de chemins de fer, sans qu'il en coûte trop de sacrifices aux citoyens.

Cette politique lui a très bien réussi, et la ville de Montréal peut certainement faire la même chose, si nos échevins veulent se donner la main dans l'intérêt commun.



La passerelle de la rue York, à Toronto. Vue prise sur le port. Au premier plan l'arche des signaux de chemins de fer, et au fond la passerelle qui descend au port, passant par-dessus les nombreuses voies ferrées qui sillonnent les quais. On remarquera combien la place est semblable à celle de Montréal.



La passerelle de la rue York, à Toronto, vue de l'Est. A remarquer surtout l'élégance de la construction qui en fait un véritable ornement pour la ville.

MALADIE ORGANIQUE EU CŒUR

Nervosité et indigestion Soulagées en 30 minutes.

Le Révd. Père Lord, St. Montréal, Canada, dit :—"J'ai souffert pendant 20 ans de maladie organique du cœur, de nervosité et de dyspepsie, et j'ai été traité en France et en Amérique, mais avec un soulagement purement temporaire : j'ai essayée le remède du Dr Agnew pour le Cœur et fus réellement surpris du soulagement immédiat que j'en ai obtenu. Je suis fermement convaincu qu'il guérira tous les cas de maladie de cœur et renforcera les nerfs et l'estomac."

Les Pilules du Dr Agnew pour le Foie sont les meilleures. 10c seulement pour 40 doses. W



BOVRIL

L'Usage du BOVRIL, active la digestion et rend la santé et

La Force aux Faibles.

Jeunes comme vieux bénéficient du BOVRIL —il est a la fois agréable et excessivement nourissant.

Bovril ENRICHIT ET RENOUVELLE LE SANG DU VIELLARD

SHREDDED WHEAT BISCUIT

DE BLE CONCASSE

Contient tous les éléments nutritifs du grain de blé pur, cuit et préparé sous forme de filaments légers, poreux, le rendant de digestion facile.

Demandez le "Vital Question Cook Book," franco.

CANADIAN SHREDDED WHEAT CO., LIMITED, Niagara Falls, Ont.

Bureau de Toronto, 32 rue Church. wk (6)

FACEOZONE Dr. Simon

Avant Après

De Paris (France)

Pour l'Embellissement Hygiénique du Teint et de la Peau.

Nettoie, détache et enlève positivement le **Masque**, les **Rousseurs**, les **Boutons à tête noire** et toutes autres taches pourvu qu'elle ne soient pas de naissance, et au lieu de farder et d'endommager la peau comme le font la plupart des préparations du même genre, Faceozone guérit infailliblement les **Eruptions**, les **Boutons**, **Démangeaisons**, l'**Eczéma** et même le **Mal de Barbe**.

Pour la toilette quotidienne Faceozone adoucit, rafraîchit et parfume la peau mieux que toute poudre, vinaigre ou eau de toilette. Ôte la bouteille. Si votre fournisseur ne l'a pas, adressez: CIE MED. du Dr SIMON, Boite Postale, 713, Montréal. 52—jn

Embellissez-vous, Mesdames Avec le

Lait des Dames Romaines

Surnommé "Nourriture de la Peau"

Cette merveilleuse préparation, contrairement aux autres du même genre, ne fait pas seulement couvrir ou farder la peau, mais NETTOIE, DETACHE et ENLEVE positivement



LE MASQUE, LES ROUSSEURS, LES BOUTONS A TETES NOIRES

et toutes les autres taches, pourvu qu'elles ne soient pas de naissance, et n'endommage pas la peau, au contraire. "Le Lait des Dames Romaines" guérit comme par magie, les éruptions, les boutons et toutes autres maladies de la peau. Prix 50c la bouteille. Résultat garanti ou argent remis. Si votre marchand ne l'a pas, adressez au Canada, à Cooper et Cie, 425 rue Saint-Paul, Montréal; aux Etats-Unis: Geo. Mortimer, 247 Atlantic avenue, Boston, Mass. 83—jn

"Fait au Canada" s'applique au meilleur Chocolat au Lait de l'univers.

Chocolat au Lait — DE — **COWAN**

Plaisirs, Croquettes et Médaillons dans des boites de fantaisie. Bonbons des plus choisis.

THE COWAN CO., Ltd, Toronto

64-jnk

Il semblerait tout d'abord que tous ceux qui portent un véritable intérêt à leurs clients et à leur ouvrage, devraient, tout naturellement, s'occuper de voir propre et hygiénique, autant que possible, le local où se font les travaux. Mais cela ne s'ensuit pas toujours. Par exemple, dans ce cas-ci, il y a buanderies et buanderies, mais il n'y a qu'une seule

TOILET LAUNDRY

et elle est située:

290 rue Guy

Phones Up 3480—3481—3482.

98—mjs—n

UNIVERSITE LAVAL

COURS D'ESTHETIQUE

Mardi soir, M. J. B. Lagacé, professeur d'Esthétique et d'Histoire de l'Art, a commencé une série de leçons sur l'architecture. "Mon dessin, a-t-il dit, n'est pas de vous donner un cours appliqué de construction et de faire de vous des architectes. Ce que je veux vous montrer, c'est moins le mécanisme intime, le métier de cet art que ses résultats. Si la science technique est indispensable au praticien, elle n'est pas rigoureusement nécessaire à quiconque veut éprouver une sensation d'art. Naturellement, certaines connaissances sont requises pour apprécier avec goût les monuments de l'architecture, mais ces connaissances revêtent plutôt un caractère de généralité que de spécialité." Aussi bien, ce que nous chercherons à établir dans ces quelques leçons, c'est : 1o. Les lois essentielles à toute bonne architecture ; 2o. Les principales formes qu'elle a affectées au cours des siècles ; 3o. La philosophie de cet art sublime. Le même plan sera suivi dans l'étude de la sculpture et de la peinture. Ainsi, cette année, nous avons déblayé la route à l'Histoire des Beaux-Arts qui fera le sujet des cours de l'année prochaine.

L'architecture est née avec l'humanité. En remontant aux époques primitives, on aperçoit deux genres de construction bien distincts : la demeure où l'homme vit, l'industrie l'a bâtie ; et le monument où l'homme prie, l'art l'a édifié. Que le temple soit sorti de l'habitation humaine, il importe peu de le savoir ; mais ce qui est certain, c'est que, dès l'origine, l'architecture fut symbolique et qu'elle remplaça des ressemblances par les analogies. Ce sont donc moins les choses créées qu'elle copie que l'intelligence que ces mêmes choses révèlent; c'est ainsi que la nature lui a servi de lointain modèle. Mais l'architecture n'a pas que des rapports avec le Beau, elle est encore intimement liée à l'utile ; elle est à la fois un art et une science, art par l'invention, la combinaison, la prévision ; science par le contrôle et la rigueur de vérification. On peut la définir : la beauté dans la construction, si l'on entend par là soumettre la science de construction au sens esthétique de l'artiste.

L'architecture est de tous les arts celui dont les principes sont les plus rigoureux. C'est la constante conformité des œuvres aux principes qui fait les époques classiques, celles dont les œuvres sont dignes de méditation et d'études et nous transmettent par d'éloquents exemples la conscience de l'art à travers les âges.

Puis, M. Lagacé étudie les qualités essentielles de toute bonne architecture : la convenance, la solidité, la proportion, la symétrie et l'harmonie. Et il termine la leçon par ces paroles : "L'architecture est donc avant tout un art et comme tous les arts, elle est essentiellement harmonieuse. Son harmonie résulte de l'accord des lignes, de l'union des différentes parties, des notes joyeuses des ornements et des "largo" des pleins nus et sciennels. Cette musique de pierre ne provoque pas notre attention en frappant notre oreille par des sons ; mais elle fait entendre à l'intelligence un concert mystique qui la réduit et la charme. Non seulement elle est, selon le mot de Mme de Staël, une musique fixée, elle est en plus une langue qui ne manifeste pas l'idée pure, nette, précise, mais qui détermine dans l'être qui voit ou entend, un certain état interne et des sentiments correspondant à un ordre d'idée. Elle a donc son expression, son verbe clair et persuasif qui nous émeut et nous communique des impressions profondes."

Mardi prochain, M. Lagacé continuera son étude des principes de l'architecture.

MORT DE Mme J. D. GAUTHIER

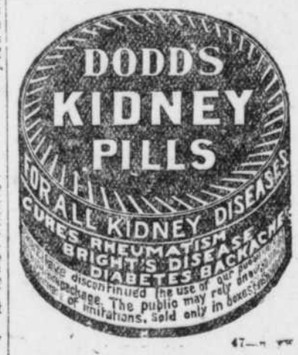
Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme J. D. Gauthier, épouse du docteur Gauthier, de la rue Ontario, président du Club de chasse à courre Canadien.

Madame Gauthier est décédée ce matin, vers 12.30 heures, à l'hôpital Notre-Dame.

Nous offrons à la famille l'expression de nos plus vives sympathies.

NE PAS CONFONDRE

La femme Marie Martel qui a été arrêtée ces jours derniers pour avoir tenu une maison malfamée, n'est pas Mme Marie-Louise Martel, modiste, qui demeure au No 37, de la rue Amherst.



47—n vw

REMEDE SUR CONTRE HEMORROIDES

Hémorroïdes cuisantes, invisibles, saignantes ou externes. Argent remis par pharmacien si l'Onguent Pazo ne vous guérit pas en 6 à 14 jours. 50c.

Une Série de Remerciements à l'Adresse des Teintures Electriques

Mme L. TROTTIER, des Grondines :

"Merci, vos TEINTURES ELECTRIQUES teignent on ne peut mieux la laine, le coton, la soie, etc.

14,18

LE CUIVRE EST DURABLE

Nos ouvrages sont invariablement garantis et nos prix sont bas.

LYMBURNER & MATHEWS,

(7) 1957 et 1959 Ste Catherine.

Feuilleton de "La Presse"

Le Martyre d'une Femme

37 Suite

—Non, non, n'en faites rien. Laissez-moi agir seul ; j'ai qualité pour cela, et ce sera plus prudent.

Je vais m'occuper de cette affaire, dès demain, et très activement.

Je préviendrai la justice, j'ai des amis puissants ; on la retrouvera.

Quant à vous, madame, ne faites aucune démarche, ne parlez à personne de ce malheur.

Cela pourrait donner l'éveil à des gens qui, peut-être, ont grand intérêt à faire disparaître cette enfant.

Et puis, on jasernit dans le quartier sur le compte de Mme Verdier. On a si vite fait des cancans, inventé des calomnies.

Vous me comprenez bien, n'est-ce pas ?

—Oh ! oui, très bien, monsieur.

—Il y a là une situation très délicate à respecter. Cette jeune femme est d'une excellente famille ; personne, jusqu'ici ne connaissait l'existence de notre... de sa fille !

Toute cette scène, merveilleusement jouée, convainquit sans peine la trop crédule Mme Panard.

Pour elle, la vérité se révélait lumineuse. Elle se trouvait en présence du père de Marie-Louise.

Et puisqu'il déclarait, avec quel accent de sincérité et d'indignation, vouloir se charger de l'affaire, il fallait lui obéir, ne pas entraver ses recherches ou ses démarches.

—Je ne dirai rien, déclara-t-elle solennellement ; à personne !

Je veux trop le bonheur de l'enfant pour le compromettre par des bavardages.

—A propos, fit Jacques, puisque vous avez vu Mme Verdier, dans quel état se trouve-t-elle ?

—Oh ! bien mal, elle ne reconnaît personne.

—Mon Dieu ! que de douleurs ! gémit encore Jacques de Roberville ; la mère folle, l'enfant enlevée ; quelle terrible fatalité !...

Suis-je assez cruellement frappé !

Et, durant un instant, il demeura la tête baissée, comme accablé sous le poids d'une douleur trop lourde.

Il tira même un mouchoir de sa poche, et fit mine de s'essuyer les yeux.

En les frottant un peu, il réussit à faire rougir ses paupières, pour mieux convaincre son interlocutrice.

En réalité, durant cette comédie, il réfléchissait d'un esprit subtil et prompt.

Maintenant, il était suffisamment renseigné, et tout à fait tranquillisé.

Il n'avait plus qu'à s'en aller, laissant la pauvre concierge à son chagrin, à sa désolation, dont il riait en dedans.

—Allons, madame, dit-il d'un ton consterné, je vais me retirer, en vous remerciant bien sincèrement de tout l'intérêt que vous aviez porté jusqu'ici à l'enfant et à la mère.

—Elles étaient si gentilles, soupira Mme Panard d'un accent de regret sincère, je les avais prises en amitié tout de suite.

Est-ce que vous voudrez bien me donner des nouvelles de l'enfant, monsieur, puisque vous allez vous en occuper ?

—Certainement. Ce serait de ma part une preuve d'ingratitude inqualifiable de ne pas vous tenir au courant ; vous avez été si bonne pour elle.

Je vous écrirai bientôt, dès que j'aurai du nouveau.

Allons, merci encore ; et adieu, madame.

Et, sans vergogne, sans remords, l'infâme de Roberville tendit spontanément la main à Mme Panard.

Celle-ci, troublée par cette marque de considération, serra tremblante, la main aristocratiquement gantée tendue vers elle, puis elle fit une sorte de révérence qui eût été comique, sans la tristesse de ce moment.

—Ah ! quel malheur ! je ne m'en consolerai pas !... murmura Jacques de Roberville en partant.

Il avait eu soin de parler assez haut pour que la concierge l'entendît.

—Pauvre monsieur ! gémit-elle d'une voix étranglée de sanglots difficilement contenus.

Et, cérémonieusement, elle reconduisit son visiteur jusqu'à la porte de la rue sans oser ajouter un mot.

Arrivé là, M. de Roberville se retourna, le regard comme noyé de chagrin. D'un geste lent, accablé, il souleva son chapeau, sans parler, et partit l'air pensif, absorbé dans sa douleur.

—Pauvre homme ! répéta la concierge en fermant, toute songeuse, la porte de l'immeuble. Il est encore plus malheureux que moi !

Puis elle réfléchit aux dernières paroles du visiteur.

Il venait de lui affirmer qu'il allait entreprendre des recherches actives pour retrouver Marie-Louise.

Il avait l'air d'un homme ayant une situation assise. Sans aucun doute, il pouvait employer des moyens plus puissants que ceux dont elle-même aurait pu disposer.

Cela lui donnait confiance, calmait un peu l'effervescence de son cerveau, son chagrin aussi.

Donc, comme il l'en avait priée, elle ne parlerait de l'aventure à personne.

Un peu tranquillisée, elle se coucha, pourtant préoccupée de relier tous ces faits extraordinaires.

Elle pressentait autour de Mme Verdier et de l'enfant des intrigues, des machinations ténébreuses, une sorte de drame intime jusqu'alors insoupçonné, dont le premier acte venait de se dérouler sous ses yeux, et où elle jouait un rôle.

Tandis que Jacques de Roberville s'assurait ainsi que son horrible forfait avait toutes chances de demeurer impuni, Georges de Chandenay était arrivé sans encombres, à Paris.

Après s'être restauré modestement chez un débitant de vins, aux environs de la gare Montparnasse, il se dirigea vers le centre, traversa les Halles, atteignit la place de la République et prit le boulevard Voltaire.

En arrivant à la hauteur de l'église Saint-Ambroise il obliqua sur sa gauche, longea le monument religieux et déboucha enfin dans l'avenue Parmentier.

Au No 36, il s'arrêta.

Au-dessus d'une vaste porte cochère, une inscription attirait le regard. Des grosses lettres dorées en creux sur marbre noir :

LEDRU

Constructeur-mécanicien.

Le piéton pénétra sous une large voûte, au fond de laquelle, par une grande baie ouverte, se voyaient de vastes ateliers grouillants d'une foule de travailleurs.

Des bruits sonores retentissaient de toutes parts, en martèlements d'enclumes, en grincements métalliques, en halètements de machines en marche.

A droite, une porte vitrée portait cette suscription : Bureaux.

Georges de Chandenay ouvrit cette porte, se trouva devant un guichet grillagé.

—Monsieur Ledru est-il là ? demanda-t-il poliment à un employé placé derrière le guichet.

—Oui, monsieur : est-ce à lui-même que vous voulez parler ?

—Oh ! certainement.

—Pour affaire personnelle ?

—Oui, tout à fait.

—Voulez-vous me dire votre nom ?

—Inutile. Dites seulement à M. Ledru que j'arrive avec le No 863 ; il saura pourquoi je viens.

—Bien, monsieur, veuillez attendre un instant.

Georges de Chandenay s'assit, examinant distraitement les êtres.

Cinq minutes plus tard, l'employé reparut devant lui.

—Voulez-vous me suivre, monsieur ?

Puis il prit les devants, s'engageant dans un étroit couloir, au fond duquel il ouvrit une porte doublée d'un capitonnage épais.

—Entrez !

Le forçat évadé se trouva dans un cabinet de travail assez grand, bien meublé, dont les murs étaient garnis d'épures, de lavis, de projets de machines ou d'appareils mécaniques.

Derrière un bureau d'ébène un homme s'était levé.

Taille moyenne, épaules larges, pectoraux puissants, musculature développée, apparences de souplesse et de force, en dépit de la soixantaine d'années accusée par les cheveux blancs.

La face large, les traits énergiques, le nez droit et rond, le menton carré, les yeux noirs, francs, bien ouverts, regardant en face.

Pendant deux ou trois minutes, les deux hommes s'examinèrent sans parler, comme des gens qui se mesurent et pèsent à l'avance leur valeur morale.

Le visiteur prit le premier la parole :

—Je suis Georges de Chandenay, déclara-t-il spontanément.

—Je l'avais compris à l'énoncé du chiffre, répondit M. Ledru.

Veuillez vous asseoir.

Et, donnant l'exemple, l'industriel reprit place dans son fauteuil de bureau.

—Qu'attendez-vous de moi ? demanda-t-il ensuite d'un ton bienveillant.

—Je vais vous le dire dans un instant.

Avant cela, monsieur, j'ai le triste devoir de vous remettre la dernière lettre de votre malheureux fils. C'est en même temps une garantie de mon identité et une restitution.

—Je ne doute pas de votre parole ; mon pauvre cher fils m'avait parlé de vous dans ses lettres.

—J'ai à vous remettre, de plus, une relique à laquelle ce pauvre Hector attachait un grand prix.

En disant ces mots, Georges de Chandenay fouilla dans une poche intérieure de son gilet, en tira une enveloppe froissée, une petite médaille en or et tendit le tout à M. Ledru.

Celui-ci prit la médaille avec une sorte d'avidité, la considéra silencieusement pendant quelques secondes, y appuya longuement ses lèvres et murmura :

—Malheureux enfant ! Je n'avais plus que lui !...

Son regard s'était attendri, l'humidité d'une larme contenue voilait ses yeux.

Il posa la lettre près de lui, sur son bureau, sans l'ouvrir.

—Donnez-moi des détails, dit-il, en surmontant difficilement son émotion.

Posément, la voix contenue, Georges raconta les péripéties de l'évasion, répéta les dernières paroles de son infortuné compagnon, puis les circonstances de sa mort.

—Il me recommandait à vous, dans sa lettre, conclut-il.

—Bien, je vous aiderai.

Je vous sais gré, d'ailleurs, d'être venu m'apporter ces tristes nouvelles.

J'avais appris le sort tragique de mon fils par les journaux, mais j'ignorais les véritables circonstances de ce drame.

N'avait-on pas dit aussi que vous étiez mort ?

—Oui, les chiourmes, ne m'ayant pas retrouvé, ont répandu ce bruit pour couvrir leur responsabilité.

J'ai pu vivre déjà plusieurs mois en France, sans être inquiété ; mais, depuis, la justice a des doutes, on a dû me dénoncer et je crois que l'on me recherche.

—Espérons que l'on ne vous retrouvera pas.

Maintenant, que puis-je faire pour vous ?

—Beaucoup de choses.

—Veuillez préciser.

—Tout d'abord me procurer du travail dans votre usine, si la chose est possible.

—Volontiers, mais vous n'êtes pas habitué aux travaux manuels et ils sont très durs ici.

—Oh ! quand on revient de là-bas, on est à peu près habitué à tout.

—Je vous crovais, d'ailleurs, assez riche pour n'avoir pas besoin de travailler ?

A SUIVRE

A PROPOS D'ORGUES

Nous avons trop d'orgues, et il nous faut nous en défaire pour créer de l'espace. Nous avons plusieurs nouvelles orgues à caisse de piano, 6 octaves et très belles, splendide variété de jeux. Prix ordinaires, $135.00 à $150.00. Pendant dix jours seulement, nos prix spéciaux varieront de $90.00 à $98.00. Conditions, $10.00 comptant et $5.00 par mois. Aussi plusieurs orgues ayant servi, depuis $25.00. C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Ste Catherine. 87—3

LA COQUELUCHE

Chez ces pauvres enfants, elle ne consiste pas au "Bâme Rhumal". 88—1

DOUBLE ATTRACTION

PROGRAMME EXCEPTIONNEL POUR DEMAIN SOIR AU PARC SOHMER: MAUPAS VS FAUST ET TREMBLAY ET RICHARD.

SUPERBE DEMONSTRATION EN L'HONNEUR DE TREMBLAY, HIER SOIR, AU THEATRE NATIONAL FRANCAIS.

LUTTE

LA GRANDE LUTTE DE DEMAIN

Faust et Maupas, sur la même scène que Tremblay et Richard, voilà un programme capable de remplir d'émotions les amateurs de lutte. Faust est le plus scientifique des lutteurs américains à la gréco-romain, Maupas, le plus fin, le plus artistique lutteur qui ait jamais marché sur un tapis de lutte.

D'autre part, Tremblay, le champion aux muscles d'acier, le héros de cent victoires, en face de Richard, l'homme dont les épaules ne vont jamais au tapis, le seul lutteur qui ait réussi jusqu'ici à faire échec à Tremblay : n'est-ce pas un programme à faire rêver le plus difficile des amateurs de sport?

FAUST SERA ICI AUJOURD'HUI

Le champion new-yorkais sera à Montréal aujourd'hui, accompagné d'un envoyé spécial de la "Police Gazette." Cet envoyé spécial a pour mission de faire un rapport complet sur la lutte de demain et de porter un jugement sur la valeur des deux adversaires, Faust et Maupas, en vue du grand tournoi qui aura lieu bientôt dans la métropole américaine.

Les Américains veulent savoir à coup sûr quel est le meilleur lutteur à la gréco-romaine en Amérique, afin de l'opposer à Hackenschmidt.

Faust, le vainqueur de Piening, réclame à grands cris cet honneur, et Maupas est bien décidé à prouver ses justes droits.

Le vainqueur de la rencontre de demain ou Gotch, suivant le rapport plus ou moins favorable de l'envoyé de la "Police Gazette," sera appelé à soutenir l'honneur du nouveau continent au Madison Square Garden, contre le champion de la vieille Europe.

RICHARD ET TREMBLAY

Ces deux bons lutteurs canadiens étaient autrefois deux bons amis, pratiquant souvent ensemble, et faisant presque les mêmes progrès.

Un jour vint, où les deux amis eurent à se disputer un prix de 20 dollars. La rencontre fut acharnée, Tremblay travailla comme jamais dans sa carrière de lutteur; malgré tous ses efforts, toute sa puissance musculaire, Richard résista victorieusement et gagna le prix.

Depuis ce temps, Richard et Tremblay ne pratiquent plus sur le même paillasson.

Tremblay est devenu champion du monde, et Richard qui l'a suivi d'un oeil jaloux le long de cette carrière brillante, a toujours nourri un secret espoir : "supplanter Tremblay."

Ce n'est pas que Richard soit mécontent du succès d'Eugène ; en bon Canadien, il est fier que ce soit l'un des nôtres qui batte les Américains. Mais il pense que le mérite de tous les Canadiens doit être reconnu et il veut à son tour démontrer à ses compatriotes qu'ils ne manqueront jamais d'athlètes capables de soutenir notre réputation. Si l'un disparait, un autre est prêt à monter sur la bûche, et à garder le championnat chez nous.

Richard est décidé de prouver, demain soir, qu'Eugène n'est pas "the only pebble on the beach". Il est décidé — et il espère réussir — à arracher le titre de champion que Tremblay vient de remporter.

"Je vais lui enlever sa ceinture avant qu'il ait le temps de la porter," voilà une parole échappée à Richard, ces jours derniers, et que nous a rapportée un de ses amis.

La lutte sera décisive entre les deux rivaux ; le vainqueur sera le meilleur en trois reprises — 2 dans 3. — Il aura droit au titre de champion et à 80 pour cent d'une bourse de cent dollars.

LE MEILLEUR DE NOS PROPHETES

La direction du Club Athlétique Canadien a examiné toutes les prédictions reçues à propos de la lutte Bothner-Tremblay. Il est étonnant de voir comme nos amateurs ont du flair. Parmi ces réponses, une douzaine au moins sont arrivées à un quart-d'heure près de la solution correcte.

Ezéchiel II, le poète, a fait un léger accroc à sa trompette, et c'est trompé de 13 minutes ; plusieurs autres clairvoyants sont arrivés à prédire la victoire de Tremblay en 60 à 65 minutes.

Mais le plus fin des amateurs, le plus clairvoyant des prophètes, est sûrement M. Alphonse Beauchamp, 347 avenue Laurier, ville Saint-Louis, qui dès mardi prédisait la victoire de Tremblay en 55 minutes ! Il est arrivé au résultat juste à 3 minutes près.

Pareil talent de prophète jette loin dans l'ombre Madame Thèbes, et Mademoiselle Couédon, qui eurent tant de renommée en Europe.

M. Beauchamp aura un billet d'estrade pour la saison : il n'a qu'à le réclamer à "La Presse".

En attendant, nos compliments au prophète.

Dr J. P. GADBOIS.

DEMONSTRATION A TREMBLAY

Eugène Tremblay, le nouveau champion du monde des lutteurs légers a été hier soir le héros d'une très jolie démonstration au Théâtre National Français. Entre le deuxième et le troisième acte, après que l'orchestre eût joué "Vive la Canadienne," Tremblay fut présenté au public par le Dr Gadbois. L'apparition du champion fut saluée par de chaleureux applaudissements. Monsieur Dhavrol, directeur artistique du Théâtre National, lut alors une adresse à Tremblay, lui souhaitant la bienvenue au nom de M. Gauvreau et de ses admirateurs. "Nous avons fait," dit-il, "cette démonstration intime, qui n'est que l'avant-coureur, de cette fête grandiose, qui aura lieu au Parc Sohmer, sur le théâtre de vos exploits." M. Dhavrol termine ses heureuses remarques en souhaitant à Tremblay, au nom des Canadiens-français, de continuer avec succès dans la brillante carrière qu'il illustre avec tant d'éclat.

Mlle Gauvreau, présenta ensuite au héros de la fête, une bourse remplie de pièces d'or. Tremblay s'avança alors sur l'avant de la scène, et l'on put croire un moment qu'il allait faire un discours, mais l'émotion l'en empêcha, et il pria le Dr Gadbois, de se faire l'interprète de ses sentiments envers M. Gauvreau et le public.

Le Dr Gadbois se rendit de bonne grâce à cette demande. "Vous voyez bien," dit-il," qu'Eugène est une homme d'action, et de peu de paroles. Pour lui, les actes sont tout. Voilà ce qui l'a rendu champion.

En gagnant le titre de champion du monde, Tremblay a fait honneur à toute sa race : il a prouvé qu'il avait des qualités solides, qui ont rendu le Canadien-français fameux dans les sports athlétiques. Eugène m'a prié instamment de bien remercier tous les Canadiens-français qui l'ont tant soutenu et encouragé à travers toutes ses luttes passées. S'il triomphe aujourd'hui, il leur doit une partie du succès. Il remercie M. Gauvreau de sa sympathique appréciation ; il prend l'engagement en public de soutenir l'honneur canadien-français, chaque fois qu'il sera appelé à le défendre."

Immédiatement après la présentation de la bourse, M. Geo. Gauvreau fit appeler ses invités dans ses appartements privés où l'on but le petit verre d'amitié à la santé du héros de la fête. On remarquait dans l'assistance, un grand nombre de Canadiens-français en vue dans les choses athlétiques, les arts, les professions et le commerce. Nous avons remarqué : L. P. Hébert, compagnon de St Michel et de St Georges et Chevalier de la Légion d'Honneur ; F. Dhavrol, directeur artistique du Théâtre National ; Adolphe Gravel, L. F. Larose, gérant du Crédit Hebdomadaire; Emile Maupas, E. Lepage, M. J. Gadbois, Oulmet, Geo. Gauvreau, M. et Mme Pierre Gravel, marchand ; M. et Mme J. A. Daignault, marchand ; inspecteur Lamouche, Dr Plouffe, D. Larose, gérant du Parc Sohmer ; Gus. Bourassa, Jos. Gauvreau, Minguy, marchand de fourrures ; Thibaudeau, marchand de merceries ; A. Fabien, Paul Fabien, Jos. Hoofstetter.

QUARANTE-CINQ COUREURS

TEL EST LE NOMBRE DE RAQUETTEURS INSCRITS POUR LES GRANDES COURSES DU MONTAGNARD AU PARC DELORIMIER.

JOYEUSE REUNION DU CANADIEN DE SAINT-HENRI HIER SOIR A LA SALLE GASCON.

LA RAQUETTE

QUARANTE-CINQ INSCRIPTIONS POUR LES COURSES DU MONTAGNARD

Le secrétaire du club de raquette Le Montagnard a reçu quarante-cinq inscriptions pour les courses qui auront lieu samedi, au parc Delorimier. Le club Lachine enverra pour sa part 15 concurrents, parmi lesquels le fameux Bob Davis, qui prendra part à la course d'un mille, et à celle de trois milles.

Parmi les autres principaux concurrents du Lachine que nous verrons à l'oeuvre samedi, sont : Dunsmore, A. Clayton, J. Stigant, P. M. Higgins, F. Goodwin, T. Westlake et W. Wallace.

Le club Frontenac, d'Ottawa, va envoyer l'un de ses coureurs, et le club de Lévis, trois : Ebenhardt, Piton et Abelson ; le Holly aura W. O. Davis et plusieurs autres.

On nous annonce qu'il y aura aussi deux ou trois coureurs de Boston. Avec quarante-cinq coureurs, les courses du Montagnard devraient être un succès.

CHEZ LE CANADIEN DE SAINT-HENRI

Le Canadien de Saint-Henri a donné hier soir une grande soirée dansante, à la salle Gascon, où les membres du club et leurs amis ont passé là quelques heures des plus agréables. L'entrain, la gaieté, et ajoutons le bon ordre, n'ont pas cessé de régner un seul instant, de sorte que les organisateurs peuvent à bon droit se féliciter du succès de leur soirée.

Les couples ont commencé à danser à 8 heures 30, et n'ont quitté la salle que ce matin. La musique a été fournie par MM. Marseille et Parent. Parmi ceux qui ont pris part à la fête, on remarquait : T. Martel, Amable Saint-Laurent, Thibaudeau, J. Papineau, Cusson, Mlle Gagnon, Lemoyne, Mlle Corbeil, M. et Mme Montpetit, J. Montpetit, Mlle Blanche Jodoin, J. Plouffe, Mlle Rosanna Asselin, Georges Rhéaume, Edmond Laviolette, M. et Mme Victor Barbeau, M. et Mme John Ainslie, Fred. Ainslie, Mlle Laura Ainslie, Riopel, Mlle Gagnon, M. et Mme Gagnon, M. Paquette, Mlle Gagnon, M. et Mme Pilon, Beauchamp, Chénier, Lewis Duckum, Pierre Péladeau, Mlle Péladeau, Domina Giroux, Mlle Lavole, Alfred Harnois, Fred. Gagnon, Mlle Gagnon, Henri Delisle, Mlle Delisle, S. Taillefer, Mlle Gagnon, A. Germain, Arthur Desjans, Ephrem Parent, etc., etc.

Le club organise une grande course pour le 22 du courant. Le parcours sera de l'hôtel Thornhill à la salle du club, soit 4½ milles.

Il a été décidé que le dîner du 5 mars prochain, à Cartierville, aura lieu chez M. Crevier, à l'hôtel Plaisance. Le voyage se fera en tramway.

Dimanche dernier, deux des membres du club, M. Papineau, John Ainslie et la fille de ce dernier, Laura Ainslie, ont fait une promenade de onze milles en raquette. Comme c'était la première fois que la jeune fille chaussait des raquettes, le fait de parcourir la distance de 11 milles est un exploit remarquable.

M. Ainslie, qui est l'un des membres du comité de direction, demandera à la prochaine assemblée que l'on admette les dames comme membres du club.

PROCHAINES JOUTES

LE MONTAGNARD RENCONTRERA BROCKVILLE DEMAIN SOIR AU STADIUM, ET LES CLUBS MONTREAL ET SHAMROCK EN VIENDRONT AUX PRISES SAMEDI, A L'ARENA.

DEFIS POUR LA COUPE STANLEY—LE CLUB DAWSON ENCORE BATTU.

HOCKEY

LA JOUTE MONTAGNARD-BROCKVILLE

La partie de demain soir au Stadium, entre les clubs Brockville et Montagnard, commencera vers les 8 heures, et se terminera pour 9 heures 30. Le patinage commencera ensuite et se continuera jusqu'à 11 heures.

L'équipe du Montagnard se composera de Ménard, Griffith, R. Kent, McCabe, Desjardins, Dostaler et d'un autre qui sera choisi ce soir, parmi les meilleurs joueurs du club.

Le referee sera selon toute apparence Bob Meldrum.

LA JOUTE MONTREAL-SHAMROCK

L'attraction, samedi soir à l'Arena, sera la partie entre les Shamrocks et les Montréal. Bien que ni l'un ni l'autre de ces clubs n'ait aucune chance d'arriver champion, ils peuvent nous donner une intéressante exhibition du jeu de hockey, et les amateurs pourront passer une bonne soirée.

LE CLUB DAWSON DEFAIT A BROCKVILLE

Brockville, 16 — Le club Brockville a défait hier soir Dawson, par un score de 8 à 2, dans une joute qui n'eut rien de remarquable. Les joueurs locaux eurent tout le temps un avantage marqué sur leurs adversaires.

Noms des joueurs :

Dawson.		Brockville.
Forrest	Buts	Kerr
Hannay	Point	McDonald
Young	Couvert	McRobie
Mulennan	Attaque	McLean
Fairburn	Attaque	Dobbie
Cattanach	Attaque	Lannon
Watt	Attaque	Earls

Bobby Gray agissait comme referee.

POUR LA COUPE STANLEY

Les syndics de la coupe Stanley ont reçu des défis pour les détenteurs du trophée. Le club Amherst, champion de la Nouvelle-Ecosse, est l'un de ceux qui aspirent à conquérir la coupe. L'autre défi a été envoyé par la Ligue du Manitoba, qui voudrait voir les champions de cette organisation se mesurer au club Ottawa, dans une série de trois parties.

LA BOXE

YOUNG CORBETT ET BATTLING NELSON SE BATTRONT LE 24 DU COURANT

San Francisco, 16 — Le bill Ralston va tout prochainement donner le coup de mort à la boxe en Californie, et l'on a par suite avancé la date du combat entre Corbett et Nelson.

Cette rencontre, la deuxième selon toute apparence, qui aura lieu à San Francisco, aura lieu le 24. Les deux hommes s'entraînent activement; ils devront peser 130 livres à 6 heures, le soir du combat.

Nelson pesait dans les environs de 150 livres, il y a quelque temps, et il aura besoin de se réduire d'une livre par jour, s'il veut arriver à peser le poids voulu.

Corbett s'entraîne avec Joe Gans, ce qui n'est pas un mince avantage.

Nelson est favori dans les paris, la cote étant de 6 contre 5.

McCOY DEVIENDRAIT L'ENTRAINEUR DU CLUB NEW-YORK

New-York, 16. — Une dépêche de Hot Springs, Arkansas, annonce que le pugiliste Kid McCoy se rendra probablement dans le sud avec le club New-York, de la Ligue Nationale, en qualité d'entraîneur.

DAOUST RELEVE LE DEFI DE VIAU

Olivier Daoust, le pugiliste de Saint-Henri, est passé ce matin aux bureaux de "La Presse", pour y relever le défi lancé par Viau, de Boston. Daoust déclare qu'il sera prêt en aucun temps à se mesurer avec Viau, à condition que ce dernier ne pèse pas plus de 155 livres. Il accepterait avec plaisir de se battre au club Shamrock.

DEFI DE DUVAL

Pierre Duval, pugiliste de 125 livres, voudrait arranger une rencontre avec Jean Trudeau. Pour informations, s'adresser à D. Manon, 20 rue Préfontaine.

BILLARD

LE CERCLE ST PIERRE VICTORIEUX

Le Cercle St Pierre a défait hier soir les Hochelaga, par une majorité de 151, dans un match de billard qui a eu lieu aux salles du premier. Scores :

St Pierre		Hochelaga	
Dominique. Séries, 10, 9, 8.	170	Bernage. Séries, 12, 10, 9. Moyenne, 2¼.	200
Cartier. Séries, 19, 18,13. Moyenne, 2 7-10.	200	Guilbault. Séries, 14, 12, 10.	154
Renaud. Séries, 19,18,11. Moyenne, 3 2-3.	200	Demuy. Séries, 12, 7, 6.	98
Dupré. Séries, 17, 12, 11.	200	Fleury. Séries, 15, 11, 8.	167
Total	770		619

LE CHAMPION AMATEUR AMERICAIN S'EN VA A PARIS

New-York, 16. — Wilson P. Foss, champion amateur de l'Amérique au jeu de billard, s'embarquera la semaine prochaine pour la France, où il lancera un défi au vainqueur du tournoi qui a lieu à Paris. Un match entre Foss et Rerolles, le champion français, serait très intéressant.

LE CROQUET

LIBERAL vs LAFONTAINE

Dimanche dernier, la salle du Club Lafontaine était remplie de spectateurs venus de toutes les parties de la ville, pour assister au match de croquet qui se poursuit entre les clubs Libéral et Lafontaine; les parties ont été excitantes du commencement à la fin. Les joueurs du Libéral, qui ne se laissent pas intimider facilement, ont encore, cette fois, eu raison de leurs adversaires, en gagnant quatre parties sur six.

Le Club Lafontaine ne se découragera pas pour cela, et dimanche prochain, le 19 du courant, sur le terrain du Libéral, il aura peut-être l'avantage de mettre une victoire à son crédit.

KINNEY VS BOTHNER

New-York, 16. — Harry Kinney est en train d'arranger un match avec George Bothner, champion des lutteurs légers de New-York, pour un pari de $500 chaque côté.

Johnny Haslip a recommencé à s'entraîner, et il a l'intention de lancer dans quelques jours un défi à tous les lutteurs de 136 à 140 livres.

LE "SPORTSMAN SHOW"

M. H. R. Charlton, agent de publicité du Grand Tronc, est parti hier soir pour New-York, afin de voir à l'installation des envois de la compagnie au "Sportsman Show," qui s'ouvrira mardi soir prochain à Madison Square Garden. Le Grand Tronc aura une superbe collection de poissons et de trophées de chasse exposés dans un pavillon en cèdre, décoré de rameaux de cèdres.

UN CANADIEN VICTORIEUX A NEW-YORK

New-York, 16 — Un exposant de Montréal, M. Ed. Ouimet, a remporté un second, et deux troisièmes prix à l'exposition canine du Westminster Kenneth Club, à Madison Square Garden, avec son chien couchant importé, Devonshire Maxim. Il y avait 81 concurrents dans cette classe, représentant les meilleurs chiens du monde. Il y a 1,762 chiens à cette exposition.

NOTES

Ovila Saint-Aubin, de Saint-Henri, un jeune homme de 18 ans, lance un défi pour une course à pied de 5 milles. Informations 580 rue Saint-Antoine.

Mon Offre aux Femmes — La Valeur d'un Dollar Gratis

Je ne demande ni référence, ni renseignement, ni garantie. Il n'y a rien à payer, ni maintenant, ni plus tard. A toute femme qui souffre et qui n'a pas essayé mon remède — le Restaurant du Dr Shoop — je donnerai gratuitement avec plaisir, non pas un simple échantillon, mais une pleine bouteille d'un dollar.

Avec la commande gratuite pour le remède, j'enverrai mon livre maintenant fameux, pour les femmes, qui leur expliquera pourquoi mon traitement n'est pas un traitement comme les autres, pourquoi on peut toujours s'y fier pour soulager la faiblesse féminine.

Les Nerfs Intérieurs !

Seulement une femme sur 98 est en parfaite santé et presque toutes les maladies des femmes peuvent se retracer à une cause commune — les nerfs sont faibles — non pas les nerfs qui dirigent vos mouvements et vos pensées, mais les nerfs qui, inconnus et sans guide, le jour et la nuit, font mouvoir votre coeur — contrôlent votre appareil digestif — règlent le foie et font fonctionner les rognons. Ce sont ces nerfs qui s'épuisent et s'abattent. Il ne sert à rien de traiter les organes souffrants, le coeur irrégulier, le foie malade, l'estomac rebelle, les rognons dérangés, ils ne sont pas à blâmer, mais traitez les nerfs qui les contrôlent, car là se trouve le vrai siège du mal.

Il n'y a rien de nouveau là-dedans, rien qu'un médecin pourrait disputer, mais il a resté au Dr Shoop d'utiliser cette connaissance, de la mettre en usage pratique. Le Restaurant du Dr Shoop est le résultat des efforts d'un quart de siècle dans ce but. Il n'a pour but ni de médicamenter les organes, ni d'endormir la douleur de ces mêmes organes, mais il agit directement sur le nerf — sur le nerf intérieur — le nerf de la force, et il le renouvelle, lui donne des forces et le rétablit. Là finit à jamais cette faiblesse féminine.

Dans plus d'un million de familles mon remède est connu, il a guéri les maladies féminines, non pas une fois, non pas quelques fois, mais toujours et toujours. Cependant, vous pouvez ne pas le connaître ou en ayant entendu parler, vous hésitez ou vous doutez. C'est pourquoi je vous fais cette offre, un étranger, afin que vous ne puissiez avoir d'excuse possible. N'envoyez pas d'argent, ne faites aucune promesse — ne courez aucun risque — écrivez tout simplement et demandez.

Si vous n'avez pas essayé mon remède, je vous enverrai une commande pour votre pharmacien, pour une grande bouteille d'un dollar, pas un échantillon, mais la bouteille ordinaire qu'il vend un dollar. Le pharmacien ne demandera aucune condition, mais acceptera ma commande avec autant de plaisir que si vous placiez un dollar entre ses mains. Il m'enverra la facture.

Ecrivez-moi Simplement

Voulez-vous accepter cette occasion de connaître à mes frais la manière de vous débarrasser pour toujours de toutes ces sortes de faiblesses féminines — de vous débarrasser non seulement de la maladie, mais de la cause qui provoque cette maladie ? Ecrivez aujourd'hui.

Pour une commande d'une bouteille d'un dollar vous devez vous adresser au Dr Shoop, Boîte 76, Racine, Wis. Dites le livre que vous voulez avoir.

Livre 1 sur la Dyspepsie.
Livre 2 sur le Coeur.
Livre 3 sur les Rognons.
Livre 4 pour les Femmes
Livre 5 pour les Hommes
Livre 6 sur le Rhumatisme

Les cas doux se guérissent souvent avec une seule bouteille. En vente dans quarante mille pharmacies.

En même temps que le Restaurant du Dr Shoop, il est quelque fois bon de suivre un traitement local. Dans ce cas, prenez le Remède Nocturne du Dr Shoop, ces deux remèdes sont en vente chez tous les pharmaciens.

Le Restaurant du Dr Shoop

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 16 février 1905.

Nos lecteurs trouveront plus loin la liste de ventes enregistrées la plus nombreuse que nous ayons relevée pour une semaine depuis 1887. Et c'est dans toutes les parties de la ville que les acheteurs vont chercher des placements en immeubles pour leurs capitaux ou leurs épargnes.

Ils sont naturellement encouragés à faire ces placements par l'augmentation de rendement qu'ils donnent chaque année par l'augmentation constatée des loyers.

Dans de telles circonstances, si les cotiseurs de la ville connaissent leur métier et l'exercent sans crainte, les revenus de la ville devraient augmenter considérablement sans qu'il soit besoin d'avoir recours à la vente d'un privilège de 50 ans aux chars urbains.

Notons surtout l'expansion que prend la ville vers le nord et le nord-ouest. Le quartier Saint-Denis et la ville voisine de Saint-Louis progressent du même pas. L'ouest reprend de l'activité.

Il y a toujours une bonne demande de capitaux à emprunter sur hypothèque. Un gros prêt a été fait sur une propriété au centre même du commerce de la ville, autour du square Phillips, il est de $150,000 et porte 4¾ pour cent d'intérêt.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rue	Quartier	Prix le pied
Dorion	Papineau	18½c
Hôtel de Ville	Saint-Louis	76c
Avenue des Pins	Saint-Laurent	$1.00
Peel	Saint-Georges	$2.54
Mont-Royal, coin	Duvernay	50c
Cuvillier	Hochelaga	12½c
Forsyth	Hochelaga	15c
Sainte-Catherine	Viauville	25c
Mance	Saint-Louis, M. E.	18c
Saint-Laurent	Saint-Louis, M.E.	70c
Sanguinet	Saint-Louis, M.E.	15½c
Parc	Saint-Louis, M.E.	30c

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Sainte-Marie	$5,900.00
Quartier Papineau	1,151.00
Quartier Saint-Jacques	6,550.00
Quartier Lafontaine	20,510.00
Quartier Saint-Louis	64,385.67
Quartier Saint-Laurent	71,900.00
Quartier Centre	34,500.00
Quartier Ouest	8,001.00
Quartier Saint-Georges	79,550.00
Quartier Saint-André	46,000.00
Quartier Saint-Joseph	2,200.00
Quartier Sainte-Anne	8,162.00
Quartier Saint-Jean-Baptiste	14,400.00
Quartier Duvernay	18,200.00
Quartier Saint-Denis	15,250.00
Quartier Saint-Gabriel	5,250.00
Quartier Hochelaga	1,225.00
Maisonneuve	675.00
Saint-Louis, Mile-End	37,483.50
Saint-Henri	5,900.00
Westmount	24,300.00
Total	$467,693.17

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL DU 6 AU 11 FEVRIER 1905.

BUREAU DE MONTREAL-EST

Quartier Sainte-Marie

Rue Demontigny, Nos 307 et 309, maison en bois, partie du lot No 1439, terrain de 46.6 x 96. Frédéric Lefils à Philorum Tanguay, $1,100 — 62195.

Avenue Delorimier, Nos 433 à 439, maisons en pierre et brique, lot No 1292-5 et partie de 4 et de 6, terrain de 42 x 93. John E. Loiselle à Fleurette Fuchs, épouse de Choiseul J. Matte, Nancy et Eudonie Fuchs, $4,800 — 62228.

Quartier Papineau

Rue Panet, Nos 182 et 184, maison en bois, droits dans la ½ N. O. du lot No 312, terrain de 6,184½ pieds, en superficie. Mme Arthur Girard à Auguste Lebeau, $451 — 62222.

Rue Dorion, lot No 515, terrain de 50 x 76, vacant. Annie P. Wheler à Emery Chaumeau, $700 — 62234.

Quartier Saint-Jacques

Rue Beaudry, Nos 2.3 à 284, maison en brique, droits indivis dans le lot No 661, terrain de 42.6 x 74. Henri Larose et autres à Ludger Larose, $4,500 — 62180.

Rue Saint-Timothée, No 91, maison en bois, lot No 265, terrain de 43 x 67. Mme veuve John Chambers à Delphis Corbeil, $2,050 — 62217.

Quartier Lafontaine

Rue Mentana, Nos 30 à 32B, maison en bois et brique et maison en brique, lots Nos 1207-202 et 203, terrain de 48 x 94. Mme Edmond Tessier dit Lavigne à Philias Daigneault, $5,300 — 62176.

Rue Saint-Christophe, Nos 206 et 208, maison en brique, lot No 849-54, terrain de 23.8 x 50. Wm Studer à Michael Burke, $2,400 — 62178.

Rue Visitation, Nos 382 à 396, maison en brique, lots Nos 1110 et 1111, terrain de 141 x 109. Enoch James Stuart à Séraphin Boucher, $9,000 — 62179.

Rue Saint-Timothée, No 551, maison en bois et brique, lot No 1175, terrain de 25 x 74. La succession Alexis Chapdelaine dit Larivière à Charles Chapdelaine dit Larivière, $1,450 — 62194.

Rue Saint-André, No 546, maison en brique, partie centre du lot No 1193-7, terrain de 18.8 x 65. Mme Jean-Bte Paquet à Odilon Dugas, $2,360 — 62206.

Quartier Saint-Louis

Rue Ontario, Nos 1643 et 1645, maison en brique, partie S. O. du lot No 772, terrain de 26.5 en front, 24.4 en arrière x 86. Léon Larue à Marie-F.-Graziella Bourassa, $6,000 — 62177.

Rue Saint-Denis, Nos 796 et 798, maison en pierre et brique, lot No 903-65, terrain de 23.6 x 100. La succession Arthur Caron à la fabrique de la paroisse de Sainte-Agnès, $7,800 — 62181.

Rue Cadieux, Nos 499 à 515, maison en pierre et brique, lots Nos 894-23 à 25, terrain de 5,917 pieds en superficie. L'Institution Catholique des Sourds-Muets à Marie-J.-Alma Guimond, épouse de Jos. L. Guilbert, $21,000 — 62191.

Rue Lagauchetière, No 453, maison en brique, partie du lot No 210, terrain de 21 x prof. irrég., superficie 1,802 pieds. Robert M. Neville à Herbert Willfovitch, $2,300 — 62201.

Rue Demontigny, Nos 1207 à 1303, maisons en brique, lots Nos 607 et 608, 1 terrain de 7,398 et 1 de 6,502 pieds en superficie. Ludger Nadeau à Joseph Gravel, $26,000 — 62209.

Avenue Hôtel de Ville, lot No 890-5, terrain de 42 x 73, superficie 1,683 2-3 pieds, vacant. Rose P. Whelan à Joseph O. et Cyrille Brunet, $1,285.67 — 62226.

Quartier Saint-Laurent

Rue Saint-Laurent, Nos 712 à 768, et rue Guilbault, No 18, maisons en bois, pierre et brique, lots Nos 19-9 à 23, terrain de 361 x 92.3 d'un côté et 90 de l'autre. Le Crédit Foncier Franco-Canadien à Hélène Chaput, épouse de James Baxter, $66,000 — 62205.

Avenue des Pins, lot No 2-4, terrain de 26 x 75 d'un côté et 67.6 de l'autre, superficie 1,852 pieds, vacant. Mme veuve Robert Lindsay esqual. au Rév. Thomas S. Barnes, $1,800 — 62216.

Rue Saint-Charles-Borromée, Nos 300 et 302, maison en brique, lot No 148, terrain de 25 x 130. La succession James Griffin à Israel Litman, $4,100 — 62220.

BUREAU DE MONTREAL-OUEST

Quartier Centre

Rue Saint-Jacques, No 62, maison en brique, lot No 119, terrain de 32.6 en front, 33.9 en arrière x 47.9, superficie 1,572 pds. Samuel Bell à Olybrius Constantineau, $12,000 — 140188.

Rue Notre-Dame, Nos 1622 à 1626, 2 magasins en pierre et brique, partie du lot No 58, terrain de 38 x 86.3. Joseph M. Valois à Louis J. Odilon Beauchemin, $22,000 et rente viagère — 140189.

Rue Saint-Jacques, Nos 27 et 29, bâtisses en bois, un seizième indivis du lot No 143, terrain irrég., superficie 3,908 pieds. Magdeleine Mercier à Wilfrid Mercier, $500 — 140203.

Quartier Ouest

Place d'Youville, Nos 143 et 145, et rue Saint-Paul, Nos 536 et 538, maison en pierre, lot No 17, terrain de 2,946 pieds en superficie. Louis F. G. Baby et autres à Georges Arthur Vipond, $8,001 — 140220.

Quartier Saint-Georges

Rue Stanley, Nos 106, 106A et B, maison en pierre et brique, lot No 1503-3, terrain irrég., superficie 2,393 pieds. L'Institution Catholique des Sourds-Muets à Joséphine de Rostaing, $10,000 — 140184.

Rue Peel, coin Burnside, lots Nos 1460-1 et 2, terrain de 56 x 116, superficie 6,496 pieds, vacant. Horace Joseph à The Bank of Montreal, $16,560 — 140186.

Rue Dorchester, No 926, maison en pierre et brique, partie du lot No 594, terrain de 24 x 89.2 d'un côté et 88.10 de l'autre, superficie 2,126 pieds. Mary M. et Jessie Copeland à Joseph Quinn, $7,000 — 140198.

Rue Peel, No 287, maison en pierre et brique, lot No 1780, terrain de 26 x 130. Le protonotaire de la Cour Supérieure à Charles Henry Gould, $8,050 — 140202.

Rue Sainte-Catherine, No 2446, maison en pierre et brique, lot No 1497, terrain de 25 x 147, et rue Drummond, Nos 79 et 81, maison en pulerre et brique, lot No 1499, terrain de 28 x 118. John Withell à Castle and Son, $38,000 — 140210.

Quartier Saint-André

Rue Sainte-Catherine, No 2492, magasin, etc., en pulerre et brique, la ½ N. E. de partie N. O. du lot No 1533, terrain de 22.2 x 73. Mme James Wylie à John Withell, $9,500 — 140209.

Rue de la Montagne, No 344, maison — villa — en pierre et brique, partie de la partie non subdivisée du lot No 1706, terrain de 155.7 x 128.6. John McKergow et autres, in trust, à Albert Azro Ayer, $16,500 et autres considérations — 140225.

Rue Sainte-Catherine, No 2482, maison en pierre et brique, partie du lot No 1531, terrain de 27 en front, 26.3 en arrière x 89, superfie 2,376 pieds. Mme J. E. Berthelot à Henry L. Putnam, $20,000, promesse de vente — 140226.

Quartier Saint-Joseph

Rue Coursol, No 71, maison en brique, cottage, lot No 87-67, terrain de 20 x 90. Alexandre Macdonald à Charles E. Hanna, $2,200. — 140224.

Quartier Sainte-Anne

Rue Richardson, Nos 7 et 9 et Condé, Nos 42 à 48, maison en brique, la ¼ indivise de 7-8 ind. du lot No 706, terrain de 43.6 x 87. Joseph Côté, père, à Napoléon Joseph, fils, Marie-Lse, Michel, Exilda, Eloise et Albina Côté, $4,662. — 149183.

Rue du Grand Tronc, maison en brique, partie N. E. du lot No 909, terrain de 37.3 x 101.3 d'un côté et 108.5 de l'autre, superficie 3909 pieds. Joseph Guay à Frédéric Roy, $3,500. —140190.

Rue Madeleine, Nos 431 à 435, maison en brique, droits dans le lot No 269, terrain de 45 x 90 mesure française. Andrew Monteith à Mary Elizabeth Monteith, pour bonnes considérations. — 140208.

DUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier Saint-Jean-Baptiste

Rue Rivard, Nos 431 et 433, maison en bois et brique, la ¼ N. O. du lpt No 15-289 et partie de 290, terrain de 18 x 70. Jos. L. Tremblay à John Talbot, $1,500. — 111728.

Rue Drolet, Nos 580 et 582, maison en brique, lot No 15-710, terrain de 20 x 72. Louis A. Gendron à Joseph H. Aubé, $2,000. —111729.

Rue Drolet, Nos 580 et 582, maison en bois et brique, lot No 15-710, terrain de 20 x 72. Joseph H. Aubé à Félix Coutu, $2,000 à réméré. — 1017'0.

Avenue Hôtel de Ville, Nos 1127 à 1131, maison en bois et brique, droits dans les lots Nos 15-1201 et 1202, terrain de 40 à 64. Joseph et Frs. Xavier Pépin à Zotique Pépin, $400 — 111757.

Rue Saint-Dominique, No 975, maison en bois, lot No 217, terrain de 23 x 69. Mme veuve Frs. St Vincent à Emery Charrette, $1,100. — 111776.

Avenue Hôtel de Ville, Nos 918 et 910, maison en bois et brique, la ¼ S. E. du lot No 87, terrain de 21.6 x 75. Wilfrid Charbonneau à Amédée A. Charbonneau, $2,100. — 111780.

Rue Sanguinet, Nos 709 et 711A, maison en brique, lot No 15-867 et partie de 866, terrain de 30 x 72. Mme Robert Reid à Elzéar Jobin, $2,500. — 111816.

Avenue Laval, Nos 633 à 637, maison en brique, lot No 15-1095, terrain de 20 x 72. Marcel Lemieux à J. Arthur Lapierre, $2,800. — 111825.

Quartier Duvernay

Rue Saint-André, maison en brique, lot No 10-168, terrain de 23 x 94. Elzéar Jobin à Onésime Robitaille, $2,500. — 111705.

Rue Marie-Anne, Nos 97 et 99, maison en bois et brique, lot No 1-156, terrain de 25 x 100. Honoré Bonami Martinette, à Eugène Charron, $2,200. — 111715.

Rue Marie-Anne, Nos 88 et 90, maison en bois et brique, lot No 1-166, terrain de 25 x 100. Antoine G. Limoges et autres à Eugène Goudreau et Alosi Chouinard, $2,200. — 111726.

Rue Mentana, Nos 568 et 570, maison en bois et brique, lot No 11-13, terrain de 20 x 94. Jos. R. Dagenais à Frs. Xavier Larivée, $2,000. — 111745.

Rue Saint-André, Nos 967 et 969, maison en bois et brique, lots Nos 10-105, terrain de 24 x 94. Mme veuve Pierre Milot à Patrick Rivet, $1,000. — 111768.

Rue Boyer, Nos 97 et 99, maison en bois et brique, partie des lots Nos 8-152 et 153, terrain irrég., superficie 1284 pieds. Louis Lépine à William Bélisle, $1,750. — 111798.

Avenue Mont-Royal, coin Christophe-Colomb, lot No 8-214, terrain de 26 x 100, vacant. Mme veuve Horace Baby à Narcisse Archambault, $1,300. — 111806.

Rue Saint-André, Nos 971 à 985, maison en ruines, lots Nos 10-102, 103 et 104, terrain de 70 x 94. Jean B. Jullen à Camille Bertrand, $2,800, promesse de vente. — 111822.

Rue Lasalle, Nos 24 et 26, maison en bois, pierre et brique, lot No 6-16, terrain de 25 x 69. Alfred Gravel à Joseph Giguère, $2,450. — 111823.

Quartier Saint-Denis

Rue Labelle, lot No 8-774, terrain de 50 x 100.4, vacant. Alexandre Cardinal à Louis Jos. Boileau, $200 et autres considérations. — 111670.

Rue Saint-André, Nos 1331 et 1333, maison en bois, pierre et brique, lot No 325-110, terrain de 20 x 94. Henri Maynard dit Bellerose à Jean-Baptiste Ratelle, $2,800. — 111716.

Rue Pontiac, No 41, maison en bois, lot No 324-32, terrain de 20 x 84. Jérémie Desjardins à Emma Martineau, épouse de Tancrède Collin, $1,000. — 111777.

Rue Saint-Hubert, No 2030, maison en bois et brique, lots Nos 7-845 à 846, terrain de 50 x 110. Mme veuve Toussaint Viau à Georges N. Pierce, $2,000. — 111782.

Rue Berri, No 1241, maison en bois et brique, lot No 162-22 et partie de 21, terrain de 32 x 75. The Mo. Loan and Mortgage Co., à Louis Deslauriers, $2,600. — 111784.

Rue Huntley, No 505, maison en bois et brique, la ¼ N. O. du lot No 8-640, terrain de 25 x 100. George B. Baker à Caroline Richard, épouse d'Andrew Irwin, $1,700. — 111792.

Rue Saint-Hubert, No 1549, maison en bois, lot No 7-138, terrain de 25 x 87. Isidore Lefebvre à Prosper Girard, $1,050. — 111814.

Rue Dufferin, Nos 314 et 316, en bois et brique, lot No 329-44, terrain de 25 x 80. Napoléon Lalande à Charles Johnson, $1,700. — 111815.

Rue Drolet, Nos 889 et 891, maison en bois et brique, lot No 196-63, terrain de 25 x 102. James Omer Oakley à Alphonse Derome, $1,700. — 111817.

Quartier Saint-Gabriel

Rue Coleraine, Nos 38 et 40, maison en bois et brique, lot No 3239-159, terrain de 22.6 x 80. Raphael Beauchamp à Gustave Beauchamp, $1,700. — 111669.

Rue Ropery, Nos 229 à 233, maison en brique, partie du lot No 2841, terrain de 65 x 59. Le Shérif de Montréal à Michael P. Hughes, $1,600, sujet à retrait — 111761.

Rue Châteauguay, Nos 274 et 276, maison en bois et brique, la moitié nord du lot No 2634, terrain de 45 x 72.6. Mme veuve Charles Dupuis à Philias Descent, $1,950. — 111,788.

Quartier Hochelaga

Rue Seaver, lot No 127, terrain de 100 x 93.9, vacant. La succession Mme veuve Wm Kennedy à Sarah E. Kennedy, épouse Jos. H. Percival, $300. — 111,755.

Rue Cuvillier, lots Nos 29-481 et 482, terrain de 50 x 95, vacant. The Montreal Land and Improvement Co à Duclos et Roch, $600. — 111,827.

Rue Forsyth, lot No 29-492, terrain de 25 x 110, vacant. The Montreal Land and Improvement Co à Alphonse Casgrain, $325.— 111,828.

VIAUVILLE — MAISONNEUVE

Rue Sainte-Catherine, lot No 1-446, terrain de 27 x 100, vacant. Narcisse Marcel Lemieux à Jos. Pierre Lacroix, $675. — 111,747.

SAINT-LOUIS, MILE-END

Rue Clark, maison en bois et brique, lot No 11-1076-1, terrain de 141 en front, 150.3 en arrière x 25.8 en moyenne, superficie 3,600 pieds. Stephen Vallée à Napoléon Paradis, $304. Rétrocession. — 111,681.

Rue Clark, maison en bois et brique, terrain de 141 en front, 150.3 en arrière x 25.8 en moyenne, superficie 3,600 pieds. Napoléon Paradis à Eugénie Picard, $1,050. — 111,682.

Rue Mance, lot No 14-84, terrain de 25 x 100, vacant, Joseph Gauthier à Jos. Gustave Globensky, $450. — 111,696.

Rue Saint-Urbain, clos de bois, lots No 11-408 à 412, terrains de 50 x 100 chacun. Damase Parizeau à Horace H. Ethier, $5,956.50. — 111,711.

Rue Sanguinet, lots Nos 10-1573 et 1574, terrains de 64 x 70, vacnt. Hon. Louis Beaubien à Maria Darbyson, épouse de James Darbyson, $451. — 111,722.

Rue Saint-Laurent, lot No 10-2, terrain de 47.6 x 80, vacant. Flavien J. Granger à Achille Labrecque, $2,000. — 111,725.

Rue Clarke, maison en brique, la moitié sud-est du lot No 11-434, terrain de 25 x 88. Alphonse Sicotte à Narcisse Lalonde. $2,500. — 111,727.

Rue Sanguinet, lots Nos 10-1573 et 1574, terrains de 32 x 70, chacun, vacants. Mme James Darbyson à Joseph Arthur Sylvestre, $695. — 111,732.

Rue Clark, maison en bois, la moitié sud-est du lot No 11-1117, terrain de 25 x 84. Napoléon Godard à Olivier Robillard, $990. — 111,733.

Avenue du Parc, lots Nos 12-9-13 et 12-10-45, terrain de 50 x 110, vacant. Adolphe Duperrault à Antoine Laurence, $1,650. — 111,746.

Avenue du Parc, lots Nos 12-15-13 et 12-16-45, terrain de 50 x 110, vacant. Robert Neville jr à Hon. Wm Owens, $1100. — 111,749.

Rue Waverley, lots Nos 11-822 et 823, terrain de 97 x 88, vacant. Robert A. Webster à Hon. Wm Owens, $1,350. — 111,753.

Rue Clark, Nos 415 et 417, maison en brique, la moitié nord-ouest du lot No 11-352, terrain de 25 x 84. Jos. Alexis Godin à Dalvidis Desparrois, $2,400. — 111,760.

Rue Sanguinet, No 1954, maison en bois, lots No 10-1580 et 1581, terrains de 32 x 70.3 chacun. Mme William Darbyson à Peter Martin, $800. — 111,764.

Rue Waverley, maisons en bois et brique, lot No 11-650, terrain de 41 x 88. Georges Lebel à J. Hilaire Gareau, $8,000. — 111,797.

Rue Saint-Laurent, Nos 2246 et 2248, maison en bois, tôle et pierre, la moitié nord du lot No 11-1143, terrain de 25 x 84. Armand Gascon à Eusèbe Labelle, $3,000. — 111,803.

Rue Clark, Nos 613, 615, maison en bois et brique, lot No 11-495, terrain de 50 x 100. L'Institution Catholique des Sourds-Muets à Omer de Bellefeuille, $3,000. — 111,819.

Rue Clark, No 613, maison en bois et brique, la moitié sud-est du lot No 11-495, terrain de 25 x 100. Omer de Bellefeuille à The Corporation Home and Investment Co, $2,000 — 111,820.

SAINT-HENRI

Rue Saint-Ferdinand, maison en bois, droits dans le lot No 1549, terrain de 32.6 x 75 d'un côté et 72 de l'autre, Philomène Villeneuve et autres à Joséphine Villeneuve, épouse de Frs-Xavier Roy, $1,000. — 111,689.

Rue Saint-Pierre, maison en bois et brique, partie sud-est du lot No 1197-8, terrain de 25 x 47. Corinne Brosseau et autres à Louis Benoît, $2,800. — 111,798.

Rue Beaudoin, Nos 102 à 108, maison en bois et brique, lots Nos 1722-50 et 51, terrain de 48 x 92. Albert Cadieux à Rose Alma Senécal, veuve Samuel Gagnon, $2,100. — 111,791.

WESTMOUNT

Rue Sherbrooke, No 4480, maison en pierre et brique, lot No 244-24-2, terrain de 21.2 en front, 20 en arrière x 104.6, superficie 2,151 pieds. Chas James Brown à Albert Davidson, $7,000. — 111,697.

Rue Prince Albert, No 256, maison en brique, lots Nos 214-43a-3, 42-3, 208-59B-3 et 59-4, terrain de 21.6 x 90. Arthur Dépocas à Alexandre H. Nelson, $3,800. — 111,719.

Rue Selby, maison en pierre et brique, lot No 383-68, terrain de 25.3 x 90 d'un côté et 88.8 de l'autre, superficie 2184 pieds. Philippe Proulx à John L. McFarlane, $5,000. — 111,770.

Rue Atwater, Nos 14 et 16, maison en pierre et brique, lot No 383-80B, terrain de 25 x 66.6 au nord-ouest et 58.10 au sud-est. Stanislas D. Vallières à Alfred W. H. Jones, $4,000. — 111,781.

Rue Prince Albert, maison en brique, lots Nos 214-43a-5, 42-1 et 209-59-2, terrain de 21.6 x 90. Henri Arthur Dépocas à Solom. Alfred Whittaker, $4,500. — 111,818.

TELEGRAPHIE

En Allemagne.

Berlin, 16 — La Chambre haute de la diète prussienne a adopté le projet de loi relatif à l'achat des mines de charbon Hibernia.

Le ministre du commerce a annoncé que le ministre des finances était, comme lui-même, opposé à la nationalisation des mines de charbon, en général ; mais l'achat des mines Hibernia était devenu nécessaire.

Le froid et le trafic.

Wilkesbarre, Pe., 16 — Comme le froid retarde considérablement le mouvement du trafic, plusieurs grandes compagnies minières ont suspendu leurs opérations pour le reste de la semaine.

Un dividende énorme.

New-York, 16 — La Standard Oil Co. a déclaré un dividende de $15 par action pour le premier trimestre de 1905, payable le 15 de mars. La compagnie payait un dividende de $16 l'an dernier, pour la même période.

Etats-Unis et Vénézuéla.

Laguira, Vénézuéla, 16 — Les négociations entre le représentant des Etats-Unis et le président Castro sont pratiquement dans le statu quo. Le président semble éviter les objections de M. Bowen, à propos des protestations de certaines compagnies américaines dont les mines ont été saisies.

Il dit qu'il ne s'agit dans tout cela que d'une affaire de police et que, du reste, les cours de justice en sont saisies. Cependant, il est prêt à négocier un traité d'arbitrage qui couvrirait tous les cas qui pourraient se produire à l'avenir. M. Bowen refuse.

Le traité de Saint-Domingue.

Washington, 16 — Le traité conclu pourvoit à la perception des revenus de la douane de Saint-Domingue par les Américains ; le gouvernement dominicain recevra un montant nécessaire pour l'administration de ses affaires, la balance sera distribuée aux puissances étrangères qui ont des réclamations à faire valoir. Les Etats-Unis s'engagent à respecter l'intégrité de Saint-Domingue.

Le président Roosevelt a préparé une lettre qui sera envoyée au sénat. Il explique les raisons qui ont amené le présent état de choses ; fait la revue de tous les efforts tentés pour régler amicalement les réclamations des sujets américains, etc.

Le message du président Roosevelt au sénat a été lu hier. Il y est dit que les Etats-Unis ont pris la présente attitude en vue de maintenir le principe de la doctrine Monroe, doctrine qu'il explique longuement ; mais pour la mettre à exécution, pour conserver l'intégrité territoriale des républiques de l'Amérique du Sud, il faut qu'elles fassent droit aux légitimes demandes des puissances étrangères. Pour éviter une intervention étrangère, les Etats-Unis se chargent de les contraindre à respecter leurs engagements.

Un débat intéressant.

Washington, 16 — La Chambre des représentants s'est occupée, hier, du projet de loi concernant l'augmentation des forces navales. L'opposition a combattu le projet de construction de deux nouveaux cuirassés. Comme hier, la question des dépenses des Philippines a joué un rôle important.

M. Butler a soulevé les applaudissements des démocrates quand il a dit : "J'espère que le gouvernement trouvera un moyen honorable de se débarrasser des Philippines." Le même orateur a conseillé au gouvernement d'avoir l'oeil ouvert sur le Japon.

"Nous nous aimons d'amour tendre, aujourd'hui, dit-il ; ce sont nos amis ; on constatera un jour que la guerre russo-japonaise est terminée et que le Japon ne se trouve qu'à une distance de cinq jours des Philippines, quand nous en sommes à trente-cinq jours."

M. Lucking, du Michigan, s'est opposé aux dépenses illimitées faites pour augmenter les forces maritimes des Etats-Unis. Incidemment, il a déclaré ne pas comprendre pourquoi la United States Steel Corporation imposait un prix d'un tiers pour cent plus élevé aux propriétaires d'usines américaines qu'elle ne le fait pour les Anglais.

Au Parlement anglais.

Londres, 16 — Le débat, hier soir, à la Chambre des communes, a été dépourvu de tout intérêt. Une longue réunion du cabinet a absorbé toute l'attention. Il était rumeur, dans les couloirs de la Chambre, que le cabinet s'occupait d'une intervention possible pour mettre fin à la guerre russo-japonaise. Cette rumeur n'a pu être confirmée.

Un drame domestique.

Florence, 16 — Les affaires domestiques de la comtesse Montignosos, épouse séparée du roi Frédéric Auguste de Saxe, ont pris une tournure dramatique, hier. La comtesse soupçonnait, depuis assez longtemps, l'infirmière attachée à son service, de vouloir enlever la petite princesse Anna Monica Pia, pour la remettre à son père, le roi de Saxe. Or, hier, l'infirmière, qui est allemande, demanda la permission d'aller voir le consul allemand, ce qui lui fut accordé. La comtesse accompagna sa domestique jusqu'à la porte, puis lui dit : "Allez voir votre maître et votre espion", puis referma la porte. La comtesse fit ensuite jeter par la fenêtre tous les vêtements de l'infirmière. Ni la police, ni les serruriers — ces derniers avaient été priés d'ouvrir la porte — n'ont voulu obéir. Toute la population sympathise avec la comtesse.

Mort d'un général.

Crawfordsville, Ind., 16 — Le général Lew Wallace est mort hier soir. C'était un vétéran des guerres civiles du Mexique ; il était âgé de 78 ans.

Le monopole des pêcheries.

Saint-Jean, Terreneuve, 16 — Les hommes d'affaires de la colonie prient instamment le gouvernement d'instituer une enquête sur les relations qui existent entre Terreneuve et les Etats-Unis, en vue d'empêcher les pêcheurs américains de jouir du monopole des pêcheries du nord de l'Atlantique.

40,000 mots à l'heure.

Paris, 16 — On a fait hier d'intéressantes expériences d'un nouvel appareil télégraphique qui peut transmettre 40,000 mots écrits à l'heure. Le message parvient tout écrit en caractères ordinaires, au lieu de l'être dans l'alphabet télégraphique.

Graves accusations.

Paris, 16 — M. Foque, un fonctionnaire important au Congo français, a été arrêté hier, à Paris, où il était en promenade, sous l'accusation d'avoir maltraité les indigènes du pays.

Elle plaide coupable.

Mason, Mich., 16 — Mme C. Joslyn a avoué être coupable du meurtre de son mari.

Un lit de diamants.

Johannesburg, 16 — On a trouvé un diamant d'une pesanteur de 334 carats, dans les environs de la place où, dernièrement, on faisait la découverte du diamant le plus riche qui existe au monde.

EXAMEN DES DRAPS

Chaque année quelques réprésentants, y compris un de nos directeurs, vont en Europe. Ils se rendent chez les fabricants de draps, choisissent les plus belles marchandises, s'arrangent pour contrôler certaines lignes et certains dessins.

Alors, quand les marchandises arrivent à notre atelier de coupe, chaque pièce est examinée par un expert en drap pour s'assurer que nous avons bien reçu la pleine valeur, qu'il n'existe aucune imperfection.

Vous ne vous intéressez pas probablement à notre système, mais il montre comment chaque détail est étudié d'une façon qui rend presqu'impossibles les imperfections et les mécontentements.

Semi-ready Tailoring

MONTREAL 231 RUE SAINT-JACQUES 1551 RUE STE. CATHERINE

FUMEZ LE WHITE STONE 10¢

RESPONSABILITE DES COMPAGNIES DE TRANSPORT

Il a été rendu, hier, par le juge Fortin, un jugement très important, en ce qu'il touche à la responsabilité des compagnies de transport. Les demandeurs, T. S. Vipond and Co., poursuivaient la compagnie du Pacifique parce qu'une certaine quantité de raisin leur ayant été consignée de Liverpool à Montréal, sur le steamer "Monteagle", propriété du Pacifique, cette cargaison leur était parvenue fort avariée par le froid.

La cour soutint que les compagnies de transport sont responsables pour toute perte ou tout dommage affectant ces choses confiées à leurs soins, à moins que les compagnies ne prouvent cas fortuit ou force majeure, ou bien que l'accident soit dû au mauvais état des choses elles-mêmes.

Jugement est donc rendu, condamnant la défenderesse à payer la somme de $196 réclamée par les demandeurs et les frais.

LE MARCHE MASSICOTTE

Revient à son ancien propriétaire.

Depuis ce matin, M. P. Massicotte redevient propriétaire de l'établissement qui porte son nom, et situé rue Ste Catherine-Est.

C'est dire que le "Marché Massicotte" va tout de suite reprendre sa vogue d'autrefois et redevenir plus que jamais le rendez-vous préféré de nos meilleures ménagères.

Certes ! le "Marché Massicotte" a eu ses heures de gloire et de popularité. Il en sera encore de même, puisque son directeur compte y consacrer définitivement toutes ses forces.

L'esprit d'initiative de M. Massicotte est une garantie suffisante pour se persuader qu'il y aura avantage et profit de patroner son établissement.

L'étal de boucher, le département des épiceries et la pharmacie sont tous les trois sous la direction personnelle de M. Massicotte.

On nous dit que les attraction ne manqueront pas des bonnes choses et des bons marchés, il y en aura.... il y en a déjà.

Allons-y dès aujourd'hui pour trier sur le volet tout ce qu'il y a de plus frais et de plus exquis.

Voyez l'annonce dans une autre colonne.

LA FORTUNA



Le Roi des Cigares à 10c

Renvoyez les bandes pour primes de valeur.

N.B.—Chaque Cigare est estampé

GOULET FRERES, Montréal.

16,25,4,13,21,30 C

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

L'abus que font certains patrons de leurs droits—Une intéressante assemblée en perspective pour la semaine prochaine chez les peintres du local 349 — Statistiques des accidents dans les mines du Royaume-Uni en 1904—Chez les opérateurs sur machines à bois, demain soir—Le label que nous publions—La situation chez les grévistes en Russie — La grève des mineurs belges serait sur le point de se terminer—La différence qui existe entre un non-unioniste et un "scab"—Le début des unions ouvrières en suède —Faits divers.

"Certains patrons", disait dernièrement le rédacteur d'un grand journal américain, "abusent parfois trop librement de leurs droits de propriétaires d'usines. Ils s'imaginent à certains moments qu'ils peuvent exercer un contrôle absolu sur leurs employés en dehors de l'atelier comme dans l'atelier."

Partant de ce point, ils s'opposeront par exemple à ce que leurs employés se forment en union dans le but de protéger, leurs intérêts respectifs, ils iront même jusqu'à défendre et interdire la formation de ces organisations. Ils réclament naturellement le droit de fixer la durée des heures de travail ainsi que les conditions dans lesquelles les ouvriers doivent travailler. Ils tenteront souvent d'obtenir par des menaces le vote de leurs employés en faveur du candidat de leur choix, enfin ils défendront à leurs employés de prendre part aux démonstrations d'intérêt général et exigeront que ces derniers croupissent chez eux dans la timidité et l'ignorance.

Ils seront cependant des plus complaisants envers ceux qui admettent leur infériorité vis-à-vis d'eux et qui se soumettent sans sourciller à leurs caprices.

× × ×

Lundi, le 20 février, il y aura dans la salle de réunion ordinaire de l'union locale No 349 des peintres, une grande assemblée publique à laquelle M. le Dr Hervieux donnera une intéressante conférence sur la tuberculose, ses dangers et les moyens à prendre pour la prévenir et la combattre.

Les remarques du conférencier seront illustrées de projections lumineuses très instructives.

Tous les peintres de Montréal, non-unionistes comme unionistes sont spécialement invités avec leurs femmes.

Il est donc à espérer que pas un seul ne voudra manquer une si belle occasion de s'instruire tout en se récréant. L'entrée est absolument gratuite.

× × ×

En 1904, il y a eu, 1,151 accidents mortels, séparés dans les mines et dans les carrières du Royaume-Uni, causant une perte de 1,192 vies, soit une augmentation de 90 dans le nombre des accidents mortels, et de 20 dans le nombre des vies perdues, comparaison faite avec 1902. Sur les 1,151 accidents, 1,061, causant la perte de 1,097 vies, sont survenus dans les mines, et 90 causant la perte de 95 vies sont survenus dans les carrières. L'on donne un tableau indiquant la proportion par mille des décès des mineurs, de 1873 à 1903, période durant laquelle il y a eu une diminution d'un peu plus de 2 pour cent à 1,258 pour 100.

Il y a eu 50 poursuites de propriétaires, d'agents et de gérants de mines, et 39 condamnations pour infractions aux lois des houillières et des mines métallifères, et il y a eu 875 poursuites et 829 condamnations d'ouvriers en vertu de ces lois. Il y a eu 16 condamnations de propriétaires, d'agents, etc., pour infractions à la loi des carrières de 1903, contre 33 en 1902, tandis qu'il y a eu une augmentation de 6 à 10 dans les condamnations des ouvriers, en vertu de la loi des carrières.

× × ×

On nous demande d'annoncer qu'il y aura demain soir à la salle Saint-Joseph, 137a rue Sainte-Elisabeth, une très importante assemblée pour les opérateurs sur machines à bois, à laquelle M. Louis Lefebvre, du local 134 des charpentiers menuisiers, donnera une intéressante conférence qui instruira et intéressera en même temps tous les gens du métier. L'entrée est tout à fait gratuite.

M. Lefebvre, qui n'est pas le previer venu dans le mouvement ouvrier, saura, nous en sommes certains, instruire et égayer son auditoire par la solidité de ses arguments et ses nombreux traits d'esprit dont il a le secret. Tous les intéressés seront donc de la partie demain soir.

× × ×

La grève des mineurs, en Belgique, est sur le point de se terminer, paraît-il, le travail ayant été repris dans plusieurs districts. Une délégation de socialistes a demandé au gouvernement d'intervenir en faveur des ouvriers pour une augmentation de salaire et une diminution des heures de travail.

Les dépêches de ce matin nous apprennent que la législature de l'Etat du Colorado a voté, mardi dernier, une loi fixant la journée de travail des mineurs à huit heures.

On commencerait donc à reconnaître la justesse des griefs de ces malheureux travailleurs qui ont été si injustement maltraités depuis quelques années. La force du droit prime toutes les autres tôt ou tard!

Le label ci-dessous intéresse les cochers de place, les propriétaires de voitures de charge, etc., car, c'est l'étiquette des maréchaux-ferrants. Il doit se trouver frappé à chaud sur chaque fer à cheval.

Ces trois lettres signifient : "Journeymen's Horseshoes Union". Les charretiers ne devraient jamais aller ailleurs que chez le maître-forgeron, où cette étiquette est employée ; ils contribueraient par ce moyen, à améliorer leur propre condition tout en améliorant celle des autres. C'est en exigeant la marque du travail organisé que l'ouvrier parviendra à atteindre le niveau social qu'il doit occuper dans ce monde.

JHJ

× × ×

L'union nationale des couvreurs en gravois invite tous ses membres, ainsi que tous ceux qui n'appartiennent pas à l'union, à une grande assemblée qui aura lieu vendredi, le 17 du courant, à la salle Gareau, angle des rues Maisonneuve et Sainte-Catherine, afin de discuter des affaires qui intéressent tous les couvreurs en gravois sans exception.

Il y aura donc foule de tous les gens du métier à cette réunion, qui commencera à 8 heures précises.

× × ×

Les derniers rapports reçus de la Pologne, Russie, indiquent que la grève à Varsovie et à Lodz est sur le point de se terminer et qu'on a repris le travail dans la plupart des fabriques.

× × ×

Il existe une grande différence, nous dit une revue ouvrière très populaire, entre le simple non-unioniste et le "scab." Le premier ne prend d'ordinaire aucune part dans les luttes industrielles qui se livrent autour de lui, pendant que le "scab" combat activement l'ouvrier de son métier qui appartient à l'union. Dans presque chaque cas, le "scab" agit comme un cheval dans une étable en feu, non seulement il refuse de sortir, mais donne de vigoureuses ruades et mort cruellement le brave pompier qui vient à son secours. Les ouvriers unionistes considèrent que celui qui aide un patron qui maltraite ses employés et refuse de transiger avec eux, est coupable socialement parlant d'un acte criminel.

× × ×

Demain soir, il y aura assemblée régulière du Club Ouvrier du quartier Saint-Jean-Baptiste, à la salle Lebeau, 777 rue Sanguinet.

Des sujets très intéressants sont sur l'ordre du jour. Tous les membres, ainsi que ceux qui ont l'intention de devenir membres profiteront donc de l'occasion pour faire valoir leurs opinions sur les diverses questions.

On nous prie de faire remarquer aux membres que la contribution du mois de février est maintenant due.

On s'occupera aussi, à cette réunion, des préparatifs pour la grande assemblée publique que ce club donnera le premier vendredi de mars prochain.

× × ×

Il appert que les unions ouvrières étaient tout à fait inconnues en Suède durant la période de 1880 à 1885 et que la première organisation du genre fut fondée en 1886 par les imprimeurs. Une fédération du travail composée de onze unions fut organisée le 1er avril 1899.

× × ×

Il y a, ce soir, assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, à la salle Saint-Joseph.

× × ×

On nous a informé ce matin aux quartiers généraux de l'union des mouleurs, qu'il n'y avait rien de changé dans la situation au sujet des difficultés qui

ELECTIONS MUNICIPALES CONTESTEES

Décidément, les deux conseillers municipaux de Bordeaux, dont on conteste aujourd'hui l'élection, sont décidés à bien défendre leur siège. Ils ont produit, hier, en Cour de Circuit, leur réponse aux accusations de MM. Roy et Lavergne. Selon eux, M. Roy et les deux autres citoyens qui ont fait nommer le docteur Lavergne membre du conseil municipal n'étaient pas qualifiés à prendre part à l'élection, parce qu'ils n'avaient pas payé leurs taxes à la corporation.

M. Bennett allègue qu'au temps de l'élection, en janvier 1904, M. Roy devait à la corporation la somme d'un dollar, pour une taxe imposée en vue de la construction de ponts et autres améliorations ; que M. Roy n'a pas produit sa pétition dans les délais spécifiés par la loi, et que la garantie qu'il fournit est insuffisante, puisqu'il ne représente qu'une propriété n'excédant pas $200. De plus, avant l'ouverture du bureau de votation, le demandeur a payé les taxes dues par un nommé Alexander Hope, avec l'intention évidente de s'assurer le vote de celui-ci. Enfin, les accusations du demandeur ne sont pas suffisantes, et il a failli à la tâche de prouver aucune pratique de corruption de la part du défendeur.

M. Lussier allègue les mêmes moyens de défense, et il ajoute, par dessus le marché, que son adversaire, le docteur Lavergne, n'avait pas encore payé ses taxes scolaires pour l'année 1902-1903, le jour de l'élection, et que ce même docteur Lavergne offrit de l'argent à plusieurs voteurs.

Le juge Champagne fixera aujourd'hui la date de l'enquête.

BRILLANTE RECEPTION

SIR FREDERICK BORDEN ET PLUSIEURS MEMBRES DU CONSEIL MILITAIRE DU CANADA SONT LES HOTES DE L'INSTITUT MILITAIRE.

Les salles du Military Institute offraient, hier soir, un fort brillant aspect.

Des officiers de tous les régiments du Canada revêtus de la grande tenue, donnaient une note martiale et pittoresque, et tranchaient vivement avec leur tunique rouge sur l'habit noir des autres invités.

Cette réunion avait lieu en l'honneur de sir Frederick Borden, ministre de la milice et du conseil de la milice. Des discours importants ont été prononcés par quelques-uns des officiers présents et sir Frederick, lui-même, a fait une allocution très écoutée.

La principale question que l'on a traitée hier soir a été l'emplacement d'une école militaire et le désir unanime de choisir le parc Lafontaine comme l'endroit le plus propice.

Sir Frederick a déclaré que le lieu de cette école n'était pas encore définitivement désigné, mais que, avant trois mois, la ville connaîtra la résolution du gouvernement.

Dans son discours, sir Frederick félicite les Canadiens-français d'être si nombreux dans les rangs de la milice, et les encourage à continuer ainsi et à ne rien épargner pour perfectionner les divers régiments auxquels ils appartiennent. Les lois de la milice ont été remaniées et cette partie négligée, peut-être, jadis, sera suivie de plus près ; maintenant, le gouvernement ne se laissera plus dépouiller de ses terres et s'en servira pour des fins militaires.

Le colonel Mackay a lu à sir Frederick un mémoire regardant l'érection de l'école sur la ferme Fletcher.

Puis, le colonel répond gracieusement à la remarque de sir Frederick Borden, sur le nombre des Canadiens-français dans la milice ; il dit que les Canadiens-français ont toujours été prêts à défendre leur patrie et à se mettre volontiers au service de l'Angleterre, quand la chose sera nécessaire.

Le maire Laporte en quelques mots explique la raison pour laquelle il s'était opposé au choix du parc Lafontaine comme lieu propice à l'érection d'une école ; c'est que, en sa qualité de représentant des citoyens, il voulait conserver pour eux ce lieu frais et propre à servir d'endroit d'amusement.

Avec le maire Laporte se terminèrent les discours, et le restant de la soirée se passa le plus joyeusement possible.

Le ministre de la milice, sir Frederick, était accompagné par le général Lake, le colonel Cotton, lord Aylmer et le maire Laporte. Parmi les assistants, on remarquait : Un grand nombre d'officiers du 65e et d'autres régiments de Montréal et ceux du Military Institute ; le major Starke, major Ostell, major Howard, col. W. J. Stewart, capitaine E. W. Bonham, major Meakins, col. Mackay, John Leboutillier, Sully, major K. Cameron, M. M. Freeman, lieutenant-col. Pelat, col. Buchan, col. A. Roy, sir W. Hingston, le sénateur Mackay, J. M. C. Muir, etc.

LA C. M. B. A. DU CANADA

Grande assemblée de la succursale 87, hier soir, sous la présidence de M. J.-E. Dupont, M. Chs Desjardins, organisateur de la C.M.B.A. du Canada, et M. Saint-Laurent, de la succursale 196, assistaient à la séance.

Après les affaires de routine, M. Chs Desjardins fit une conférence concernant le bien de la société et démontra les avantages qu'il y avait d'appartenir à une société de bienfaisance mutuelle essentiellement catholique, et qui, sous le rapport financier est une des sociétés qui donne le plus de garantie à ses membres. M. Desjardins termina en faisant un appel chaleureux en faveur du recrutement de nouveaux membres; il espère qu'avec l'aide des officiers et des membres des succursales, la C.M.B.A. du Canada triplera le nombre de ses membres dans la province de Québec.

Ont aussi fait des discours concernant le bien de l'association: MM. Saint-Laurent, de la succursale 196, Joseph Béland, Frs Martineau, S. Picard, Dr A. F. Jeannotte, M. Lafortune, L. Champoux, et le président de la succursale 87.

La succursale 87 a adressé des remerciements aux visiteurs.

Un vote de félicitations a été adopté concernant la nomination du frère J.-E. Dupont comme un des directeurs du plus grand journal catholique de Montréal, "La Presse". M. Desjardins profite de l'occasion pour remercier "La Presse" des comptes rendus des assemblées de la C.M.B.A. publiés dans ce journal, et surtout du souci constant de "La Presse" pour les classes ouvrières, les malheureux et l'intérêt général.

L'assemblée était nombreuse et enthousiaste, et tous les membres se sont retirés en assurant à l'organisation de travailler plus ferme que jamais pour le recrutement de nouveaux membres.

COURS DE DICTION

Ce soir, le cours public de diction de l'école Montcalm sera donné sous les auspices du Cercle Massenet-Coppée, association musicale et littéraire.

Ce cercle se propose de donner tous les mois une audition publique.

Voici le programme qui sera exécuté cette semaine.

Partie dramatique:

A 8 heures — Continuation de l'étude du vocabulaire. Lecture: De la poésie dans la diction, E. Legouvé. Lecture: Notre langue, poésie, W. Chapman.

Auditions:

1. Sainte-Zethe, déclamation, Robert de Bonnières, — Mlle Jeanne Bessette.
2. Que l'heure est donc brève! chant Massenet, — Mlle Drouin.
3. Le Ménétrier, déclamations, — Georges Gourdon, M. H. D. Desloges.
4. Madrigal, chant, Dubois, — Mlle Charlebois.
5. Les Trois Coupes, déclamation, Franz Ansel, — Mlle Blanche Lemieux.
6. Si tu veux, mignonne, chant, Massenet, — Mlle Blanche Wells.
7. Monsieur ne change pas ses habitudes, monologue, — M. Emilien Pagé.
8. Xavière, Ah! quelle fraîcheur! chant, Dubois, — Mlle Paris.
9. Le bon gîte, déclamation, Paul Deroulède, — Mlle Gracia Longtin.
10. Jean de Nivelle, On croit à tout chant, Délibès, — Mlle Lachapelle.
11. Presque une fable, déclamation, François Coppée, — M. Dumais.
12. Le Cid, Pleurez, mes yeux, chant, Massenet, — Mlle Marier.

Pianiste accompagnatrice, Mme S. McMillan.

Le public est admis gratuitement.

Cinq cents dollars pour un baiser semble être le tarif actuel dans la ville de Cleveland, Ohio. La somme en question vient d'être payée tout récemment par un homme qui a déclaré se nommer Henry Hoffman et qui se trouvait à Cleveland ces jours derniers.

Hoffman se tenait au coin d'une rue, au moment où une très jolie femme vint à passer. La tentation fut trop forte pour lui. Il se précipita vers la jeune personne, lui fit un collier de ses bras et déposa un tendre baiser sur une de ses joues.

La jeune femme indignée fit aussitôt arrêter l'entreprenant inconnu. On le conduisit au poste de police et une plainte fut dressée contre lui pour perturbation de la paix publique. Hoffman, cependant, fut laissé en liberté après qu'on lui eût fait déposer $500 comme garantie qu'il se présenterait devant la cour le lendemain. Mais il se garda bien de comparaître et le magistrat qui siégeait a déclaré que sa caution devenait la propriété du trésor public. Certains disent que c'est payer bien cher un baiser ; mais sûrement ceux-là sont des hommes bien peu galants, car un baiser donné à une jolie femme n'a pas de prix.

LES COSAQUES SONT SANS PITIE

ILS MASSACRENT JUSQU'AU DERNIER HOMME UN FORT DETACHEMENT DE JAPONAIS.

LES DERNIERS NAVIRES

St Pétersbourg, 16 — L'amirauté est très heureuse du départ de Liban de la division de l'amiral Negogatoff pour l'Extrême-Orient. Cette division se compose de quatre cuirassés et de quatre croiseurs. On ne connaît pas le rendez-vous des deux escadres.

La canonnade continue très violente le long de la rivière Hun; c'est ce qui fait croire que les hostilités vont reprendre bientôt avec plus de vigueur que jamais.

Une dépêche spéciale de Moukden rapporte qu'un détachement japonais tout entier a été anéanti entre Moukden et Kharbine. La cavalerie russe réussit à envelopper les Japonais partis en incursion; les Cosaques ne firent aucun quartier; tous les Japonais furent tués.

LA 3e ESCADRE

Libou, 16. — La troisième escadre du Pacifique est partie hier, à midi. Le grand duc Alexis et l'amiral Birileff ont fait l'inspection de la flotte. C'est le brise-glace "Ermak" qui a ouvert la voie aux navires. Le cuirassé "Vladimir" est parti le premier. Dans la soirée, les navires n'étaient plus qu'un point noir dans l'horizon.

BANDITS ET JAPONAIS

St Pétersbourg, 16. — Le lieutenant général Sakharoff télégraphie que le 13 février, l'artillerie russe a détruit les édifices et les murs de Nangazi, d'où les Japonais bombardaient les tranchées russes. Les Japonais ont été mis en fuite.

A propos de l'attaque du pont situé entre Guaphui et Fontziatun, le 12 février, le général Sakharoff rapporte que les forces japonaises étaient de 100 hommes de cavalerie et de deux cents bandits chinois. Les garde-frontières russes ont mis les assaillants en fuite. Les Japonais et les bandits ont été poursuivis sur une distance de plus de 25 milles.

A L'ATTAQUE

Moukden, 16 — Les Japonais ont ouvert un feu très nourri, mardi après-midi, contre le flanc droit russe. On pense que les Japonais se préparent à une attaque générale. L'artillerie russe répond au feu de l'ennemi.

UNE PROTESTATION

Saint-Pétersbourg, 16 — M. Lassar, l'ambassadeur russe à Pékin, ayant averti son gouvernement que les Japonais, à Port-Arthur, s'efforçaient par un système de persécutions de forcer les citoyens à abandonner leurs propriétés dont les Japonais s'emparaient ensuite, le gouvernement russe a ordonné à son représentant, à Paris, de protester énergiquement par l'entremise de la France.

ACCUSATIONS SANS FONDEMENT

Londres, 16 — Le correspondant du "Standard" à Port Saïd envoie une entrevue que le général Stoessel lui a donnée. Le général nie énergiquement l'exactitude des nouvelles publiées par la presse anglaise à propos de la capitulation de Port-Arthur.

Le général Stoessel s'amuse beaucoup des descriptions que les journaux ont faites, de pure imagination, de la seconde ligne de défense russe.

Le général Stoessel affirme que les troupes de la garnison n'ont jamais atteint le chiffre de 25,000 hommes. Lors de l'investissement, il n'y avait en tout que 19,688 hommes sur la péninsule Kwantun.

Le général paraissait énervé chaque fois qu'il était question de la marine.

VERS LA PATRIE

Port Saïd, 16 — Le général Stoessel et 537 officiers et soldats, venant de Port-Arthur, sont partis hier après-midi, pour Odessa, à bord du paquebot "Nicolas."

LES SAISIES JAPONAISES

Londres, 16 — Les assurances prises sur les steamers anglais "Apollo" et "Scotsman", capturés par les Japonais, s'élevaient à 3550,000. La moyenne des assurances sur les douze steamers anglais saisis par leurs alliés, depuis le 13 janvier, s'élève à $4,000,000.

Il est à remarquer que presque tous les navires saisis par les Japonais et qui transportaient des munitions et des provisions soit à Port-Arthur, soit à Vladivostock, battaient pavillon anglais. Il faut aussi observer que ces mêmes navires avaient été affrêtés par les Russes.

CE NE SONT PAS DES SURCOUFF

Paris, 16 — Quarante matelots du steamer "Espérance" sont retournés à Marseilles à bord du paquebot qui fait le service de la malle de Madagascar; ils ont refusé de s'engager à faire de la contrebande de guerre.

L'"Espérance" était parti le 23 octobre de Barry, Angleterre, pour Saïgon — lisez Vladivostock. — Rendus à Madagascar, ces braves marins exposèrent leurs plaintes aux autorités qui les renvoyèrent au pays.

DISETTE D'EAU PREJUDICIABLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 16. — Le défaut d'eau, causé par le froid persistant, paralyse considérablement depuis quelques semaines les opérations aux mines de Thetford. Les employés ne travaillent plus que la moitié du temps ordinaire.

FUNERAILLES DE PIERRE BELAND

Sorel, 16 — Mardi matin, ont eu lieu ici les funérailles de Pierre Béland, bourgeois, décédé chez son gendre, Jas. Pratte, à l'âge de 90 ans, après une longue maladie.

Les porteurs étaient ses quatre neveux, MM. Zotique Paulet, Paul Béland, Xavier Lord et Alfred Crépeau. L'office a été célébré par M. l'abbé Péloquin.

L'orgue était tenu par Madame H. Steadworth. Après le service, le corps a été déposé dans le charnier.

M. Béland naquit à Saint-Denis sur Richelieu, le 11 juillet 1814. Son père, M. Ls. Béland, était cultivateur, et sa mère, était Mme Louise Laplante.

M. Béland, dans ses jeunes années, fut voyageur. Il partit à l'âge de 15 ans seulement, pour la Baie d'Hudson, où il entra au service de la compagnie de ce nom.

Parti avec des compagnons de Lachine, le 1er mai, il ne fut rendu à la Rivière Rouge qu'au jour de Noël. Il passa là trois ans, après quoi il revint à Sorel, où il ouvrit un magasin, qu'il exploita avec succès, une trentaine d'années. Il avait épousé, à l'âge de 30 ans, Mlle Marie-Rose Paulet, qui est décédée il y a une trentaine d'années.

De cette alliance sont nés plusieurs enfants, dont trois survivent au défunt : Mme Jos. Pratte et Mlles Louise et Annie Béland, de Sorel.

Où Conduisent Les Rhumes

NON SEULEMENT LES POUMONS MAIS TOUS LES ORGANES DU CORPS SONT MENACES PAR LES RHUMES NEGLIGES.

LE SIROP DE **GRAINE DE LIN ET DE TEREBENTHINE DU DOCTEUR CHASE**

La plupart des gens savent que les maladies telles que la pneumonie et la consomption commencent par un rhume, mais tous ne réalisent pas que les autres organes vitaux du corps sont presque aussi exposés.

Il n'est pas rare que le rhume s'attaque au foie ou aux reins, causant de graves maladies de ces organes.

En d'autres cas, le rhume se maintient jusqu'à ce que le système soit surmené et épuisé, et mis dans un état qui le rend la proie facile des maladies contagieuses.

Le seul moyen sûr est de se débarrasser rapidement des rhumes avant qu'ils ne soient établis dans le système.

La meilleure manière d'atteindre ce résultat est de faire usage du Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase.

L'on en est venu à considérer ce remède comme indispensable dans les familles pour les rhumes, bronchites, croup, asthme et coqueluche.

Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, 25c la bouteille, chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates and Co., Toronto. Pous vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes, sont sur chaque bouteille. (10)

L'ACHAT D'UN TEMPLE

Des négociations se poursuivent pour acquérir la vieille église Baptiste, rue Sainte-Catherine, et les propriétés avoisinantes, qui seraient converties en un grand établissement commercial.

Certains agents d'immeubles viennent de commencer des négociations pour l'achat de la propriété située du côté nord de la rue Ste Catherine, entre les rues Aylmer et City Conseiller. Le First Baptist Church, un petit magasin de cigares, et la Bible House s'élèvent sur cette propriété.

Les autorités de la Baptist Church n'ont pas encore fait leur prix; mais des options ont, paraît-il, été obtenues pour les autres propriétés.

Les gens, qui se cachent derrière les agents d'immeubles, ont, dit-on, l'intention d'ériger sur cet emplacement un grand établissement commercial, avec façade sur la rue Sainte-Catherine.

MM. James Wilder et Cie ont nié, hier soir, qu'ils aient rien à faire avec cette entreprise.

Les syndics de l'église n'ont pas encore décidé ce qu'ils feront, mais ils estiment que la propriété et l'édifice valent de $80,000 à $90,000. Il est peu probable qu'ils en arrivent à une décision avant la fin de mars. Les raisons qui militent en faveur de la vente du temple, c'est que le terrain où il s'élève vaut très cher, et l'édifice aura besoin d'être réparé à brève échéance. Avec le produit de la vente, on pourrait édifier un temple convenable, dans un endroit plus central pour les membres de la Congrégation.

MORT DE F. X. GEOFFRION

Par dépêche spéciale à LA PRESSE

Varennes, 16 — M. F. X. Geoffrion, décédé ici le 14 du courant, était un vieux citoyen de cette localité. Depuis plusieurs années, M. F. X. Geoffrion vivait du fruit des épargnes amassées au cours d'une vie laborieuse. Son épouse, née Langlois, lui survit. Il ne laisse pas d'enfants.

Avez-vous un Rhume qui Enlève le Gout et l'Odorat ?

Si vous en avez un, débarrassez-vous en immédiatement. Sinon, cette terrible et dégoûtante maladie, le Catarrhe, c'est sûr, s'emparera de vous et vous rendra misérable et un objet de répugnance pour vos amis. Le meilleur et le plus sûr remède pour votre rhume est

LE SIROP DE PIN DE LA NORVEGE DU DR WOOD

Il contient toutes les qualités du Pin de la Norvège combinées avec de l'écorce de cerisier sauvage et les propriétés calmantes et expectorantes d'autres excellentes herbes et écorces.

Monsieur Harry Mosher, de Moshre's Island, N. E., écrit. — "Nous nous sommes servis du sirop de Pin de la Norvège du Dr Wood dans notre famille durant les six dernières années, et je l'ai toujours trouvé un remède recommandable pour la guérison des rhumes et de la toux."

On a attiré notre attention sur plusieurs cas de substitution. Ne vous laissez pas influencer pour prendre d'autres sirops de Pin que des vendeurs sans scrupules disent être tout aussi bons.

Celui du Dr Wood est le vrai, mis dans des enveloppes jaunes. Trois pins sont la marque de commerce et le prix est de 25c.

THE T. MILBURN CO., LIMITED
Toronto, Ont. (5) yw

AU "BOARD OF TRADE"

IL EST PARTICULIEREMENT QUESTION DES CANAUX LIBRES DE PEAGE ET DE LA NAVIGATION.

La séance hebdomadaire du Board of Trade a eu lieu hier après-midi, sous la présidence de M. W. I. Gear.

Sir William Mulock, ministre des Postes, écrit que la question du transport des malles sur des steamers rapides entre le Canada et la Grande-Bretagne recevra la plus sérieuse considération.

Après avoir admis quelques nouveaux membres, on passe à la question des péages dans les canaux. On lit d'abord une lettre de Sir Wilfrid Laurier dans laquelle le Premier Ministre dit qu'il fera tout son possible pour assurer la liberté des canaux. Le Board of Trade adopte une résolution dans laquelle il réaffirme que si les péages sont rétablis il croira de son devoir de s'adresser à qui de droit pour obtenir leur abolition.

L'importance du maintien d'une station de secours aux navires attire ensuite l'attention du Conseil, et la résolution suivante est adoptée.

"Résolu. — Que le gouvernement soit prié de continuer le subside de $10,000 par année qui a été payé récemment à MM. Davis and Son, de Lévis, en considération du fait qu'ils ont toujours tenu à la disposition des navires un outillage spécial sur le vaisseau "Lord Strathcona" pour venir en aide aux steamers ou autres navires naufragés ou échoués, dans les environs, plus haut ou plus bas que Québec, ce subside comportant les conditions que le gouvernement voudra imposer".

Copie de cette résolution est envoyée à l'hon. Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Le Conseil vote ensuite une résolution à l'effet d'exprimer sa satisfaction de l'amendement qui a été apporté à la loi sur le travail des étrangers au Canada. Dans les circonstances il retire l'opposition qu'il avait faite à cette loi, car l'amendement proposé enlève toute objection qu'il aurait pu avoir à la loi.

LE GERHARD HEINTZMAN EST-IL PLUS DISPENDIEUX?

Le prix d'achat d'un piano "Gerhard" Heintzman est plus élevé que celui de n'importe quel autre instrument canadien, mais, en fin de compte, il est bien meilleur marché, vu qu'il durera la vie, la sonorité se maintient riche et nourrie après des années d'usage. Le "Gerhard" Heintzman ne désappointe jamais les musiciens les plus difficiles. Un assortiment choisi des styles artistiques les plus nouveaux est maintenant visible aux entrepôts de J. W. Shaw and Co., 2274 rue Sainte-Catherine, les seuls agents pour Gerhard Heintzman, à Montréal. 89—2

Battez le Fer pendant qu'il est Chaud

Voici nos Escomptes pour cette Semaine :

30% Sur ameublements de salon, salle à manger, chambres à coucher, couchettes de fer et cuivre, bureaux et chiffonniers, commodes, sommiers, matelas, porte-chapeaux, armoires à argenterie, bibliothèque combinée, canapés, sofas et bureaux-lits.

33% Sur cabinets de salon et de musique, secrétaires et pupitres, tables de salon et de librairie, jardinières, chaises en rotin et chaises Morris.

40% Sur pianos, étagères, bric-à-brac, vases dorés, chaises et bureaux d'affaires, bibliothèques, pendules de fantaisie, tapis Bruxelles, Wilton et Axminster.

50% Sur statuettes, meubles dorés, articles de fantaisie en bronze et dorés, palmes, chaises dépareillées, écrans, ottomans, chevalets, coupons de tapis et prélarts.

F. Lapointe, 1449 rue Ste Catherine Est
Angle Montcalm.
Votre crédit est bon avec nous. 88-3

2 × 5 = 10

La Double Supériorité des

JAMBONS
BACON
PORC
GRAISSE
SAUCISSE

Etaux de Détail, 24, 25, 26, 27 Marché St Laurent, Tél. Bell Est 122.
Aussi chez tous les épiciers et bouchers de première classe.
EN GROS—Bureaux et et Salaison, 18 rue St Philippe.
Tél. Bell M. 3713-3714. Tél. des March. 874.

Peut être Comparée à ce Calcul

HARPER

Les Thés et Cafés
— DE —
Stroud
SONT LES MEILLEURS.

C'est ce que nous prétendons depuis plus de 30 ans.
Une clientèle allant toujours en augmentant démontre ce fait — à nous et au public grand acheteur de Café.

6 MAGASINS :
2188 RUE NOTRE-DAME
81 RUE SAINT-LAURENT — 71 RUE BLEURY
2329 RUE SAINTE-CATHERINE — 1519 RUE SAINTE-CATHERINE
699 RUE SAINT-LAURENT

PHARMACIE LABRANCHE
221a Rue Rachel.
Tél. Bell Est 1107.

Quelques-uns seulement de nos prix réduits :

Vin Vial	$1.08
Vin Chapoteau	79c
Vin Stearns	74c
Vin Chevrier	79c
Vin Fer et Boeuf	43c
Sirop Fellow	85c
Pepto-Fer Robin	$1.35
Composé Lydia Pinkham	72c
Huile Foie Morue Wampole	67c
Huile Foie Morue pure, chopine	35c
Sirop Goudron Mathieu	23c
Sirop Goudron Lambert	22c
Sirop Pin blanc Co.	20c
Salsepareille Bristol	64c
Nos Herbes Indigènes	75c
Tablettes Rivales	75c
Castoria Fletcher	25c
Castoria Pitcher	11c
Herbelette Dr Pinet	86c
Warner's Safe Cure	61c
Eau Vichy Célestin	20c
Eau Carabana	20c
Catarrhol	64c
Baume Nasal	38c
Ferrozone	37c
Pilules Moro, Rouges, Bonard	30c
Seringues-fontaines caoutchouc	78c
Seringues-fontaines émaillées	90c
Sirop Dr Codeine	14c
Trésor des Nourrices	15c
Tablettes Bromo-Quinine	15c
Velouté de Lys	28c
Cachets Stearns, 2 boîtes	25c
Emplâtres Belladone, 2 pour	25c
Nourriture Dr Chase	38c
Remède Chase contre Catarrhe,	19c
Capsules Crésobène	39c
Nestle's Food	38c
Granules Burot	36c
Tonique nerveux Dr Koenig	82c
Sedlitz, 2 boîtes	23c
Danderine	23c
Bovinine	80c
Huile Omega	38c
Cascarets, la boîte	23c
Sirop de figues	25c
Pastilles à vers, la boîte	19c
Célerl King	17c
Veseline, la bouteille	04c
Pilules Cooper, McGale, Carter	15c
Charmeuse Normande	19c
Extrait de malt	23c
Eau des Carmes	33c
Savon Castille, 10 cents, 3 livres	25c
Acide borique, 2 livres	25c
Onguent Dr Chase	45c
Hedrite	10c
Onguent Pazo	39c

Prescriptions remplies à un tiers meilleur marché qu'ailleurs.

LE TONIQUE Robur RECONSTITUANT
Pharmacie C. BEAUPRE
73 rue Désery, Hochelaga.
Et chez tous les Pharmaciens. m

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La sorte que vous avez toujours achetée portait la signature de Chas. H. Fletcher, et a été fabriquée sous sa surveillance personnelle pendant plus de 30 ans. Ne permettez à personne de vous en imposer à ce sujet. Les contrefaçons, les imitations et les préparations "Tout aussi bonnes" ne sont que des expérimentations et mettent la santé des enfants en danger. Expérience contre Expérimentation.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de
Chas. H. Fletcher.
En Usage depuis au delà de 30 ans.
THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

LE PLUS GROS GARCON ; LA PLUS GROSSE FILLE

Suite de la 1ère page

Du temps des Romains on prisait fort la graisse chez les hommes ; la dame romaine devait être assez svelte et distinguée.

Chez les Turcs, la véritable femme noble doit être très grasse ; l'homme au contraire ne doit pas être très fort en graisse.

Au Canada l'admiration est partagée entre les deux états ; pourvu que dans l'un ou l'autre cas cela ne soit pas poussé à l'extrême.

Dans tous les cas, que les hommes gros et gras se consolent puisque Brillat-Savarin a dit que l'obésité ne se trouve jamais chez les sauvages.

Plus loin, le spirituel auteur de la "Physiologie du goût" ajoute :

GRANDS HOMMES ET GROS HOMMES

"Parmi les héros corpulents, je n'ai gardé le souvenir que de Marius et de Jean Sobieski. Marius, qui était de petite taille, était devenu aussi large que long, et c'est peut-être cette énormité qui effraya le Cimbre chargé de le tuer. Quant au roi de Pologne, son "obésité" pensa lui être funeste ; car, étant tombé dans un gros de cavalerie turque, devant lequel il fut obligé de fuir, la respiration lui manqua bientôt et il aurait été infailliblement massacré, si quelques-uns de ses aides de camp ne



Emile Paiement, adolescent pesant 200 livres

l'avaient soutenu presque évanoui sur son cheval, tandis que d'autres se sacrifiaient généreusement pour arrêter l'ennemi. Si je ne me trompe, le duc de Vendôme, ce digne fils du grand Henri, était aussi d'une corpulence remarquable. Il mourut dans une auberge, abandonné de tout le monde, et conserva assez de connaissance pour voir le dernier de ses gens arracher le coussin sur lequel il reposait au moment de rendre le dernier soupir."

AUTRES EXEMPLES

On a vu à Paris, il y a quelques années, un enfant de quatre ans qui pesait 104 livres. Un médecin anglais, le docteur Coe, parle dans ses ouvrages d'un nommé Edouard Brigt, qui, à dix ans et demi, pesait 144 livres, à vingt ans 355 livres, et, treize mois avant de mourir, 584 livres. Il a existé un Anglais, dans le comté de Lincoln, qui pesait 583 livres et avait 10 pieds anglais de circonférence. Il mourut à vingt-neuf ans. On cite encore un autre Anglais pesant 609 livres. Sept personnes de taille ordinaire pouvaient tenir ensemble dans son habit et le boutonner. Un autre Anglais a pesé 649 livres. La largeur d'une de ses épaules à l'autre était de 4 pieds 3 pouces.

Dupuytren cite le cas d'une femme du département du Pas-de-Calais, en France, qui, à l'âge de 36 ans mesura 5 pieds 2 pouces de circonférences à la taille. Elle mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris étouffé dans sa graisse.

En 1863, il existait près de Batavia, un jeune homme qui, à 22 ans, pesait 555 livres. Il continua de grossir jusqu'à un peu plus de 600 livres. Tout à coup, il commença à grossir d'abord de 1 livre et demie par jour, ensuite de deux livres ; puis il mourut subitement dans son fauteuil, étouffé par la graisse. Trois jours avant sa mort il pesait 643 livres.

PLUS MODERNE

Ces exemples d'obésité et de grosseur excessives cités par Brillat-Savarin sont extraordinaires. Assurément, ces cas exceptionnels sont très rares ; mais nous croyons devoir signaler à nos lecteurs, aujourd'hui, l'existence de trois sujets qui sans être aussi extraordinaires que ceux que nous venons de citer, n'en sont pas moins remarquables.

Nous signalons d'abord aux personnes qui souhaitent des unions entre géants, l'existence de deux enfants phénomènes qui réunissent toutes les conditions désirables pour constituer un ménage bien assorti.

C'est d'une part, Charles Wetts, réputé le plus gros garçon de l'univers, et, d'autre part, Metre Willhoit, une fillette géante.

Ces deux gigantesques enfants sont encore trop jeunes pour se marier, mais rien n'empêcherait qu'à l'instar des princes de sang royal, on ne les fiance à leur insu.

Charles Wetts habite le village de Woodchurch, dans la circonscription de Kent, en Angleterre. Il a quatorze ans, mesure six pieds de hauteur et tient en équilibre dans une balance un poids de 330 livres. Il est aussi fort qu'il est

GRAND ET GROS

et son intelligence est de beaucoup supérieure à celle de ses petits camarades de classe. Il avance rapidement dans ses études et ne se trouve pas trop à l'étroit parmi les nains relatifs qui l'entourent. Charles, en dehors de ses heures de classe, aide son père dans les travaux de la ferme, et il abat la besogne de deux hommes.

Par compensation, il mange et boit comme quatre et doit avoir des vêtements et un mobilier spéciaux. Le jeune géant adore le football. Il joue au poste de mêlée centre et les clubs des autres écoles sont obligés d'engager des hommes pour repousser

L'AVOIR-DU-POIDS

de Charley. Malheureusement pour eux l'enfant est trop fort et ceux qui ont osé l'affronter ont dû abandonner la lutte avant la fin, pour cause d'épuisement.

Quant à la jeune Metre Willoit, elle habite Lebanon, dans le Kentucky, elle est âgée de neuf ans, pèse deux cent trente livres, mesure quatre pieds neuf pouces et porte

UNE CEINTURE

de cinquante et un pouces.

On peut prévoir quelles seront ses dimensions à vingt ans.

Elle est fort intelligente et est douée d'une force musculaire proportionnée à sa taille et à son poids.

On voit qu'en effet un mariage entre Charles Wetts et Metre Willhoit serait une union fort convenable.

Au nombre des enfants remarquables par le gigantisme, on compte encore un autre Anglais, Johnny Trundley, de Peckman, à Londres. Agé de quatre ans, ce poupon pèse 150 livres.

Une autre fillette anglaise, Lizzie Dalty, de Bethnal Green n'a que neuf ans, pèse 153 livres, mesure 46 pouces à la taille et 28 pouces aux cuisses.

Les Trundley et les Dalty sont en relations et se visitent souvent, et, de ce côté, un mariage est fort probable.

On nous signale encore, toujours en Angleterre, la jeune Jacobs, de Westbourne Grave, à Baswater. Elle a sept ans, pèse 112 livre et mesure 4 pieds 3 pouces. Puis, enfin, deux frères, les petits Hercule, âgé l'un de douze, l'autre de treize ans, qui pèsent, le premier 224 et le second 256 livres.

AU CANADA

Mais l'Angleterre n'a pas le privilège des sujets de haute stature. Il en est un grand nombre chez nous qui, sans ambitionner le titre de géant ont une taille imposante.

Nous ne parlons que pour mémoire et exceptionnellement d'Edouard Beaupré, le géant canadien que tout le monde a connu à Montréal, et qui est mort l'an dernier à Saint-Louis.

Ancien cow-boy dans un ranch du Montana, Beaupré lorsqu'il eut dépassé 6 pieds et 2 pouces et demi de taille, fut contraint de renoncer au métier passionnant qu'il exerçait. Il se résigna donc au rôle de

GEANT VOYAGEUR

et fait atteint la taille de 7 pieds 11 pces à l'époque de sa mort.

Ce matin, nous avons reçu la visite d'un superbe adolescent qui n'a pas atteint sa quinzième année. Il se nomme Emile Paiement. C'est un garçon d'une carnation superbe, au regard franc, à la denture splendide. Il est employé à la compagnie d'assurance "Montréal-Canada", et mesure 5 pieds 6 pouces. Son poids est de 200 livres, son tour de taille de 42 pouces. Il est paraît-il, plus grand que son père. Construit en proportion de sa taille et de son poids, en excellente santé, doué d'un appétit robuste et en pleine croissance, il promet de donner au pays un

BEAU TYPE

de Canadien.

Nous lui souhaitons cependant de ne pas prendre des proportionsu exagérées, car la grandeur, quelle que soit la forme sous laquelle elle se manifeste, est toujours un fardeau.

L'ETAT NORMAL

L'obésité n'est qu'un excès de santé aux yeux de la plupart des gens du monde ; mais elle est souvent accompagnée d'accidents qui en font une infirmité. Disons qu'à l'état normal la graisse doit former, dans l'espèce humaine, la vingtième partie du poids du corps chez l'homme et la seizième chez la femme. Il ne faut cependant pas confondre l'obésité avec la forte corpulence qui est spécialement observée chez les lutteurs ou les gens livrés à un exercice violent et journalier.

REMEDE DANGEREUX

En terminant cet article, nous appellerons l'attention des lecteurs sur un abus funeste ; nous voulons parler des acides, et surtout du vinaigre comme préservatif contre l'obésité. Sans doute, l'usage continu de ces acides fait maigrir, mais c'est en détruisant la fraîcheur, la santé et la vie. Il ne faut donc jamais recourir à ce moyen dangereux.

Les personuages du jonr



Rider Haggard, le célèbre écrivain qui doit visiter prochainement les Etats-Unis.

IL FAIT LE BLESSE

POUR LAISSER S'ENFUIR SES DEUX COMPLICES POURSUIVIS PAR LA POLICE.

Le constable Megan, de la caserne No 6, alors qu'il était de quart rue Notre-Dame, hier soir vers minuit, près de la ruelle St David, entendit le bruit d'une vitre qu'on brisait. Courant dans la direction d'où venait le bruit, il s'aperçut qu'on avait enfoncé la vitrine du magasin Z. Leblanc, 1955 et 1957 rue Notre-Dame et que plusieurs habits manquaient sur les manequins de la vitrine. En même temps il vit trois jeunes gens qui s'enfuyaient ruelle St David et il leur donna la chasse. Megan, voulant effrayer les fuyards, tira trois coups de revolver lorsqu'il fut arrivé près de la rue St Jacques, mais il eut bien soin de ne pas viser sur les jeunes gens. A sa grande surprise, l'un des fuyards, qui ne pouvait suivre la course effrénée de ses devanciers, s'affaissa sur le sol en entendant la dernière détonation et poussa un gémissement. Megan, croyant avoir tué le pauvre diable, s'arrêta et laissa fuir les deux autres. L'ambulance fut appelée par le constable Hunter, qui passait rue St Jacques, mais on constata bientôt que le jeune homme n'était pas blessé, et qu'il avait fait le mourant pour donner le temps à ses complices de s'enfuir. Le prisonnier a dit se nommer Napoléon Chatelle et demeurer ruelle St David.

ENCORE Mme MORLEY

Arrêtée hier soir pour crime d'incendie.

Mme Morley, la femme aux chats, a été arrêtée hier soir, par l'agent Riopel, sous prévention d'incendie. C'est dans une pension de la rue St Denis que la protectrice des minets miséreux a été appréhendée. Elle aurait, s'il faut en croire la plainte portée contre elle, à la demande du commissaire des incendies Ritchie, cherché à mettre le feu à sa demeure, rue Rivard.

Il y a quelques mois, Mme Morley se trouvait impliquée dans un procès en Cour Supérieure, pour avoir refusé de payer le loyer d'une maison où elle abritait les félins sans foyer. Mme Morley accuse son propriétaire d'être l'auteur de son arrestation, mais elle lui promet de le faire mettre sous verroux avant longtemps.

Mme. Morley doit comparaître en Cour des Sessions de la Paix où son procès sera fixé à une date ultérieure.

LA SESSION FEDERALE

SUBSIDES VOTES POUR NOTRE PROVINCE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Tribune des journalistes, 16 — Les députés ont fait une bonne journée hier, et la province de Québec a figuré dans les débats sur les subsides à voter pour les édifices publics. Nos lecteurs n'apprendront pas avec indifférence qu'en une seule séance une somme totale de près de six cents mille piastres a été votée pour l'érection d'édifices publics en diverses villes de notre Province. L'an dernier, une somme de $684,990 avait été votée, mais il restait de cette somme une balance de $321,000 à voter de nouveau. Plusieurs de nos députés ont vaillamment défendu l'attitude du gouvernement lorsque celui-ci était attaqué par l'opposition sur les subsides votés pour Québec. A part MM. Monk et Bergeron, qui ont discuté non le principe, mais les voies et moyens de dépenser ces sommes, les remarques des autres membres de l'opposition étaient marquées au coin de l'esprit de parti. MM. Sproule, Blain, Ingram, Barker, Lennox et autres, ne connaissant rien des besoins de Québec, ont simplement fait de l'obstruction. Détail important : Ni le chef de l'opposition, ni l'hon. M. Foster n'ont pris part au débat sur ces questions.

L'hon. M. Hyman, ministre temporaire des travaux publics, a répondu aux innombrables questions des membres de la gauche avec une urbanité qui lui a valu les félicitations de MM. Bergeron et Monk, avant la clôture de la séance.

MM. Monk et Bergeron firent une critique très serrée sur l'ensemble de la question, déclarant qu'il est notoire qu'à la veille de chaque élection générale, le gouvernement met dans ses prévisions un montant considérable pour être dépensé en construction d'édifices publics, nécessaires dans la plupart des cas. Les élections faites, le gouvernement ne s'empresse nullement de faire faire les travaux promis aux électeurs, lesquelles promesses sont parfois le grand cheval de bataille des candidats ministériels, et dès la première session du Nouveau Parlement, le gouvernement ravient, comme dans le cas actuel, demander à la Chambre de voter de nouvelles sommes afin d'exécuter ses promesses, et même, à cette époque tardive, on n'est pas en mesure de rien définir quand aux sites et aux plans, ni même le coût probable des travaux. Depuis 1896, le gouvernement n'a aucun système établi, et, si comme il le prétend, ses coffres regorgent d'or, ce n'est pas une raison pour ne pas avoir une politique administrative plus recommandable sur la manière de dépenser les deniers publics. Au lieu d'ériger des édifices publics à grands frais dans de petites localités, le gouvernement ferait une grande économie en payant des loyers. Il en serait autrement dans la capitale, où il vaudrait mieux réunir les diverses branches de l'administration dans un vaste local plutôt que d'avoir un peu partout des bureaux loués à des prix excessifs. Il y aurait pourtant un excellent moyen pour le gouvernement de dépenser ses millions dans les comtés ruraux en construisant des hangars réfrigérateurs pour les produits de la laiterie ; en améliorant le service du transport des malles ; en améliorant nos chemin de fer de façon à favoriser davantage le transport de nos produits agricoles ; en abolissant les chemins à barrières, etc.

Le ministre repond qu'en outre de doter les centres d'édifices publics qui sont non seulement une nécessité, mais un ornement pour les localités, le gouvernement du Canada ne néglige nullement les autres questions qui intéressent la classe agricole. En ce moment le gouvernement ne fait que rendre justice aux demandes qui lui ont été faites d'ériger des édifices publics dans les localités où la chose est d'urgence pour le progrès et l'avancement général du pays. Si, dans quelques cas, le gouvernement n'est pas en état de dire ce que coûtera exactement tel ou tel édifice, c'est que les sites n'ont pas encore été désignés. Les opérations seront faites d'après un système irréprochable. Les ingénieurs ont préparé une série de plans pour les édifices publics, lesquels plans sont classifiés, suivant le coût probable de chaque édifice. Ainsi, les plans pour "A" seront pour un édifice de moindre valeur ; ceux marqués "B" seront pour un local un peu plus coûteux et ainsi de suite, par ordre alphabétique. Avant d'entrer dans les détails du débat qui a été provoqué par divers items, il importe de donner ci-après la liste complète de ce qui a été voté hier :

	A voter de nouveau	Pour 1904-05	Pour 1905
Acton Vale, édifice public	Néant.	12,000	8,000
Chicoutimi, édifice public	4,000	8,000	15,000
Edifices fédéraux, améliorations, réparations, etc		12,000	12,000
Grosse Ile, station de quarantaine, améliorations et réparations aux bâtiments, service d'eau, etc		12.900	12.000
Iberville, édifice public	5,000	5,000	10,000
Lachute, édifice public	5,000	5,000	10,000
Lévis, édifice public	10,000	20,000	30,000
Longueuil, édifice public	5,000	12,000	11,000
Magog, édifice public	10,000	10,000	10,000
Montmagny, édifice public	3,000	6,000	10,000
Montréal, casernes pour corps permanents	20,000	20,000	20,000
Entrepôt de douane, agrandissements et améliorations, y compris mobilier, etc		32,000	20,000
Edifices du revenu de l'intérieur, agrandissement, réparations, etc., (L'emplacement pour l'allonge sera fourni par la ville)	47,500	50,000	50,000
Bâtiments militaires, nouveaux magasins	10,000	10,000	10,000
Hôtel des postes, améliorations	25,000	25,000	25,000
Hôtel des postes, installation du système de tubes pneumatiques pour le service postal	17,000	55,000	55,000
Nouvelle station postale, emplacement et édifice	25,000	75,000	50,000
Edifices publics, améliorations, changements, réparations, etc		8,000	8,000
Québec, citadelle, salle d'exercice pour l'école d'artillerie	10,000	10,000	10,000
Citadelle, logement du gouverneur-général, réparations, ameublement, etc.		36,000	2,000
Pavillon des immigrants, nouvelles remises de débarcadère sur le brise-lames de l. Pointe à Carcy et agrandissement et changement aux bâtiments actuels, y compris le chemin couvert conduisant à ceux qui se trouvent sur la jetée Louise	45,000	45,000	45,000
Pavillon des immigrants	9,000	9,000	9,000
Hôpital pour les immigrants atteints du trachoma et autres maladies semblables	7,000	29,000	10,000
Bâtiments militaires, corps de logis principal du magasin à l'arsenal fédéral	11,000	11,000	11,000
Bureau de poste, réfection, améliorations, etc., y compris les bureaux du surintendant du service des malles de S. M.		3,100	3,000
Sherbrooke, salle d'exercices militaires	10,000	10,000	10,000
Saint-Hyacinthe, salle d'exercices militaires	15,000	15,000	30,000
Saint-Jean, entrepôt de douane	3,500	3,500	3,500
Edifice public		10,000	20,000
Saint-Louis du Mile-End, édifice public	5,000	20,000	12,500
Terrebonne, édifice public	6,000	12,000	14,000
Thetford Mines, édifice public		10,000	
Trois-Rivières, salle d'exercice, la ville devant fournir l'emplacement gratis	5,000	10,000	35,000
Valleyfield, édifice public	8,000	30,000	12,000
Crédits non requis pour 1905-06		75800	
	$321,000	$684,990	$593,000

Plusieurs députés prirent la parole sur les items intéressant particulièrement Montréal. Les hons. MM. Préfontaine, Lemieux, Fitzpatrick et Sir Wm Mulock, assistèrent leur collègue des travaux publics, en répondant aux questions de MM. Bergeron, Monk et Ames. Le ministre de la Marine et des pêcheries dit que si la cité de Montréal ne peut fournir un emplacement convenable les casernes pour les corps permanents seront érigées dans le parc Lafontaine, qui est la propriété du gouvernement. C'est bien le moins que la Cité cède de temps à autre un petit lot pour l'érection des édifices publics, puisque les plus beaux parcs de la métropole sont des cadeaux du gouvernement.

Malgré les objections de M. Ames, les ministres insistèrent pour que l'item concernant l'édifice du revenu soit adopté tel que rédigé. Dans ce cas-ci, la Cité serait également tenue de céder une lisière de terrain, elle veut que cet édifice soit restauré et agrandi. M. Ames dit que la Cité a besoin de faveurs du gouvernement, mais c'est la mettre dans une fausse position que de lui imposer de telles conditions.

MM. Monk, Bergeron et Ames demandèrent force détails sur les améliorations projetées à l'hôtel des Postes.

Sir Wm Mulock les informe que cet édifice sera agrandi en transformant l'entrée en un grand vestibule qui donnera un espace de deux milles pieds au lieu de douze cents pieds. En construisant un bureau de poste dans la rue Cathédrale, près de la gare Bonaventure, cela aura pour effet de diminuer considérablement la quantité des matières postales au bureau principal.

M. Bergeron insiste pour la reconstruction de l'hôtel des Postes sur un autre emplacement, près de la gare Viger, par exemple, attendu que l'est de la cité prend des proportions considérables, et comme le chiffre que la Chambre est appelée à voter aujourd'hui pour restaurer le vieil édifice est insuffisant, il peut être ravé des estimés pour faire place dans le budget supplémentaire à un chiffre raisonnable pour la construction d'un autre édifice. MM. Gervais et Piché s'adressant au maître général des postes, réclament un bureau de poste dans la partie est où le besoin s'en fait sentir depuis longtemps. Cette partie de la métropole comprend une population de plus de cent mille habitants, et il n'y a pas de bureau de poste, alors que dans la division Saint-Antoine, où la population n'est que de 45,000 habitants, il y en a deux. Sir Wm Mulock répond aux deux députés qu'il est désireux de s'enquérir des griefs de leurs commettants, et que si leur demande est fondée, il recommandera au gouvernement d'y faire droit. "Je suis prêt à accompagner le ministre dès la semaine prochaine, déclare M. Gervais, afin que notre demande soit mise dans les estimés supplémentaires".

Les autres estimés furent adoptés sans discussion ou à peu près, si ce n'est de la part du groupe des députés anglais conservateurs déjà mentionnés. M. J. B. Morin, député de Dorchester, plaça quelques mots sur les items intéressant Montmagny et Lévis, simplement pour faire constater sa présence à la Chambre. Le Dr Worthington combattit le choix de l'emplacement du manège militaire de Sherbrooke, disant que ce choix a été fait par un officier aveugle, qui n'a pas pris la peine de consulter personne. M. Tobin, député de Richmond, rétorque que l'emplacement est approuvé par les quatre cinquième de la population de Sherbroke et l'item passe avec les autres.

NOTES DE LA SESSION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 16 — L'hon. M. Foster qui, comme on le sait, a entrepris de critiquer à peu près tous les items du budget octroyant des subventions pour l'érection d'édifices publics dans diverses localités du pays, entend donner suite à sa campagne d'économie en demandant au gouvernement de produire une liste des sommes votées pour de telles fins par le gouvernement depuis 1888 jusqu'à date, avec les noms et la population de chaque localité intéressée. M. Foster doit soumettre au gouvernement un projet de fonds de pension pour venir en aide aux vieillards pauvres et infirmes de ce pays, enfin une société de Saint-Vincent de Paul qui serait sous le contrôle de l'Etat.

—M. Béland, député libéral de la Beauce, interpellera le gouvernement demain sur une question de la plus haute importance pour la province de Québec. Il désire savoir si le gouvernement est en état de contrôler la production du sucre d'érable en ce pays. Et s'il est à sa connaissance que certains commerçants de Montréal fabriquent et mettent sur le marché un sucre frelaté dans lequel il n'entre qu'un faible percentage de sirop d'érable, et que ce produit est mis en vente sous le nom de sucre de la Beauce? M. le Dr Béland demandera également au gouvernement de mettre un frein à ce négoce, qui est de nature à causer un tort considérable à la haute réputation dont la Beauce jouit pour la production du sucre d'érable.

—Demain, M. Monk interpellera le gouvernement pour savoir la cause du délai trop souvent apporté dans l'impression des rapports de la cour suprême. Le député de Jacques-Cartier désire que le gouvernement remédie à cet état de choses en autorisant le régistraire de la cour suprême de faire imprimer ces rapports lorsqu'il croira qu'il y a urgence.

Le Pacifique Canadien. — M. Bole, député libéral de Winnipeg, a présenté un bill privé concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et décrétant que cette compagnie peut, dans les cinq ans, à compter du présent acte, construire et achever les chemins de fer qu'elle est autorisée à construire ou acquérir et mettre en oeuvre par le chapitre 55 des Statuts de 1900. Mais pour tout ce qui, desdits chemins de fer, n'aura pas été construit dans les limites dudit délai, les pouvoirs de ladite compagnie prendront fin.

Contrats sans soumissions. — Le ministre des chemins de fer et canaux est le parrain d'un bill qui n'est pas du goût de quelques-uns des critiques de l'opposition. Il s'agit d'autoriser le ministre à donner, sans demander de soumissions, des contrats pour travaux au-dessous de $5,000. Voici d'ailleurs ce qui est demandé dans le bill en question : Le ministre demandera, par voie d'annonces publiques, des soumissions pour l'exécution de tous les travaux, excepté dans les cas d'urgence, où des délais nuiraient à l'intérêt public, ou dans les cas où la nature des travaux est telle que ceux-ci peuvent s'exécuter avec plus d'expédition et d'économie par les officiers et employés du département, ou dans le cas où le coût estimé de l'entreprise n'atteint pas cinq mille piastres, et que le ministre est d'avis, vu la nature des travaux, qu'il n'est pas à propos de demander des soumissions. Chaque fois que pour quelques travaux il sera nécessaire de demander, où il sera demandé des soumissions, le ministre soumettra au gouverneur en conseil, toutes les soumissions reçues pour ces travaux et l'entreprise sera adjugée sous la direction du gouverneur en conseil.

Le Montreal Park & Island. — M. Geoffrion, député de Chambly-Verchères, a présenté un bill concernant la compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal, qui demande l'autorisation de porter son capital social en actions ordinaires à $5,000,000 et aussi de pouvoir continuer la construction de son entreprise et l'achever avant le premier juillet 1910, à défaut de quoi les pouvoirs de construction prendront fin et deviendront nuls et de nul effet à l'égard de ce qui de l'entreprise restera alors inachevé. Les directeurs demandent également l'autorisation, avec le consentement de la majorité des actionnaires en assemblée spéciale et représentant les deux tiers en valeur du capital social, de mettre, jusqu'à concurrence d'un montant n'excédant pas cinquante pour cent du capital social en actions ordinaires, à toute époque en circulation des actions privilégiées, donnant à leurs porteurs, par priorité sur tous les porteurs d'actions ordinaires, droit à un dividende aux taux et conditions déterminées à ladite assemblée, payables sur les gains nets de la compagnie, après versement de l'intérêt sur les obligations hypothécaires de ladite compagnie. La compagnie pourra racheter et annuler toutes les actions privilégiées présentement en circulation, aux conditions dont il sera convenu avec les porteurs de ces actions. Elle pourra aussi émettre des obligations portant seconde hypothèque jusqu'à concurrence de vingt mille piastres au plus par mille de son chemin de fer, construit ou à construire, et peut garantir ces obligations par voie de transport à des fidéicommissaires, mais ce transport est subordonné aux droits des porteurs d'obligations et d'actions privilégiées présentement en circulation.

La Main qui Eloigne les Toux, les Rhumes, la Grippe et Restaure les Victimes du Catarrhe Nerveux, Dyspeptique



COMME UN DEMON la grippe a traversé notre pays, laissant derrière elle des vingtaines de ruines physiques.

Les victimes du Catarrhe de la tête, du catarrhe de la gorge, du catarrhe des poumons, du catarrhe de l'estomac, du catarrhe des reins, du catarrhe des organes du bassin se comptent par centaines de mille.

La grippe est le catarrhe épidémique et sème la graine du catarrhe chronique dans l'organisme.

Ceci est si vrai qu'il y a peu de victimes de la grippe qui puissent se remettre complètement tant qu'elles n'ont pas pris Peruna.

Jamais dans l'histoire de la médecine un remède n'a reçu des éloges aussi chaleureux et aussi universels que ceux adressés à Pruna.

Si vous ne recevez pas de résultats prompts et satisfaisants de l'usage de Peruna, écrivez aussitôt au Dr Hartman, donnant un détail complet de votre cas et il se fera un plaisir de vous donner gratis son avis de valeur appréciable.

Les victimes de la Grippe restaurée par Pe-ru-na.

Mlle Alicia Newell, 6 rue Stanley, Montréal, Can., membre enregistrée de la Société Française de Bienfaisance, écrit :

"Nous avons eu la grippe dans la famille et moi-même comme quelques-unes de mes amies, ai été victime de la maladie.

"Trois bouteilles de Peruna contribuèrent à me remettre complètement, et quelques-unes de mes amies recouvrèrent la santé avec moins encore.

"La grippe, en général, vous laisse débile et nerveux, mais j'ai remarqué que, dans tous les cas où on avait employé Peruna, la guérison était non seulement complète, mais le remède semblait infuser une vie et une vigueur nouvelles." — Alicia Newell.

Le Président de la Pharmacie Latoniuse recommande Pe-ru-na.

M. J. A. Goyer, président de la Pharmacie Latoniuse, 1033 rue Saint-Denis, Montréal, Can., écrit :

"Je puis recommander hautement votre estimable préparation, Peruna, à tous ceux qui souffrent des mauvais effets de la grippe.

"Deux bouteilles de Peruna ont amené, chez moi, la guérison complète de cette maladie, et il a agi comme le meilleur tonique que j'aie jamais connu sur l'organisme." — J. A. Goyer.

Epuisée par la Grippe—Guérie par Pe-ru-na.

Mlle J. A. McGibbin, 871 rue William, Londonf, Ont., écrit :

"J'étais épuisée par la grippe l'hiver dernier et elle me laissa avec une grave bronchite et le catarrhe du larynx.

"Les ordonnances du médecin semblaient impuissantes et j'allais de mal en pis, lorsqu'on me conseilla d'essayer Peruna.

"J'en pris quatre bouteilles et il chassa complètement le mal. Les paroles sont impuissantes à exprimer l'appréciation du bien que m'a fait Peruna.". — J. A. McGibbin.

EPUISÉ ET DÉCOURAGÉ

Pas exactement malade, simplement abattu, indolent, sans énergie, espoir ou ambition. Vous ne pouvez vaquer à vos affaires avec l'énergie et le courage d'antan. Vous vous fatiguez aisément. Votre repos est troublé, la digestion mauvaise. Il y a des maux de tête intermittents et des douleurs au dos et aux reins. S'il s'agit d'une femme, les périodes sont douloureuses, retardées ou supprimées, et il y a d'autres douleurs féminines. Parfois même il y a des évanouissements. Monter un escalier est fatigant. Vous ne comprenez rien à votre état, vous ne vous rendez pas compte du danger. La vérité pure et simple est que



Mr Nettie W. Andrews

CE SONT VOS REINS

et sans un traitement prompt et approprié, vous êtes exposé à tomber, à toute minute, victime de la maladie de Bright, du diabète, de l'empoisonnement urémique ou du sang, les dernières phases de la maladie des reins. Les journaux quotidiens sont remplis de cas de cette nature.

La jolie Mme Andrews, d'Atlanta, Ge., guérie du mal de Reins par

Warner's Safe Cure

"Ma santé commença à décliner il y a plus d'un an," dit Mme Nettie W. Andrews, de 65 rue Mill. "Il n'y avait rien de particulier, mais je me sentais affaiblir chaque jour ; je ne pouvais faire autant de travail sans être complètement épuisée. Je dormais mal et j'étais très "difficile" au sujet des aliments. Je pris un tonique, mais je ne fus pas mieux. Je consultai un médecin qui me dit qu'il constatait immédiatement, à la pâleur de mon teint, que j'avais la maladie de reins ; cependant, ses remèdes ne me firent aucun bien. Au bout de six mois, les douleurs au dos et à la tête étaient graves. J'étais maigre, hagarde et désespérée. J'avais lu tant de choses au sujet de Warner's Safe Cure et de beaucoup de milliers de guérisons effectuées par son usage dans les dernières phases de la maladie des reins, que je résolus de l'essayer. Je constatai dès la première bouteille que j'avais enfin trouvé le vrai remède. Trois bouteilles me guérirent complètement et l'état général de ma santé est meilleur que depuis des années. Oh, combien de mois d'anxiété je me serais épargnés si j'avais su dès le début que mon mal était dans les reins et que Warner's Safe Cure était le seul vral remède contre la maladie." — 27 août 1904.

Voici exactement le mal, les germes de la maladie des reins sont généralement disséminés dans l'organisme durant des mois avant de manifester des symptômes qui indiquent au malade qu'il est atteint de maladie de reins. Des milliers d'hommes et de femmes ont la maladie des reins et l'ignorent. Eprouvez la chose en mettant un peu d'urine du matin dans un grand verre et en la laissant reposer durant 24 heures. Si elle devient trouble, s'il y a un sédiment brunâtre, ou si des particules s'y remarquent, vos reins sont affectés et vous n'avez pas une minute à perdre. Ayez une bouteille de Warner's Safe Cure à la pharmacie la plus proche, et prenez-en suivant les directions. Il vous guérira et c'est le seul remède qui le fera sans laisser de mauvais effets. $1.00 la bouteille, chez tous les pharmaciens.

Si vous avez quelques-uns des symptômes ci-dessus, ou si quelque membre de votre famille de cette génération ou des générations passées a eu la maladie des reins — c'est héréditaire — surveillez vos reins — faites l'essai de l'urine une ou deux fois par mois. Ne prenez rien autre chose que Warner's Safe Cure, le remède principal depuis 30 ans.

WARNER'S SAFE PILLS agissent doucement sur les intestins et hâtent la guérison.

BOUTEILLE D'ESSAI GRATUITE

Afin de convaincre tous ceux qui souffrent de maladies des reins, du foie, de la vessie et du sang, que Warner's Safe Cure les guérira, une bouteille d'essai sera envoyée absolument gratis, franco par la poste, à une adresse quelconque. Aussi conseil médical gratuit et un pamphlet médical qui explique tout ce qui concerne ces maladies avec une prescription pour chacune, et qui contient un grand nombre de milliers de certificats reçus tous les jours de patients reconnaissants, qui ont été guéris par Safe Cure. Tout ce que vous avez à faire, c'est d'écrire à Warner's Safe Cure Co., 44 rue Lombard, Toronto, Ont., pour le Canada, ou à Rochester, N. Y., pour les Etats-Unis, et mentionner le nom de ce journal. yw

CANCER

Découverte d'un Remède de Valeur

Des centaines de personnes ont été guéries sans emplâtre et sans opération. C'est un remède sans douleurs. On peut le prendre chez soi. Envoyez 3 timbres pour détails au complet.

VITALLIA REMEDIES,
CHAMBRE 2
577 rue Sherbourne, Toronto, Ont.
w

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est AU COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 380 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Mains-d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

CLAVIGRAPHIE — Je fais, au clavigraphe, copie pour sociétés, théâtres, cercles dramatiques et aussi traductions anglaise et française, à prix très modéré. S'adresser à Q. R. 162 "La Presse." 86—6

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une dame pour aider à la cuisine, ouvrage général, au No 483 Dorchester. 88—2

EMPLOI DEMANDE — Un bon meunier demande un moulin à farine, à la part, pour le mois de mai. Pour être mis en communication, s'adresser à L. Lebrun, électricien, rue Saint-Hippolyte, No 369, Montréal. 86—6

EMPLOI DEMANDE — Une demoiselle ayant de l'expérience et pouvant fournir de bonnes références, demande place comme commis dans un magasin de campagne. Ecrire à Cam., V. W., 167 "La Presse." 88—2

EMPLOI DEMANDE — Homme, 25 ans, 3 ans d'expérience, demande place, bureau ou collection. 435 Craig. 88—3

EMPLOI DEMANDE — Un homme connaissant parfaitement l'anglais et le français, dix ans d'expérience dans l'épicerie détail, accepterait position comme voyageur en gros ou commis dans le détail. Ecrire D., 173 "La Presse". 89—2

EMPLOI DEMANDE — Un homme marié, ancien ordonnance de la cavalerie belge, connaissant bien le soin des chevaux, conduire et monter, demande emploi pour ouvrage général. S'adresser G. Guess, 89 Saint-Antoine. 88—2

EMPLOI DEMANDE — Une fille d'un certain âge, désirerait une place comme ménagère ou encore comme servante générale dans une bonne famille sans enfants. Bonnes références fournies. Ecrire en mentionnant salaire et conditions, à B., 171 "La Presse". 89—3

EMPLOI DEMANDE — Garde-malade de confiance, qui porte aussi un soin particulier pour les vieilles personnes, rue Sanguinet, 231, deuxième étage. 89—1

EMPLOI DEMANDE — Un homme marié, très au courant de l'industrie laitière, de l'élevage des animaux, ainsi que de la culture en général, demande position comme gérant d'une ferme. S'adresser à M. Dion, gardien du Fort, à Chambly Canton. 16,18,21,25

EMPLOI DEMANDE — Jeune fille, sténographe — français, 150 mots ; anglais, 75 — clavigraphie, bonne comptable, bon orthographe, demande position. L. P., 1403 Cadieux. 89—1

EMPLOI DEMANDE — Français, marié, parlant anglais, demande place de doreur, argenteur ou nickeler sur métaux, sachant aussi faire n'importe quelle solution et n'importe quel fini comprenant le vert de gris et aussi le vert antique, ayant travaillé dans les meilleures maisons des Etats-Unis. Irait aussi à la campagne et travaillerait pour un prix raisonnable. S'adresser à Louis Vincent, 1314 Notre-Dame, Montréal. 89—1

EMPLOI DEMANDE — Jardinier fleuriste connaissant le soin des serres et la culture des plantes d'appartement et de pleine terre. S'adresser à M. Dion, gardien du Fort, à Chambly Canton. 16,18,21,25

EMPLOI DEMANDE — Couple demande place, l'homme comme cocher, jardinier, femme comme cuisinière ou femme de chambre. Ecrire Y., 123 "La Presse". 88—3

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

ELEVES DEMANDES — Chant et diction en trois mois, piano et orgue, enseignés très rapidement, par méthode absolument nouvelle. Succès assuré. M. de Chalot, professeur de Paris, pianiste du théâtre National Français, 349 Saint-André, près Sainte-Catherine. 14,16,18

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise connaissant parfaitement le français, donne des leçons d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantis. Bas prix. 169 avenue de l'Hôtel de Ville. 14,16,18

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 125 mots par minute après dix-huit leçons. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Meilleur marché qu'ailleurs. 169 avenue de l'Hôtel de Ville. 14,16,18

STENOGRAPHIE ELIE, surpasse toutes les autres pour simplicité et rapidité. 100 à 150 mots par minute après 20 leçons, clavigraphie gratis. Position assurée, comptabilité, conversation anglaise, progrès rapides. Conditions faciles. Prof. Elie, 334 rue Saint-Hubert, Tél. Marchand 334. 16,18

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

APPRENTIS — On demande des apprentis meubliers. S'adresser chez H. P. Labelle et Cie, 1659 rue Notre-Dame. 88—2

ASSISTANT polisseur demandé. S'adresser The Montreal Watch Case Co, 125 rue Vitré. 87—3

ASSISTANT teneur de livres et sténographe demandé. Mentionnez salaire désiré et références. Ecrire B. P. boite 269. 89—2

BON barbier demandé. S'adresser immédiatement 53 Université. 89—1

BARBIER demandé et un jeune homme d'expérience. 499 Rachel. 89—1

BARBIER demandé, hommes et dames, pour apprendre le métier de barbier, grands avantages maintenant, apprentissage fini pour le printemps, prêts pour bons gages, catalogue gratis. S'adresser Montreal Barber School, 591 rue Craig. 89—3

BON VERNISSEUR demandé, ouvrage fin. S'adresser au friseur, chez J. et T. Bell, 180 Inspecteurs. 89—1

BLOQUEURS de fourrure demandés, pour beaux ouvrages. S'adresser à The Redmond Co., Limited, 4 rue Sainte-Hélène. 89—3

COMMIS pharmacien demandé, de 3 années d'expérience, position permanente. Ecrire immédiatement Q. Q., 640 succ., 1688 Sainte-Catherine. 89—1

COUSEURS de livres blancs et filles pour la reliure demandés. S'adresser B. Plow and Co., 16 rue Côté. 88—3

ETUDIANT pharmacien demandé de 2 ou 3 ans d'expérience, parlant l'anglais et le français. S'adresser J. H. Nault, 2449 Notre-Dame. 89—1

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

GARDIEN de bureau demandé, de 30 à 40 ans, marié et bien recommandé. Envoyez renseignements complets avec adresse, à F., 175 "La Presse". 89—1

GARCON demandé pour se rendre utile dans l'épicerie. S'adresser 2232 Sainte-Catherine. 89—1

HOMMES DEMANDES, payés partie par salaire, partie par commission. Nos hommes prennent commandes, emploient sous-agents et nomment d'autres agents. Des hommes recommandables peuvent obtenir un stock de marchandises pour commencer, si désiré. S'adresser à Cooper, tiroir 531, London, Ont. 296—n

HOMME habile demandé pour le 1er mars, connaissant le jardinage, pour prendre la direction d'une petite place à la campagne. Vingt milles de la ville. Doit parler les deux langues. Engagement à l'année. S'adresser boite B. P., 305, Montréal, Canada. 85—5

HOMMES demandés pour apprendre le métier de barbier. Moyenne de huit semaines requise. Gages le samedi en apprenant. Salaires de $10.00 à $15.00 par semaine garanti une fois l'apprentissage fini. Catalogues illustrés envoyés gratuitement par la poste: Moler's Barber College, 389 Canal Str., ville de New-York. 86—6

HOMMES ET FEMMES demandés pour travailler pour nous à la maison durant les loisirs. Ouvrage agréable. Salaire libéral. Pas de sollicitation. Adresser : boite 560, London, Ontario. 80—15

HOMME demandé, connaissant très bien la culture, pour suivre une ferme. Un célibataire ou un veuf de préférence. S'adresser aux soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, No 40 rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal. 16,18,21

HOMME demandé pour chauffer la fournaise et pelleter la neige. Aussi une fille pour aider dans la maison et pour coudre. Doivent avoir des certificats. S'adresser 182 rue Université, après 8 heures du soir. 89—1

HUIT maçons demandés. S'adresser coin des rues Ontario et Bourbonnière, Maisonneuve. 89—1

JEUNE homme demandé, de bonne apparence, connaissant les deux langues et ayant une bonne éducation, qui désirerait se créer un avenir dans la ligne de montres et fournitures de montres. Faire application par lettre, I. I., 133 "La Presse," Montréal. 89—1

JEUNES garçons intelligents, trois, demandés. S'adresser immédiatement au gérant, Cie. S. Carsley, Limitée. 89—1

JEUNE homme demandé pour servir les tables et sachant un peu la cuisine, dans un restaurant. S'adresser chez P. Vandelac et Cie., 10 rue Bonsecours. 89—1

JEUNES HOMMES, 20 à 30 ans, forts bons yeux, et bon ouïe, demandés comme chauffeurs et serrefreins sur chemins de fer canadiens ou autres. Chauffeurs, 60 à $100 par mois, deviennent mécaniciens et gagnent $125 à $175. Serrefreins, $60 à $75, deviennent conducteurs et gagnent $100 à $140 par mois. Spécifiez la position préférée. Envoyez timbres avec votre adresse, pour renseignements. Railway Association Room, 146-227 Monroe St., Brooklyn, N. Y. 79—mjs-n

JEUNE HOMME intelligent et actif demandé, connaissant la sténographie et clavigraphie dans les deux langues. S'adresser chambre 4, bâtisse New York Life, Tél. Main 2367. 87—5

Opérateur

On demande un bon opérateur sur la machine Linotype. Ecrire R. R., 137 "La Presse." 82—n

ON DEMANDE un faiseur de capsules médicamenteuses en gelatine. Ecrire à T., 192 "La Presse". 83—n

POLISSEURS demandés à la W. W. Scott Co., angle de la rue Saint-Bernard et de l'avenue Clarke. 89—3

PHARMACIEN DEMANDE — Un médecin qui fait de la médecine et tient une pharmacie bien achalandée dans une petite ville prospère de notre province, désire s'associer un jeune pharmacien. Conditions faciles. S'adresser par lettre, à Pharmacien, 602 rue Saint-Jean, Québec. 89—1

SITUATION VACANTE — Comptabilité — Le Manuel de Comptabilité Pratique de Goltman. Simplifié en français et en anglais, enseigne à chacun comment tenir les livres. Volume non relié, 30c seulement. Envoyé à n'importe quelle adresse, par la poste. Goltman's Business College, 2462 rue Sainte-Catherine, Montréal. Enseignement le jour et le soir, de la conversation anglaise, télégraphie, sténographie, comptabilité, calligraphie. Plus de 100 élèves y assistent quotidiennement. 11,14,16

SITUATION VACANTE — L'école de télégraphie au Monument National, enseigne exclusivement la télégraphie et prépare les élèves pour occuper des positions lucratives sur les différents chemins de fer de la province. S'adresser au gérant, chambre No 10, Monument National. 11,14,16

TAILLEUR DEMANDE — C. O. Paradis, marchand, Sorel, offre à un bon tailleur, une boutique, sans loyer, ni taxes, et lui donnera l'ouvrage de son magasin, à tant la pièce. Ceci donne un beau salaire. Je veux un tailleur très sobre et bon ouvrier. 87—3

VOYAGEUR demandé dans la ligne de biscuits. S'adresser T. Deguire, Nos 73-75 Panet. 87—3

VENDEURS — $5 par jour à vendre "Auto-Spray," le meilleur arrosoir à main à air comprimé qui soit fait. Nécessité absolue pour tous jardins et fermes. Assurez-vous d'un territoire immédiat. Ecrivez pour détails et machine échantillon, à Cavers Bros, Galt, Ont. 61—mjs—n

VOYAGEUR demandé pour la campagne, pour vendre à commission comme ligne supplémentaire une poudre de condition bien annoncée. S'adresser par lettre S., 429, 961 Sainte-Catherine. 89—1

$25 à $200 par semaine peuvent être faites aisément en travaillant chez vous quelques heures par jour. Ecrire Plan XXième Siècle, 313 Saint-Timothée, Montréal. 16,18

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CUISINIERE ordinaire demandée. Pas de lavage. S'adresser No 1 Côte St Antoine, Westmount. 88—2

CHEMISIERES demandées pour toutes sortes d'ouvrages, aussi quelques filles intelligentes comme apprenties. Skelton Bros. and Co., angle des rues Duke et William. 16,18

DEUX jeunes filles d'expérience demandées, pour la marchandise sèche. S'adresser immédiatement à Larose et Labelle, 1235 Saint-Laurent. 89—1

DEUX caissières et commis demandés, ayant expérience. S'adresser 223 Saint-Laurent. 89—1

FEMME pour laver les planchers demandée immédiatement. S'adresser London House, 65 Square Chaboillez. 89—1

FILLE générale demandée. S'adresser No 10 Papineau, hôtel Sainte-Marie. 89—1

FILLE de chambre demandée, bons gages. S'adresser au No 909 rue Dorchester. 89—1

FILLE de chambre demandée, au No 144 rue Saint-Denis. 89—1

FILLE de table demandée au Headquarters Café, 88 Saint-Jacques, entrée 90. Pas d'ouvrage le dimanche. 89—1

FILLES d'expérience demandées — plieuses — pour la reliure. Imprimerie Guertin, 1674 Notre-Dame. 89—1

FLEURS ARTIFICIELLES — On demande des ouvrières expérimentées et des apprenties. P. E. Raynaud, 29 rue Saint-Gabriel. 89—3

JEUNE FILLE demandée, pas plus de 15 ans, comme bonne pour deux enfants trois à cinq ans, avec références. S'adresser 820 Saint-Denis. 89—1

JEUNE FILLE demandée pour prendre soin d'un bébé. Se présenter immédiatement au No 211 rue Hutchison. 89—1

JEUNES filles demandées pour faire partie d'une troupe théâtrale pour voyager. Ecrire en anglais, à M. Joues, 57 rue Emilie, après 7 heures p.m. 89—1

OPERATRICES d'expérience demandées, pour toutes les parties de chemises, emploi permanent et les plus hauts prix payés. S'adresser à M. Pooley, 3e étage, 10 Saint-Pierre. 84—6

PREMIERE cuisinière demandée. S'adresser No 14A rue Emery. 89—1

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ON DEMANDE 2 roseuses d'empeignes, 2 prépareuses, 6 tailleurs, 1 bon "Channelleur". S'adresser à F. X. Charbonneau, Drummondville, Qué. 76—n

25 ouvrières d'expérience demandées pour notre manufacture de pantalons en denim. Bon salaire et position stable à des ouvrières capables. The Royal Shirt and Overall Company, 1886 rue Notre-Dame, cité. 89—1

PERSONNE de moyen âge demandée, immédiatement, femme ou fille pour tenir une maison. S'adresser après 6 heures, le soir à 230 Bréboeuf. 89—1

PLISSEUSES, garnisseuses et finisseuses demandées, pour les blouses de dames, beaucoup d'ouvrage à de bons prix. Nous ne travaillons pas le samedi après-midi. S'adresser à M. Jas. Hayes, The G. H. Harrower Co, 8 Côte du Beaver Hall. 85—6

PERSONNE demandée, comme associée, avec capital de $3,000 à $5,000, commerce payant, bonne entreprise rapportant gros dividende. Ecrire à S. U., succ. 9, 355 Rachel. 14,16,18

STENOGRAPHE demandée pour correspondance anglaise et française, à Saint-Jean, N. B., S'adresser de sa propre écriture, mentionnant l'expérience et le salaire désiré, à Sténographe, P. O. Boite 738, Montréal. 88—2

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

DEUX SERVANTES de table demandées, parlant anglais et français, et deux autres pour ouvrage général. Mentionner salaire désiré par mois. S'adresser Hôtel Dominion, Trois-Rivières, Qué. 87—4

SERVANTE demandée, au No 585 rue Centre. 89—1

SERVANTE demandée, connaissant le service de la table. 115 Saint-Paul. 89—1

SERVANTE demandée pour maison d'un étage, les gros lavages et repassages en dehors, une qui aime les enfants. 425 St Denis. 89—1

SERVANTE générale demandée, fille ou femme, devra coucher chez elle. S'adresser 170 Saint-Charles-Borromée. 89—1

SERVANTE demandée pour 2 personnes, ni lavage, ni repassage. S'adresser 430 Mont-Royal. 89—1

SERVANTE générale demandée immédiatement, pas de lavage, ni repassage, bon chez soi. 208 Fullum. 89—1

SERVANTE demandée pour une petite famille, pas de lavage ni repassage, au No 1951 rue Saint-Hubert, près de l'avenue Mont-Royal. 89—1

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AGENTS — On demande pour l'Excelsior Life Ins. Co., des agents, salaire ou avances seront donnés pour de bons hommes. Expérience pas strictement nécessaire. S'adresser O. Léger, 107 Saint-Jacques, Montréal. 58—n

AGENTS demandés, de l'un ou l'autre sexe, par la Canadian Trust and Finance Co, pour Montréal et tout le Canada et les Etats-Unis, pour vendre ses certificats de contrats, payant des dividendes mensuels bien supérieurs aux assurances à dotation ou contre les accidents, car le détenteur reçoit régulièrement des dividendes en argent le premier de chaque mois. Des agents, bons, actifs, intelligents et recommandables peuvent faire beaucoup d'argent en nous représentant. Les postulants doivent avoir des certificats de premier ordre. Pour détails complets, s'adresser à la Canadian Trust and Finance Co, 45 rue Saint-François-Xavier, Montréal, Can. 86—6

AGENTS demandés, par tout le Canada, pour vendre aux cultivateurs, notre séparateur automatique, séparant la crème du lait, en 50 minutes. Ecrivez à F. F. 130, "La Presse." 16,18

DES agents demandés pour vendre des articles très recommandables et d'utilité journalière. S'adresser 1131 Saint-Jacques. 89—1

SOUS-AGENTS demandés pour solliciter et vendre des certificats rapportant des dividendes mensuels aux spéculateurs, "anglais et français". S'adresser personnellement ou par la poste, à F. N. Lessard, 95 avenue Desjardins, Maisonneuve, P. Q. 89—2

ASSOCIES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ASSOCIE demandé avec capital de $2,000, pour manufacturer un article breveté devant rapporter 40 pour cent garanti de profit, pour cause que l'inventeur n'a pas le temps de s'en occuper. S'adresser 796 Lafontaine, entre 7 et 9 heures p.m. 89—3

ASSOCIE demandé, ayant un capital de $1,000 à $1,500, pour investir dans une manufacture de chaussures étant en pleine voie de prospérité. Ecrire à B. C., 146 "La Presse." 85—6

LAVAGES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

LAVAGES — On demande des lavages de famille. S'adresser 303 Panet. 89—1

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

A LOUER, belle grande chambre et une simple, en avant, très chaude, tout confort désirable. 63 Dubord. 89—1

BELLE grande chambre garnie à louer, S'adresser à 162 Versailles. 89—3

CHAMBRES à louer, très bien meublées, famille privée, par d'enfants. 193 St Hippolyte, près avenue des Pins. Pas de déménagement. 88—2

CHAMBRES doubles et simples à louer, chauffées à l'eau chaude, lumière Auer, sur l'étage du bain. 260 Saint-Laurent. 89—1

CHAMBRES à louer, doubles et simples, dans une famille privée, pas de pension. Chez Mlle Fournier, 56 rue Cadieux. 88—2

CHAMBRES meublées à neuf à louer, avec toutes améliorations modernes, électricité, etc., en face du carré Viger, 30 St Denis. 11,14,16

CHAMBRE bien garnie à louer, à messieurs tranquilles, No 1, rue Sainte-Agathe. 87—3

MAGNIFIQUE chambre double à louer, richement meublée, lumière Auer, deux grandes garde-robes, possession immédiate. 71 avenue Hôtel de Ville, 1er étage. 89—1

DE JOLIES chambres, très confortables et munies des accommodations les plus modernes, telles que téléphone Bell, lumière Auer, bain avec eau chaude et eau froide, etc., etc., peuvent être louées immédiatement. A 411 rue Dorchester, près Saint-Denis. 15,16,18

SALON double dans pension française à louer tout de suite, en de bonne condition. 287 Saint-Denis. 89—1

CHAMBRES ET PENSIONS

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

CHAMBRES ET PENSION — On trouvera chambre et pension dans une maison privée au No 244C Panet. Conditions faciles. 89—2

CHAMBRES ET PENSION — Magnifiques chambres à louer, avec pension si désirée, chambres meublées à neuf, améliorations modernes. 416 Saint-Hubert. 88—3

CHAMBRES et pension dans une famille privée, une très jolie chambre, avec pension, pour un couple ou 2 messieurs. 545 Mont-Royal. 86—6

CHAMBRE ET PENSION — On trouvera une chambre double, sur le devant, chauffée à l'eau chaude, avec pension de première classe, 74 Saint-Denis. 87—3

CHAMBRES ET PENSIONS DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — On demande chambre avec pension ou non, avec usage de la cuisine, dans une famille privée, pour un couple, du 1er mars au 1er mai. Spécifiant le prix, écrire G. G., 131 "La Presse". 89—1

CHAMBRE et pension. Un homme âgé demande chambre et pension à l'année, dans une maison privée, près du carré Viger, termes modérés. S'adresser L. S., rue Lagauchetière, 379. 89—1

PENSION

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

PENSION — On trouvera pension pour bébés de tout âge, chez Mademoiselle Aubin, No 1268 avenue Hôtel de Ville. 89—12

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles.

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 16

PHARMACIE

FORGUES

Coin Désery et Ste Catherine.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A LOUER, magasin ou boutique, avec logement au-dessus, fournaise à eau chaude, écurie et grande cour, 138 Dufferin, en parfait ordre. S'adresser 752 Saint-Denis. 16,18

A LOUER — Deux beaux plain-pieds, chauffés, plomberie moderne. S'adresser aux "Flats Saint-Denis," 162 Saint-Denis, vis-à-vis de l'Université Laval. Gaston Maillet, propriétaire. Tél E. 1744.

A LOUER — Suite de trois belles pièces meublées. S'adresser aux "Flats Saint-Denis, en face de l'Université Laval, No 162 Saint-Denis. Gaston Maillet, propriétaire. Tél. E. 1744. 82—n

A LOUER

Avec pouvoir, chauffage et vapeur, à conditions raisonnables, plusieurs des meilleurs étages pour fins manufacturières, dans l'édifice en pierre occupant le site le plus central de la ville. S'adresser à

W. G. TALBOT,

77—m,j,s—n F 1766 rue Notre-Dame.

A LOUER, logement, atelier et écurie, situés rue Berri, près de la rue Ontario. S'adresser à chambre 1, 1598 Notre-Dame. Téléphone Main 1257. 79—n

BOUTIQUE à louer, un ou deux étages, environ 33 x 30 chacun, avec ou sans l'usage de machines à travailler le bois. S'adresser B. J. Hayes, 120 rue King. 89—6

ETAGES à louer, avec pouvoir, 24 x 42, 25 x 54, 28 x 62, 46 x 83, pour fins de manufacture. 43 Bonsecours. Téléphonez à M. Mireau, Main 3118. 85—6

PARTIE d'une grande fabrique à louer, récemment occupée par The Excelsior Woollen Mills. S'adresser à S. H. McDowell, 30 rue Saint-Jean. 88—6

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

LOGEMENTS à louer, à Saint-Henri, 3892, 3894 Notre-Dame, 2 logements plain-pieds, bâtisse neuve, 5 pièces, chambre de bain, w.c., gaz. S'adresser Hoolahan, 2174 Notre-Dame. 16,18,21,23,25,4

MAISON en pierre à louer, 4909 rue Sherbrooke, Westmount, 5 chambres à coucher. On peut visiter les lundi, mercredi et samedi, de 3 à 4 heures. Loyer $40. Wm Tees, 300 rue Saint-Jacques. 84—6

MAISON — A louer, étage de sept pièces, avec lavabos, gaz, électricité et porte-voix. No 37 Emery. S'adresser 197 Saint-Hubert, Bell Tél Est 960. 14,16,18

MAGASINS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BEAU magasin à louer, rue Saint-Laurent, entre Sainte-Catherine et Craig, côté nord de la rue, 35 pieds de façade, belle vitrine. Ecrire à T., 189 "La Presse". 82—n

ON DEMANDE A LOUER

25 mots : 25 cents , 1 cent par mot extra.

ENGIN — On demande à louer ou à acheter un engin à double cylindre, pour conduire une grue. S'adresser 680 St Urbain. 89—3

FOUR demandé à louer, dans quartier central, un four à boulanger, avec dépendance ou non. Ecrire immédiatement C., 172 "La Presse". 16,18

LOGEMENT demandé à louer, de 7 pièces, ayant 3 chambres à coucher, avec cour et écurie. Prix modéré. S'adresser au No 782 Saint-André. 89—3

LOGEMENT demandé, de 4 ou 5 pièces, pour le 1er de mai. 20 minutes de "La Presse." Ecrire X. Y., 169 "La Presse." 16,18

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ON DEMANDE A ACHETER des pianos droits d'occasion. Ces instruments seront achetés sur-le-champ argent comptant ou pris en échange à compte contre un piano neuf. Layton Bros., 144 rue Peel. 16,18,20

ON DEMANDE A ACHETER — Achat de comptes, billets, assurance sur le feu une spécialité. Garanties données pour comptes en collections. S'adresser Hector Paquet, 1644 rue Notre-Dame. 28—n

POSAGE de fils électriques devrait toujours être fait par une maison responsable et être fait aussi permanent que le bâtiment lui-même. Nous faisons l'ouvrage comme il devrait être fait. Electric Repair and Contracting Co., 619 rue Lagauchetière. 56—n

ARGENT A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ARGENT A PRETER — J. A. Desjardins, jr., banquier, 62 Saint-Jacques, Montréal. Argent à prêter sur billets promissoires, achats de livres de dettes, billets de Mont-de-piété — pawn shop — $60,000 à prêter sur hypothèque ou autres transactions. Téléphone : Main 190 ; résidence, Est 1518. 89—j,s—n

ARGENT à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne, corporations, fabriques, fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput et Cie, édifice "La Presse". 76—24

LES GENS A SALAIRES peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur ni garantie, paiement pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, chambre 104, Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AMEUBLEMENT DE SALON—Bel ameublement de salon en noyer noir, couvert en soie, à vendre à très bas prix ; une occasion rare à saisir, 164 Wolfe. 89-1

A VENDRE, vins de choix, 8,000 gallons, Oporto, $1.00 ; Port, 75c, claret, 75c ; vin canadien, 75c, 50c. La Cie des Vins St Georges, 1395, 1397 Notre-Dame. Tél. Main 974. 79—n

A VENDRE, cause de maladie, fixtures pour boutique de barbier, comprenant, miroir 12 pieds, "stand" de 15 pieds en noyer noir, dessus en marbre ; chaise tournante. A vendre, aussi, un magasin de modiste de chapeaux. Bonnes conditions. S'adresser 908 Saint-Laurent. 89—3

A VENDRE — Fournaises neuves, depuis $2.50 ; poêles de cuisine, depuis $4. Meubles neufs et d'occasion, réparations générales. Morceaux pour poêles de tous genres. M. G. Lambert, 245 Craig, près Amherst. 27—n

A VENDRE — $150,000 de fontaines à soda, onyx, remises à neuf et aussi bonnes que si elles sortaient de manufacture. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, Montréal. 88—6

A VENDRE, une carriole, ainsi que deux peaux et fourrures pour cocher. S'adresser au No 424 Amherst. 88—3

A VENDRE — Occasion exceptionnelle.— Quelqu'un momentanément embarrassé, ayant un certain nombre d'actions "Compagnie Américaine de Télégraphie sans fil DeForest," en sacrifierait une partie, une ou plusieurs, pour accommoder acquéreurs. Toute offre raisonnable considérée. Ecrire P. O. Boite 983. 87—5

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOUTIQUE de voiturier à vendre, bail de deux ans et demi. Ouvrage pour six mois d'avance. Ecrire à R. S., 163 "La Presse." 86—6

CHEVAL de promenade et bien dompté pour la selle, à vendre à bon marché, pour dame ou monsieur. J. Fyon, Board of Trade, Montréal. 89—1

CHEVRE et bouc à vendre, aussi jument noire, pesant 1,200, bien saine, qui peut trotter à peu près 3½, bon marché. S'adresser 242 rue Craig. 88—2

CHEVAL trotteur hongre rapide "Grambam", à vendre, record de 2.25¼, brun phoque, 15¾ mains de hauteur, un des chevaux de route ou de course les plus rapides du Canada. Ne porte ni bottes, ni poids, va avec chaussures légères. 2.25¼ n'est pas la limite de sa vitesse, a trotté plus un ½ mille sur la glace en 2.21, peut battre n'importe quel cheval au Canada sur le chemin. Sera vendu à l'encan, mardi, 21 février, à 2.30 p.m. T. W. Foster and Co., encanteurs, 600 rue Saint-Paul. 88—2

DINDES, 12¼c à 17c ; oies, 13c ; poulets, 12¼c ; devant de boeuf, 4 à 5c, taillé et livré gratis ; poitrine, 5 à 6c ; jarret, 3c entier ; rôtis, 6 à 12¼c ; agneau, devant, 6 à 7c ; derrière, 11c entier ; jambon et bacon, saucisse, fruits, légumes en toute saison. Téléphone 1160. 120 rue Bleury. J. Lévesque. Doubles timbres tous les vendredis. 15,17

DEVANT de boeuf, steer extra, 5 et 5¼c la livre ; steak, ronde, 3 lbs 25c ; steak côte, 3 lbs 20c ; rôti porc frais, 3 lbs 25c ; devant de veau, 6c lb ; arrière, 10c lb ; jambon, rôles, 10c lb ; jambon Baken, 14c ; jambon fesse, 12c ; tête de cochon, 3c lb ; rôti de boeuf, choix, 9c et 10c ; graisse pure, au seau, $1.65 ; saucisse et boudin, 2 lbs pour 15c ; beurre de choix, 25c ; à 5 lbs, $1.20 ; oeufs, 17¼c doz. Pour vous procurer des viandes et provisions de choix, venez en foule tous les jours de la semaine, bons marchés tous les jours. A. Leduc, 854 Saint-Laurent. Je transporterai mon étal No 1572 Sainte-Catherine, coin Saint-André, en face de chez Dupuis Frères, le 1er mai 1905. 88—3

17 LIVRES de viande, 1 rôti porc frais ou un rôti de boeuf, 1 ou 2 steaks, boeuf à soupe, boudin et saucisse, mouton, formant en tout 17 livres, pour $1.00. Bon marché tous les jours de la semaine. A. Leduc, 854 Saint-Laurent. 1976 Est. 88—3

INCUBATEURS A VENDRE — Vous pouvez acheter les incubateurs Chatham, fret payé, payables par paiements annuels. Ecrivez pour catalogue gratis. Côté et Cie, 7 Saint-Pierre, Montréal. 87—mjs—n

MOTEURS ET DYNAMOS neufs et de revente à vendre et achetés. Nos prix sont corrects et les machines parmi les meilleures qu'il y a sur le marché. Electric Repair and Contracting Co., 619 rue Lagauchetière. 56—n

MEUBLES — A vendre, au comptant ou à crédit, meubles, poêles, tapis, couchettes en fer, sommiers élastiques, matelas, etc. Tout pour embellir la maison. Au nouveau magasin, 443 Craig. J. Albert. Tél. Est 2156. 86—6

PLUSIEURS très beaux manteaux de dames à vendre. En mouton de Perse et phoque électrique, avec garnitures de vison. Des plus nouveaux patrons et bien faits. Devront être vendus. Toute offre raisonnable sera acceptée. S'adresser 39 rue Saint-Hubert. 87—5

PIANOS ayant servi à vendre, à bon marché, chez Leach, 2440 rue Sainte-Catherine. Steinway, Emerson, Weber, Miller, Heintzman, Evans, Brinsmead et autres fabricants. $50.00 à $175.00, ou paiements faciles. 88—2

PIANOS A VENDRE—Beaux pianos Cottage, presque neufs, facture américaine et canadienne. Pas d'offre raisonnable refusée. Villeneuve Frères, 1814 rue Sainte-Catherine. mjs—n

PIANO — Chance exceptionnelle pour acheter un bon piano cottage et un joli mobilier de salon. $80.00 comptant. S'adresser 26 avenue Lalonde, près de la rue Fullum. 89—2

QUATRE jeunes chiens "Blood Hound" à vendre, descendant de chiens importés, les meilleurs chiens pour chevreuil et renard. 1921 rue Saint-Zotique, coin Saint-André, Boulevard Saint-Denis. 89—2

QUILLES — A vendre, à bon marché, deux jeux de quilles en bonne condition, aussi, une balance "Simpson Computing Scale." S'adresser H. Lacouture, Sorel, Qué. 87—6

SIX bons pianos droits à vendre. Voyez la liste spéciale à la page 8 de ce numéro. Layton Bros., 144 rue Peel. 89—1

SCIERIE, pouvoir d'eau, 200 acres de terre et 5,000 billots à la scierie, à vendre. Pour détails, s'adresser W. A. Kidd, Rockway Valley, comté Labelle. 86—6

VOTRE CREDIT est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. 76—n

MACHINES D'ENTREPRENEURS A VENDRE

CONCASSEURS "Climax," en acier, pour pierres et minerai, avec mécanisme échangeable en acier. Machines et rouleaux pour travailler les chemins ; grattoirs — scrapers — à roues et à lisses — drag. Moules en acier, améliorés, de Robinson, pour faire des ponceaux et canaux d'égout en béton. Climax Road Machine Co, Hamilton, Ont. 88—6

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A VENDRE, rue St Charles, joli pâté de 7 logements, bien loués ; vendra $4,750. L'estimation de la ville $5,000. Frank E. Donovan, 185 St Jacques. 85—6

A VENDRE — $3,500, rue des Manufacturiers, bloc à trois étages en brique solide, 8 logements. Loyer annuel $480. Lot 48 x 90. W. Ernest Bolton, 1763 rue Notre-Dame. 89—4

BONNE maison en brique, à vendre, pour notaire, avec voûte, bureau de poste et téléphone. Prix $1,700. S'adresser Mme U. B. Desrochers, Saint-Martin, comté Laval. 16,18,23,25

LOCATAIRES ! vous qui payez de $25 à $35 par mois pour un "flat", pourquoi ne pas vous bâtir une jolie résidence dans une rue distinguée. 10 beaux lots à vendre séparément, ou en bloc, rue Saint-Hubert, près de la rue Roy. S'adresser A. Roberge, 41 Saint-Jacques. 16,18

LOTS — A vendre, à sacrifice, deux lots vacants, mesurant chacun 29 x 100, agréablement situés sur l'avenue Outremont, à Outremont. Conditions faciles. Argent comptant ou à crédit. S'adresser au notaire Rivest, 235 rue Maisonneuve. 89—1

PROPRIETES A VENDRE — Johnson et Cousineau, 62 rue Saint-Jacques. — A vendre ou à échanger contre propriété de ville : Magnifique résidence d'été et d'hiver, sur une île bordant rivière Yamaska, 30 milles de Montréal, un arpent station du Grand-Tronc, propriété en pierre, 4 étages, 12 pièces, avec 3 ou 4 arpents de terrain et autres bâtiments érigés, le tout évalué à $4,700, pour $3,700. 16,18

PROPRIETE à vendre, bon marché, rue Darling, maison à 3 étages, 6 logements, 6 pièces, terrain 50 x 100, $5,500, moitié comptant. Autre rue Saint-Germain, bâtisse bois et brique, 3 étages, 6 logements en parfait ordre, terrain 50 x 100, vendra $5,500, $2,500 comptant, balance à 5 pour cent. V. Trudel, 97 Saint-Jacques, soir, 279 Sainte-Catherine. 89—1

MANUFACTURE IDÉALE
A VENDRE

A dix minutes de marche du bureau de poste. Plancher principal et quatre galeries, environ 38,000 pieds de superficie. Construction en acier et brique. Chauffage à la vapeur. Système d'arrosage partout. Moteurs électriques pour pouvoir et ascenseur. Eclairé partout à la lumière électrique ; commutateur, etc., grue électrique mobile.

Toit construit de façon que la neige fonde et que l'eau s'écoule dans les égouts.

La construction de l'édifice permet de placer, sans aucun frais supplémentaire, des risques sur le feu dans les assurances mutuelles de la Nouvelle-Angleterre.

Le site et l'édifice sont, sans contests, ce qu'il y a de mieux en ville, pour fins manufacturières. Lumière et tranquillité excellentes.

S'adresser à la

Canadian General Electric Company

81 RUE ST PIERRE, Montréal.

73-nF

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

MAISON à vendre, bien bâtie en pierre de taille, 299 Saint-Denis. Deux logements loués à $630, améliorations modernes, en excellent ordre. John F. Raphael, 6 Saint-Sacrement. 85—6

PROPRIETE à vendre, à l'Abord à Plouffe, près des chars électriques, près de la rivière. Bonnes conditions. S'adresser à Ferrier Valiquette, 92 Workman, Montréal. 86—6

PROPRIETE à vendre, rue Montcalm, Nos 175 à 179a, douze logements, loués $1,080, au 1er mai, $1,140. Prix $10,800. S'adresser 258 avenue Bourbonnière, Maisonneuve. 14,16,18

RESIDENCE à vendre, 520 rue Cadieux, — au-dessus de la rue Sherbrooke, — terrain 25 x 116 pieds, rue Saint-Hippolyte, écurie en brique, et hangars, aussi deux terrains contigus, 25 x 116 pieds chacun. S'adresser sur les lieux. 89—3

SITE de fabrique à vendre, 200 pieds sur l'avenue Papineau, par 158 au coin de la rue Lafontaine. Très central et bon marché. Jos. M. Mitchell, 214 rue Saint-Jacques. 85—6

TERRAIN A BATIR, magnifique, rue Edouard-Charles, à l'ouest de la rue Hutchison, 24 x 69 pieds. Coût $425. Nous vendrons pour $300 comptant. Frank E. Donovan, Edifice Temple, 185 Saint-Jacques. 85—6

FERMES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

TERRES A VENDRE — S'adresser au Crédit Foncier Franco-Canadien, 30 rue Saint-Jacques. 258—n

TERRE à vendre, à Saint-Laurent, près de Montréal, pour un laitier ou un jardinier, conditions faciles. S'adresser H. Trudeau. 88—6

COMBUSTIBLES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BOIS pour allumer le poêle, $2 ; érable coupé, $3.00 ; blocs de moulin, $1.75 ; blocs d'épluette, $2.00 le voyage. Aussi charbon anthracite, livré partout en ville. J. C. MacDiarmid, No 3 Bassin du Canal, coin Guy et William. Tél. Bell Main 452. 183—n

OCCASIONS D'AFFAIRES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BELLE maison dans l'ouest, richement meublée, à vendre, pour cause de maladie, chambres toutes louées. Revenu $150 par mois. S'adresser 176 Bleury. 14,16

CHANCES D'AFFAIRES — Ne spéculez pas — placez votre argent dans une entreprise légitime, conservatrice et sûre, fondée sur des bases d'affaires reconnues, des conditions commerciales établies, et conduite par des hommes expérimentés The Canadian Trust and Finance Co., vous offre, capitalistes prudents, l'occasion de placer votre argent, sur une base strictement coopérative, des certificats de contrats émis par la compagnie, payant des dividendes mensuels réguliers beaucoup plus élevés que ceux des institutions d'épargne et des banques. Un revenu régulier est assuré, les contrats sont émis pour montants de $25.00 et plus. Pour détails complets, venez à notre bureau, ou sur demande, nous vous expédierons franco par la poste notre livret intitulé "Income Assurance" et autre matière à lire concernant notre mode d'affaires. Il contient un exposé bref et concis de notre entreprise, décrivant une méthode de placement qui conviendra à toutes les classes de capitalistes et qui, nous le savons, se recommande d'elle-même. The Canadian Trust and Finance Company, 45 rue Saint-François-Xavier, Montréal, Qué. 84—8

CHANCES D'AFFAIRES — Associés demandés pour se joindre à un syndicat montréalais ayant acquis, à la Colombie Anglaise, des propriétés à charbon de valeur. Le syndicat vend à une compagnie de charbon avec de gros profits. Souscriptions reçues à partir de $100. Ecrire, pour renseignements à B. B., 126 "La Presse." 88—4

HOTELS A VENDRE — Johnson et Cousineau, 62 rue Saint-Jacques — A vendre : Restaurants licenciés dans toutes les parties de la ville : A Maisonneuve, $3,500. rue Notre-Dame, Saint-Henri, $6,000, rue Saint-Jacques, Sainte-Cunégonde, $7,000, centre de la ville, près du bureau de poste, $9,000, Mile-End, $8,000. Aussi hôtels de campagne à partir de $3,000 jusqu'à $15,000.

JOHNSON ET COUSINEAU, 62 rue Saint-Jacques — A vendre : Droits et privilèges dans une nouvelle patente pour la province de Québec, article indispensable pour chaque maison, la meilleure invention du siècle, pouvant rapporter de gros bénéfices à l'acquéreur. Prix $2,000. Occasion excellente pour jeune homme actif. Informations détaillées chez Johnson et Cousineau.

JOHNSON ET COUSINEAU, 62 rue Saint-Jacques — A vendre : Maison de pension, centre de la ville, loyer $55, 12 chambres, 14 pensionnaires, bien meublée, bonnes recettes, valant $700, vendra $450.

JOHNSON ET COUSINEAU, 62 rue Saint-Jacques — A vendre : Voitures de livraison, avec chevaux et harnais clientèle établie. Un homme seul peut faire salaire de $25 par semaine. Vendra $550. Bon marché extraordinaire.

JOHNSON ET COUSINEAU, 62 rue Saint-Jacques — A vendre : Salle à dîner avec maison pension, localité centrale, 8 chambres à coucher bien meublées, loyer $30. Profits nets par semaine, $50. $600. Prix $1,000. Le meilleur bon marché du jour. 89—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — Auger et Hamilton. Epiceries, restaurants, magasins de cigares, etc., etc., hôtels et toutes sortes de places d'affaires et de propriétés à la campagne et à la ville. Chances splendides pour commençants. Voyez nos listes. Auger et Hamilton, 19 Gosford, côté Est hôtel de ville: Main 2286. 16,18

OCCASIONS D'AFFAIRES — On demande à emprunter $1,000 sur deuxième hypothèque. Mentionnez le taux, à W. X., 168 "La Presse". 88—1

RESTAURANT à vendre, comprenant salle à dîner et maison de pension, situé 99 et 99¼ Vitré. Cause de santé. S'adresser immédiatement 35 Saint-Dominique. 88—2

EPICERIES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

EPICERIE à vendre à bon marché, au No 76 Amherst ; bonne place d'affaires. 89—1

EPICERIE non licenciée à vendre, établie depuis douze ans, stock environ $1,200 ; loyer $20.00 par mois, avec logement. S'adresser 124 Marie-Anne. 89—4

EPICERIE non licenciée à vendre, partie ouest, clientèle anglaise, stock première classe, bonne place d'affaires, pas de compétition, bonne condition pour un bon acheteur. S'adresser Proulx et Damiens, No 15 Saint-Jacques. 14,16,18

MAISONS DE CHOIX
A WESTMOUNT
A VENDRE

Trois très bonnes maisons situées dans les endroits les plus choisis de la ville, offertes à prix modiques.

AVENUE OLIVIER. — Cottage en pierre à deux étages, très bien fini, cinq chambres à coucher, toutes les commodités modernes. Ce qu'il y a de mieux pour le prix—$8,000.

AVENUE MELBOURNE. — Ayant immédiatement front sur le parc. Cottage isolé en brique sur lot de 50 x 100. Environs magnifiques. Grandes chambres à coucher. Prix, $9,000.00.

AVENUE ARGYLE. — Cottage semi-détaché, deux étages et cuisine à rallonge. Très bien construit récemment et en parfait état. Maison 26 pieds de large. Prix, $8,500.

Détails complets sur demande.

H. L. PUTMAN,

1er Etage, Edifice Temple

F

EPICERIES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

EPICERIE licenciée à vendre, stock environ $700, loyer avec logement, $16 par mois. Bonne raison pour vendre. 384-383 Panet. 89—1

HOTELS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

HOTEL, très chic, loyer $25, 9 pièces, recettes $150 par semaine, vendra $2,000 comptant, balance $50 par mois, sans intérêt. Maisons de pension, au centre, recettes $150 et $200 par mois, vendra $150, $250 comptant, balance $20 par mois. Salle à dîner donnant 300 repas par jour, vendra $1,200. Beurreries donnant profits nets $3,000 par année, vendra $1,000 comptant, balance facile. Voir immédiatement Gilbert Martin, 39 Saint-Jacques, Montréal. 89—1

HOTEL à vendre ou à échanger contre propriété, rue Notre-Dame, prix, $3,200.00. Ecrire H. H., 132 "La Presse." 89—3

HOTEL — A vendre, restaurant avec licence, ou la licence serait vendue séparément, établi depuis plusieurs années, logement au-dessus, 12 pièces, bain et water-closets, éclairé à l'électricité, cour, hangar, avec maison adjacente, contenant deux logements, rapportant $13.00 de loyer par mois, quatre pièces chacun, en parfait ordre, coin des rues Richardson et Montmorency. S'adresser à madame Thomas Burgess, 47 Richardson. 87—6

MAGASINS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

MAGASIN de modes à vendre, bonne localité d'affaires, conditions faciles, vente pour cause de départ. S'adresser 745 Sainte-Catherine. 87—5

MAGASIN de cigares et ameublement à vendre, $175.00 pour le tout, 2 chevaux, deux harnais et sleighs, un $75 et l'autre $50.00. 1269 Notre-Dame. 84—6

BILLARDS ET ACCESSOIRES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A VENDRE, les meilleures queues, craie, billes, etc. Véritable drap "Simonis." Nombre de tables neuves et légèrement usées toujours en stock. Catalogue gratuit. Brunswick Balke Collender Co., 146 Saint-Laurent. 87—6

TABLE de billard et une table de pool à vendre, de seconde main. S'adresser 102 Windsor. 88—2

CARNET MONDAIN

Sous cette rubrique, nous insérerons à 5c du mot les rapports de soirées, Réunions d'amis, Anniversaires, Départs, Arrivées, Visiteurs, Etc.

CARNET MONDAIN — Noces de cristal. — Au delà de 150 personnes se sont réunies dimanche dernier, pour fêter les noces de cristal de M. Camille Delorme, hôtelier à Hochelaga ,281 Notre-Dame. De magnifiques et riches cadeaux leur furent présentés. M. et Mme Delorme ont bien su divertir leurs amis; le chant, la musique et la danse ont duré jusqu'au lundi midi. Cette belle fête avait été organisée par sa jeune demoiselle Blandine, qui, elle-même, reçut une magnifique montre d'or donnée par son père, comme souvenir de leur 15e anniversaire de mariage. — Un ami intime. 89—1

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHIEN — Perdu, un chien collie jaune et blanc. Récompense à celui qui le ramènera à 472 Saint-Denis. 89—1

CHIEN bull terrier blanc, avec tache citron au-dessus de l'oeil droit, égaré ; pesant environ cinquante livres, répondant au nom de Pat. Cinq piastres de récompense en le ramenant à 4019 Dorchester. Téléphone Mount 701. 89—1

MONTRE perdue, une montre en or pour dame, le 7 février, à partir de la rue Cherrier, prenant les tramways de la rue Amherst, et faisant connection coin des rues Craig et Saint-Laurent, jusqu'à la gare Windsor. Récompense à la personne qui la rapportera au No 24 rue Cherrier. 88—4

PERDUS, hier, $31.97, de la banque du Pacifique aux usines, à venir à rue Saint-Gabriel. $10.00 de récompense à qui rapportera 18 rue Sainte-Thérèse. Henri Guilbault. 89—1

PERDU, un jonc d'alliance, aux environs des rues Richmond et Notre-Dame, gravé à l'intérieur F. de L. à M. R. L., 7 oct. 1902. Récompense à la personne qui rapportera au No 1032 Saint-Jacques. 89—1

PERDU, un croissant en perles, avec un petit oiseau, dans le tramway de la rue Saint-Denis et rue Ontario, à la rue Plessis. Récompense 155 Saint-Denis. 89—1

PERDUE, médaille d'or avec petite chaîne, initiale gravée. Prière de retourner 311 Visitation. Récompense. 89—1

PERDU, dans l'après-midi du 15 courant, en montant dans le tramway, au coin des rues Sainte-Catherine et Bleury, un porte-monnaie en peau de crocodile gris contenant dix dollars comprenant un billet de cinq dollars et cinq autres billets d'un dollar avec un peu de monnaie. Récompense à la personne qui le rapportera au No 334 rue Saint-Antoine. 89—3

PERDU, samedi ou dimanche, un petit porte-monnaie contenant une somme d'argent et une clef. Prière de rapporter ou de téléphoner au No 375 rue Saint-Hubert. Tél. Est 1123. Récompense. 87—3

RETICULE de dames, renfermant porte-monnaie contenant petite somme d'argent et permis de circulation en chemin de fer, perdu vendredi, entre la rue Durocher et la gare Bonaventure. Le rapporter s. v. p. à Desbarats, 124 Saint-Pierre, Montréal. Récompense. 15,16,18

TROUVES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

CHIEN trouvé, collie. Le propriétaire pourra le réclamer d'ici à samedi, si non, le chien sera vendu. 911 Berri. 89—2

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE — LEPEAU & LATOURELLE, AGENTS D'ASSURANCE, 4 Bâtisse New-York Life, Tél. Main 2367. ASSURANCE DE MENAGE, prime depuis $2.50 par $1,000. Aussi ARGENT A PRETER sur Propriétés, Maisons en construction, etc. Intérêt depuis 5 par cent. 80—18

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis. Tél. Est 1094. 279—mjs-n

HOPITAL DE MATERNITE privé. Classes respectables seulement ; soin de gardes-malades. Dr Turver, spécialiste pour maladies de femmes, 58 West Genesee St., Buffalo, N.Y. 74—30

HOROSCOPE dite dans la main, par les cartes, le thé, grande satisfaction au public. Clairvoyante. — S'adresser 264 Dorchester. 89—1

L'ART DE DEVINER — Pensées, âges, secrets, de vos amis, s'apprend en quelques instants. Succès garanti. Par la malle, 20 cents. Antony Z. Tétrau, J. 3, 592 Papineau, Montréal. 11,16,18

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour prompte guérison après promesse de publication. — Mme W. E. L. 89—1

REMERCIEMENTS à la sainte Vierge et au Précieux Sang, pour faveur inespérée obtenue, avec promesse de publier. 89—1

REMERCIEMENTS à saint Joseph pour position obtenue avec promesse de publier. A. B. 89—1

REPARATIONS ELECTRIQUES — Nous réparons ascenseurs, moteurs, dynamos, lampes à arc, etc., lumières, de fait, n'importe quoi que vous avez qui a besoin de réparations. Electric Repair and Contracting Co., 619 rue Lagauchetière. 56—n

VOILA DES BONS MARCHES

Matinées, 50 cents pour 25 cents ; robes de matin, $1.25, pour 75 cents ; gants, 25 cents, pour 15 cents ; bas, 25 cents, pour 35 cents ; chaussons, 25 cts, pour 15 cents. — E. Côté, 143 Saint-Antoine. 1—23 F

STAR DINING ROOM

Cuisine de 1ère classe. Repas 15 cts. Servis de 6 hrs a.m. à 8 hrs p.m. — N. Fressault, prop. Tél. Bell Main 88. 533 rue Craig. 84-n

RESTAURANT CHINOIS

RESTAURANT CHINOIS— Charlie Sing, propriétaire, 98 Vitré, coin Saint-Dominique. Repas à toute heure du jour et de la nuit. Une visite est sollicitée. 89

A VENDRE D'ICI AU
PREMIER MAI PROCHAIN,

Aux anciens prix et conditions, 4 lots rue Garnier, 5 lots rue Cardinal, 3 lots rue Chambord, 2 lots rue Brébeuf. Ces lots ont 25 pieds de front, situés près des écoles, église, tramways, et excessivement bon marché.

ROMEO HOULE, 1714 rue St Denis. R. A. Mainwaring, 147 St Jacques.

73—mjsn

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien.
Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez, et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevez le plein montant du prêt en argent sonnant.
MONTREAL LOAN & BROKERAGE CO., Chambre 204, New-York Life Building. Angle de la rue St Jacques et du carré de la Place d'Armes. Tél. Main 3361 ou Est 1256 après 7 p.m.
CHAS. E. CAMPBELL, Gérant.
81—ImMjv

PRETS sur MEUBLES

en usage, pianos, véhicules, chevaux, machines, garnitures de magasin, etc., sans déménagement.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?

Si vous désirez avoir des renseignements concernant un prêt, DECOUPEZ CECI et envoyez-nous votre nom et votre adresse.
Nom. . . . .
Adresse. . . . .
Nous défions la concurrence, ayant le plus fort capital, CINQ MILLIONS DE PIASTRES. Nos TAUX sont de beaucoup les plus bas du Canada, et nous donnons le service le plus prompt possible.

Paiements faciles.	10 cents Par jour paient un prêt de $10.00
Pas de Publicité.	
Pas d'enquête chez les parents, les amis ou les patrons.	19 cents Par jour paient un prêt de $25.00
Argent avancé pour payer le loyer, l'épicier, le médecin, les taxes stock pour votre commerce ou pour toute autre fin.	24 cents Par jour paient un prêt de $50.00.
	33 cents Par jour paient un prêt de $75.00, et autres montants en proportion.

Nous arrangerons vos compte de façon que vous ne devrez qu'à nous. Les paiements peuvent être effectués hebdomadairement, semi-mensuellement ou mensuellement et peuvent être faits en entier en tout temps et une déduction complète sera pratiquée.
Si vous ne pouvez venir, téléphonez ou écrivez. Nous enverrons notre représentant chez vous et il vous donnera des renseignements.
THE CANADIAN FINANCE CO., chambres 211 et 212, édifice de la Banque des Marchands, 205 rue Saint-Jacques, angle de la rue Saint-Pierre. Téléphone Main 433.

Aronson & Rutenberg
Prêteurs sur gages et Bijoutiers, 601 rue Craig.
Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. 155-l m M j

ARGENT SUR HYPOTHEQUES A 5 P. C.
S'adresser par lettre à la Succession D. J. Macdonald, 79 rue Wellington. m-j-s-n

AVIS est par les présentes donné que Flavien J. Granger, libraire ; Joseph Marcelin Wilson, marchand en gros ; Alphonse A. Granger, libraire ; Alphonse F. Mercier, médecin ; Wilfrid A. Huguenin, médecin, et Pierre Garon, courtier d'assurance, tous des cité et district de Montréal, s'adresseront à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte les incorporant et ceux qu'ils pourront s'adjoindre, en compagnie à fonds social, sous le nom de "La Compagnie Canadienne d'Assurance" et leur octroyant une charte avec pouvoir de faire des contrats d'assurance et de réassurance sur la vie, contre les accidents et les maladies, contre le feu et des contrats d'assurance de garantie ; de consentir, vendre ou acheter des annuités, d'accorder des dotations et généralement faire des opérations d'assurance sur la vie, contre les accidents et les maladies, contre le feu et des opérations d'assurance de garantie, dans toutes leurs branches et sous toutes leurs formes et de faire et exécuter toute autre chose se rattachant aux opérations de ces divers genres d'assurance et de réassurance et de nature à les faciliter et pour autres fins.—Armand Grenier, procureur des requérants. — Montréal, 30 janvier 1905. 9,16,23,2

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

Avis de Dividende

Avis est, par les présentes, donné qu'une distribution de trois et demi pour cent, étant le dividende semi-annuel sur les Actions Préférentielles de "The Ogilvie Flour Mills Company, Limited", a été déclarée payable, Mercredi, le premier jour de Mars 1905, aux actionnaires dûment enregistrés le 18 de février.
Les livres de transport seront fermés du 20 février au 28, les deux jours inclusivement.
Par ordre du Bureau de Direction,
SHIRLEY OGILVIE, Secrétaire.
87—4

Le meilleur et le plus parfait des attache-papiers est sans contredit le 'Common Sense'
Il s'adapte facilement au papier sans le froisser ni le déchirer. Chacun devrait en avoir une boîte sur son bureau.
Seulement 10c la boîte.
JOSEPH FORTIER, Fabricant Papetier
219-mjsn 254 rue St Jacques

L'ARCHEVEQUE D'OTTAWA

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 16.—Une imposante cérémonie a eu lieu ce matin, à la basilique. Sa Grandeur Mgr Duhamel a fait l'installation de deux nouveaux chanoines pour le diocèse d'Ottawa. Les nouveaux dignitaires sont MM. les abbés John A. Sloan, curé de Sainte-Brigitte, et Patrick Corkey, curé de Pakenham. Ils remplacent feu les chanoines McCarthy et Lionnais.

Cette cérémonie a réuni un grand nombre de membres du clergé dans la capitale.

—Le secrétaire de l'évêché, M. l'abbé Groulx, nous fournit l'état suivant des absences dans le celrgé séculier, l'année dernière: le révérend Père Dacier a quitté le diocèse pour entrer dans la communauté du Saint-Sacrement, et les abbés Garon, de Bouchette, Lavin, de Pakenham, Châtelain, de Thurso, et Charlebois, de Sainte-Rose de Lima, sont décédés. Le diocèse d'Ottwaa compte cent-dix ecclésiastiques, y compris Sa Grandeur Mgr Duhamel.

—La cour d'Echiquier vient de rendre jugement dans la cause de M. Beach contre la Couronne, condamnant celle-ci à $20,000 de dommages. M. Beach avait obtenu du gouvernement fédéral, moyennant considération valable, le droit d'utiliser le surplus des eaux du canal Galops pour faire fonctionner un moulin, à Iroquois, comté de Dundas. En 1898, le gouvernement fit faire des travaux qui changèrent le cours d'eau, de la l'action de M. Beach.

—George Thibault, un scieur de bois âgé de 65 ans, est mort subitement hier, en travaillant dans la cour du restaurant Nap. Lafrenière. Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir une enquête, le défunt souffrant depuis longtemps de maladie de coeur.

—Le département du Revenu de l'intérieur vient de donner le rapport de ses opérations pour le mois dernier. Ce rapport accuse une diminution de $52,609 dans le revenu total de ce département, comparé au mois correspondent de l'an dernier. En janvier 1904, les revenus s'élevaient à $964,287, et le mois dernier, ils n'ont été que de $911,678 dont $894,706 pour les droits d'accise.

UNE SEANCE DU CABINET

Suite de la dernière page

9h. 25, aux bureaux de la rue Saint-Gabriel, ce matin. L'honorable M. Archambault entrait après lui à 9h. 30 ; puis ce fut au tour de M. L. P. P. Cardin, le député du comté de Richelieu.

A 9h. 40, l'honorable M. Parent, qui était arrivé de Québec ce matin, à 6h. 30, faisait son apparition, en compagnie de M. Gustave Grenier, greffier du Conseil Exécutif, qui, lui, était arrivé à Montréal hier soir.

Puis arrivèrent successivement :

A 9.53.—M. le magstrat F. X. Choquette, de Montréal.

A 9.55.—M. J. P. Cook, ex-substitut du Procureur-Général à Montréal.

A 9.56.—L'honorable M. McCorkill, Trésorier Provincial, et M. P. S. C. Mackenzie, député du comté de Richmond.

A 9.57.—Une délégation du "Board of Trade," composée de MM. W. I. Gear, président, F. H. Mathewson, 1er vice-président; R. M. Valentine, 2e vice-président; Geo. Hadrill, secrétaire, et Leslie Galt, directeur.

A 10.10.—Le Dr Lalonde, régistrateur de Montréal, et M. J. O. Pelland.

A 10.15.—L'honorable M. Monet, qui, souriait, serra la main à toutes les personnes présentes.

A 10.20.—L'honorable M. Robitaille, Secrétaire Provincial.

A 10.25—M. Alfred Girard, député du comté de Rouville.

M. CHERRIER

A 10.50.—M. Côme Séraphin Cherrier, député du comté de Laprairie.

A 10.55.—L'hon. Dr Lanctôt, conseiller législatif.

A 11.00.—M. Alphonse Racine, commissaire du Port de Montréal.

A 11.10.—L'hon. James Cochrane, ex-maire de Montréal.

A 11.15.—M. G. A. Lacombe, député de la division Sainte-Marie de Montréal.

A 11.20.—M. Ephrem Taillefer, avocat de Montréal.

A 11.35.—M. E. Goff-Penny, ancien député de la division Saint-Laurent de Montréal.

A 11.50 — M. Alex. Walker, député du comté de Huntingdon.

M. DUPUIS

A 12.00 — M. F. X. Dupuis, député du comté de Chateauguay.

A 12.15—M. M. P. Davis, entrepreneur du pont de Québec.

A 12.30 — M. J. A. Drouin, avocat du Revenu Provincial, et M. J. A. Mercier, inspecteur des Compagnies d'assurances.

A 12.30 — M. Elie Blanchard, député du comté de Verchères.

× × ×

M. le notaire J. B. Déloge, père du député du comté de Québec à la Législature, a passé aussi quelque temps aux bureaux du gouvernement.

× × ×

Avant le commencement de la séance du Cabinet, l'Honorable M. Monet a conversé durant quelques minutes avec M. Alfred Girard, le député du comté de Rouville.

× × ×

M. Perreault, le député du comté de Chambly, a eu une vingtaine de minutes d'entretien avec l'Honorable M. Parent, avant l'assemblée du Conseil. Ce dont il a été question entre eux, Dieu seul le sait! M. Perreault a déclaré, en sortant, qu'il n'avait rien à dire, et qu'il attendait les événements. Il a réaffirmé qu'il était toujours avec l'Honorable M. Parent.

× × ×

L'Honorable Premier Ministre a aussi reçu, avant la séance, la délégation du "Board of Trade". Interrogé à ce sujet, M. Gear, le président, a dit qu'il avait été question d'une affaire toute particulière. Comme M. Cook était entré avec la délégation, quelques-uns ont pensé que l'affaire de l'ex-Substitut du Procureur Général n'était pas étrangère à la démarche du "Board of Trade", qui, on se le rappelle, a, il y a quelque temps, adopté une résolution protestant contre la détermination qui avait été prise par le gouvernement d'exonérer M. Cook. Celui-ci déclare qu'il n'a rien à dire à ce sujet.

L'entrevue de la délégation avec l'Honorable M. Parent a duré une vingtaine de minutes.

× × ×

Après la séance de ce matin, l'honorable M. Parent a eu un entretien d'environ une demi-heure avec MM. Dupuis, député de Châteauguay, Lacombe, député de la division Sainte-Marie, C. A. Cherrier, député de Laprairie, et Alfred Girard, député de Rouville.

× × ×

Les ministres présents à la séance du Cabinet, ce matin, étaient : Les honorables MM. Parent, Archambault, McCorkill, Robitaille et Monet.

× × ×

On a particulièrement remarqué l'absence de l'honorable Dr Guerin qui a jusqu'ici assisté à toutes les séances du Cabinet depuis qu'il a été défait dans la division Sainte-Anne de Montréal aux dernières élections. On se demandait s'il avait envoyé sa démission.

× × ×

L'honorable M. Archambault a déclaré que le Cabinet continuera à siéger demain à Montréal, si les ministres ne peuvent expédier toute la besogne cet après-midi.

× × ×

Mot de la fin. — "Tout ce que j'ai à dire aux journalistes, dit M. Cherrier qui était en ce moment aux côtés de l'honorable M. Archambault, c'est que ça se corse !"

L'HON. M. TURGEON

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Québec, 16 — L'hon. M. Turgeon est le seul acteur important de la crise politique qui soit aujourd'hui à Québec. Votre correspondant l'a rencontré à midi et lui a demandé s'il savait ce qui allait se passer à Montréal aujourd'hui.

"Sans doute quelque chose de très intéressant, dit-il ; mais je l'ignore absolument."

—"Croyez-vous que la journée d'aujourd'hui va marquer la fin de la crise?"

—"Je ne le crois pas. Ce sera tout de même une journée fort intéressante, j'ai tout lieu de le présumer."

—"Croyez-vous que M. Parent va choisir ses nouveaux ministres aujourd'hui?"

—"Je l'ignore, mais dans tous les cas, il n'aura pas le temps de les faire réélire avant le 2 mars, et alors!"

—"Dans les explications qu'il a données à Saint-Rémi, M. Monet parle d'une offre qui vous aurait été faite d'aller avec M. Parent et lui demander au Lieutenant-Gouverneur la permission de dévoiler les motifs de votre démission ; est-ce le cas?"

—"C'est la première nouvelle que j'en ai. Pareille proposition ne m'a jamais été faite."

Queenstown, Irlande, 16.—L'hon. W. S. Fielding, ministre des finances du Canada, s'est embarqué ce matin sur le "Baltic", de la ligne White Star, pour retourner au Canada, via New-York.

UN PENIBLE SPECTACLE

Suite de la 1ère page

Depuis dimanche dernier, Mgr Legal est parmi nous. Il est débarqué à New-York par le paquebot "La Lorraine", de la ligne française.

Au mois de juillet dernier, l'évêque du diocèse de Saint-Albert, accompagné d'un de ses missionnaires, le Rév. Père Léonard L. Van Tigem, un Belge de l'Ordre des Oblats, s'embarquait sur le steamer "La Bretagne", pour aller assister à la réunion du Chapitre de l'Ordre des Oblats et aux fêtes du jubilé du dogme de l'Immaculée Conception, à Rome.

Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska, et Mgr Breynat, vicaire apostolique de Mackenzie, T. N. O. et du Yukon, firent le voyage avec lui.

La traversée fut très heureuse. Débarqués au Havre, Mgr Emile Legal, Mgr Grouard et Mgr Breynat se rendirent tout d'abord à Paris et de là passèrent en Belgique où le chapitre de leur Ordre s'est tenu, à Liège, du 14 août au 8 septembre.

Des membres de l'Ordre étaient accourus des diverses contrées, car on avait à discuter des questions intéressantes touchant des mesures de discipline et la situation faite aux membres de la congrégation en France.

La réunion du chapitre devait avoir lieu en France, dans la ville de Paris, mais par suite de la crise religieuse qui sévissait dans ce pays, on choisit la ville de Liège, en Belgique, où la communauté compte de nombreuses maisons.

Au sujet de la situation des Oblats de France, les membres du chapitre n'ont pris aucune mesure pour tenter de remédier à l'état de choses. On attend les événements pour prendre une décision. La chute du ministère Combes, fait remarquer Mgr Legal, n'amènera aucun changement, car il n'y a rien à espérer du nouveau ministère. D'ailleurs, la faction anti-cléricale de la Chambre française reste la même. Elle est la plus forte et continuera toujours à combattre l'existence des congrégations et des communautés religieuses auxquelles elle a voué une haine jalouse et injustifiée.

"Par l'isolement, dit Mgr Legal, nos prêtres peuvent continuer leurs travaux, et ne pas venir en contravention avec la loi du gouvernement. Ils sont éparpillés dans les provinces. Sans les inquiéter, on les surveille cependant de près. Plusieurs ont traversé la frontière et ont trouvé un asile dans nos maisons de Belgique. Ce n'est que le petit nombre, car la plupart des religieux persistent à rester en France et à attendre les événements.

"Nous ne sommes pas les seuls à souffrir, avec les deux grandes institutions des Ursulines, et des Frères de la Doctrine Chrétienne ; les membres du gouvernement ont résolu de s'attaquer également aux prêtres de Saint-Sulpice.

"Les évêques des diocèses où les grands séminaires sont dirigés par les prêtres de Saint-Sulpice, recevaient, à la date du 14 décembre dernier, un avis officiel leur enjoignant "d'employer l'année scolaire qui commençait, à rechercher des professeurs séculiers, de manière que, dès le mois de juillet prochain, le ministre de l'intérieur et des cultes pût prendre des mesures légales de dissolution des établissements des Sulpiciens.

"Le motif mis en avant était celui-ci : "Les Chambres ayant décidé que l'enseignement congréganiste de tout ordre et de toute nature devant disparaître, le gouvernement a, par voie de conséquence, le devoir de rappeler que les établissements destinés au recrutement du clergé ne sauraient à aucun point de vue échapper à cette règle."

"Et pourtant, M. Buisson, le rapporteur de la loi, avait déclaré, dans la séance du 21 mars 1904, que la loi ne visait pas les Sulpiciens, ni les Lazaristes, ni les Missions Etrangères, ni les Pères du Saint-Esprit.

"C'est un spectacle pénible et on se prend à craindre pour l'avenir de la religion dans ce pays qui fut le plus chrétien."

Mgr Legal est convaincu que, par le fait de l'expulsion des Oblats, le nombre des sujets pour les missions de l'Ouest canadien n'augmentera pas. Tous restent attachés à leur pays, s'obstinent à garder leur poste et attendent les événements. Aux séances du Chapitre, ce fut la seule question importante mise à l'étude.

Aux élections des membres du Chapitre, le Rév. Père S. N. Dozois, l'ancien provincial de l'ordre des Oblats au Canada, a été élu comme assistant-général du Père Général des Oblats, le T. R. P. Augier Cassen. Ce dernier, dans son voyage à Rome, pour assister aux solennités du jubilé, s'est fait accompagner par le Rév. Père Dozois. Tous deux sont rentrés à Liège le 11 janvier.

Après la clôture du Chapitre, Mgr Legal visita plusieurs villes de Belgique, d'Allemagne, et passa ensuite la frontière pour se rendre dans le diocèse de Nantes. Il a visité son village natal, Saint-Jean-de-Boiseau, où il a encore des parents, des amis et des confrères. De retour à Paris, le Rév. Père Léonard L. Van Tigem, son compagnon de route, vint l'y rejoindre. Tous deux s'embarquèrent à Marseille sur le paquebot "L'Etoile," nolisé par les Révds Pères Assomptionnistes pour se rendre aux fêtes de Rome, où ils arrivèrent le 20 novembre, après avoir fait escale à plusieurs endroits.

Le 23, Mgr Legal obtenait une audience privée du Saint-Père le Pape qui le reçut avec bonté.

C'est en termes d'admiration que le prélat nous parle du Souverain Pontife.

"J'étais arrivé à Rome depuis deux jours, dit-il, et après quelques démarches auprès des dignitaires ecclésiastiques, j'obtins facilement une audience.

Introduit dans les appartement du Pape, je me trouvai seul avec lui.

Dès les première paroles échangées, je fus parfaitement à l'aise. La conversation eut lieu en français et en latin. Le Pape comprend très bien notre langue et peut la parler, mais il préfère répondre en latin.

"Tout d'abord, je lui fis connaître le travail accompli dans nos missions de l'ouest, et le développement qui s'y est opéré depuis quelques années. Il y a vingt-cinq ans, dans le diocèse de St Albert, nous ne comptions que des sauvages. Cette race n'a pas changé de place, mais les blancs sont venus s'implanter à leur tour et ont augmenté la population. C'est avec chaleur que je lui parlai de cette immigration qui augmente de jour en jour. Elle se compose de gens de diverses nations, dont la plupart appartiennent au culte catholique. Il n'y a que très peu de protestants.

"Actuellement, à part les prêtres résidant dans 35 paroisses et missions, il y a encore 40 postes en formation où tout est à créer.

"C'est là qu'il faut établir les divisions des paroisses, construire des églises et bâtir des écoles. La situation religieuse dans nos régions est compliquée par le fait que les nouveaux catholiques parlent différentes langues. C'est une vraie tour de Babel. Parmi les catholiques, plusieurs appartiennent au rite latin et d'autres au rite grec luthène. Il nous faut des prêtres pouvant parler différentes langues.

"J'ai une aide efficace pour les travaux apostoliques dans la personne du Rév. Père Léonard L. Van Tigem, qui exerce son ministère à Lethbridge, une ville minière, à trente milles de l'embranchement du chemin de fer de la Passe au Corbeau. Il exerce le saint ministère parmi douze nationalités différentes.

"Je démontrai cet état de choses au Saint Père qui y prit un vif intérêt. Il m'encouragea et, pour comble de bonté, me donna le droit de donner la bénédiction apostolique en son nom, dans mes visites paroissiales.

"Je lui présentai ensuite le Père Van Tigen et le Pape fut tout étonné en apprenant que mon missionnaire, né en Belgique, n'avait pas revu son pays depuis 30 ans, se dépensant dans mes missions."

Le 13 décembre, Mgr Legal quitta Rome, après avoir assisté à une nouvelle audience que le Pape donna aux pèlerins belges qu'accompagnaient le Rév. Père Lerouche, O. M. I., et le cardinal Vanutelli. Mgr Legal s'embarquait le 28 janvier au Havre. Durant son séjour à Rome, il a rencontré Mgr Bruchési, Mgr Brunault, Mgr Larocque, Mgr McDonnell et Mgr Casey.

Sa Grandeur compte partir pour l'Ouest lundi prochain.

Le Rév. Père H. Leduc, son vicaire général, est venu le rencontrer ici. Tous deux ont fait le voyage de Trois-Rivières ces jours derniers. Ils partent pour Ottawa, ce matin. Mgr Legal est enchanté de son voyage et de l'accueil qu'il a reçu là-bas. C'est son second voyage dans son pays natal depuis que ses supérieurs l'ont envoyé en Canada. Il a aimé revoir les siens, mais c'est avec une joie sans mélange qu'il retourne à ses chères missions.

CHEVALIER DU COUTEAU

Suite de la 1ère page

C'est alors que ce dernier devint menaçant, faisant mine de se jeter sur le fonctionnaire du Street Railway.

Cette situation ne pouvait se prolonger bien longtemps, les autres passagers commençaient à s'effrayer.

L'Italien avant refusé de se rendre à une dernière injonction, Coupal résolut de le chasser du tramway, et il alla mander l'aide du garde-moteur.

LE COUTEAU EN SCENE

Comme tous les personnages qu'échauffe l'alcool, l'Italien s'apprêta à faire face à ce déploiement de force, et il engagea la lutte contre les deux hommes.

Voyant que la partie était trop rude pour lui, il commença par se cramponner désespérément à son siège, puis comme cette tactique ne lui servait de rien, il eut recours alors à l'argument que plusieurs de ses compatriotes ont déjà employé parmi nous depuis quelques mois : le couteau.

Par bonheur, les premiers coups qu'il porta ne frappèrent que le vide : l'ivresse lui enlevait la force et la précision. Ce fut cette circonstance qui sauva Coupal et son compagnon.

Leur vie, à eux, était maintenant directement menacée : ils décidèrent de recourir de leur côté aux grands moyens et de se protéger.

Le conducteur s'arma donc de sa boîte à collection, et le garde-moteur, de la clef en fer de sa machine.

Sans blesser le forcené et sans même user de violence excessive, ils parvinrent alors à

DEBARRASSER LE TRAMWAY

de ce dangereux individu.

Un rapport fut aussitôt déposé au bureau principal de la compagnie, et M. le surintendant Trudeau ordonna d'instituer une enquête immédiate, chargeant la police de retracer en même temps l'homme au couteau. M. Trudeau était résolu à donner une leçon salutaire à tous les voyous contre qui ses employés ont parfois à lutter, et à montrer une fois pour toutes à certains étrangers que la ville de Montréal n'est pas une forêt de bandits.

A l'un des bureaux de l'ouest de la compagnie, on nous a assurés que le couteau de l'Italien avait transpercé les vêtements du conducteur Coupal, mais le surintendant affirme que ce détail est inexact.

On est parvenu, après quelques jours de recherches, à

DENICHER LE COUPABLE

dans une bonne famille de Notre-Dame de Grâces, où il est employé comme homme de cour.

Les informations obtenues sur son compte ne plaident guère en sa faveur.

A quelques questions écrites par M. le surintendant Trudeau, sur le caractère de cet individu, à un citoyen en vue de Notre-Dame de Grâces, ce dernier a répondu que c'était là un être des plus dangereux.

Lorsqu'il a pris quelques verres de boisson, il devient incontrôlable, et le plus prudent est alors de s'éloigner, si on tient à sa peau.

SITUATION INTOLERABLE

La lettre adressée à M. Trudeau ajoute que les gens au service de qui cet Italien est employé ont eux-mêmes peur de lui et de son couteau. Plusieurs fois déjà ils ont cherché à lui signifier son congé, mais il refuse de partir. On a hésité jusqu'ici à employer la force pour se débarrasser de lui, par crainte qu'il ne se venge en incendiant quelque jour les écuries et les étables de ses patrons d'aujourd'hui.

Une telle situation, en plein pays civilisé, est presque incroyable, mais l'honorabilité de celui qui a donné ces informations à la compagnie des Tramways ne peut laisser douter un seul instant qu'elles ne soient l'exacte vérité.

"La place d'un être aussi redoutable est dans un asile ou une prison, a dit M. le surintendant Trudeau, et nous allons voir à ce que la justice s'en occupe."

L'AFFAIRE DE LA RUE PEEL

UNE ASSEMBLEE IMPORTANTE DE L'ASSOCIATION DES BONS CHEMINS.

L'imbroglio de la rue Peel est loin d'être réglé, du moins en ce qui concerne les citoyens qui font partie de l'Association des bons chemins. Les chefs du mouvement ont eu une assemblée au Windsor, hier, et ils ont décidé de continuer la lutte jusqu'au bout.

On a même émis la suggestion que l'association étendent ses ramifications par toute la ville.

Le premier pas dans cette direction a été d'envoyer une circulaire à tous les citoyens de la rue Peel, leur demandant de supporter l'association.

Le Dr Macphail a suggéré que l'on ait une conférence avec la Commission de la Voirie afin de discuter la situation ; mais la majorité s'est prononcée contre cette démarche, qui doit être interprétée comme un signe de faiblesse de la part de l'assocaton.

Un constable de la station No 6, était en faction, sur la rue Peel, hier soir, mais personne n'a travaillé, de sorte qu'il n'a eu qu'à se promener. Il y a divergence d'opinion, tant parmi les citoyens que parmi les cochers de place, sur la nature des travaux accomplis, rue Peel. Quelques-uns en font des plus grandes louanges, tandis que d'autres prétendent que la rue sera impraticable, dès qu'arriveront les dégels du printemps.

Mtre L. J. Ethier, l'avocat de la ville, conseille la modération aux autorités civiques, et il est sous l'impression que ce n'est qu'une tempête dans un verre d'eau. La ville doit attendre les résultats de cette algarade avant d'agir.

CA SE CORSE

Une assemblée d'urgence de la Commission de la Voirie a eu lieu à 10 heures cet avant-midi, afin d'aviser aux moyens à prendre pour ramener à de meilleurs sentiments les citoyens de la rue Peel, qui semblent décidés de tenir tête aux autorités civiques.

A l'ouverture de la séance, le président Larivière a reproché aux avocats de la Cité d'avoir négligé de mettre à effet les ordres de la Commission, bien qu'une semaine se soit écoulée depuis.

Mtre Ethier, qui était présent, a riposté que les documents, qui ont été remis aux avocats par M. Barlow, sont insuffisants pour les justifier de prendre action.

Le secrétaire donne lecture de ces documents ainsi que de l'opinion de MM. Ethier et Archambault, déclarant que la ville a le contrôle absolu des rues, d'après la charte, et qu'elle a le droit de faire arrêter les gens qui les obstruent.

Il ressort de cette correspondance que M. Barlow a fait toute diligence pour se conformer aux ordres du comité ; mais que le département en loi et les officiers de la Cour du Recorder se sont mutuellement renvoyés la balle. M. Ethier explique que si des procédures n'ont pas été prises, c'est que les autorités de la Cour du Recorder prétendent que l'on n'a pas de règlement sur quoi s'appuyer pour instituer des poursuites avec succès.

Là-dessus, on fait demander le chef Campeau et M. Perras, l'assistant-greffier de la Cour du Recorder. Le chef Campeau déclare que personne n'a travaillé dans la rue Peel avant-hier soir. Quant à hier soir, il n'a pas encore reçu de rapport de l'homme qui était de faction.

L'échevin L. A. Lapointe déclare qu'il est allé rue Peel, hier soir, entre 8 et 9 heures. Personne ne travaillait. La rue Peel n'est pas en meilleure condition que les autres rues, et il a remarqué qu'il y a de nombreux cahots.

L'échevin Larivière déclare que si les avocats de la ville ne peuvent trouver de moyens légaux, la Commission devra voir à en trouver d'autres. On ne peut permettre aux citoyens de défier ainsi l'autorité régulièrement constituée. Sinon, que l'association des Bons chemins se substitue tout de bon à la Commission de la Voirie.

"Pour ma part, je ne souffrirai pas plus longtemps, que le Département de la Voirie soit livré au ridicule, par la faute du Département en loi ou du Département de la Police, qui craignent d'intervenir."

A la dernière heure, avocats et officiers de la Cour du Recorder sont à étudier les règlements afin de trouver une base d'action. La Voirie se réunira de nouveau demain après-midi.

LES DANGERS DE LA DYNAMITE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Laprairie, 16 — ier midi, pendant la récréation habituelle qui suit le dîner, plusieurs employés de la Dominion Bridge Co. à la briqueterie de Laprairie, s'amusaient ensemble, lorsque, pour badiner, le contremaître, M. Audet, jeta aux pieds de ses amis une cartouche vide de dynamite. Par malheur, l'amorce de cette cartouche heurta un corps dur et fit explosion. Deux Indiens furent très légèrement blessés, l'un recevant une petite égratignure à une main et l'autre ayant un oeil quelque peu affecté. Un Canadien-français, Norbert Rousseau, demeurant à Montréal, a reçu une légère blessure au front. Cependant, ce dernier crut devoir, par prudence, passer à un hôpital de Montréal pour faire constater que sa blessure n'était pas grave. Il doit retourner à l'ouvrage dans quelques jours. Quant aux deux Indiens, ils ont pu continuer immédiatement leurs travaux.

PIANOS A BON MARCHE

Un bon piano carré, 7 octaves, par Emerson, de Boston, pour $99.00. Conditions, $5.00 comptant et $4.00 par mois. Un excellent piano Weber carré, 7¼ octaves, pour $135.00 Conditions $10.00 comptant et $5.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Ste Catherine. 87—3

LA BOURSE

New-York, fév. 16 — Le marché a été excessivement tranquille et les changements peu importants.

L'ouverture a été irrégulière.

Le Tennessee Coal and Iron et le Gaz ont été les seuls titres qui aient montré une bonne avance. Le T. C. I, ouvert à 81, en avance d'un quart de point, est monté à 82¼, pour se placer à midi à 81 7-8. Le Consolidated Gas a passé de 206 à 207¼.

On prédit un "traders market" pour quelques semaines à venir.

A MONTREAL

L'activité continue toujours à rendre notre marché intéressant. Quelques réalisations ont arrêté l'élan dans le Pacifique, mais sans produire de recul. Après avoir touché 138 3-8, ce titre est revenu à 138, son point de clôture d'hier.

Le Power a passé de 81 à 82. On donne comme raison de cette hausse rapide depuis quelques jours, les rumeurs d'amalgamation du Power avec la Shawinigan. La Shawinigan aurait reçu l'offre suivante : la moitié du stock payé en débentures, la balance payable en stock du Power, le jour que ce titre gagnera le même dividende que le Power.

Le Toledo monte à 26, il est bon à vendre, et devrait être vendu à ces prix, avant que l'on jette encore quelques milliers de parts sur notre marché pour se débarrasser sur les Canadiens,

Le Détroit est ferme, et promet bien.

Les Bons du Steel sont à la veille de monter. L'accumulation est finie : ils seront à 85 sous peu.

COMMERCE

ANIMAUX DE BOUCHERIE, PORCS ET SALAISONS

Le marché de Montréal, en ce qui concerne les animaux de boucherie, a une tendance toute différente de celle du marché de Toronto.

Mardi dernier, à Toronto, une baisse de 10c par 100 livres pour le porc vivant s'est produite, et, hier, à Montréal, la hausse a été de 25c. pour même poids.

On attribue cette fermeté du marché de Montréal au blocus des chemins ruraux par la neige. Il y a donc eu peu de porcs offerts. Le stock choisi s'est vendu à $6.20, et un lot de 50 bêtes a obtenu $6.50. Les empaqueteurs croient que la hausse s'arrêtera à ce chiffre ; et ils ne veulent pas promettre plus de $6, pour la semaine prochaine.

Le marché pour le porc abattu a subi les mêmes influences. Les prix ont été très fermes. Porcs tués à l'abattoir, $8.25. On a demandé jusqu'à $8.50. Porc abattu à la campagne, $7.50 à $8, pour petites pesanteurs, et $7 à $7.50 par 100 livres pour lourdes pièces.

Salaisons. Aucun changement dans les prix.

Saindoux composé, tierçon, 375 livres, 5½c à 5¾c ; boîtes 50 livres, 5½c à 5¾c ; tinettes 50 livres, 5¾c à 6c ; seaux de bois, 20 livres, 6c à 6¼c ; seaux, ferblanc, 20 livres, 5½c à 5¾c ; bidons, 3 à 10 livres, 6½c à 6⅞c.

Saindoux pur, 375 livres, 7½c à 7¾c ; tinettes 50 livres, 7¾c à 8c ; boîtes 50 livres, 7½c à 7¾c ; seaux de bois, 20 livres, 8c à 8¼c ; boîtes, 8¼c à 8½c.

PRODUITS DE LA FERME

Le marché aux oeufs est très ferme. Aucun arrivage hier. Si le temps froid continue, on peut s'attendre à des prix plus élevés.

Ventes de gros, à Montréal, 19c à 19½c, oeufs chaulés et bons oeufs conservés, en chambres froides, 19c à 19½c ; sous-qualités, 16½c à 18c ; choisis d'automne, 23c à 24c ; oeufs chaulés de Montréal, par boîte, 20c ; oeufs frais pondus, 30c.

Marché aux volailles stable ; mais les affaires sont tranquilles. Dindes, choix, frais tuées, 12½c à 14c ; gelées, 10c à 12c ; inférieur à bon, 10c à 12c ; canards, choix, 10½c à 11c ; moyens, 8c à 9c ; oies, 10c à 11c ; poulets, choix, 11c à 12c ; moyens, 8c à 9c ; poules, 7c à 8c la livre.

Viandes débitées. Boeuf, quartiers d'arrière, 7c à 7½c ; quartiers de devant, 3c à 4c ; agneaux, 7c à 7½c ; moutons, 5c à 5½c.

Le miel donne lieu à peu d'affaires. Blanc, coulé, 7c à 7½c par bidon de 8 livres, et 6½c à 7c par grands bidons de 60 livres ; miel de sarrasin, 6c ; miel de trèfle blanc, en gâteaux, 12c à 13c.

Alcalis. Potasse, première qualité, $5.45 ; deuxième qualité, $4.90 à $4.95 ; perlasse, $7.50 le 100 livres.

GRAINS ET FARINES

Une nouvelle hausse du blé à Chicago a été l'incident d'hier, au marché des grains.

Le blé, livraison de mai, a fermé à $1.19⅜ ; et juillet à $1.20½. C'est une hausse de ⅜c à 1⅜c.

Le ton du marché en Europe est aussi plus ferme.

D'après les informations reçues, hier de Winnipeg, le blé est coté comme suit, dans cette ville :

Blé No 1 du nord, $1.02 ; No 2, 99c ; No 3, 93c ; No 4, 83½c ; No 5, 70½c ; et blé d'engraissement, 60½c.

Le blé à terme est plus ferme. Il y a eu hausse de 1-8c à ¼c, fermant pour février à $1.02 ; mai, $1.05½ ; juillet, $1.06.

A Montréal, le marché aux avoines est très ferme, en sympathie avec les marchés américains.

Plusieurs chargements de wagons, avoine blanche, No 2, ont été vendus à 45c, et le prix de l'avoine blanche, No 3, est de 44½c. C'est une hausse d'environ ½c.

Les farines n'offrent aucun changement. Le marché est ferme, subissant l'influence de la hausse des blés de printemps, aux Etats-Unis et au Canada.

BEURRES ET FROMAGES

Sur le marché au beurre, le ton se montre ferme, à 28c pour premières crémeries.

Les prix du fromage sont purement nominaux.

PAR RAE ET DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente à l'Encan de MEUBLES NEUFS OU D'OCCASION

De magnifiques tapis en carrés de différentes grandeurs; d'une grande variété d'articles de ménage, etc., à nos salles 241 et 243 rue St Jacques, devant avoir lieu

Vendredi après-midi, 17 Fév. '05

Consistant en :

Piano, ameublements de salon, fauteuils et chaises désassorties, ameublements de chambre à coucher en chêne et en bois dur, sommiers, matelas en crin et en laine, douillettes, buffets, tables et chaises de salle à manger, grand lot de tapis, linoléums écossais, prélart anglais, et une grande variété d'articles de ménage, etc.

Aussi, un grand lot de meubles d'occasion, comprenant jolis ameublements de salon, chaises désassorties et fauteuils, ameublements de chambre à coucher, sommiers, lits de plume, et matelas, buffet, table et chaise de salle à manger, poêle de cuisine, gazeliers en cuivre, gravures, tapis, rugs, etc., etc.

Tout doit être vendu, attendu que le propriétaire quitte la ville.

Vente à 2 h. 30 p. m.

RAE ET DONNELLY, Encanteurs.
88—2

Courroies en Cuir
Chêne Anglais.
THE J. C. McLAREN BELTING CO. OAK EXTRA TANNED EST 1856
The J. C. McLAREN BELTING CO., 292 rue St Jacques, Montréal. [2]

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 3.00 heures p.m.

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS	Vend	Ach.
C.P.R.	137¼	137¼	Mont Cot	98	......
C.P.R.New.		133⅜	D.Cott.	......	......
M.S.R.	216½	216	C.C.C.Co.	......	......
N.M.S.R.	217	......	Mtm.C.C	......	......
T.St Ry	105	104⅜	Lr.Pulp. Pr.	102	......
T.City T.	105¼	105	Cab.C.Bds	......	......
Det.Elec.	79⅜	79	D.Coal Bds.	......	......
Tol. Ry	25⅜	25	D.Steel Bds.	81⅜	81¼
H.S.Ry.	110	104	M.Ry.Bds	......	......
St J.E.R.	....	......	N.S.S.Bds	......	......
W.E.R.	......	......	Ogilvie Bds.	......	......
R.&O.	64	62¾	Col.C.Bds.	......	......
M.H.&L.xd	82¼	82	M.H&L.bds	......	......
Trin. E.R.	......	......	L.Wds Bds.	......	......
N.S.S.Co.	67	66⅝	L.Woods Pr	115	......
N.S.S.Pf.	......	......	SaoPaulo	......	......
D.I.&S.Co.	18⅜	18	B.Mont	......	......
" Pfd	64	63¾	B.Mol	......	......
C.Cab.	......	......	B.Tor	......	......
M.Tel.	......	......	B.March.	......	......
Bell Tel	......	......	B.Royal	......	......
Ogilvie Com	......	......	B.N.Scot	......	......
Ogilvie Pfd.	......	......	B.East.T	......	......
Mackay Co.	44½	43¾	B.Québ.	......	......
Mackay pfd	76	75⅜	B.Nat.	......	......
Mt Steel Co.	......	......	B.Union	......	......
Mt Steel Pfd	......	......	B.Com	......	......
D.CoalCo.	68	61	B.Imper.	......	......
" Pfd	......	......	B.Hoch.	......	......
Winn. Bds.	......	......	Soo Com.	108¾	106

VENTES DE L'AVANT-MIDI

C. P. R. — 100 à 138 3-8, 100 à 138½, 100 à 138½, 100 à 138½, 10 à 138¼, 25 à 138, 10 à 138, 4 à 138, 25 à 138, 50 à 138, 25 à 138¼, 25 à 138, 25 à 138.

New C. P. R. — 300 à 134¾, 25 à 134¾, 10 à 134⅝, 10 à 134¼, 3 à 134, 45 à 134¼, 50 à 134¼, 5 à 134, 25 à 134.

Mont. Power — 25 à 81, 25 à 81, 25 à 81, 25 à 81, 25 à 81, 25 à 81, 50 à 81¼, 3 à 81, 25 à 81¼, 2 à 81, 25 à 81½, 25 à 81½, 50 à 81½, 100 à 81½, 50 à 81⅝, 25 à 82, 100 à 82, 5 à 82¼, 25 à 82.

Iron Common — 100 à 18¼, 25 à 18 3-8, 50 à 18¼, 25 à 18⅛.

Iron Prefed — 25 à 64, 100 à 63⅝.

Detroit United — 25 à 78⅝, 150 à 79, 15 à 78⅝, 50 à 79¼, 50 à 79 1-8.

Scotia Common — 100 à 67 5-8, 25 à 67½, 25 à 67½, 25 à 67¼, 25 à 67¼.

Montreal Street — 350 à 217, 50 à 217.

Twin City — 100 à 104 7-8, 50 à 105, 20 à 105, 5 à 105, 75 à 105.

Mackay Common — 25 à 43⅝, 75 à 43½.

Soo Common — 50 à 106¼, 150 à 106¼.

Montreal Cotton — 15 à 98, 10 à 98, 23 à 98, 10 à 98, 25 à 98, 11 à 98, 25 à 98.

Iron Bonds — 1000 à 81½, 6000 à 81½, 2000 à 81 5-8, 9000 à 81 5-8, 5000 à 81¾, 7000 à 81⅜.

Toledo Rwys — 25 à 25, 25 à 25¼, 325 à 25½, 100 à 25¾, 100 à 25 5-8, 10 à 25½.

Dom. Coal — 25 à 63⅝.

Switch Pref. — 10 à 100.

Rich et Ont. — 30 à 63, 25 à 63.

Bank of Commer. — 13 à 160¼, 4 à 160.

Switch Com. — 1 à 80, 5 à 80.

Winnipeg Bonds — 4000 à 105½, 12000 à 106.

VENTES DE L'APRES-MIDI

C. P. R. — 100 à 138, 25 à 137¾, 200 à 137 5-8, 200 à 137 5-8, 100 à 137 5-8, 100 à 137 5-8, 200 à 137½, 50 à 137¾, 100 à 137¼.

Twin City — 25 à 105, 25 à 105.

Detroit — 50 à 79, 25 à 79, 25 à 79, 25 à 79 1-8, 25 à 79, 25 à 79, 25 à 79.

Mo. Street — 75 à 217, 25 à 217, 25 à 217, 150 à 217.

Mo. Power — 25 à 82¼, 25 à 82¼, 25 à 82¼, 25 à 82⅜, 25 à 82⅜, 50 à 82¾, 50 à 82¼, 25 à 82 5-8, 25 à 82 5-8, 25 à 82 5-8, 25 à 82½.

Mackay Com. — 150 à 43½, 50 à 43¾.

Toronto Ry — 5 à 105.

Toledo — 25 à 26, 50 à 26, 25 à 26, 25 à 26.

Switch Pfd. — 4 à 100.

Mackay Pfd. — 25 à 75 5-8, 25 à 75 5-8.

Switch Com. — 1 à 80.

Iron Pref. — 25 à 63⅝.

Scotia — 25 à 67, 75 à 67.

Mo. Cotton — 5 à 98, 10 à 98.

Bk. of Com. — 5 à 160.

Iron Bds. — 2000 à 81 7-8.

PAR MARCOTTE FRERE

RESTAURANT à VENDRE

Dans l'affaire de
Edouard Lafontaine, Restaurateur, de Montréal,

Les soussignés vendront à l'encan, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,
MARDI, LE 28 FEVRIER 1905,
A 11 heures

1.—Le restaurant du sus-dit, consistant dans la licence, les droits dans les baux des prémisses, Nos 113, 115 et 117 de la rue Saint-Paul, ainsi que l'ameublement et les fixtures y contenus.
L'acquéreur sera tenu d'acheter au prix coûtant le stock de vins, liqueurs et cigares.
2.—Les dettes de livres suivant liste, $101.00.
Pour tous renseignements, s'adresser à
ALEXANDRE DESMARTEAU, Curateur, 1598 rue Notre-Dame.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 16,18,21

Avis de Faillite

Dans l'affaire de
THE SHEFFIELD CUTLERY CO., Montréal, Faillie.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 1951 rue Sainte-Catherine, Montréal,
MARDI, LE 21 FEVRIER 1905, A 10.30 DE L'AVANT-MIDI.

L'actif ci-dessous décrit :

Machines	$7,308.20
Ameublement de bureau	181.25
Patrons	125.00
	$7,614.45

Ainsi que de la coutellerie en partie manufacturée et des matériaux pour en manufacturer.
Des enchères seront prises pour le tout, en bloc, au marc la livre, mais si elles ne sont pas satisfaisantes, l'actif sera vendu en lots. Les machines, etc., peuvent être vues à l'adresse ci-haut.
Des conditions de la vente plus précises seront données lors de la vente.
Pour plus amples informations s'adresser à
LAMARCHE ET BENOIT, Curateurs, No 2 Place d'Armes, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 11,16,18

FORTIER & MONETTE
Beurre, Oeufs, Fromage.
604-606 ST PAUL.
48—1Mjo

Trottoirs

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Avis public est par les présentes donné que les rôles spéciaux de contribution foncière pour la construction de trottoirs dans les rues suivantes, savoir :

AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE, des deux côtés, depuis la rue Rachel à la rue Marie-Anne.
AVENUE DULUTH, du côté nord, depuis la rue Drolet à la ruelle, en allant vers l'est.
RUE DULUTH, du côté nord, depuis l'avenue de l'Hôtel de Ville, au No civique 329.
RUE DULUTH, du côté sud, depuis la rue Saint-Laurent en allant vers l'est.
RUE SAINT-HUBERT, du côté ouest, depuis la rue Cherrier à la rue Roy.
RUE SAINT-HUBERT, depuis le No civique 1039 à l'avenue Mont-Royal.
RUE SAINT-HIPPOLYTE, depuis le No civique 454 à la rue Rachel.
RUE SAINT-HIPPOLYTE, depuis les Nos civiques 541 à 563.
AVENUE LAVAL, du côté est, depuis l'avenue Mont-Royal à la ruelle en allant vers le sud.
AVENUE LAVAL, du côté ouest, depuis la rue Marie-Anne au No civique 316a.
RUE MARIE-ANNE, du côté nord, depuis la rue Sanguinet à la ruelle en allant vers l'est.
RUE MARIE-ANNE, du côté sud, depuis l'avenue de l'Hôtel de Ville à la ruelle en allant vers l'est.
RUE MARIE-ANNE, du côté sud, depuis l'avenue de l'Hôtel de Ville à la rue Cadieux.
RUE MARIE-ANNE, du côté nord, depuis la rue Saint-Hippolyte à la ruelle en allant vers l'ouest.
RUE DU MARCHE, du côté nord, depuis la rue Saint-Laurent jusqu'à 100 pieds en allant vers l'est.
RUE MITCHESON, depuis les Nos civiques 131 à 183.
RUE MITCHESON, du côté nord depuis la rue Rachel à la ruelle en allant vers le sud.
RUE RACHEL, du côté sud, depuis la rue Saint-Denis à la ruelle en allant vers l'est.
RUE SANGUINET, du côté sud, depuis l'église Saint-Jean-Baptiste à la rue Marie-Anne.

Dans la cité de Montréal, sont complétés et sont maintenant déposés au bureau du soussignés, à l'hôtel de ville.

Toutes les personnes y mentionnées, comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière, sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à sondit bureau, dans les 10 jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB, Trésorier de la cité.

Bureau du trésorier de la cité, Hôtel de ville, Montréal 15 février 1905.
89—1

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par B. & C. Randolph, courtiers, 37 rue St François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	Clôt.	VALEURS	Ouv.	Clôt.
Am.Car F.	34⅞	34⅞	K. & Tex C.	32¼	31¾
" prf.	94¾	94	" prf.	65½	65½
Am.C. Oil	..	34½	La. & Nash.	138¼	138⅝
Am. L. Co.	40½	40½	Mann. Elev	173⅞	173
Am. Copper	75⅜	74⅝	Miss. Pac.	107½	107
A. Smel. Co.	85⅞	85¾	Metropolit.	123	121½
" " prf.	117¾	117½	Norfolk&W	83⅜	83
A. Sug. R. C.	145	144¾	M.S.P.&S.M	108⅞	108¾
A.T. & S. F.	88⅛	87⅞	" prf.	......	......
" " prf.	102⅜	102¼	N.Y.C.&H.	148⅞	146¾
Bal. & Ohio.	105	103⅜	N.Y.&O. W.	50⅞	51
" " prf.	......	97½	N. Lead, C.	32¼	33¼
B. R. T.	63¼	62½	Pac. Mail	47	46
h.& Al. Co.	......	......	Penn. R. R.	140¼	139⅞
Can. Pac.	138⅛	137½	P. S. com.	36⅛	37
Can.South.	......	......	Peoples Gaz	107⅜	107½
Ches.&Ohio	51	50¾	Phil. & R.	94⅞	93¾
C. & N. W.	238½	240	" " I prf	......	95½
C.M.&St.P.	177	175⅞	" " II prf	......	......
C.R.I.& Pac.	......	......	R. I. com.	35½	35
" prf.	......	......	S. R. com.	34½	34⅛
C. G. N. Y.	206	206¼	" prf.	......	97⅞
Col. F. & I.	51⅜	50⅜	South Pac.	68	67⅞
D.C.C &S.L.	......	95½	Ten. C. & I.	81	81⅝
D. L. & W.	......	......	Texas Pac.	31¾	31⅝
Del & Hud.	192¼	191⅜	Twin City	105½	105
Det U. Ry	78⅞	79	U. S. L. C.	12⅛	12½
D.&.R.G.Co	......	......	" prf.	104⅞	105⅞
" " prf.	38¼	38	U.S. S. com	32	32¼
D.S.S.&Atl.	18⅞	18½	" prf.	94⅞	94½
" " prf.	33⅜	33½	U. S. R. com	4	[illegible]
Erie Rail	43⅞	43⅞	" prf.	100⅞	100¾
" II prf.	64¼	64⅝	U. Pac. com	124⅜	124⅛
" I prf.	80	80	" prf.	98⅜	98⅜
Great W.	22⅜	22½	Wabash	23½	23
Gen. Elec.	183	187½	" prf.	45⅜	46¾
Hock Vall.	......	......	West.U. Tel	93½	93¾
Ill. Cent.	157⅞	158	Wis. C. com	22	24⅜

Mme veuve Vézina, née Délima Chagnon, qui a admis s'être parjurée en cour de police lors d'un procès qu'elle subit pour vente illicite de spiritueux, a été condamnée à six heures de prison, $50 d'amende ou trois mois de travaux forcés.

LA PRESSE

MONTREAL, 16 FEVRIER 1905.

La Séparation de l'Église et de l'État

La nouvelle que Sa Sainteté Pie X prépare une encyclique sur l'abolition du Concordat avec la France doit être, nul doute, basée sur une information sérieuse. Les catholiques ne considèrent pas comme une calamité l'exécution des menaces déjà formulées par M. Combes. L'arrangement de 1801 avait été imposé par le terrible et irascible Premier Consul à Pie VII, avec la menace que la France était prête à sortir de la religion catholique. C'était pour éviter un plus grand mal que le Souverain Pontife accepta une situation qui mettait, tout de même, l'Eglise française dans un état d'infériorité avouée.

Il n'est pas naturel que le choix des évêques soit laissé au pouvoir laïque, qui s'occupera, non pas des plus dignes, mais des moins gênants. Une église qui n'a pas la permission de placer à sa tête les hommes qui l'honorent davantage par leur science, leurs vertus, leur zèle apostolique, leur mérite intrinsèque, est privée de sa liberté la plus précieuse et de son efficacité ultime. L'évêque et le prêtre salariés par l'Etat prennent, forcément, une teinte d'officialité civile qui tempère la majesté de leur caractère sacré.

Pie VII hésita jusqu'à la dernière minute à signer ce dangereux concordat, qui mettait le clergé à la remorque des gouvernements. Mais, comment hésiter à racheter la France des extravagantes impiétés qui avaient jeté toute l'Europe dans la terreur ? Il savait que le matérialisme, l'athéisme ou le grossier déisme affichés durant la révolution n'étaient qu'une vantardise de surface ; mais, il n'avait aucun autre moyen de souffler sur cette poussière que par l'instrumentalité du concordat.

Napoléon, qui, probablement, partageait le scepticisme de son temps, n'obéissait qu'à un calcul humain en offrant un arrangement quelconque avec le Saint-Siège. Son génie politique lui disait qu'un peuple ne peut exister sans religion et qu'il était plus facile de faire revivre l'antique foi des ancêtres encore en pleine possession des classes honnêtes, que de la badigeonner avec des croyances nouvelles sûres de ne pas entrer dans les âmes. Le pape ne pouvait pas laisser passer une telle chance de régénération morale. Les église avaient été confisquées, les biens du clergé volés ; l'occasion se présentait de faire opérer une espèce de restitution, qui permettrait au clergé de ressaisir les ressources nécessaires au culte, quand rien, alors, ne pouvait venir d'ailleurs, puisque la noblesse et les riches n'avaient pas encore reconquis leur situation sociale et même civile.

Du moment que le gouvernement français prend lui-même l'initiative d'une rupture, il n'y a pas lieu pour les catholiques d'exprimer des regrets. Il est vrai qu'une forte subvention pécuniaire va faire subitement défaut ; mais il en sera alors de la France comme des autres pays où les fidèles trouvent facilement les moyens de faire vivre leurs pasteurs, même si ceux-ci n'ont pas, comme en Canada, l'institution de la dîme à leur disposition.

La charité est ingénieuse ; elle saura remplir des vides qui, du reste, ne sont pas si difficiles à combler. Si l'on songe que l'état ne paie, en moyenne, que quelques cents francs par curé, la réalisation de cette somme au moyen de souscriptions sera loin d'être une impossibilité. C'est précisément parce que les pasteurs sont maintenus aujourd'hui par l'Etat que le zèle des catholiques s'est ralenti à leur égard. Quand on les saura entièrement à la merci de la générosité individuelle, l'esprit de secours se réveillera avec la vigueur que l'on remarque dans tous les autres milieux catholiques.

Naturellement, il n'est pas à supposer que le pouvoir public,en brisant le concordat, songe à gêner l'exercice du culte catholique. L'interdiction des religions serait une monstruosité qu'on ne trouve pas dans les peuplades les plus barbares. Pourvu que l'Eglise ait, tout simplement, le droit d'exister et que sa hiérarchie puisse se recruter librement dans son élite, le restant viendra comme par surcroit.

Il va, aussi, sans dire que l'usage des temples, aujourd'hui possédés par l'Etat, devra, d'une manière ou d'une autre, être continué à la masse des catholiques pratiquants qui désireront remplir les devoirs de leur religion. Le moins que la République française puisse maintenir avec une certaine jalousie, c'est la liberté de conscience. Mirabeau a dit un jour : "Celui qui veut empêcher de dire la messe est plus fanatique que celui qui veut la dire."

LA MARINE CANADIENNE

Nous venons de recevoir le 37ème rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries du Canada.

Ce rapport couvre l'exercice de 1904, mais ne touche qu'au sujet de la marine exclusivement.

Les pêcheries font la matière d'un volume séparé.

Le livre est volumineux. Le ministère de la marine, tel qu'il est constitué, aujourd'hui, possède des attributions très [illegible]iées et très étendues.

Dans sa sphère d'action rentrent la construction et l'entretien des phares, et tous les moyens artificiels de protéger et de garantir la navigation, les exploration hydrographiques, le posage des bouées et balises navales, les stations de sauvetage, la télégraphie sans fil, etc.

On doit ajouter à cette nomenclature, les steamer du gouvernement, les bateaux à vapeur, le commerce côtier, le pilotage, l'examen des marins, les hôpitaux de marine, les bateaux briseglace, le service météorologique, etc.

Bref, les crédits affectés à cette administration se sont élevés à $2,150,000.

Une intéressante partie de ce rapport, si non la plus intéressante, pour le lecteur peu familiarisé avec la technique du bureau de la marine, est le récit de l'expédition du "Neptune" à la Baie d'Hudson, et aux régions arctiques.

C'est une narration mouvementée, faite par M. A. P. Low, l'un des officiers du navire.

Le "Neptune" parti de Halifax, et commandé par le capt. Bartlett, a traversé 900 milles des régions glacées de l'Arctique. Aller et retour, l'excellent bâtiment a couvert 10,000 milles.

De précieuses observations météorologiques et astronomiques ont été faites.Le pavillon canadien a été planté sur plusieurs îles et îlots, dans les environs du Cap Sabine, rendu fameux par la triste fin de l'expédition Greely.

Une splendide collection d'objets d'histoire naturelle, règne minéral, faune et ornithologie, n'est pas le moindre bénéfice de cette expédition.

Mais le but principal était plutôt de découvrir jusqu'à quel point la navigation de ces régions septentrionales est possible.

L'entreprise a démontré qu'un navire, de solidité et d'équipement suffisants, peut quitter Halifax, de bonne heure, en été, traverser le détroit d'Hudson jusqu'au rivage ouest de la Baie, retourner au nord au détroit de Smith, et ensuite se diriger à l'ouest à l'Ile Beechy, détroit de Lancaster.

Le navire reprenant la route du sud pourra dès lors visiter les stations baleinières de Pond Inlet et du golfe de Cumberland, et rentrer à Halifax, de bonne heure, en octobre.

Le grand voyage du "Neptune" a été heureux au point de vue de la recherche scientifique.

Malheureusement, deux morts tragiques, celle du Dr G. B. Faribault et du garçonnet James O'Connell ont jeté, beaucoup de tristesse parmi les braves marins du "Neptune".

Le Dr Faribault, qui souffrait de maladie nerveuse, avant son départ, a été frappé d'aberration mentale. Il a souffert, pendant un mois, et a fini par succomber.

Le jeune O'Connell, durant une aveuglante tempête, a passé à travers la glace et s'est noyé.

Le rapport de la Marine et des Pêcheries est illustré. Les dessins demi-ton qu'il soutient sont artistement exécutés. Ils ajoutent à l'attrait et à la valeur du livre.

Nous avons un croiseur, le "Canada", d'une vitesse de 22 milles à l'heure, armé de quatre canons à tir rapide, il n'a pas été oublié. Il méritait bien une place d'honneur, comme noyau de notre force navale future. Le "Canada" est représenté dignement, et sous un aspect qui nous donne confiance en l'avenir de la marine canadienne.

Le gouvernement possède maintenant 23 steamers outre 13 remorqueurs. Le coût d'entretien de cette flotte dépasse $300,000.

Remarquons que l'an dernier, on a porté la plus vive attention à ces inventions, relativement nouvelles, la télégraphie sans fil et le service des signaux sous-marins ; et déjà beaucoup a été fait pour l'utilisation de ces aides puissants de la navigation.

L'an dernier, les travaux d'exploration hydrographique, qui relevaient du Ministère des Travaux Publics et des Chemins de fer, ont été dévolus au Ministère de la Marine.

Ce fut une addition considérable à ce département qui, depuis, s'est spécialement occupé de la cartographie marine de la Colombie Anglaise, passablement négligée jusqu'ici.

On peut juger, d'après ce qui précède de l'importance de cette branche du service public.

Le Ministre de la Marine et des Pêcheries dirige une grande administration. Son activité inlassable, ses connaissances variées, son talent administratif, et, pardessus tout, son sens pratique, le placent à la hauteur de sa tâche.

CHOSES ET AUTRES

De toutes les grèves qui sévissent présentement en Russie, celle des étudiants n'est certes pas la moins originale. Pour peu qu'elle réussisse à les tenir éloignés des écoles, on peut s'attendre à la voir suivie d'une grève de collégiens.

× × ×

Les propriétaires du colossal diamant trouvé récemment dans le Sud Africain, ont eux-mêmes lancé l'idée d'une souscription nationale pour offrir ce beau caillou à Edouard VII. Ils en retireraient ainsi quelques distinctions et dix millions de dollars. Ce serait pour eux une double bonne affaire.

× × ×

La claque existe un peu dans les théâtres de tous les pays ; mais nulle part elle n'a un caractère aussi officiel qu'en Espagne.

C'est ainsi qu'on a pu lire ces jours-ci, dans les journaux de Barcelone, que le directeur du Lyceo-Theater avait accepté la démission de son chef de claque, M. Ramon Villegas, et nommé à sa place "directeur des applaudissements" l'ex-ténor M. Luciano Gasperini, qui est en même temps correspondant d'un journal théâtral milanais.

"Directeur des applaudissements" n'est pas mal trouvé.

× × ×

Bethléem est la ville classique des luttes entre Grecs et Latins. Depuis la guerre de Crimée, on ne compte plus les incidents qui se sont déroulés dans la grotte de la nativité. Ces incidents amenèrent, dans ces quinze dernières années, le meurtre de plusieurs franciscains et la mort d'un des meilleurs consuls de France, M. Ledoux. Après d'habiles et actives démarches, son successeur, M. Auzépy, actuellement en Angleterre, parvint à régler la question controversée. On put jouir d'une paix complète pendant quelque temps.

Cette année, la lutte recommence. Elle vient de faire deux victimes et menace d'en faire bien d'autres maintenant que la France a cessé d'être prépondérante aux lieux saints.

× × ×

M. le professeur Waldstein, ancien directeur de l'Ecole américaine à Athènes, se trouve depuis peu à New-York, où il donne des conférences dans le but d'intéresser les Américains au profit des fouilles à pratiquer à l'endroit où existait la ville d' "Herculanum", qui avait été détruite en même temps que Pompéi, lors de la grande éruption du Vésuve. M. Waldstein est persuadé que Herculanum reste intacte sous la lave.

Il ajoute que cette ville était le centre d'une grande richesse et d'un développement intellectuel considérable, tandis que Pompéi était une simple ville de province. D'illustres romains avaient leur villa à Herculanum.

× × ×

Les journaux d'Europe ont parlé à maintes reprises, de la ligue que le docteur Molenaar, de Munich, a fondée en vue d'amener un rapprochement entre la France et l'Allemagne. Plusieurs d'entre eux ont dit aussi que les efforts de cette ligue semblaient destinés à demeurer stériles ; l'opinion en Allemagne ne veut pas, en effet, entendre parler d'une restitution de l'Alsace-Lorraine ; les pacifistes allemands eux-mêmes se montrent contraires à tout projet de ce genre.

C'est ainsi que, l'autre jour, M. Molenaar faisait une conférence, à Munich, sur son idée favorite ; il préconisait pour la question d'Alsace-Lorraine une solution d'échange entre les territoires annexés et une colonie française; soudain, le professeur Guidde, président d'un société pacifiste s'est levé et a déclaré que jamais le gouvernement allemand ne consentirait à une pareille solution.

Qu'en pensent les pacifistes français ?

× × ×

La vieille gaîté française n'est pas morte. Pour la dérider, un joyeux compère, de Paris, vient d'avoir l'idée d'offrir à un des Coquelin un siège de sénateur. Justement une élection va avoir lieu dans le Pas-de-Calais, et l'occasion est toute trouvée pour le célèbre comique de faire un pas de clerc.

Après tout, pourquoi pas ? Coquelin a joué dans la perfection les rôles de tous les grands hommes. Il a été tour à tour Richelieu, Robespierre, Napoléon. Il s'est mis dans la peau de Mazarin, de Danton, de Guizot. Il a, au théâtre, résolu les plus graves affaires de l'Etat, commandé les batailles les plus sanglantes, parlé au peuple dans les circonstances les plus solennelles.

Coquelin a été, de plus, l'ami de Gambetta, et décoré pour s'être exposé avec une grande bravoure aux feux de la rampe. Il monte à cheval et à la tribune. Il est marqué pour les emplois de père noble : pourquoi ne serait-il pas désigné en France pour les fonctions de père conscrit ?

EXCURSION A WASHINGTON, D. C.

A l'occasion des cérémonies de l'installation du président à Washington, D. C., qui auront lieu le 4 mars prochain (1905), le chemin de fer New-York Central vendra des billets d'excursion pour Washington et retour, au prix d'un billet simple, plus 25 cts ; ces billets seront bons pour partir les 2, 3 et 4 mars et pour revenir le ou avant le 8 mars.

En remettant ce billet entre les mains de l'agent à Washington avec le paiement d'un honoraire de $1.00, le billet de retour sera prolongé jusqu'au 18 mars.

Cette offre fournit une excellente occasion de voir la capitale des Etats-Unis et d'être témoin des imposantes cérémonies de l'installation de M. Roosevelt comme président.

Ceux qui désirent de plus amples informations pourront s'adresser au bureau des billets du New-York Central.
89—2

LES GENS DIFFICILES

Achètent le piano Wormwith. Seuls agents : C. W. Lindsay Limited, 2366 rue Ste Catherine. Entrepôts de l'Est, 1622 rue Ste Catherine. Succursales à Québec et Ottawa.
r

"Si vous Toussez, Prenez les Capsules Crésobène"

Ce dicton populaire, qui a fait le tour du monde, a définitivement consacré l'efficacité des

Capsules Crésobène

Elles sont souveraines pour guérir :

Rhume, Toux Nerveuses, Bronchite, Laryngite, Enrouement, Irritation de poitrine, Catarrhe, Asthme, etc.

Indispensables aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui, dans leurs travaux, sont exposées à des intempéries ou bien à respirer des poussières ou des matières irritantes.

En vente chez tous les Pharmaciens

ou envoyées par la malle sur réception du prix, 50c le flacon, en s'adressant à

M. A. DECARY, 1688 rue Sainte-Catherine, MONTREAL.
85—mjsn

JOLIS PAQUETS DE SAVON ETC., GRATIS

Des centaines de jolis paquets de savon — Savon à barbe, vaseline, etc., sont donnés tous les jours à l'Exposion Médicale du Grand Magasin, où nous voyons une salle d'hôpital modèle et les exhibits de produits aussi bien connus que le savon Pears, les préparations carboliques de Calvert, Hed-rite, vaseline Cheeseboro, etc., etc. Il y a aussi des caisses de Bandages Electriques, antiseptiques et absorbants, seringues, etc. Vous êtes cordialement invités à vous y rendre.

Le Grand Magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m. — Pendant Février à 1 p.m. le Samedi.

La Cie S. CARSLEY Limitée

LISTE D'OCCASIONS DU VENDREDI

UNE OFFRE MERVEILLEUSE DE

665 Jupes de Toilette et de Ville pour Dames



Et n'importe laquelle de ces nouvelles jupes élégantes vaut le double du prix de vente marqué.

Ces jupes représentent l'achat — à des conditions extrêmement avantageuses — de tout le surplus de stock d'un fabricant. Elles sont toutes les **plus nouveaux patrons de la saison,** et tant sous ce rapport que sous celui de la qualité,elles peuvent rivaliser avec les les vêtements pour lesquels les modistes demandent trois fois plus. Chaque jupe est offerte à moitié prix ou à peu près. .Disposées en lots comme suit :

A 95c Un choix remarquablement beau de jupes de ville, pour dames, en serge noire et bleu marine, élégamment taillées, dans une grande variété de patrons les plus en vogue, bien garnies. D'un fini excellent. Valeur régulière, $2.25. Prix spécial **95c**

A $1.49 Un splendide lot de 95 élégantes jupes de ville, pour dames, en tweed, frize et tissu poil de chameau. Belles nuances de bleu et gris, aussi nouveaux mélanges de fantaisie. Toutes sont à la mode et d'une parfaite valeur. Chacune valant au moins $3.00. Prix spécial **$1.49**

A $2.75 Un lot de jupes de toilette et de ville, pour dames, en drap Vigogne, serges et tweeds; quelques-unes, genre tailleur, unies, d'autres élégamment garnies. Toutes dans les plus nouveaux patrons élégants. Ces jupes seraient une valeur splendide à $4.50 chacune. Prix spécial, vendredi **$2.75**

16c - BEAU NANSOOK BLANC - 10c
25 pièces de très beau Nansook blanc, 36 pouces de largeur, fini souple, de bonne qualité et absolument sans apprêts. Valeur régulière: 16c la verge. Prix de vendredi, la verge **10c**

7c TOILE A ESSUIE-MAINS A ROULEAU 5c
20 pièces de bonne toile à essuie-mains à rouleau, brune, à bordure bleue. Un tissu durable et fort, 16 pouces de largeur. Valeur régulière 7c. Prix de vendredi, la verge **5c**

11c - COTON A DRAPS ECRU . 9½c
25 pièces de coton à draps écru, de qualité supérieure, 45 pouces de largeur. Valeur régulière : 11 cents la verge. Prix de vendredi **9½c**

5000 COUPONS de BRODERIE de FABRIQUE de 10 verges chacun pour 19c
Nous avons plus de 5,000 coupons de fabrique de belle broderie blanche dans nos assortiments, et nous en avons choisi plusieurs lignes pour la vente de vendredi.
Elles représentent les qualités ordinairement vendues à 25c et 30c la pièce. Les patrons et les largeurs sont assortis. Prix spécial, vendredi, coupon de fabrique de 10 verges **19c**

75c SOIES JAPONAISES POUR 54c.
10 pièces de soies japonaises crème de qualité supérieure, 36 pouces de largeur. Ceci est une valeur régulière de 75 cents. Prix de vendredi, la verge **54c**

Complets en drap de Vigogne pour Hommes de $10.00 pour $6.50
Le solde de ce lot spécial de complets en drap de Vigogne noir, pour hommes. Ils sont très bien taillés, doublés de satinette de la meilleure qualité, ajustement parfait et fini semblable à celui des complets tailleurs. Une des meilleures valeurs que nous ayons jamais offertes. Valeur, $10.00. Prix, vendredi **$6.50**

PARDESSUS DE GARÇONNETS, de $6.50 pour $3.90
Pardessus russes de fantaisie pour garçonnets, faits des plus belles étoffes tout laine, joli collet de velours, ceinture de fantaisie en cuir, garni de boutons oxydés. Ces paletots sont tout doublés en flanelle rouge. Valeur régulière, $6.50. Prix, vendredi **$3.90**

FLANELLE GRISE de 15c pour 9½c la verge
15 pièces de bonne flanelle grise pesante, unie ou croisée, de nuance pâle ou foncée, 25 pouces de largeur. Valeur régulière, 15 cts la verge. Vendredi **9½c**

ETOFFES A ROBES de 50c et 85c pour 29c
20 pièces de splendides étoffes à robes tout laine, effets Herringbone et Cheviote, 5 différentes couleurs, 44 pouces de largeur, valant de 50c à 85c la verge. Prix, vendredi **29c**

LINOLEUM EN LIEGE de 40c pour 27c
6 rouleaux de véritable linoleum de liège seulement — bien séché et d'excellente qualité. Immense assortiment d'excellents modèles en belles couleurs vives durables, aura une aussi bonne durée qu'un prélart de 50c. Valeur régulière, 40c. Vendredi, par verge carrée **27c**

LISTE D'EPICERIES POUR VENDREDI

	Rég.	Vend.		Rég.	Vend.
Wheat Germ Meal, 3 pqts	45c	25c	Farine Hongroise, 24 lbs.	85c	72c
Avoine roulée	35c	23c	Saucisse Cambridge	12½	11c
Tomates, la boîte	11c	9½	Miel de trèfle, 5 lbs	75c	60c
Fromage canadien	15c	12½	Poudre à flan de Khovah, 4 pqts	40c	23c
Bloater Paste, 3 boîtes	30	20c	Cacao de Cowan, boîte de ½ livre	25c	20c
Cordial Bovril, 20 onces	$1.10	85c			
Quaker Oats, 3 pqts	30c	25c			

LE MEILLEUR BEURRE DE CREMERIE, la livre **24½c**
SUCRE GRANULE, 17 LIVRES POUR **95c**

REMEDES

	Ord.	Vend.
Pilules de fer de Bland	50c	18c
Pilules cathartiques de Bristol	25c	15c
Castoria	35c	18c
Pain killer	25c	18c
Sel d'Abbey	60c	38c
Composé au céleri	$1.00	63c

ARTICLES DE TOILETTE

	Ord.	Vend.
Eau de Floride	50c	39c
Porte-brosse	25c	19c
Schampoing aux oeufs	25c	17c
Poudre de toilette	15c	7c
Rénovateur de Hall pour cheveux	$1.00	68c
Poudre à sachet, paquet	10c	2½c

$5.00—ARMOIRES DE CUISINE—$3.70
12 armoires de cuisine, élégamment faites, en tilleul d'Amérique de choix, 4 pieds 3 pouces de hauteur par 3 pieds 6 pouces, ornées de 4 tablettes, portes doubles, indispensables pour la cuisine, valant $5.00. Prix réduit **$3.70**

20c—CHAUSSETTES DE CACHEMIRE—15c
Chaussettes en cachemire noir, talons et bouts de pied renforcés, jambes à côtes, couleur garantie ne pas changer, pour hommes. Bonne valeur à 20c. Prix de vendredi **15c**

50c—MUSIQUE NOUVELLE—17c
Offres spéciales pour vendredi — Un lot choisi de musique moderne, comprenant "Miss Kitty Did", "Tell me that Beautiful Story", "Blue Bell", "Midnight fire alarm", tous publiés à 50 cents. Vendredi **17c**

$1.00—CEINTURES-ECHANTILLONS—44c
Le reste d'un lot de fabricant en fait de ceintures de dames. Ces ceintures sont en soie noire de bonne qualité et en 18 GENRES DIFFERENTS. Grandeurs : 24 à 28. Valeurs variant de 75c à $1.00. Prix de vendredi **44c**

$1.50—TAPIS DE TABLE—95c
Beaux tapis de table en peluche, unis dans le milieu, et ornés de franges tout le tour. Couleurs : jaune, vert et bleu. Aussi quelques-uns, jolis, avec bords garnis de broderie. Grandeur 4-4. Prix ordinaire: $1.50. Prix de vendredi **95c**

75c—STORES—58c
Il vient de nous arriver un magnifique lot de nouveaux stores (rideaux de fenêtre), bonnes couleurs, garnis de dentelle ou d'insertion, de 6 pieds par 37 pouces. Prix ordinaire: 75c. Prix de vendredi **58c**

25c ET 50c—IMAGES—14c
Une splendide collection d'images représentant des paysages, des dessins et des scènes sur l'eau, dans des cadres de ¼ pouce à 1½ pouce. Grandeurs : 6 à 7 à 12 x 15. Prix ordinaires : 25c à 50c. Prix de vendredi **14c**

$2.50—PENDULES DE CUISINE—$1.89
25 pendules de cuisine, boîte en chêne ou en noyer magnifiquement sculptée, 22½ pouces de haut par 15 pouces de large, le meilleur mouvement américain se montant tous les huit jours · sonnent la demie, complètement garanties. Valeur habituelle : $2.50. Prix de vente **$1.89**

6 1-2c—FLANELLETTE POUR 5 1-2 CENTS
35 pièces de flanellettes rayées, 28 pouces de largeur. Rayées gris et blanc, gris et bleu, gris et rose, bleu et rose. Régulier: 6½c la verge. Prix de vendredi **5½c**

19c—VESTING BLANC—12 1-2c
20 pièces de drap vesting "Basket", mercerisé, blanc, de qualité splendide, 27 pouces de largeur. Régulier: 19c. Prix de vendredi **12½c**

15c—TORCHONS DE VAISSELLE—12c
20 douz. de torchons de vaisselle, en toile brune croisée, bordure rouge. Ourlés prêts à servir. Grandeur: 27 x 34 pouces. Valant 15c chacune. Prix de vendredi **12c**

12c—MOUSSELINE POUR 8 1-2 CENTS
50 pièces de mousseline à fond blanc, avec pois, rayures et jolis dessins de couleurs rose, ciel, héliotrope, rouge et noir. Régulier 12c, Vendredi **8½c**

50c—CHEMISES NON REPASSEES—34c
Chemises blanches non repassées, pour hommes, devants courts renforcés, doubles coutures piquées, amples, valant 50 cents. Prix de vendredi **34c**

VENTE SPECIALE DE PORCELAINE
Assiettes à biscuits, valant 25 cts. Vendredi **12c**
Sucriers de 25 cts. Vendredi **12c**
Pots à crème de 20 cts. Vendredi **10c**
Pots à barbe de 20 cts. Vendredi **10c**
Gobelets de 17 cents. Vendredi **8c**

BUREAUX DE $9.00 POUR $6.75
12 bureaux de toilette, magnifique fini en chêne doré, belle glace, dos gentiment sculpté, 3 grands tiroirs, splendide fini. Valeur $9.00. Prix, vendredi **$6.75**

DENTELLES DE 8c ET 15c POUR 5 CENTS
Un magnifique lot de dentelles, comprenant dentelles Valenciennes, Torchon, Guipure et de soie, de 1 à 3½ pouces de largeur, en blanc, crème et renoncule, valant de 8c à 15c la verge. Prix spécial, vendredi **5c**

CHEMISES DE NUIT POUR HOMMES,DE 50c POUR 39c
Chemises de nuit, pour hommes, en belle flanellette rayée de fantaisie, collet et poche de côté, très bien finies, de toutes les grandeurs de 14 à 17. Valeur, 50c. Prix de vendredi **39c**

CORSETS DE $1.40 POUR 69c
Lignes désassorties des célèbres corsets P. D. et W. B., en beau coutil blanc, derniers modèles, grandeurs désassorties. Valeur régulière, $1.40. Prix de vendredi **69c**

CAMISOLES D'ENFANTS, DE 40c POUR 20c
Camisoles par côtes, tout laine, pour enfants, couleur naturelle, manches longues, valent 40c. Vendredi **20c**

SACS POUR DAMES DE 75c POUR 49c
Sacs à main, pour dames, en cuir grenelé de vache marine, de qualité supérieure, bonnes nuances de brun, tan, gris et noir, poignée tressée, monture en nickel doré ou oxydé, comprenant porte-monnaie uni. Ordinaire, 75 cents. Valeur, vendredi **49c**

OCCASIONS POUR RAQUETTES
25 paires de raquettes de la meilleure qualité, pour dames, fortes. Prix spécial vendredi **$2.25**
25 paires de raquettes de la meilleure qualité, pour hommes, très bonnes attaches. Prix, vendredi, la paire **$2.65**

10c—TOURTIERES—5c
300 tourtières en granit de première qualité, 8 pouces de diamètre. Prix ordinaire : 10c. Prix de vendredi **5c**

50c—PLATS A VAISSELLE—35c
100 plats à vaisselle en granit, capacité : 10 pintes. Prix ordinaire: 50c. Prix de vendredi **35c**

Deux Offres Spéciales de Chaussures
Pottines à lacets en buffle, pour garçonnets, bonnes grosses semelles pour l'hiver, fortement cousues, seyant bien et durables. Pointure: 4, 4½, 5 seulement. Prix ordinaire, $1.45. Vendredi **$1.17**
Pardessus à deux boucles, en Jersey noir, intérieur laineux, pour demoiselles. Pointure: 11 à 2. Valeur ordinaire, $1.60. Prix de vendredi **95c**

14c - LINENETTE A DOUBLURE - 8c
25 pièces de bonne Linenette à doublure, 44 pouces de long. Couleurs: marine, rose, rouge, ciel, vert, héliotrope, cerise, royal et jaune. Cette doublure est d'excellente qualité et vaut facilement 14 cents la verge. Prix de vendredi, la verge **8c**

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE
1765 à 1783 RUE NOTRE-DAME, 184 à 194 RUE ST JACQUES, MONTREAL.

Six Bons Pianos

Par des Fabricants Réputés

Ils ont quelque peu servi, c'est pourquoi nous les offrons à si bas prix :

	Avant	Maintenant
Evans Bros., droit.	$425	$265
Layton Bros., droit.	$325	$245
Sohmer, droit	$450	$235
Rud. Ibach, droit.	$385	$195
Jas. B. Berry,droit.	$350	$185
Craig, droit	$325	$65

Tous d'une bonne tonalité; quelques-uns ne peuvent être distingués de pianos neufs.

Conditions de paiement depuis $5 par mois.

Venez ou écrivez pour informations.

LAYTON BROS,
144 RUE PEEL
ed

Pas de Têtes Chauves — NI DE — CHEVEUX GRIS



Avec la Prodigieuse **Chevlurine** DE PARIS

Quelques applications de cette grande nourricière du cuir chevelu suffisent pour arrêter la chute des cheveux et en provoquer la repousse, faire disparaître les pellicules, les dartres farineuses, les démangeaisons et ramener tous les cheveux blancs à leur belle couleur de jeunesse. Tous les médecins recommandent Chevlurine, 50c la bouteille. Demandez à votre marchand de vous la procurer chez n'importe lequel de ses fournisseurs et s'il ne veut pas, adressez: Cooper and Co., 425 rue Saint-Paul, Montréal.

GARE AUX IMITATIONS — N'acceptez jamais d'autre que celle qui porte le nom de Cooper and Co., au bas du Label
83—jn

VIGUEUR SANTÉ BEAUTÉ LONGÉVITÉ
VOILA CE QUE DONNE A TOUS LES
DRAGÉES RECONSTITUANTES LACHANCE
LE PLUS EFFICACE DE TOUS LES RECONSTITUANTS: SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES EXPEDIEES FRANCO PAR MALLE
DEPOSITAIRE PHcie LACHANCE MONTREAL
PRIX 50 Cents
272-jn

JOLIE MONTRE GRATIS



Nous vous confions 12 loquets parfumés neufs orientaux arabiques, consistant d'un grand joli loquet fini en or, de filigrane, forme de coeur, incluant un rond de parfum oriental très bien parfumé de milliers de roses, le parfume le plus délicieux et qui durera le plus longtemps dans le monde. Ces jolies loquets à parfums se vendent partout à 25c. chaque, et les gens aiment de les acheter. Vous les vendez à **seulement 15c.,** et donnez un certificat valeur de 50c. avec chacun, renvoyez l'argent et nous vous enverrons tout de suite cette **jolie montre** avec boîtier en argent solide niquelé, bord de fantaisie, cadran décoré, les aiguilles qui marquent les heures, les minutes et les secondes et les mouvements recommandables importés. **Avec soin elle durera dix ans. Attention. Une prime extra.** Si vous nous écrivez tout de suite et vendez les loquets et renvoyez l'argent pendant une semaine après que vous les avez reçu, nous vous donnerons une jolie **chaîne de montre et loquet,** une **bague** ou un **canif,** comme une prime extra. **Gratis.** Ne perdez pas cette prime extra, mais écrivez aujourd'hui. **THE HOME SPECIALTY COMPANY, Dept. 1033 TORONTO, ONT.**
81—m j n

ENTREPOT

Commodités supérieures pour transport et

Magasinage de Meubles, Pianos, Bagage, Etc.

King's Cartage & Storage

56 Rue St Henri.

Tél. Main 565. 71 jn.

BREVETS D'INVENTION

Aqueducs, Egouts, Ponts, Chemins de fer, Arpentage

BEAUDRY & BROWN

Ingénieurs civils. 107 St Jacques, Montréal
2—B

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par **Marion & Marion,** Ingénieurs-Conseils.
Bureaux: Edifice New York Life, Montréal et 907 G Street, Washington, D. C.
11—p

MILTON HERSEY, M.A.Sc. (McGill

Analyste de la Ville, analyste provincial chimiste du C. P. R., analyses pour le public.

416 Rue Saint-Jacques, Montréal

AMUSEMENTS

THEATRE DES NOUVEAUTES
Tel. Est 1396—Semaine du 13 Février
UN ROMAN PARISIEN
Pièce en 5 Actes, par Octave Feuillet
Intermèdes tous les Lundis. Matinée samedi.
Semaine prochaine : LES GANACHES. 86-6

Théâtre National 1440 Ste Catherine. Tel Re Est 1735. Tel Marc 82
Semaine du 13 février 1905.
LA TOUR DE LONDRES
Prix Matinées 10, 15, 20, 25 et 30. Prix Soirées, 10, 25, 35, 40 et 50c. Semaine prochaine :
86-6 LES DEMONS DE LA NUIT

HIS MAJESTY'S
Toute la semaine, matinée samedi.
Sir Charles Wyndham et Mary Moore
DANS LEUR REPERTOIRE.
Semaine prochaine: The Tinguice. 86—6

ACADEMIE | MATINEES Mer. Jeu. et Sam
CHARLEY GRAPEWIN dans
The Awakening of Mr Pipp
Prix : 15c, 25c, 50c et 75c. Semaine prochaine :
HEARTS OF OAK 86-6

FRANCAIS—MATINEES TOUS LES JOURS.
Cette semaine :
THE MORMON QUEENS
Représentant 2—Burlesques 2—Life in the Wild West et Making Things Up et un No de bon Vaudeville. Chœur de belles filles comme figurantes. Prix :—10c, 20c, 30c, 35c, 50c. Scm, procn.
Retour des Kentucky Belles. 86-6

THEATRE ROYAL Tous les après-midi et soirs.
CETTE SEMAINE, 13 FEV.
ON THE BRIDGE AT MIDNIGHT
Effets stupéfiants, magnifiques décors avec compagnie puissante. Prix : 10, 20, 30, 50c. Semaine prochaine: The Wayward Son. 86-6

SALLE WINDSOR
Mardi Soir, 21 du courant.
Emile Paur avec un des meilleurs orchestres qui existent. 53 musiciens.
ORCHESTRE de PITTSBURGH,
Secondé par M. Holmes Cowper, ténor.
Billets de sièges réservés maintenant à vendre, au magasin de pianos et de musique de Shaw, 2274 rue Sainte-Catherine, à 50c, 75c, $1.00, $1.50, quelques-uns à $2.00. 87-n

7ème CONCERT de la SYMPHONIE
à l'Académie, Vendredi prochain.
Soliste: Mlle VARNEY, Soprano.
87-3

ARENA HOCKEY
A 8.30 p.m. précises
SAMEDI, 18 FEVRIER
Shamrock vs Montréal
PRIX—Admission 25c.; non réservé 50c. Billets réservés 50c, siège de loge, $1.00. Loge (6 sièges) $5.00. Billets en vente au bureau succursale du "Star", angle des rues Sainte-Catherine et Peel. Téléphone Up 1346. La fanfare F. W. F. jouera de 8.00 à 8.30 et dans les intermèdes. 89-2

En Avant, Forestiers !
PREMIER EUCHRE ET DANSE
de la Cour St Louis No 653, Ordre Indépendant des Forestiers, à la Salle Stanley, rue Stanley.
VENDREDI SOIR, 17 FEVRIER 1905.
Billets, rafraîchissements compris, 50c chacun. 6 prix. Miss Cleary, pianiste. Euchre, à 8.30. E

Quéry Frères
PHOTOGRAPHES
Déménagés à leur Nouvel Atelier
1854 Rue Ste-Catherine,
—ENTRE—
Cadieux et Avenue Hotel-de-Ville
249 mjs-n E

FRANCHERE - DENTISTE
1592 Ste Catherine. Tél. Est 1291. 170-1Mnj

ELLE CROIT EN DIEU

LA FEMME EDWARDS DANS SON CACHOT PROTESTE DE SES BONNES DISPOSITIONS.

Folle de terreur.

Reading, Pa., 16—La nouvelle qu'un sursis lui avait été accordé, a été apporté à Mme Edwards, au moment où, la tête cachée sous ses oreillers, elle donnait libre cours à son chagrin.

Tout d'abord, elle sembla ne pas comprendre ce dont il s'agissait et ne répondit que par des phrases incohérentes. Il se passa un bon moment avant qu'elle n'ait compris qu'elle ne serait pas pendue demain. Elle dit qu'il lui semblait que ce sursis lui avait été accordé simplement pour qu'elle puisse donner un témoignage en faveur de son prétendu complice, Greason.

Celui-ci, quand il connut la décision de la Cour, dit simplement : "Je savais qu'il ne pouvait en être autrement."

Mme Edwards dit : "Je remercie Dieu. Vous n'auriez pu m'apporter de meilleur nouvelle. J'ai commis un grand crime, mais je ne suis pas aussi méchante qu'on le croit. Je crois encore en Dieu qui lit dans mon coeur. Je remercie mes amis des efforts qu'ils font pour me sauver de la mort ignominieuse dont je suis menacée."

COMMENT LE MARCHAND DE PIANOS DEVANCA LE PREMIER J. P. WHITNEY

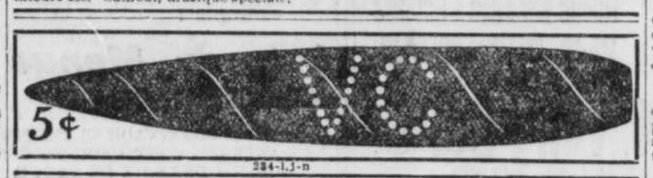
Lorsque le nouveau Premier d'Ontario l'hon. M. Whitney, arriva à la résidence officielle pour prêter le serment d'office, il y trouva un superbe nouveau piano à queue, manufacturé par ancienne maison Heintzman and Co. quand il visita officiellement la prère fois les édifices du Parlemen il trouva un autre Heintzman and Co., installé définitivement dans les apartements de l'orateur. On dit que M. Whitney a fait remarquer en riant qu'il y avait une utile leçon à tirer de l'énergie et de la promptitude avec lesquelles le marchand de pianos s'était assuré la clientèle du gouvernement. Les seuls agents pour ces beax pianos sont C. W. Lindsay, Limid, 2366 rue Ste Catherine. Succule de la partie Est, 1622 rue Ste Catherine. S7—3

Tout le monde parle si avantageusement du SIROP DU DOCTEUR DERS, pour les enfants, parce que c'est le iron le plus recommandable à ut les mères. (1)

AMUSEMENTS

Demain STADIUM Vendredi
Brockville vs Montagnard
HOCKEY POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL
Quelques sièges spécialement réservés en vente au Star Branch Office. La joute commencera vers 8 heures et finira, à tout événement, pas plus tard que 9.30, suivie de patinage jusqu'à 11 p. m. Fanfare de service aux deux événements.
ADMISSION GENERALE par l'entrée principale, comprenant le Patinage à 9.30 heures précises 25 cents

PATINOIR CRISTAL -- Angle des Rues Guy et Dorchester.
SEMAINE DE GALA.
Ce Soir, Musique spéciale. DEMAIN SOIR, Grande Mascara le
ET CAKE-WALK EN PATINS.
Grandes illuminations. Musique spéciale, etc. Admission demain, patineurs et spectateurs 25c. Samedi, musique spéciale.



234-1.J-n

LA POLOGNE S'AGITE TOUJOURS

LE GOUVERNEUR DE LODZ CRAINT QU'IL NE DEVIENNE NECESSAIRE DE PROCLAMER LA LOI MARTIALE.

LE TSAR NICOLAS

Lodz, 16. — La situation devient plus sérieuse, ici. Un plus petit nombre d'hommes ont travaillé, hier ; les familles des grévistes sont dans la plus noire misère. Le directeur d'une manufacture de vêtements donne chaque jour à dîner aux enfants des grévistes, et cela à ses propres frais. Il y en avait 250 hier.

Le gouverneur dit que la situation est fort grave et qu'il sera difficile d'éviter quelque effusion de sang. Il recommande aux soldats de ne tirer qu'à la dernière extrémité, quand ils seront attaqués.

Le gouverneur croit qu'il lui faudra en définitive proclamer la loi martiale, ce qui aurait pour effet de mettre fin à la grève.

Les manufacturiers ne peuvent s'entendre sur les concessions à faire. Les grands établissements industriels sont encore fermés.

LES REFORMES EN RUSSIE

St Pétersbourg, 16. — Malgré les bonnes dispositions de l'empereur en faveur du Zemsky Lobor, on n'a pris encore aucune mesure en vue de convoquer le parlement. Le tsar pèse soigneusement le pour et le contre avant de prendre une décision. L'un des ministres les plus libéraux de Sa Majesté disait hier soir :

"J'ai personnellement déclaré à l'empereur que le temps était arrivé de donner au peuple voix au chapitre dans le gouvernement du pays ; le même conseil lui a été donné par une foule d'autres personnes qui croient que l'élément libéral modéré pourrait ainsi se rallier au gouvernement. Sa Majesté a reçu nos déclarations avec sympathie et je crois sincèrement qu'elle est disposée à suivre les avis que nous lui avons donnés. Ce n'est un secret pour personne, cependant, que de puissantes influences s'exercent dans un sens contraire à nos vues auprès de l'empereur.

"Il est inutile de précipiter les choses ; mais le peuple oublie qu'il faut quelque temps pour formuler un plan, pour composer le corps électoral projeté.

"Des raisons d'Etat vont probablement empêcher la convocation du parlement populaire pendant la durée des hostilités russo-japonaises.

"Si le Zemsky Lobor doit être convoqué après la guerre, une proclamation devrait être lancée dès maintenant.

"Quelle que soit la décision de l'empereur la discussion qui se poursuit produira certainement beaucoup de bien. Le malheur est que le peuple se montre sceptique, et c'est là le danger.

"L'une des principales objections contre la remise en fonction du Zemsky Lobor est que, autrefois, ce corps était quasi tout-puissant ; c'est lui qui éleva au pouvoir la dynastie des Romanoff ; le Zemsky Lobor d'aujourd'hui, une fois créé, ne tenterait-il pas de détrôner l'empereur actuel ?"

LES ETUDIANTS S'EN MELENT

Saint-Pétersbourg, 16 — Les étudiants ont trouvé un moyen de manifester leurs sentiments à propos des réformes politiques que beaucoup de gens demandent sans savoir exactement jusqu'où elles peuvent conduire; ils se mettent en grève, c'est-à-dire qu'ils ne suivent plus leurs cours. C'est ainsi que la majorité des étudiants de l'université de Moscou a résolu de ne reprendre l'étude qu'après la mise en vigueur des réformes demandées.

LA MODE DU JOUR



Cette toilette de soirée est le dernier cri de l'élégance. Elle est composée de satin "Liberté" vert pâle, de passementerie et de dentelle noires. Le corsage est drapé de ruban de velours vert et orné de fleurs artificielles. La jupe se termine par des volants gradués de chiffon accordéon, et une dentelle crème finit le bas en manière de balayeuse.

LE FEU DANS LES ORGUES

Un incendie cause pour $30,000 de dommages à Clinton, Ont.

Clinton, Ont., 16 — Vers cinq heures et demie, hier, on a découvert que le feu était dans les machines de la fabrique d'orgues de Doherty. Cet édifice qui était la plus grande bâtisse en brique de la ville et qui contenait un grand nombre de caisses d'orgues en voie de manufacture, a été complètement détruit. Les appareils à incendie de la compagnie ont confiné le feu à un seul édifice.

Les pertes sont d'environ $30,000, couvertes par l'assurance. On ne connait pas l'origine du feu.

Le gardien de nuit avait fait ses rondes ordinaires et avait trouvé tout en ordre. Il était occupé à une des fournaises quand le feu a éclaté et s'est propagé rapidement.

On a l'intention de reconstruire aussitôt que les pertes seront estimées avec l'assurance.

Six bons pianos à vendre. Voir la liste à la page 8 de ce numéro. Layton Bros, 144 rue Peel. r

ELU MAIRE DE SAINT-ESPRIT

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

St Esprit, 16 — Monsieur Oscar Corbin vient d'être réélu maire de la paroisse de Saint-Esprit, pour la sixième fois. Nos félicitations.

INCENDIE CHEZ GRAVEL & PARE

Cette ancienne maison semble jouer de malheur. Hier soir le feu se déclarait dans ce magasin ; mais, grâce à la présence d'esprit d'un des propriétaires, secondé par le dévouement de ses employés, on a pu maîtriser les flammes qui avaient dévorées en peu de temps ce qui reste du premier incendie. La vente annoncée dans "La Presse" de ce jour, sera continuée sans entraves, ajoutant au volume des immenses bargains qui y seront donnés. Profitez-en pour venir ce soir ou à bonne heure demain.

NOUVELLES RELIGIEUSES

LA FERMETURE DES ECOLES CONGREGANISTES EN FRANCE—LE FUTUR PATRON DES CURES — PROCHAIN CONSISTOIRE.

Paris, 16 — Le "Journal Officiel" publie une longue liste des écoles tenues par des congrégations autorisés et qui devront être fermées avant le 1er septembre 1905.

Ces arrêtés de fermeture portent sur 156 établissements de Frères des Ecoles chrétiennes, 195 établissements de congrégations enseignantes de femmes, 115 établissements mixtes. Le total donne un chiffre de 466 établissements congréganistes dont les portes ne s'ouvriront pas au mois de septembre prochain.

× × ×

Rome, 16 — Le lendemain de la fête de l'Epiphanie, le saint Père, pour répondre à un voeu du cardinal Coullie, a daigné proclamer le curé d'Ars "Protecteur des curés français".

Ce titre nouveau qui, du premier coup, assigne un rang privilégié à Jean-Baptiste Vianney, comble de joie ses confrères de France.

Quelques jours après, le Souverain Pontife recevait une délégation de MM. les curés de Paris. L'audience eut lieu dans le cabinet de travail du Pape qui fit asseoir les vieillards. Il leur dit que son intention était de donner le Bienheureux Jean-Baptiste Vianney comme protecteur à tous les curés du monde.

Le pape a ajouté : "J'ai bon espoir que d'ici à peu de temps nous ferons un saint avec ce bienheureux. Il y a beaucoup d'évêques et un certain nombre de papes qui, ayant été curés, servent de protecteurs aux curés ; mais nous faisons pour eux l'office des confesseurs pontifes. Mon désir est de donner aux curés un patron dont l'office sera celui des confesseurs non pontifes".

× × ×

Rome, 16 — Le consistoire se tiendra au mois de mars prochain. Il n'aura pas de cardinaux de Curie, mais par contre contiendra des créations de cardinaux italiens. On donne comme certaines celles de Mgr Cavallari, patriarche de Venise, et celle de Mgr Lualdi, le jeune archevêque de Palerme, qui trouvera dans sa pourpre un appui pour gouverner son diocèse et prendre autorité sur les partis qui le divisent. On dit aussi, mais c'est moins certain, que Mgr Mistrangelo, des Ecoles Pies, archevêque de Florence, recevrait aussi la pourpre dans ce consistoire. On ne parle pas de la nomination des cardinaux étrangers, et d'ailleurs il n'y aurait à pourvoir qu'un cardinal espagnol. La France a bien perdu le cardinal Langénieux, mais le gouvernement ne fera point, et pour cause, de présentations. Il en est de même pour la Hongrie, où jusqu'à présent le pape et l'empereur n'ont pu tomber d'accord sur le choix d'un futur cardinal.

UN TRAIN DERAILLE

Trois passagers sont légèrement blessés—Dommages peu considérables.

Toronto, 16 — Le train de passagers No 22, du Pacifique Canadien, parti hier matin de Teeswater à 6 heures 30, et qui était dû ici à 11 heures 40, a déraillé à un mille à l'ouest de Inglewood. Le wagon à passagers pesant cinquante tonnes, a été jeté sur le flanc, mais chose curieuse, seulement trois de ses occupants ont été blessés et encore légèrement. Ce sont MM. W. G. Cumming, de Toronto, coupure au front par un éclat de verre ; J. A. Cuch, de Lest, Ont., fracture au pied ; mademoiselle V. M. Dent, de Toronto, blessure à la main.

La cause de l'accident n'est pas encore connue d'une manière positive. On est d'opinion qu'il serait dû à un soulèvement de rail sous l'action de la neige. Le wagon-colis a sauté en dehors de la voie, mais est cependant resté droit. Le char à passagers a roulé quelque temps sur les dormants puis après un contre-coup a donné sur le côté. Les dommages au matériel ne sont pas considérables.

VERDICT DE NON COUPABLE

Winnipeg, 16. — Le mécanicien Thomas Johnston a été traduit hier devant les assises criminelles, présidées par l'hon. juge Newlands, sous une accusation d'homicide à la suite du désastre de Sintula.

Après une heure de délibérations, le jury a rendu un verdict de non-coupable.

GOELETTE ECHOUEE

Norfolk, Va., 16. — La goëlette "W. H. Dix", de St Andrews pour Baltimore, chargée de cocos est échouée à New-Point, dans la baie de Chesapeake. Le remorqueur de sauvetage "Joseph M. Clark" a été envoyé à son secours. Au moment de l'échouage, le vent soufflait à une vitesse de 25 milles à l'heure et la mer était démontée.

LES MEDECINS DE PARTOUT

Connaissent la valeur du Remède Pyramid contre les hémorroïdes.

C'est mû par la reconnaissance seule que je viens témoigner de l'efficacité du Remède Pyramid contre les hémorroïdes. En mars dernier, j'en achetai un paquet d'une piastre à la pharmacie, ce qui me guérit des hémorroïdes saignantes, qui me faisaient souffrir depuis huit ans. Depuis, je n'avais rien ressenti lorsque, en septembre dernier, après avoir donné naissance à une fille, il se déclara un très grave cas d'hémorroïdes externes, lequel, au dire d'une garde-malade expérimentée, était ce qu'elle avait jamais vu de pire ; c'est alors que mon médecin m'avisa d'essayer le Remède Pyramid contre les hémorroïdes, ce que je fis et ce qui me valut une guérison complète en trois jours. Je n'ai plus souffert d'hémorroïdes d'aucune sorte depuis, grâce à ce merveilleux remède. Ma garde-malade en prit une boîte, cadeau que je lui fis avec grand plaisir, en pensant à tout le bien qu'elle pourrait faire aux malades que je ne pourrais jamais voir ni connaître.

"Partout où j'entends parler d'un cas ressemblant au mien, je me fais un devoir de recommander les "Pyramides". C'est pour moi un extrême plaisir que de pouvoir dire que je suis complètement guérie, ce que m'a assuré mon médecin, d'ailleurs. J'en rends grâces au Remède Pyramide". D'une personne qui a beaucoup souffert, Mme F. Ancott, 1206 rue Unity, Frankford, Philadelphie, Pe.

Ce remède, qui est vendu par les pharmaciens généralement, en paquets de cinquante cents et d'un dollar, est sous forme de suppositoire, s'applique directement sur les parties malades et accomplit son oeuvre tranquillement et sans douleur. Sa valeur est évidente, à la lecture du témoignage susmentionné et nous conseillons fortement à tous les malades d'en acheter un paquet dès à présent et d'en faire l'essai ce soir. N'acceptez pas de substitutions et rappelez-vous qu'il n'y a pas de remède "tout aussi bon". Un petit livre sur la cause et la guérison des hémorroïdes est publié par la Pyramid Drug Co., Marshall, Mich., et sera envoyé gratuitement à n'importe quelle adresse. w

CONTRACTA UN GROS RHUME

Il se fixa dans les Reins

Le Résultat, Douleur au Dos

Contracter un rhume qui se fixe dans le dos est souvent la cause du mal de dos — la cause primaire de la maladie des reins. Quand le dos souffre, c'est un avertissement que les reins peuvent devenir affectés.

Ne négligez pas l'avertissement ; arrêtez le mal de dos et éloignez tout danger de troubles futurs.

Si vous ne le faites, il pourra surgir des complications graves. Mme E. Williams, Hamilton, Ont., contracta le rhume et il se fixa dans ses reins. Elle employa les

Pilules de Doan pour les Reins,

et elle est reconnaissante pour le soulagement immédiat qu'elles lui donnèrent. Elle écrit comme suit :

"C'est avec plaisir que j'ajoute mon témoignage en faveur des Pilules de Doan pour les Reins. Il y a quelque temps je contractai un gros rhume qui se fixa dans mes reins. L'irritation et la douleur au bas du dos me faisaient beaucoup souffrir. Après quelques mois de souffrances et constatant l'insuccès de nombreux remèdes, je me procurai une boîte de Pilules de Doan pour les Reins et mes douleurs furent immédiatement soulagées".

On peut avoir les Pilules de Doan pour les Reins chez tous les marchands ou elles seront envoyées directement par la poste sur réception du prix, 50 cents la boîte ou 3 pour $1.25. The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.

Mesdames,
Voulez-vous vous guérir infailliblement de la faiblesse, constipation, dyspepsie, boutons dans la figure, et avoir un beau teint, prenez le
REMEDE DU Dr FRED. DEMERS
POUR LES FEMMES
Ayant d'un effet admirable contre les pertes anormales, nervosité, palpitations, essoufflements, troubles de l'âge critique, beau mal et toutes les maladies propres au beau sexe.
Prix : 50 cents la boîte.
En dépôt: 1157 rue Saint-Laurent, Montréal. (1)k

Faites Repousser vos Cheveux
Le "QUEEN'S HAIR HELPER" fera repousser votre chevelure devenue claire et faible. Vos cheveux reprendront leur force, leur vigueur et leur couleur naturelle.
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS 25c la bouteille
A. D. MANN,
4) Angle St Antoine et de la Montagne

NOTES POLITIQUES

Une délégation du Club Conservateur Canadien-français d'Ottawa est allé à Toronto, hier, présenter ses félicitations à l'Honorable M. Rhéaume, le nouveau Ministre des Travaux Publics dans le gouvernement Whitney. Etaient présents, MM. l'échevin Boudreault, l'échevin Laverdière, Oscar Lecallr. Arthur Charbonneau, F. A. Labelle, T. Lemay, Ed. Chevrier, G. W. Séguin, V. Gauthier, Dr O. J. Rochon et J. U. Vincent.

Il y aura une assemblée du Club Papineau, ce soir, au No 1342 de la rue Ste Catherine, salle Dionne. Plusieurs orateurs adresseront la parole.

Ce soir, Causerie au Club Jacques-Cartier, rue St Vincent, sur le droit du lieutenant-gouverneur de dissoudre les Chambres. L'hon. M. A. R. Angers sera le principal orateur.

A l'assemblée annuelle de l'Association Conservatrice de Kingston, hier, il a été adopté une résolution par laquelle on demande une enquête parlementaire complète sur la fameuse affaire Gamey-Stratton-Ross. On a aussi approuvé la décision prise de contester l'élection de Kingston.

LES CAMERIERS DE PIE X

Le télégraphe nous annonçait récemment la mort de M. le comte de Colleville, doyen des Camériers secrets de cape et d'épée du Saint-Père.

La charge qu'occupait M. le comte de Colleville est aujourd'hui purement honorifique : c'est une relique des jours



M. le comte de Colleville, doyen des Camériers secrets de cape et d'épée attachés au Vatican, décédé.

de l'indépendance des Etats pontificaux

Les camériers étaient des fonctionnaires de Rome préposés à la garde et à l'administration du trésor paral, au fisc ou à la chambre fiscale.

Aujourd'hui, ce sont des officiers de la chambre du pape ou d'un cardinal.

DEUX AQUEDUCS VIDES D'EAU

Beloeil, 16 — Bien que nous ayons ici deux aqueducs, notre population souffre actuellement d'une disette d'eau déplorable. L'un des aqueducs est absolument insuffisant et les tribunaux ont interdit l'usage du second, qui est en construction. On est forcé de s'approvisionner d'eau à la rivière, qui, heureusement, n'est pas loin.

—La Poudre Désinfectante de Lever Y. Z. est un bienfait à toute famille. Elle désinfecte et nettoie en même temps. 30

Le Marché MASSICOTTE
1470 rue Ste Catherine

Une vente à sensation a été préparée pour demain et samedi, à l'occasion du grand remaniement qui s'est fait dans notre administration ces jours derniers et nous offrirons des avantages comme jamais il n'en a été offert, ni ici ni ailleurs; de plus nous donnerons non seulement

CASH 10 RECEIPS — 2 TIMBRES 1 POUR

mais 3, 4, 5, 6 et même 8 timbres pour 1 selon les lignes que vous achèterez, par exemple :

$10.00 de timbres avec 1 seau de graisse à	$1.75
$2.00 avec 1 livre de n'importe quel thé ou café à	40c
$2.00 avec 4 boîtes mine grasse à	5c
$1.00 avec 3 paquets Corn Starch à	7½c
$1.00 avec 2 boîtes raisins pas de noyaux, 1 livre, à	10c
$1.00 avec 1 boîte poudre à pâte, 1 livre, à	17½c
$1.00 avec 2 boîtes confitures, 2 livres, à	15c
$1.00 avec 2 livres des meilleurs biscuits, à	10c
$1.00 avec 3 livres vermicelle au macaroni à	7½c
$1.00 avec 2 paquets gelée à	10c
$1.00 avec 3 flacons cornichons à	10c
$1.00 avec 2 boîtes saumon rouge à	15c
$1.00 avec 5 sacs sel de table à	2½c
$1.00 avec 4 flacons eau Javelle à	5c
$1.00 avec 5 barres savon buanderie à	5c
$1.00 avec 2 livres n'importe quelle qualité de bonbons,	
$1.00 avec 1 boîte savon Bébé pour la toilette, à	25c
$1.00 avec 1 bouteille soit brandy, scotch ou rhum, à	50c

DANS LES VIANDES

En plus du timbre avec tout achat de 10c, nous donnerons $2.00 de timbres avec tout achat de $1.00 ou plus.

3 TIMBRES 1 POUR
AVEC TOUTES LES LIGNES QUI SUIVENT

1 chopine huile foie morue Norvège, pure, à	35c
Acide borique, la livre	15c
Extrait de Malt, de 25c, réduit à	15c
Pain Relief, de 25c, pour	15c
Sirop de gomme épinette rouge à	15c
Cachets pour mal de tête de 25c, réduit à	15c
Seditz en boîte, de 25c, réduit à	15c
Huile Electrique, de 25c, réduit à	15c
Emplâtres Belladone, troués, de 25c, réduit à	12½c
Castoria de 35c, réduit à	19c
Peruna à	85c
Elixir d'huile de foie de morue de $1.00, réduit à	75c
Sirop d'anis pour les enfants, de 25c, réduit à	15c
Vin, fer et boeuf, de 75c, réduit à	59c
Laxa-Bromo Quinine, de 25c, réduit à	20c
Thé de boeuf, 20 onces, de $1.00, réduit à	85c
Faceozone, — Igienic Complexion Beautifier — à	45c
Lait des Dames Romaines, à	39c
Cnevlurine de Paris, à 45c	39c
Crème dentifrice, en tube, de 25 cents, réduit à	15c
Poudre toilette, Veloutée de Lis, à	33c
Parfum pour le mouchoir, de 40c l'once, pour	25c

P. MASSICOTTE & CIE,
Téléphone Bell 1711 Est.
Marchands SOS.

LA GREVE DE LEVIS

LES GREVISTES OBTIENNENT JUGEMENT PAR DEFAUT CONTRE LA COMPAGNIE, POUR GAGES.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 16. — Si la grève des tramways de Lévis ne se règle pas, les grévistes n'en continuent pas moins à obtenir des succès quotidiens devant les tribunaux, à qui seuls ils ont soumis leurs griefs.

Après avoir réussi à faire condamner leur surintendant Morse pour assaut, ils ont été eux-mêmes acquittés de l'accusation d'intimidation portée contre sept d'entre eux par M. Morse.

Et voici qu'aujourd'hui, M. le protonotaire Malouin a rendu jugement par défaut, condamnant la "Levis County Railway Company" à payer les montants suivants, dûs comme gages à ses employés : Marcoux, $118.07 ; Lemieux, $104.22 ; Landry, $155.88 ; Bégin, $105.11 ; Bédard, $152.00 ; Paquet, $114.99; Coulombe, $130.34 ; Letellier, $208.86 ; Halié, $113.80 ; J. Paquet, $388.39.

La compagnie n'a pas, il est vrai, contesté ces actions ; mais elle a, paraît-il, la ferme intention d'en contester l'exécution.

VOL EN TRAMWAY

Le sous-directeur de l'Hôtel des Postes soulagé de $80.

Le sous directeur de l'Hôtel des Postes, M. Joseph L. Palmer, s'est fait voler $80 hier soir, dans un tramway de la rue St Antoine, à la traverse de la rue Windsor.

Le constable Gonzague Savard, de la caserne No 8, était dans le tramway, et vit un jeune homme pousser M. Palmer et mettre la main dans sa poche comme le sous directeur descendait de tramway. Le jeune homme fut immédiatement arrêté et conduit au poste central. Le prisonnier donna nom William Lennox et dit venir des Etats-Unis.

On trouva une somme de $120 en sa possession :deux billets de cinquante, un de dix et deux de cinq. La somme volée à M. Palmer était composée de billets de cinq. Lennox se dit innocent.

A une réunion de grévistes :

—Vous n'avez rien dit de bon ; c'est idiot ! Pourquoi montiez-vous à la tribune ?

—Parce que j'avais soif !

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

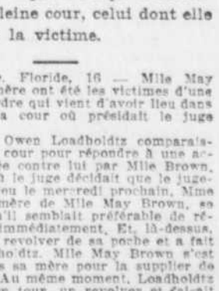
DIRECT pour QUEBEC
LIGNE DIRECTE de convois entre dans le CITE DE QUEBEC
Départ de la Place Viger, 8.45 a.m. et 2 p.m. tous les jours excepté le dimanche, chars-salon ; 11.30 p. m. tous les jours, chars-dortoir; 3.30 p.m. les dimanches, char-salon.
Départ de la Gare Windsor, 8.45 a.m., *8.40 a.m., 10.05 a. m. 4.00 p.m., *10.10 p.m.
Départ de la Place Viger, 8.20 a.m., 3.35 p. m.
*Tous les jours, dimanches compris. (Dimanches seulement. Les autres convois les jours de semaine seulement.
Service de Convois pour OTTAWA

AVIS
Passagers de Sherbrooke, St-Jean, Halifax
Le char réfectoire sert à souper après 6.30 p. m., tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, sur le train qui quitte la gare Windsor à 7.25 p. m., et sur le train de 4.30 p. m., le samedi.
Le déjeuner est servi sur le train qui quitte Sherbrooke à tous les jours à 8.10 a. m., le lundi excepté.
Bureaux des Billets 129 rue St Jacques. Gare Windsor. Gare Viger.
81—m j s

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
PRIX REDUITS
Du 1er mars au 15 mai 1905. Billets de colon de seconde classe de Montréal à
Seattle, Victoria, Vancouver, Portland $48.90
Rossland, Nelson, Trail, Robson, Spokane $46.40
Anaconda, Butte, Helena, Salt Lake $45.90
Colorado Springs, Denver, Pueblo $45.50
San Francisco, Los Angeles $49.00
Prix bas pour plusieurs autres endroits.
CHARS-DORTOIRS POUR TOURISTES
Quittent Montréal les Lundis et Mercredis à 10.30 p.m., pour accommoder les passagers portant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO et L'OUEST. Prix nominal pour les lits.
Service rapide pour Ottawa. — Laisse la gare Bonaventure à 8.40 a. m., excepté le dimanche, 4.10 p. m. tous les jours. Le train de retour quitte Ottawa à 8.20 a. m. tous les jours à 4.25 p.m., excepté le dimanche.
Bureau des billets en ville : 137 rue St Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
L'EXPRESS portant la malle anglaise part de Montréal à MIDI le dimanche. Les personnes prenant ce train, peuvent rejoindre à Halifax les transatlantiques pour Liverpool.
Les trains partent de la gare Bonaventure.
Bureau des billets de la ville: 143 rue Saint-Jacques et gare Bonaventure.

Bague de Valeur et cette Montre en Or GRATIS



Tout ce que nous vous demandons de faire est de vendre à 10c chacun, seulement 7 de nos Bracelets, finis en or. On peut les ajuster à un poignet de toute grandeur. Orné de 2 très grandes pierres, Opales, Rubis, Saphirs, Emeraudes, etc. Quand vendus renvoyez l'argent et nous vous enverrons tout de suite, cette jolie bague, finie en or de 14c, et ornée de grandes magnifiques Perles et imitation de Diamants délicieusement que l'on peut distinguer des vraies pierres avec difficulté. Si vous écrivez tout de suite pour avoir les bracelets, nous vous donnerons la chance de gagner une jolie montre, finie en or, boîtier de chasse, grandeur de dame ou de monsieur, gratis en addition à la bague. Adressez toute de suite THE JEWELRY CO., DEPT 1019 TORONTO
57-mjn

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Bureau des Commissaires d'écoles protestantes de Montréal demandera à la Législature de Québec, à la prochaine session, un acte l'autorisant à émettre des obligations ou débentures additionnelles pour un montant n'excédant pas deux cent mille — $200,000.00 — piastres, en plus des obligations et debentures déjà émises en vertu des divers statuts s'y rapportant, les dites obligations portant intérêt à cinq pour cent — 5 p.c. — et remboursable quant au capital en trente ans.
Montréal, 13 janvier 1905.
GREENSHIELDS, GREENSHIELDS ET MACALISTER,
61—30 Procureurs des requérants.

COSTUMES POUR ALLER EN TRAINES SAUVAGES
Vêtements pour aller en raquette et tous les vêtements en drap couverte, nettoyés, retapés et finis comme des neufs ; aussi couvertes. Voici ce que nous dit un client : "Vous nettoyez les couvertes d'une manière irréprochable. Nous avions l'habitude de les nettoyer à la maison, mais maintenant que nous vous connaissons, nous ne les nettoierons plus." Nous pouvons vous donner son nom.
British American Dyeing Company,
Bureaux et agents dans toutes les parties de la ville.---Téléphonez.
16,18,20

POUR VENGER SA FILLE

Une mère attaque à coups de revolver, en pleine cour, celui dont elle avait été la victime.

Jacksonville, Floride, 16 — Mlle May Brown et sa mère ont été les victimes d'une scène de désordre qui vient d'avoir lieu dans la salle de la cour où présidait le juge Farris.

Un nommé Owen Loadholdtz comparaissait devant la cour pour répondre à une accusation portée contre lui par Mlle Brown. Au moment où le juge décidait que le jugement aurait lieu le mercredi prochain, Mme J. Freeman, mère de Mlle May Brown, se leva et dit qu'il semblait préférable de régler l'affaire immédiatement. Et, là-dessus, elle a tiré un revolver de sa poche et a fait feu sur Loadholdtz. Mlle May Brown s'est précipitée vers sa mère pour la supplier de ne plus tirer. Au même moment, Loadholdtz exhibait, à son tour, un revolver et faisait feu. Mlle May Brown tomba morte et sa mère s'affaissait dangereusement blessée.

Quand cette scène affreuse a éclaté, la cour était remplie de spectateurs. Une véritable panique s'est déclarée et plusieurs personnes ont été blessées en cherchant à s'enfuir de la salle d'audience.

Loadholdtz a été exonéré par le jury du coroner.

LORD GREY A TORONTO

Toronto, 16 — Le lieutenant-gouverneur Clarke a été informé hier que la visite de Lord Grey à Toronto, fixée à la semaine prochaine, a été ajournée, Lady Grey et ses enfants étant indisposés. Les autorités de la ville sont fort désappointées.

Vous êtes-vous levé avec un mal de tête ?
Un mauvais gout dans la bouche ? N'avez-vous pas d'appétit au déjeuner ? La langue chargée? Vous avez alors trop de bile dans votre système. Ranimez votre foie et débarrassez-vous un peu de cette bile. Les Pilules d'Ayer ! Les Pilules d'Ayer ! Vendues depuis au delà de soixante ans. J. C. Ayer Co., Lowell, Mass. yw

EN AVANT LE PROGRES

La municipalité de Notre-Dame de Grâces-ouest--Son passé—Son avenir—Ses efforts vers le progrès et les moyens à sa disposition.

CONSEIL D'INITIATIVE

Tout dernièrement une proposition d'une importance vitale était soumise aux propriétaires de Notre-Dame de Grâces-Ouest, l'incorporation de la municipalité en ville, afin d'avoir les pouvoirs de donner à cet endroit les améliorations modernes qui ont, comme conséquences immédiates, le progrès, l'augmentation de la propriété foncière, l'accroissement de la population, et par suite, le développement de l'industrie et du commerce. Deux assemblées successives ont été tenues dans le but de



Le R. P. Dion, dominicain, curé de Notre-Dame de Grâces, un des plus zélés partisans de l'érection de la municipalité en ville.

connaître l'opinion des intéressés. La majorité était en faveur de ce mouvement. Un seul point semblait vouloir faire retarder cet avancement vers le progrès. On se demandait comment on concilierait les intérêts des cultivateurs et ceux de la partie centrale de la nouvelle ville. Incidemment, la division des quartiers fut un autre point vivement discuté, mais résolu à la satisfaction des plus récalcitrants.

La question, pour être neuve, en était cependant à l'état latent dans les esprits d'un grand nombre d'électeurs,



M. Joseph Vaillant, conseiller de Notre-Dame de Grâces.

car la dernière élection, se fit sur ce point. Le triomphe des candidats progressistes fut le premier pas de cette marche vers le progrès. Aussi le conseil comprenant le désir de la majorité, a-t-il adopté pour devise : Suivons le progrès.

Le premier acte officiel que les membres de ce conseil a été de jeter les bases d'une mesure qui doit régénérer cette belle localité.

Jamais peut-être la nature n'a favorisé un endroit comme celui-là. Situé sur un plateau, adossé au flanc du Mont-Royal, il jouit d'un air toujours pur. De quelque endroit que l'on tourne les yeux le panorama, bien que changeant de nature, n'en est pas moins beau ; d'un côté, le Mont-Royal avec ses somptueuses demeures étayées sur son flanc ; de l'autre ou plutôt de trois on voit se dérouler à ses pieds, Montréal, St Henri, la Côte St Paul, Lachine et autres paroisses.

Des maisons aristocratiques s'élèvent en grand nombre au sein de cette municipalité. L'aisance semble y régner en maîtresse. On semble y ignorer la pauvreté. Seulement, jusqu'à présent, comme le faisait remarquer, un propriétaire important, dans une des assemblées tenue dernièrement, on n'a encore rien fait pour aider à la nature et donner à la localité la place qu'elle devrait occuper parmi les municipalités progressives de la banlieue de Montréal, dont elle devrait être un des joyaux. L'exemeple de Westmount aurait dû l'émouvoir avant ce jour, mais, soit apathie, soit routine, rien ne venait donner aux propriétaires "up-to-date", le moindre indice d'un progrès prochain. Cependant, il se faisait un travail sourd, le progrès enserrant Notre-Dame de Grâces dans un cercle de plus en plus étroit, devait finir par se faire jour.

La grande crainte des intéressés était que l'on ne se hâtât trop pour obtenir une charte qui ne donnerait pas au conseil les pouvoirs nécessaires pour satisfaire les intérêts multiples de la popu-

M. Joseph Vaillant, conseiller de Notre-Dame de Grâces.



Presbytère de Notre-Dame de Grâces.



M. John L. Brodie, maire de Notre-Dame de Grâces.

lation, dont une partie est et désire rester livrée à la culture de la terre.

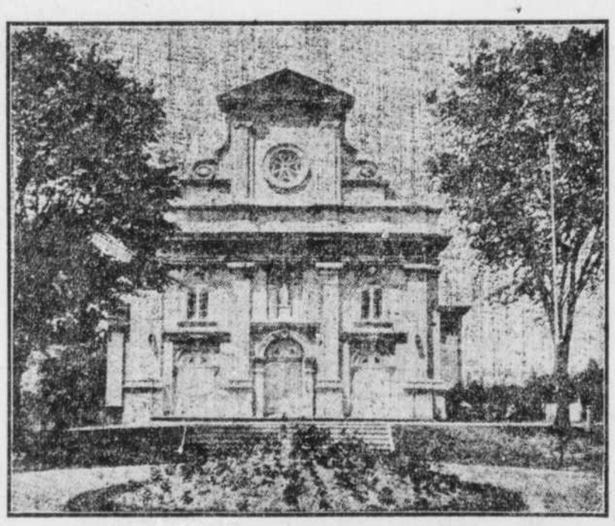
Le conseil a compris que le temps et une étude approfondie des besoins de chaque partie de la ville projetée donneraient seuls à la nouvelle corporation



M. Léon Décarie, secrétaire-trésorier de Notre-Dame de Grâces.

une charte capable de satisfaire les plus récalcitrants, comme il est dit plus haut. Un autre point sur lequel on appuyait avant de donner une décision, c'était de savoir comment la ville serait divisée, quel en serait le nombre de quartiers, quelles en seraient les li-

M. Robert Brodie, conseiller de Notre-Dame de Grâces.



Eglise de Notre-Dame de Grâces.

mites et combien de représentants ils auraient dans le conseil.

A cette question, le conseil a répondu par la résolution suivante, adoptée, lors d'une assemblée spéciale convoquée uniquement dans ce but.

RESOLUTION

A une assemblée spéciale du conseil, il a été proposé par le conseiller Alphonse Décarie, secondé par le conseiller Robert Brodie, qu'au cas d'érection de la municipalité du village de Notre-Dame de Grâces-Ouest en municipalité de ville :



M. Alphonse E. Décarie, conseiller de Notre-Dame de Grâces.

La municipalité de la ville de Notre-Dame de Grâce sera bornée comme suit:

Au nord-ouest, par la municipalité de Saint-Luc ; au sud-ouest, par l'avenue Monkland, Montreal West ; au sud-est, par le trait carré des terres du Côteau Saint-Pierre, le canal Lachine et le chemin de la Côte Saint-Paul ; au nord-est, par la cité de Saint-Henri, la ville de Westmount et la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges.

La ville de Notre-Dame de Grâces sera divisée en quatre quartiers, savoir:

Le Quartier Notre-Dame,
Le Quartier Saint-Pierre,
Le Quartier Turcot,
Le Quartier Mount Royal Vale.

Le quartier Notre-Dame aura droit



M. Joseph Prudhomme, conseiller de Notre-Dame de Grâces.

à deux conseillers. Il comprendra le territoire borné au sud-est par le chemin de Lachine, et de là, gagnant par la ligne nord-est de la terre portant le No 184, appartenant au Grand-Tronc, jusqu'au trait carré de cette terre, de là par le trait carré des terres portant les Nos 181, 180, 179, 177 ; de là gagnant le nord-ouest par la ligne sud-ouest de la terre de Théophile Prud'homme portant le No 17., continuant en ligne droite par le No 176a, de la terre de John L. Brodie, jusqu'au chemin de la Commission à barrières, puis de là jusqu'au chemin de la Côte-des-Neiges, de là par

le chemin de fer Park and Island jusqu'aux limites nord-est ; au nord-est, par les limites de cette municipalité.

Le quartier Saint-Pierre aura droit à trois représentants et comprendra les terres du Côteau Saint-Pierre dans toute leur étendue non comprises dans le quartier Notre-Dame, et sera subdivisé en deux : Est, avec deux conseillers, et Sud-Ouest, avec un conseiller.

Le quartier Turcot comprendra les terrains à partir du chemin de Lachine et sera borné au sud-ouest par la ligne de la terre portant le No 184 et le terrain 1698, y compris jusqu'au chemin de la Côte Saint-Paul ; au sud-ouest, par les limites de Saint-Henri ; il aura droit à un conseiller.

Le quartier Mount Royal Vale comprendra le reste de la municipalité et aura droit à un conseiller.

HISTORIQUE DE LA PAROISSE

Si on ouvre les Statuts de Québec, Victoria, 49, chapitre 40,—1876, nous lisons les lignes suivantes :

"Acte pour ériger une nouvelle municipalité de village dans la paroisse de Notre-Dame de Grâces.

1. Une nouvelle municipalité de village est érigée dans la paroisse de Notre-Dame de Grâces, et renfermera dans ses limites, les terres du Côteau Saint-Pierre, les terres de la Côte Saint-Luc, et quelques terres de la Côte Saint-Antoine jusqu'à la ligne ci-après établie, toutes lesquelles sont détachées et ces-



PLISSÉS
Accordéon, Couteau ou de Côté
AUSSI JUPES PLI PLAT ET PLISSÉ SOLEIL
Afin d'obtenir le meilleur effet, l'étoffe devrait nous être expédiée, avec les mesures suivantes:
Longueur des jupes, devant, côté, derrière, tour de taille et contour des hanches.
Corsages Plissés
faits pour appareiller les jupes.
Robes Plissées pour Enfants
est un nouveau DEPARTEMENT, sous la charge de personnes compétentes.
Featherbone Novelry Co. Limitée
CHAMBRE 16, EDIFICE BIRKS, 14 CARRE PHILIPPE.
TELEPHONE UPTOWN 1271. MONTREAL. DEMANDEZ UNE LISTE DE PRIX.
NOTEZ BIEN — Attention spéciale à toutes les commandes de la campagne, et frais d'express payés lorsqu'elles seront accompagnées de cette annonce.
Pour la commodité de nos nombreux clients de la ville de Québec et de ses environs, nous avons ouvert une succursale
Au No 187 rue St Joseph, EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC, St Roch, Que.
où vous pourrez avoir des renseignements pour Plissé, Découpage et Boutons Couverts. PHONE 2639

PAUVRE ORPHELINE TRAVAILLANT A LA REHABILITATION DE SON PERE

(Suite de la première page)

pour dire aux affligés d'aimer toujours et d'espérer.

Ce fut une révolte alors, dans l'âme de la pauvresse ; elle ne put se résoudre à croire qu'il puisse exister ici-bas des êtres aussi misérables, et le verdict du coroner de Brooklyn avant donné lieu à quelque critique, elle jura, à l'exemple de Lally-Tolendal, de consacrer ses énergies à la réhabilitation de la mémoire de son père.

Elle veut n'avoir pas à rougir en prononçant son nom ; elle veut lui faire des funérailles chrétiennes, déposer ses restes en sol consacré par les rites de notre religion.

A LA TACHE

Une enquête qu'elle conduisit elle-même la convainquit en effet que la décision des jurés avait été pour le moins téméraire ; et hier, seule, sans appui, elle commençait la bataille pour faire casser le verdict rendu.

"Je ne me reposerai pas, a-t-elle dit, que je ne voie le nom de mon père lavé de la tache dont il est souillé ; je ne m'arrêterai que lorsqu'il aura trouvé sa place, là, dans le cimetière catholique, où j'espère reposer à mon tour à ses côtés, quand je mourrai."

Peut-être, comme résultat de ses efforts, sa belle-mère sera-t-elle exposée au soupçon étant tenue, après sa mort, responsable de la tragédie de la semaine dernière : qu'importe, elle va lutter, c'est elle qui le déclare, lutter tant qu'il lui restera un souffle de vie.

AUX PIEDS DU PASTEUR

C'est à Sa Grandeur Mgr McNamara, agissant comme archevêque de Brooklyn, qu'elle s'est adressée d'abord, lui exposant la preuve faite à l'enquête du coroner et le suppliant de permettre l'inhumation du cadavre de John Williams, — c'est le nom du prétendu suicidé, — en terre bénite.

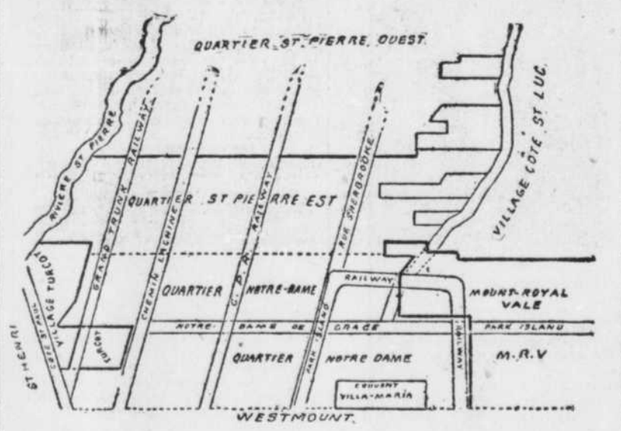
Le prélat a accueilli avec la plus vive émotion cette frêle créature, qui venait lui demander le droit de chérir sans honte le souvenir de son père.

LE PLAIDOYER

"Le verdict du coroner est une horreur, lui a déclaré Mme Bates. Les jurés n'ont pas dû écouter la preuve exposée devant eux. Mon père n'avait aucune raison de désirer la mort. Il était bon, honnête, et ses revenus lui permettaient de vivre dans l'aisance. S'il avait eu l'intention de se suicider, pourquoi se serait-il acheté de nouveaux habits de travail quelques jours avant qu'on l'eut trouvé asphyxié ? D'ailleurs, je suis en état d'établir qu'une personne avait en maintes occasions menacé de le tuer."

Mme Bates demeure à Brooklyn, 184 rue Bergen. C'est une femme d'une haute éducation et tout à fait distinguée. Depuis que son mari est dans la tombe, elle gagne son pain de chaque jour en travaillant dans un bureau de Manhattan.

Tout New-York attend avec une profonde anxiété le résultat de ses admirables démarches, car elle a du coup conquis toutes les sympathies de la population.



Croquis montrant la subdivision de Notre-Dame en quatre quartiers, telle que soumise aux propriétaires et adoptés en principe.

seront de former partie de la municipalité de Notre-Dame de Grâces.

2. Cette municipalité portera le nom de municipalité du village de Notre-Dame de Grâces-Ouest.

3. La municipalité sera bornée comme suit :

Au nord-ouest, par la municipalité de la Côte-des-Neiges et par la paroisse Saint-Laurent.

Au sud-ouest par la paroisse de Lachine.

Au sud-est par le trait carré des terres du Côteau Saint-Pierre.

Au nord-est par le chemin de la Côte Saint-Paul, jusqu'au chemin connu comme le chemin de Lachine d'en haut, etc.

4. La municipalité de Notre-Dame de Grâce-Ouest sera divisée en trois quartiers : Notre-Dame, Saint-Pierre et Saint-Luc.

5. Le quartier Notre-Dame aura droit à deux conseillers ; le quartier Saint-Pierre à trois conseillers, et le quartier Saint-Luc à deux."

Depuis, la subdivision Ouest de la Côte Saint-Luc s'est séparée pour former une municipalité distincte.

Le conseil se compose actuellement de sept conseillers qui sont : MM. John L. Brodie, maire, représentant du quartier Saint-Luc-Est ; Alphonse Décarie et Joseph Prud'homme, conseillers du quartier Notre-Dame ; Jos. Vaillant, Robert Brodie, F. Xavier Leduc et Thos. A. Trenholme, représentant du quartier Saint-Pierre.

Le secrétaire-trésorier est M. Léon Descarries, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Grégoire le Grand.

Le chiffre de la population est de 1,884 âmes.

La superficie de la municipalité est de 2,881 âcres. La valeur totale de la propriété foncière est de $1,697,198, dont $1,315,498 est imposable et $382,000 non sujets à être taxés.

Les améliorations dont on veut doter la municipalité sont entre autres un système d'aqueduc, l'éclairage des rues et des canaux d'égouts.

Chaque quartier aura les améliorations qu'il désirera et ne sera pas tenu de payer pour celles que le quartier voisin recevra. Telle est l'intention de ceux qui travailleront à la confection de la charte.



M. T. A. Trenholme, conseiller de Notre-Dame de Grâces.

LES SERPENTS DU VERMONT

Dans le Vermont, on dit que le sport favori des serpents, c'est de traire les vaches. Ceci est peut-être une fameuse blague. Ce qui est vrai par exemple, c'est le bien qu'on peut dire du Gin Melchers Croix Rouge. Il est distillé au Canada. Il est absolument pur. Le timbre du gouvernement garantit sa qualité et son âge, sur chaque flacon. Enfin, il vaut les meilleurs gins importés et coûte bien moins cher. r

LA "CABLE PIANO COMPANY"

La plus grande compagnie du monde dans la fabrication des pianos, est établie à Chicago et Saint-Charles. Willis & Co. sont leurs seuls représentants dans le Centre et l'Est du Canada. Les Pianos Kingsbury et Wellington ont des noms royaux et ils sont dignes de leurs noms. Venez les voir au No 2470 rue Sainte-Catherine, magasins de Willis & Co., ou écrivez-nous pour que nous vous envoyions notre catalogue aujourd'hui. r

NOURRIR UN RHUME ET EPUISER UNE FIEVRE

C'est un bon conseil. Le Sirop Mathieu de Goudron et d'Huile de Foie de Morue guérit le rhume et nourrit le corps. 35 cts pour grande bouteille.

The John Murphy Company Limited

Jeudi, 16 Février 1905

PEU EN HARMONIE

Il nous semble que nous devons nous excuser dans chaque annonce. Au début de la carrière de la nouvelle administration, nous sommes forcés de donner beaucoup d'importance à la vente d'articles qui, quoique nécessaires et utiles en eux-mêmes, sont si peu en harmonie avec ce que l'on s'attend de trouver dans un magasin pour Dames, exclusivement ; les articles suivants par exemple :

Lots de Menus Articles dans la Colonnade

LA COLONNADE SE TROUVE AU SOUS-SOL. LES MENUS ARTICLES SONT GROUPES COMME CI-DESSOUS ET MARQUES A DES PRIX DE 25 P. C. A 75 P. C. AU-DESSOUS DES PRIX REGULIERS.

1c chacun
Appareils à nettoyer les globes de lampe
Mèches à lampe
Agrafes et oeillets Gate
Crochets à vêtements et à chapeaux
Crochets droits
Poignées de portes
Soucoupes

2c chacun
Tire-bouchons
Boîtes à allumettes
Tisonniers
Salières
Brosses à évier
Tamis
Fers à chauffer
Crochets pour tuyaux

3c chacun
Tamis
Fers à chauffer
Plateaux japonais à épingles
Nattes en amiante
Tourne-vis
Alènes à pointes
Vrilles
Couteaux à pain
Instruments à écailler les poissons

4c chacun
Boîtes à allumettes
Ciment à vaisselle
Préparation pour enlever les taches
Poli à métal
Lavettes
Pinceaux
Tamis
Anneaux à serviettes

5c chacun
Théières
Fers à chauffer
Outil à ouvrir les boîtes
Fil pour suspendre les cadres
Bougies
Porte-éponges
Appareils à battre les oeufs

6c chacun
Cirage à chaussures
Poli à métal
Sabliers
Couteaux à peler
Truelles
Huile à machine
Souricières
Chandelles de fantaisie

8c chacun
Paniers à éponges
Grandes passoires
Brosses à plancher
3 douzaines d'épingles à ressort pour le linge
Pinceaux à peinture
Rôtissoires en asbestos
Bouilloires à légumes

9c chacun
Cadenas
Petits balais
Aiguiseurs à couteaux
Porte-cuillers en verre
Sucriers
Trappes à rats

10c chacun
Assiettes en porcelaine
Brosses à plancher
Polisseurs de chaussures en feutre
Cadenas
Salières et poivrières
Porte-allumettes

12c chacun
Epoussettes en plumes
Miroirs
Planches à couteaux
Brosses à argent
Saladiers
Hachettes
Porte-serviettes
Appliques pour lampes

15c chacun
Théières brunes
Batteurs de tapis
Pots à fèves
Porte-serviettes
Brosses à plancher
Pots couverts
Planches à couteaux

17c chacun
Tranches à légumes
Brosses à chevaux
Vases de fantaisie
Assiettes en porcelaine
Cadenas
Brosses à plancher

20c chacun
Appareils à frotter les chaussures
Couteaux à hacher
Brosses à chaussures
Petits balais
Paniers pour le marché
Tripoli à argent

7c chacun
Cirage Shinola pour chaussures
Passoires à thé
Pinceaux pour la peinture
Poli pour les poêles
Poli pour les chaussures
Marteaux
Cure-dents
Verni à tuyaux

25c chacun
Pots à fèves
Pots à lait
Globes à gaz
Sacs à épingles à linge
Epoussettes en plumes
Bons pots

ARTICLES pour MESSIEURS et GARCONNETS

FAUX-COLS DE 15c ET 20c, DE GENRES VARIES, CHACUN 3½c
Grandeurs: 12, 13, 13½, 14, 14½, 16½, 17 seulement.
PYJAMAS-ECHANTILLONS EN SOIE A MOITIE PRIX.
Prix actuels: $5 et $6.50. Prix de vendredi: $2.50 et . . $3.45
FOULARDS-ECHANTILLONS EN SOIE, A MOITIE PRIX.
10c — MOUCHOIRS BLANCS BORDES DE GALON, POUR HOMMES 5c
25c — CHAUSSETTES EN CACHEMIRE NOIR POUR HOMMES 19c
Pieds doubles, sans coutures, talons et bouts de pied en soie renforcés.

TROP DE SOUS-VETEMENTS EN FLANELLETTE

Il y a trop d'argent qui ne fait rien à notre comptoir de sous-vêtements en flanellette. Notre stock est presque assez considérable pour nous permettre de commencer un commerce d'automne. Pour la vente de vendredi, nous accorderons une réduction comme qui dirait un tiers sur les prix ordinaires, ce qui veut dire beaucoup pour des marchandises aussi importantes.

60c — CHEMISES DE NUIT	39c	$1.50 — CHEMISES DE NUIT	$1.10
75c — CHEMISES DE NUIT	54c	50c — CHEMISES	36c
80c — CHEMISES DE NUIT	62c	75c — CHEMISES	56c
$1.25 — CHEMISES DE NUIT	92c	$1.00 — CHEMISES	72c
		50c — JUPES	36c
		80c — JUPES	58c

Pour ce qui est des couleurs et des genres, ces vêtements répondront parfaitement à votre attente, et ne seraient pas chers aux prix ordinaires mentionnés.

The John Murphy Company Limited

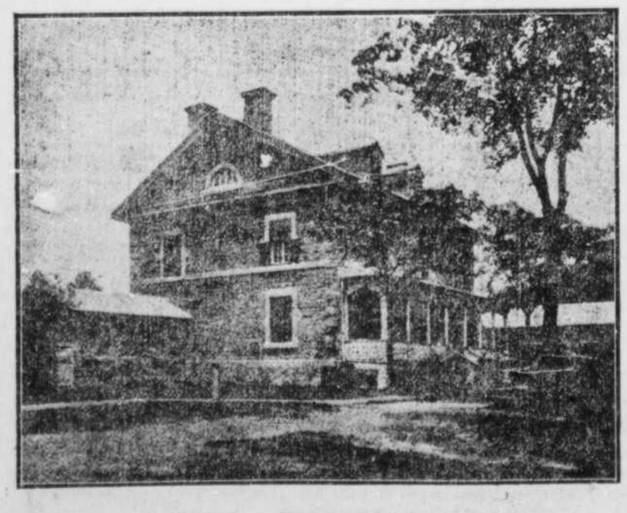
4 POUR 1
AU NO 191 RUE CENTRE
FONDS DE BANQUEROUTE DE LEFEBVRE
De Nouveautés à vendre à ½ prix, Vendredi et Samedi.
Il faut vendre ce stock immédiatement, quelle qu'en soit la perte. Ce magasin est loué et tout le stock doit partir. Profitez de ces occasions.

A PROPOS DE LA NOUVELLE CAPITALE

Ces jours-ci, Mgr Legal, évêque de Saint-Albert, et le Rév. H. Leduc, vicaire apostolique de son diocèse, doivent rencontrer, à Ottawa, une délégation des députés et des citoyens des Territoires du Nord-Ouest pour discuter avec les ministres du Cabinet la question de l'emplacement de la nouvelle capitale de l'ouest. Il existe une rivalité entre les citoyens de Calgary et d'Edmonton, chacune de ces villes désirant avoir dans son enceinte le siège du gouvernement.

IL L'ECHAPPE BELLE

Un des employés de la maison Lew Bros., marchands de fer en gros, de rue Saint-Sulpice, M. Louis Vallée, a eu un moment d'angoisse, hier. Il venait de monter sur la maison pour enlever la glace qui bordait le toit. D'une main il tenait un maillet de bois et de l'autre un cable pour ne pas tomber. Comme il descendait, ses pieds glissèrent et il tomba assis. Dans sa chute il lâcha le cable et se sentit entraîné vers le bord. Heureusement que la couche de glace put l'arrêter à temps. Inutile de dire qu'il poussa un soupir de soulagement et remercia sa bonne étoile de l'avoir préservé d'une chute de plus de 70 pieds.



Presbytère de Notre-Dame de Grâces.

L'ECOLE MILITAIRE

LES OFFICIERS DU DISTRICT DE MONTREAL PETITIONNENT LE MINISTRE DE LA MILICE POUR QU'ELLE SOIT CONSTRUITE SUR LE PARC LAFONTAINE.

Sir Frederick Borden annonce que la décision du gouvernement sera connue d'ici à trois mois.

D'ici à trois mois, les citoyens de Montréal sauront d'une manière définitive à quel endroit sera construite la nouvelle Ecole Militaire, dont on parle depuis si longtemps.

C'est du moins ce qu'a déclaré Sir Frederick Borden, le ministre de la milice, en présence de la plupart des officiers du district de Montréal, à l'Institut Militaire de Montréal, hier soir.

Les officiers de Montréal ont donné une réception en l'honneur du ministre de la milice et du nouveau conseil militaire, hier soir, et ils ont profité de l'occasion pour présenter à Sir F. Borden un mémoire signé par tous les officiers du district, demandant que l'école militaire soit construite sur le Parc Lafontaine. C'est en réponse à cette requête que le ministre a déclaré que le site de l'école serait définitivement connu d'ici à 3 mois. Il a ajouté que le choix se ferait de façon à respecter les intérêts de tous ceux qui y sont concernés.

Le colonel Gordon, D.O.C., a souhaité la bienvenue à Sir F. Borden, qui était accompagné du général Lake, du colonel Cotton, de Lord Aylmer et du maire Laporte.

Après un court résumé de l'histoire de l'institution, le colonel Gordon a remercié le ministre et les autres visiteurs d'avoir répondu à l'invitation de l'Institut militaire.

Sir F. Borden a félicité les militaires sur leur installation, exprimant l'espoir que l'Institut prospèrera.

Il remarque avec plaisir que les Canadiens-français sont dignement représentés. Cela démontre que les Canadiens-français s'intéressent de plus en plus aux choses de la milice. Le ministre a ensuite présenté la médaille du Long Service au lieut.-col. Mackay. Ce dernier, en remerciant Sir Frederick, a fait remarquer qu'il est Canadien-français, en dépit de son nom écossais, et il rappelle au ministre que les Canadiens-français n'ont jamais tiré de l'arrière lorsqu'il s'est agi de la défense du pays.

Le lieut.-col. Mackay a ensuite présenté à Sir F. Borden un mémoire signé par les officiers de Montréal, demandant de construire au plus tôt l'Ecole militaire, sur le terrain que le gouvernement possède sur le Parc Lafontaine. Les militaires sont d'avis que c'est le seul endroit convenable, à cause de sa proximité de la salle d'exercises. Les signataires espèrent aussi que le gouvernement conservera pour les fins militaires, cette partie du parc, tout en laissant la jouissance aux citoyens de Montréal.

Le major Stephens a ajouté quelques remarques en faveur du choix du parc Lafontaine.

Sir F. Borden a déclaré qu'aussi longtemps qu'il sera à la tête du département de la milice, aucun terrain appartenant au gouvernement ne sera cédé, à moins qu'on n'en obtienne l'équivalent.

Le maire Laporte a défendu la conduite du conseil de ville, qui a agi dans l'intérêt, bien entendu, des citoyens. C'est parce que le Conseil veut conserver l'intégrité de nos parcs pour les citoyens, que le maire et les échevins sont opposés à ce que l'Ecole militaire soit construite sur le Parc Lafontaine.

CE VOL A MAGOG

Bérard plaide non coupable et Boivin est condamné à deux ans de pénitencier.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 16 — Alfred Bérard, de Smith's Mills, l'un des inculpés dans le vol avec effraction à la propriété de Mme J. B. Hall, de Magog, a comparu hier matin, devant le juge Mulvena, en enquête préliminaire. L'accusé proteste énergiquement de son innocence et prétend que les effets qui auraient pu être trouvés dans sa demeure et que Mlle Hall a identifiés comme choses lui appartenant, ont été achetés d'un passant, au prix de $1.50. Procès dans quelques jours.

William Boivin, peintre, de Magog, l'accusé principal dans cette même cause de vol, a aussi comparu hier, en Cour de Magistrat, et après avoir opté pour un procès expéditif, a plaidé coupable de l'offense, admettant avoir littéralement dégarni la maison Hall, de tout ce qu'elle contenait de valeurs tant en ameublement qu'en lingerie, parure de salon, ustensiles de cuisine et argenterie, le tout constituant une liste assez considérable. Après avoir fait remarquer au prisonnier que son offense était des plus graves et passible d'un long terme au bagne, la Cour se montra cléménte cependant ; en considération de la bonne conduite antérieure de l'accusé, ne le condamna qu'à 2 ans de pénitencier.

MORT D'UN EMPLOYE CIVIQUE

Un fidèle serviteur de la corporation de Montréal vient de disparaître dans la personne de M. Thomas Whelan, inspecteur au département de l'aqueduc, décédé mardi, à sa demeure, rue Lagauchetière, après une courte maladie.

Le défunt était le fils de M. Edward Whelan, décédé il y a quelque temps. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église Saint-Patrice, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

VOLEUR ARRETE DANS SA FUITE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 16 — Un jeune garçon récemment venu d'Angleterre et employé à la ferme de M. P. R. Thornton, de Barnston, a pris la poudre d'escampette durant une nuit de cette semaine, après avoir fait choix du meilleur attelage de son patron et s'être muni de plusieurs objets de valeur enlevés au domicile. Le tout fut retrouvé cependant le lendemain, aux environs de Conticook.

Red-rite
CURES HEADACHE 10¢ SIZE
GUERIT
La Névralgie, les Périodes douloureuses, la Grippe, l'Epuisement cérébral, l'Insomnie, l'Indigestion aiguë, la Fatigue, la Biliosité.
ECHANTILLON GRATUIT
The Herald Remedy Co., Montréal.
(48)

HOMMAGE D'ESTIME A M. A. CHARRON

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

St Hubert, 16—Le quarantième anniversaire de naissance de M. Alfred Charron, le populaire hôtelier de cette localité, a donné lieu, avant-hier soir, à une fête comme il est rarement donné d'en voir dans nos campagnes.

En dépit des chemins impraticables que nous avons depuis quelques jours, il était venu des citoyens des quatre coins du comté, Longueuil, Chambly, St Lambert, Boucherville, St Bruno et St Bazile avaient envoyé de nombreuses délégations comprenant bon nombre de leurs principaux citoyens, si bien qu'à 9 h. 30, heure à laquelle commença véritablement la fête, il y avait au-dela de cent cinquante personnes réunies chez M. Charron.

Une magnifique adresse lui fut lue d'abord par M. Georges Williams, son neveu, pendant que sa nièce, Mlle Eva Baillargeon lui présentait une bourse contenant $200 en or et que Mlle Florida Charron, une autre de ses nièces, lui offrait un riche bouquet de fleurs naturelles.

M. Charron remercia ses amis dans les termes les plus émus, les priant de bien vouloir compter comme par le passé sur son entier dévouement et sur son estime la plus complète. Il les invita ensuite à boire le verre de l'amitié et à passer la soirée avec lui.

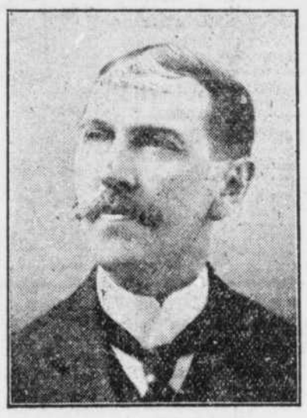
On passa ensuite à la série des santés et des discours. MM. Maurice Perrault, M.P.P., Aimé Guertin, maire de St Hubert ; Ephrem Huet, maire de St Bruno ; François Robert, secrétaire-trésorier de la municipalité de St Hubert; Dr Quintal, Dr Girard, Henri Bourdon, journaliste, et autres adressèrent la parole.

Il y eut ensuite chant, musique, déclamation et danse durant toute la veillée.

Mmes Cléophas Durocher, Mlle Charron et MM. Ernest Birs, Dr Quintal, ainsi que les deux frères Robitaille, se sont fait applaudir par leur beau chant. Les frères Robitaille surtout ont eu les honneur du rappel plusieurs fois consécutives.

Parmi les citoyens présents on remarquait MM. Maurice Perrault, M. P.P., Aimé Guertin, maire ; Ephrem Huet, maire ; Fabien Huet, Dr Quintal, Henri Bourdon, Dr Girard, Frédéric Bouthillier, Hector Brissette, Arthur Charron, Jos. Charron, Geo. Deslières, Napoléon Sicotte, Emery Lalumière, Geo. Williams, Cléophas Durocher, N. St Charles, artiste-peintre ; Théodore Charron, François Chaurron, C. Larivière, P. Robitaille, L. W. Tanguay, A. Larivière, marchands de Montréal ; Alb. Marceau, Ernest Birs, H. Barré, Geo. Mongeau, H. Joncas, B. A. Bélanger, Avila Marcil, A. Martin, H. Martin, A. Brosseau, Art. Robitaille, L. D. Picotte, A. Lapointe, Oscar Berthaume, L. H. Goulet, D. Daignault, ... Robert, H. David, H. Marcil, Louis Baillargeon, R. Dufresne, Art David, Ed. St Germain, O. Camerlin, C. Lacoste, A. Brosseau, L. Patenaude, Eug. Brais, A. Narbonne, Elie Tremblay, Geo. Vandelac, Edmond Trudeau, Ad. Benoit, O. Riendeau, Alf. Baillargeon, H. Rocheleau, Ernest St Germain et autres.

Les organisateurs à qui revient le mérite de cette belle fête, étaient MM. Geo. Williams, Dr Désaulniers, Ed. Trudeau, H. Brissette, Fred Bouthillier, H. Barré, ainsi que quelques autres.



M. Alfred Charron, de Saint-Hubert.

EN CAS D'INCENDIE

LE SURINTENDANT FERNS A INAUGURE UN NOUVEAU SYSTEME DE SIGNAUX POUR LA BRIGADE.

A l'avenir, la ville sera divisée en 9 districts.

Le surintendant Ferns, du Département des Alarmes, vient d'imaginer un nouveau système de signaux pour la brigade, qui sera, d'ici à une quinzaine de jours, mis en opération.

D'après le nouveau système, la ville sera divisée en 9 districts.

Toutes les boîtes d'alarmes dans le district No 1, par exemple, commenceront par le chiffre un, de sorte que les pompiers, au premier son, sauront dans quel district est l'alarme.

Dans le district No 4, par exemple, la première boîte sera le No 41 et après 49, tous les autres Nos commençant par 4, de 411 à 499. Dans le district No 9, les numéros iront de 91 à 99, et de 911 à 999. Dans le district No 1, la première boîte sera le No 12, et après 19, tous les Nos, de 112 à 199.

A l'heure actuelle, les numéros des boîtes d'alarmes, sont tous mêlés, et les pompiers doivent compter soigneusement, avant de se préparer à quitter les casernes.

Par exemple, la boîte No 96, est dans la partie Ouest, près de Ste Cunégonde, tandis que les Nos 91, 92, 94 et 95, sont situés dans la partie Est.

Pour les boîtes commençant par le chiffre 5, c'est encore pis. La boîte No 534, est dans l'établissement de la Singer Manufacturing Co., rue Notre-Dame, près de Ste Cunégonde ; le No 537, à l'hôpital Victoria, et le No 556 au coin des rues Notre-Dame et Darling.

D'après le nouveau système, toutes les boîtes d'alarmes dans le No commence par le chiffre 5, seront situées dans le district No 5.

M. Ferns, croit qu'il n'en coûtera guère plus de $1,000 à la ville pour renuméroter les boîtes, et les Finances ont déjà voté une somme de $500 dans ce but.

La délimitation des districts sera comme suit :

No 1 : Entre les rues McGill, Wolfe, Craig et le bord de l'eau.

No 2 : Toute la Pointe St Charles.

No 3 : Entre les rues McGill, Fulford, St Antoine et le canal Lachine.

No 4 : Entre les rues Craig et Saint-Antoine jusqu'aux limites nord de la ville, et les rues St Alexandre, City Councillors et Mance, jusqu'aux limites ouest de la ville.

No 5 : Entre les rues Craig, Sherbrooke, St Alexandre, City Councillors et Amherst.

No 6 : De la rue Sherbrooke à l'avenue Mont-Royal, et du Parc Lafontaine et l'avenue Papineau jusqu'aux rues Mance et St Urbain.

No 7 : Entre les rues Amherst, Iberville, Sherbrooke et Gauthier, au bord de l'eau.

No 8 : De la rue Iberville aux limites Est de la ville et la rivière jusqu'aux limites nord de la ville.

No 9 : De l'avenue Mont-Royal aux limites nord de la ville et de l'avenue Papineau à la rue Drolet.

POUR L'AMUSEMENT DES PETITS

D'après les rapports soumis, hier, à l'assemblée de l'Association des Parcs et terrains de jeux, on a constaté que les cinq terrains sous le contrôle de l'Association, ont été fréquentés par 30,000 enfants, au cours de l'été dernier.

L'Association a une balance de $56.56 en banque.

A LA REFORME

Ricard O'Brien, un bambin accusé de vol d'un sac de farine, dans les cours du Grand-Tronc, à la Pointe St Charles, a été condamné à trois ans d'école de réforme.

Le thé Blue Ribbon ne coûte pas plus cher qu'un autre thé, mais ce n'est pas une raison pour qu'il ne soit pas le meilleur.

LES TROUBLES EN RUSSIE



On sait avec quelle violence fut réprimée l'irrésistible poussée vers la liberté, qui emporta les Russes, il y a quelques jours.

Les ministres du Czar, plus que le Czar lui-même, sont jaloux de l'autocratie du pouvoir et n'ont pas hésité à répondre par la mitraille et par les baïonnettes aux protestations d'un peuple courbé sous le bon vouloir de l'aristocratie.

Que d'humbles victimes, martyres d'une cause sainte, sont tombés sous les coups de la soldatesque esclave !

Notre vignette représente le transport au cimetière d'une des victimes de la fusillade du 22 janvier à Saint-Pétersbourg.

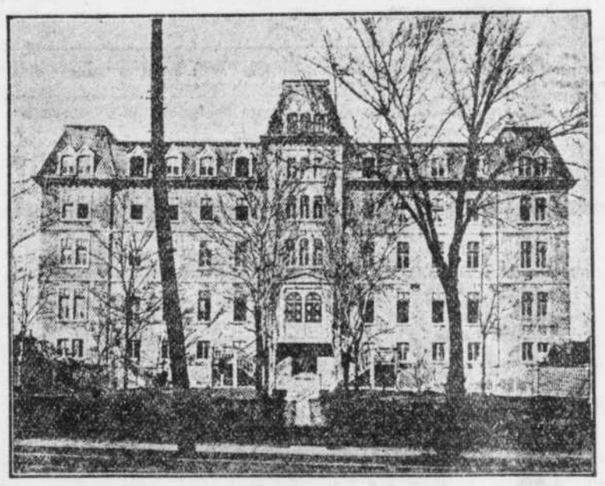
La férocité avec laquelle on a exécuté des sujets inoffensifs, qui demandaient à parlementer avec leur souverain, a terrorisé le peuple, qui, vaincu, n'ose même pas témoigner de sa douleur et de sa sourde rage en accompagnant la dépouille de leur ami.

Seul, le père du mort sans doute, un homme suit le cercueil, et il n'est pas prouvé que cette marque d'amour paternel ne lui vaudra pas l'exil.

Ah ! le doux pays !

UNE FETE BRILLANTE EN PERSPECTIVE

L'ACADEMIE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, FONDEE PAR MGR Z. RACICOT, ALORS SIMPLE PRETRE, CELEBRERA SES NOCES D'ARGENT AU MOIS D'OCTOBRE.



L'Académie Saint-Louis de Gonzague, dont le fondateur fut Mgr Racicot, qui célébrera ses noces d'argent au mois d'octobre.

Les fêtes de l'Alma Mater réunissent toujours dans l'enceinte des murs où se sont écoulés les jours de la première enfance ceux qui y ont puisé l'éducation et l'instruction.

Nous aimons à nous rencontrer sous le toit où nous avons commencé à entrer dans la vie, à lutter dans des combats pacifiques, et à former notre caractère pour les luttes plus grandes de la vie.

Cette année, au mois d'octobre, une académie très en renom dirigée par ces bonnes religieuses qui consacrent leur vie à l'enseignement, célébrera ses

NOCES D'ARGENT.

La fête aura un caractère particulier, car un dignitaire ecclésiastique, Mgr Racicot, le nouvel évêque auxiliaire, fondateur de la maison d'éducation où les fêtes auront lieu, verra se réunir dans cette maison dont il est resté le chapelain, une foule de religieuses et de femmes distinguées qui, dans leur entourage, continuent l'oeuvre dont il jeta les bases.

C'est à l'académie

SAINT-LOUIS DE GONZAGUE

que ces fêtes des noces d'argent auront lieu. Dirigée par les soeurs de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, cette institution fut fondée en 1878 par Mgr Z. Racicot, alors simple prêtre séculier. La Révérende Mère Marie de Saint-Alphonse de Liguori, alors supérieure générale, travailla aussi à seconder les efforts de Mgr Racicot.

Dans cette communauté, quarante religieuses exercent actuellement leur zèle en s'appliquant à former

L'ESPRIT ET LE COEUR

des enfants qui leur sont confiées. Les élèves sont au nombre de 280, dont 235 pensionnaires. L'enseignement est donné en français et en anglais. Il comprend toutes les matières du cours élémentaire, du cours modèle et du cours académique.

Depuis la fondation de l'académie, l'institution n'a cessé d'être sous la haute surveillance de Mgr Racicot, le supérieur ecclésiastique de la communauté du Bon-Pasteur.

Les supérieures de l'académie ont été jusqu'ici : Mère Marie de Saint-François de Sales, de 1878 à 1881 ; Mère Marie de Sainte-Elisabeth, de 1881 à 1888 ; Mère Marie de Saint-François de Borgia, de 1888 à 1899 ; Mère Marie de Saint-Jean-Baptiste, de 1899 à cette date.

En vue des fêtes prochaines, les anciennes élèves de l'académie Saint-Louis sont priées d'envoyer au plus tôt leur adresse à la Révérende Mère supérieure, Soeur Marie de Saint-Jean-Baptiste, au No 405 rue Sherbrooke.

DUEL NOUVEAU GENRE

M. Winston Churchill a traité, récemment, dans un discours électoral, un autre député, M. Tomlinson, de "pauvre vieux b... qui s'accroche aux pans de M. Joë Chamberlain."

Un ami de M. Tomlinson, M. Edward Clarkson, qui est en même temps membre du comité conservateur de celui-ci, froissé par ce langage, vient d'envoyer un cartel à M. Churchill, il le provoque, non pas au sabre ou au pistolet — le duel à main armée est sévèrement puni en Angleterre — mais à la boxe. Il laisse à M. Churchill le choix de se mesurer avec lui selon les règles de Queenberry ou la manière de Lancashire.

M. Clarkson déclare que "s'il n'administre pas à M. Churchill la plus belle volée que celui-ci ait jamais reçue il aura honte de son nom."

—On peut acheter maintenant, chez Layton Bros., 144 rue Peel, un pianiste automatique Angelus ayant peu servi, pour $175. 16,18

De 8 à 9 Hrs

20 pièces de flanellette imprimée, toutes de nouvelles nuances, convenables pour blouses et wrappers, valant 10c la verge. Pendant l'heure, la verge

5 Cts.

VENTE DU VENDREDI
A
LA MAISON HAMILTON

De 8 à 9 A.M.

12 pièces de bon coton blanc fort, 36 pouces de largeur, valeur régulière 8c. Pendant l'heure, la verge

5 Cts.

Tous nos coupons devront être vendus demain. Afin d'en faire un écoulement complet, votre choix à **MOITIÉ PRIX**



Grand Evénement Important dans les Blouses pour Dames

Nous avons acheté d'un de nos meilleurs manufacturiers de la ville, un lot d'échantillons de Blouses d'automne, faites de Lustré, Voile, Serge et Sateen, toutes de cette maison, avec nouvelles manches; jolies Blouses de couleur, pour être vendues à $1.00, $1.50 et $2.00. Nous n'avons que trois grandeurs : 34, 36 et 38 ; chacune 59c

Vous bénéficierez de la transaction en venant choisir une de ces blouses la première chose demain matin.

Nous n'avons pas l'intention de vendre des Chapeaux de Feutre dans le mois de Mars

et bien moins de les paqueter pour la prochaine saison ; seulement nous voulons nous en débarrasser et nous le ferons en vous offrant des prix assez bas pour en faire un écoulement complet.

La balance de nos chapeaux garnis, valant jusqu'à $10.00, pour **$3.98**

La balance de nos chapeaux prêts à porter, valant jusqu'à $5.00, pour **59c**

La balance de nos chapeaux non garnis, valant jusqu'à $1.50, pour **19c**

Corsets devant droit, forme militaire, fait de bon coutil français, garnis de dentelle et de ruban avec baleines d'acier : grandeurs : 18 à 25 seulement, bonne valeur à 75c. Demain, tant qu'il y en aura à . . . **39c**

Lignes désassorties de vêtements pour dames, consistant en des gilets très serviables et convenables pour la saison du printemps, bien bonne valeur à $7.50. Tous à un seul prix, vendredi **$1.98**

Dans le Rayon des Soies

L'inventaire nous a fait découvrir 5 pièces de soie pour blouses, fabrique de Lyon, barrée gris et blanc de fantaisie, qui auraient dû être vendues depuis longtemps, valant 50 cents la verge. Nous vous les offrirons, vendredi, pour écouler, la verge, à **20c**

Si vous venez assez de bonne heure demain matin, vous pourrez vous procurer une longueur de blouse ou jupe en soie Taffetas noire, la verge, à **29c**

Si vous venez plus tard, nous pourrons n'en disposer seulement qu'à la verge. **50c**

Une épargne qui avrègera la moitié de la valeur dans les Nouvelles Marchandises Lavables

75 pièces de nouvelles mousselines organdi françaises, dans les couleurs pâles et foncées, avec effets rayés de fantaisie, nouveaux dessins, valant jusqu'à 18 cents. Vendredi, la verge **8½c**

GUINGHAMS EN FIL ECOSSAIS

Dans les nouveaux dessins carreautés et barrés de fantaisie, valant jusqu'à 18 cents. Vendredi, la verge **10c**

100 DOUZAINES DE MOUCHOIRS EN LAWN BLANC, POUR HOMMES, avec ourlets, bonne grandeur à 10c. Vendredi, chacun. **5c**

Lignes désassorties de rubans en soie et en satin, assorties dans toutes les largeurs, valant jusqu'à 25c. Vendredi, pour écouler, à la verge. **5c**

Collets en dentelle Cluny, pour dames, assortis dans toutes les couleurs, régulier à 25c. Vendredi. **10c**

Parfums de Roure Bertrand, assortis, odeurs odoriférantes, valant 25c l'once, Vendredi. **15c**

Nous fournissons les bouteilles gratuitement.

25c, Flanellettes Albatross pour Blouses, 11c

L'étoffe populaire blanche et crème avec effets rayés de dessins orientaux, étroits, très demandée pour blouses, valant 25 cents, pour, la verge **11c**

MOIRES A JUPES, tout laine, 40 pouces de largeur, une bien bonne valeur à 50c la verge, qui auraient dus être vendus à ce prix-là et qui ont été oubliés dans la réserve. Le résultat est que nous sommes obligés de sacrifier ces marchandises pour, la verge. **19c**

OU LA FOULE SE BONDERA DEMAIN, NOUS VENDRONS :

Linon des Indes, valant 20c la verge, pour **10c**

Namsook blanc très fin, valant 20c la verge, pour. **12c**

Coton à drap blanc, 72 pouces, valant 22c la verge, pour. **15c**

DE 8 A 10 A. M.

Gants en chamois, doublés en mocha, de Dent, pour hommes, couleur naturelle et toutes les grandeurs, seulement un bouton patent ; justement la bonne pesanteur pour le printemps, de bonne heure. Pour donner une chance à tous nos clients de s'en procurer une paire de ces gants de $1.00, demain, à, la paire. **39c**

Nous les mettrons en vente à 12, 15, seulement que 6 douzaines pour vendre à ce prix.

Petites bouteilles d'échantillons de parfums français, assortis d'odeurs. Pendant les deux heures, la bouteille **3½c**

Broderies et insertions en batiste fine, de 4 à 6 pouces de largeur, valant jusqu'à 15c la verge. Comme ils sont un peu froissés, à force d'y toucher, votre choix, vendredi, à la verge. **5c**

Lignes désassorties de couleurs Shetland Floss. **2½c**

Epingles à cheveux, en formes de tubes. **1c**

Tapes en paquets, toutes grandeurs **1c**

Epingles à cheveux en celluloïd . **3½c**

Lignes désassorties de braids, beltings et bordures pour jupes, valant jusqu'à 5c la verge. Vendredi, pour écouler, à la verge. **1c**

Nous avons résolu que chaque

Manteau d'Hiver

qui nous reste en stock en ce moment doit être vendu demain à des prix exceptionnellement bas.

Ne nous occupons pas du prix que nous avons payé, parce que nous ne pourrons jamais les vendre sans en avoir un profit clair. Alors nous les avons placés sur quatre tables spéciales. Table No 1, comprenant des manteaux de $7.50 et collerettes de $5. Votre choix à . **$1.98**

Table No 2, à laquelle vous trouverez : Manteaux pour dames de $10, $12 et $15 et ulsters pour enfants, marqués $5.00, $7.50 et $10.00 . . . . . **$3.50** Pour. . . . . .

Table No 3 — Manteaux pour dames marqués à $15, $20 et $25, pour être transférés à vous, demain, à **$5**

Table No 4 — Consistant en collerettes doublées en fourrure, de $20. Manteaux doublés en fourrures et collerettes doublées en peluche de soie. Vous pouvez en faire votre choix pour demain **$7.50**

55c - VOILE DE PARIS - 35c

Il est peut-être un peu de bonne heure pour vendre de telles marchandises aussi légères; mais regardez bien le motif que nous vous offrons de l'acheter maintenant, la verge, à **35c**

55c - VOILE ETAMINE - 35c

Voile étamine de double largeur, assorti de toutes les nouvelles couleurs qui seront beaucoup demandées pendant la saison du printemps, valant 55 cents la verge, pour **35c**

Le mois de Février est le meilleur temps pour les articles de cuisine, mais c'est un fait bien connu quand vous voyez des prix aussi bas, comme nous offrons ci-dessous.



300 bouilloires en gros ferblanc épais, avec couvercles forme ovale, grandeurs pour poêles No 9, poignées rivées. Valant, régulier, 75 cents. Vendredi à. **36c**



212 saucepans émaillées bleu pâle, même forme que la vignette, moyenne grandeur, garanties de première qualité Régulier à 35c. Vendredi, votre choix à, chacune. **20c**



288 bons gros balais en blé-d'inde, pour tapis, bruns, 2 et 3 cordes, valant 20c. Vendredi. **10c**

Nous avons trouvé de plus en passant à travers notre stock du sous-sol, durant notre inventaire, un lot d'assiettes contenant à peu près 50 douzaines, que nous avons perdues de vue, valant régulièrement 10c. Plutôt de les placer en stock. Demain, pour écouler à, chacune. **3c**

Une Vente de Coupons de dernière Importance au 3ème Etage

Nous désirons attirer votre attention sur cette vente annuelle d'écoulement, dans les lignes désassorties, coupons et bouts de pièces de Tapis de table en Damas et Tapestry, Mousselines de fantaisie et d'art, Sateen et Cretonnes, Franges de coton et soie, Mousselines et Nets à rideaux, unis et avec frills, Mousselines Brocatelle, Mousselines, Madras et Prélarts à plancher.

Toute personne tenant maison sera intéressée de cet événement de chaque année; il y a beaucoup de bonnes valeurs à choisir à des prix très bas.

Demain pour Ecouler
A
MOITIE PRIX

Nous n'avons pas besoin d'arguments pour amener des Clients à notre Département d'Epiceries

Marmelade de Keller en boite de 7 livres qui vous coutera 85c ailleurs. Ici, Vendredi, la boite *60c*

8 livres d'avoine roulée, pour . . **25c**
Petits jambons cuits au sucre, la livre. **13½c**
1 boite de chacune, pois, maïs et tomates. **30c**
5 livres de pommes sèches, pour **25c**
Côtelettes fumées, préparées au sucre, la livre. **14c**
24½ livres de fleur à pâtisseries, de Earl. **75c**
3 bouteilles de sauce Worcester, pour. **25c**
1 boite de saumon (Clover Leaf) pour. **15c**
17 livres de sucre granulé, pour **99c**

LA CIE HAMILTON, ***Coin des rues Sainte-Catherine et Peel.***

TOUJOURS INTROUVABLE

L'auteur de l'attentat de l'avenue Laval.

Les agents de sûreté n'ont pas encore réussi à capturer le chemineau qui s'est présenté chez M. Stanfield, avenue Laval, 22, mardi, et qui a voulu piller la maison à la pointe du revolver en plein jour.

La description de l'intrus telle que donnée par Mme Stanfield au chef Carpenter, a été remise aux gardiens des refuges de la ville et l'on s'attend à ce que le bandit soit arrêté avant longtemps. La coupure qu'il portait à la figure ne peut guérir très rapidement, et son signalement facilitera sa capture dans un refuge quelconque.

Sans la présence d'esprit de Mme Stanfield, qui menaça le bandit d'appeler son mari, on ne sait pas ce qui aurait réussi à faire déguerpir le chemineau.

PIANOS!! MUSIQUE!!

Si vous avez besoin d'un bon piano, ou n'importe quel instrument de musique bon marché et avec conditions faciles, adressez-vous à J. A. Hurteau et Cie, Ltée, 1680 rue Ste Catherine, 60—n

"Viandes Donnant Satisfaction"
Chez LAING

Bonnes Viandes Cuites

Jambon bouilli (excellent fumet) . . . **25c**
Langue en gelée . . . **25c**
Jarrets en gelée . . . **12c**
Porc anglais . . . **12c**
Tête en fromage . . . **10c**
Saucisse de Francfort . . . **12½c**
Saucisse de Boulogne . . . **8c**
Saucisse de Brunswick . . . **8c**

Leur qualité vous délectera, toutes préparées avec les plus grands soins et propreté.

MAGASINS DE DÉTAIL DE LAING
DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE.

Echos Mondains

A l'occasion de la vingtième année de Mlle Irène Germain, de la Pointe Saint-Charles, il y a eu, ces jours derniers, une très jolie soirée de danse et de musique, où le chant et la déclamation ont eu leur part aussi. L'on s'y est parfaitement diverti, et chacun a emporté de cette fête charmante une impression des plus agréables. Puisse Mlle Germain voir se réaliser toute sa vie les beaux souhaits que l'amitié formula pour elle ce soir-là.

On remarquait :

MM. l'échevin Dagenais, L. Fortin, avocat, F. Pauteux, avocat, H. Gagné, avocat, L. Fortin, pharmacien, A. Fortin, E. Piché, J. Lalonde, Corbeil, Moquin, R. Bourcier, E. Bourcier, O. Leduc, R. Leduc, Prénovost, R. Lanctôt, L. Laurendeau, S. Beauvais, A. Desnoyers, L. Germain, A. Germain Mlles M. Sarault, D. Paré, Gabrielle Chadillou, O. Dubuc, Y. Leblanc, C. Paré, A. Bourcier, P. Laurendeau, P. Laurendeau, E. Marigeau, M. Bourcier, F. Pagé, B. Leduc, E. Mathieu, D. Lanctôt, V. Pagé, I. Beauvais, A. Chadillon, E. Leduc, C. Pagé, L. Leduc, C. Leblanc, A. Leblanc, M. et Mme R. Germain, M. et Mme E. R. Chadillon, M. et Mme Jos. Tremblay, M. Mathurin, M. Arthur Desjardins, pianiste.

× × ×

Madame Leduc, de la rue Dorchester, a lancé des invitations pour un "euchre" qui aura lieu jeudi prochain.

× × ×

Joli "euchre," mardi soir dernier, chez Mlle Marie Leclaire, de la rue Saint-Denis. Y ont pris part, Mlles Hurtubise, Anne-Marie Dacier, Eugénie Lévy, Anita Felley, Girard, Gauthier, Cécile Hamilton, Girard, Nantel, MM. Déry, Dacier, Turcotte, Pariseau, Lambert, Fleury, Perlier.

Les prix furent gagnés par Mlle Dacier et M. Turcotte.

Après avoir admiré les prix, l'on passa au buffet où les rafraîchissements ne laissaient rien à désirer.

× × ×

Dimanche dernier, chez M. Arthur Bélanger, marchand, de Valleyfield, partie de cartes organisée par Mlle Anna Lalonde, qui a droit à toutes les félicitations de ses invités pour son succès. Mademoiselle Lalonde était aidée de M. et de Mme Bélanger et de M. Maurice Lalonde ,qui ont reçu avec la plus grande courtoisie.

La partie de "euchre" a été très intéressante, le souper succulent et les jeunes filles charmantes. La danse a terminé cette soirée au jour.

Les invités étaient : Mesdemoiselles V. Legault, L. Courville, B. Viau, B. Saint-Germain, de Montréal ; L. Viau, A. Vaillancette, R. A. Saint-Germain, O. Cardinal, A. Cardinal, L. Chartrand, A. Filiatrault, Montréal; MM. D. Corbeil, S. LaRocque, O. Sabourin, M. Lalonde, A. Leduc, P. Paré, P. Morand, M. Faubert, H. Lebeuf, E. Avon, M. Brogen, A. Cholette.

Les prix ont été gagnés, 1er par Mlle Antoinette Filiatrault, de Montréal ; prix de consolation, Mlle Bériza Saint-Germain, de Montréal. Chez les messieurs, 1er par M. Steven Avon, Prix de consolation, M. Faubert.

× × ×

On annonce pour le 21 février le mariage de Mlle Alida Racine à M. Antonio Prévost.

× × ×

Mlle Jenny Gagnon, en ce moment à l'hôpital Western, sous les soins du Dr Frank Inglin, a subi une opération qui a très bien réussi.

La jeune convalescente ira prochainement passer une couple de mois dans la Nouvelle-Angleterre, chez des parents et des amis.

× × ×

M. et Mme Jos. Godbout, de l'avenue Elm, se rendront à Danville pour les noces d'argent de M. Edouard Connelly, qui auront lieu le 16 du courant. M. Connelly est le frère de Mme Godbout.

× × ×

Un bal sera donné, le 28 du courant, au "King's Hall," par Madame Rainville, de la rue Sherbrooke, en l'honneur de ses deux jeunes filles.

× × ×

Au "euchre" donné hier au square Saint-Louis, par Mme Vanier, pour sa jeune fille, Mlle Augustine Vanier, ces dames avaient des toilettes parisiennes de chez Doupby, qui ont enlevé les suffrages de toutes les femmes de goût. Dieu sait qu'il s'en trouvait là, et d'élégantes !

Mme Vanier portait une robe de moire nacrée, style Louis XVI, brodée, garnie de tulfon et dentelle de Malines.

Mlle Vanier, tulle de soie blanc, très flou sur chiffon et taffetaine, garnie de ruban comète et dentelles de Malines.

Les prix très bien choisis et de grande valeur ont été gagnés comme suit : Le premier pour dames, par Mlle Olive David ; deuxième par Mlle Blanche Rolland ; troisième par Mlle B. Vaillancourt; quatrième par Mlle Eva Sharing. Pour messieurs, par M. Jos. Loranger ; deuxième, par M. Léon Faribault ; troisième, par M. Raoul de Lorimier ; quatrième, par M. Georges Martin.

L'on a dansé ensuite.

Les invités étaient :

Mlles Annette Auger, Archambault, Corinne Adam, Henriette Beullac, Yvonne Beaubien, Yvonne Bruchésie, Yvonne et Alice Beaudry, Alice Belcourt, Angéline Benoit, Alice et Berthe Bastien, Sybille Bonin, Annette Beauchamp, Blanche Cholette, Alice Ducharme, Rébecca de Lorimier, Rébecca de Lorimier, Beloeil ; Th. et Marg. de Montigny, Lucrèce Dalbec, Olive et Pauline David, Rosalie et Louise de Guise, Loulou et Gabrielle Duchastel de Montrouge, Yvonne Dorion, Mlles Olive FitzGibbon, M. Th. Fortin, Eugénie Filiatrault, Marie Faribault, MM. Harry FitzGibbon, Léon et Norbert Faribault, Mlle Cécile Garneau, Angéline Garneau, Québec ; Adèle Gravel, Renée Gobeil, Alice Gagnon, MM. Gravel, Calixte Galibert, Hector Garand, Miles Hamel, Québec ; Hurtubise, Eileen Hington, Thérèse Hughes, Blanche Hébert, MM. Guy et Gab. Hurtubise, Donald Hingston, Guy Hamel, W. et H. B. Hamilton, Mlles Eva Joseph, Jeanne et Alice Julien, Berthe Joubert, MM. Joubert, Mlle Mary Kavanagh, Mlles M. L. Lavergne, Arthabaska, Blanche Larcau, Béatrice Laurin, Pauline et Berthe Larocque, Marguerite et Pauline Lachapelle,

Messieurs Henri E. Archambault, Henri Arnoldi, Auger, Archambault, Alphonse Beauchemin, Jos. Brault, Aug. Brégent, Pierre Beullac, de Gaspé Beaubien, Bonin, Dr J. A. Beauchamp et Emile, l'architecte Brossard, Edouard Cholette, Aug. P. Couture, Pierre Charton, Aug. Couillard, de Lorimier, Guy de Montigny, Hector Dalbec, Athanase David, Henri Dupuis, Edouard Dufresne, Pierre DesRosiers, Philippe Durocher, Omer de Serres, Arthur Dubuc, Alphonse de Martigny, Dr Dion, Dessaulles, Dr Duverger, Ch. Donohue, Edmond Demers, Hector Demers, Desjardins, l'avocat Dussault, Fernand Dansereau.

Jules Lareau, Arthur Laurendeau, G. Le-Bouthillier, Jos. et Maurice Loranger, René LaRocque, G. Labelle, Roméo Lanctot, Miles Eva Masson, Thérèse Merrill, Minette et Gabrielle Mignault, Marie et Rita Mount, Louise McDonald, Gabrielle et Loulou Mathieu, Marie McMahon, MM. Merrill, Masson, Zénon Morin, Albert McNicholls, Papineau Mathieu, Gustave Martin, Georges et Alexandre Martin, Dr Mireault, Patrick Mount, Miles Joséphine et Georgine Normandin, MM Paul Ouimet, P. G. Ouimet, Miles Thérèse Ouimet, Yvonne et René O'Leary, M. Sidney Ostell, Miles Yvonne Pérodeau, Prendergast, MM. Ed. Poliquin, Mastai Pagnuelo, Pinard, Miles Juliette et Berthe Rainville, Augustine Richard, Blanche et Esther Rolland, Gilberte Robidoux, Mina Racine, Mlle Rousseau, MM. Arthur Robichon, Dr Rousseau, Dr Rey, Chs et Fern. Rinfret, Arthur Robillard, Robby Rolland, Jos. Rainville, Miles Annette St Pierre, Eugénie et Marie Surveyer, Eva Sharing, Berthe St Louis, MM. Surveyer, Sharing, Maurice St Jacques, Percy Smith, Miles Fiorette Turcotte, Estelle Terroux, Annette Tarte, Blanche Turcot, Québec ; MM. L. et Alp. Turcotte, Chs. Turcotte, Mme G. Arthur Vaillancourt, M. G. Arthur Vaillancourt, MM. Winfrey, Wainwright, Mlle Antoinette Young.

De l'ornementation des salons et du buffet, aussi bien que des rafraîchissements qui ont été servis, nous pourrions dire des merveilles si l'espace nous le permettait. Mais il faudrait aussi mentionner la parfaite courtoisie de M. et de Mme Vanier, l'amabilité de la fraîche débutante, et leur modestie ne nous le pardonnerait pas !

× × ×

Samedi soir, M. Poitras, de Longueuil, invitait ses amis à une partie de raquette à Longueuil.

Quelques invités : Miles Odila Poitras, Bernadette Papillon, Ernestine Lasalle, Blanche Geuillet, Yvonne Lafortune, Joséphine L'Heureux, Alice Papillon, Corinne Papillon, Henriette Mercure, Eugénie Papillon, Eva Paradis, Antoinette Papillon, etc., Messieurs Alexandre Poitras, Paul Lafortune, Antonio Guay, Paul Benoit, Louis Paré, Raoul Lasalle, Arthur Meunier, Horace Legault, Edouard Paradis, Francois Globensky, A. Lamoureux, etc. Vers onze heures, tous les jeunes raquetteurs se rendirent chez Mlle Poitras, de Longueuil, où une joyeuse sauterie a eu lieu, suivie d'un très joli souper.

× × ×

Dimanche soir, Mme J. A. Denis recevait, dans sa somptueuse demeure de la rue Mitcheson, une soixantaine de parents et d'amis. Mme Denis qui, soit dit en passant, sait faire les choses, n'avait absolument rien épargné qui pût être agréable à ses nombreux invités. Elle était admirablement secondée par son fils aîné, M. Joseph A. Denis, et par ses deux jeunes filles, Miles Blanche et Emma.

Citons quelques invités, au hasard : M. P. Denis, Mme Denis, Mlle Joséphine Denis, MM. Henri et Georges Denis, M. O. H. Massicotte, Mme Massicotte, M. et Mme J. Huberdeau, M. E. Hubert et Mme Hubert, M. Onésime Massicotte et Mme Lepagé, du Cap Nôme, Alaska ; Mme J. D. Bellemare, Mme Camirand, etc., etc., Mlle B. Labrecque, une gentille débutante, qui a tenu l'assistance suspendue à ses lèvres par une magnifique déclamation, "Les pressentiments." Miles Blanche Dubois, T. Lafond, A. Bayley, B. Bayley, L. Dubois, A. Hubert, J. Hubert, Bella Massicotte, Mlle Beauchemin, P. Giguère, B. Deslauriers, etc., etc. MM. Fillion, Breault, Victor Daoust, Violoniste ; Fournier, A. Dubois, Faubert, P. S. Giguère, R. Breault, violoniste, J. B. Camirand, T. Deslauriers, C. Bayley et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent, mais qui tous se sont bien promis de ne pas manquer la prochaine invitation semblable.

A PREMIERE VUE

Il semblerait que les remèdes locaux seraient les meilleurs pour la guérison du catarrhe.

Il semblerait, à première vue, que le catarrhe étant une maladie de la membrane muqueuse, les onguents, les lotions, etc., étant appliqués directement sur les membranes du nez et de la gorge fussent le traitement le plus rationnel, mais il a été démontré que tel n'était pas le cas.

La membrane muqueuse est faite et réparée par le sang, et le catarrhe étant une maladie du sang, tout remède appelé à guérir pour toujours doit agir sur le sang ; quand le sang est débarrassé du poison catarrhal les secrétions de la membrane muqueuse deviennent naturelles et hygiéniques.

En ce climat, des milliers de gens semblent être rarement et constamment exempts du catarrhe sous quelque forme : il est anodin parfois, mais chaque hiver il s'enracine de plus en plus profondément et, après quelque temps la victime se résigne à le subir comme un mal nécessaire.

Les remèdes contre le catarrhe sont presque aussi nombreux que les victimes du catarrhe, mais sont presque tous si incommodes et si inefficaces que ça rend leur emploi presque aussi ennuyeux que le catarrhe lui-même ; quiconque a employé des douches, lotions et poudres se porte garant de leur incommodité et de leur insuccès à guérir réellement.

Il y a nombre d'excellents remèdes internes contre le catarrhe, mais probablement le meilleur et certainement le plus sûr c'est un nouveau remède, composé de Gomme Rouge, sanguinaire et remèdes antiseptiques similaires et autres spécifiques précieux contre le catarrhe.

Ce remède est sous forme de tablette, agréable au goût et vendu par les pharmaciens sous le nom de Tablettes de Stuart contre le Catarrhe, et quiconque souffre du catarrhe devrait prendre ces tablettes, avec l'assurance absolue qu'elles ne contiennent ni cocaïne, ni opiats, ni aucun poison minéral que ce soit.

Un pharmacien éminent d'Albany parlant des guérisons du catarrhe, dit : "J'ai vendu pendant plusieurs années différents remèdes contre le catarrhe, mais je n'en ai jamais vendu aucun qui ait donné une satisfaction aussi générale que les Tablettes de Stuart contre le Catarrhe. Elles contiennent sous une forme agréable et concentrée tous les meilleurs et les plus récents remèdes contre le catarrhe, et les victimes du catarrhe qui ont employé des douches, lotions et onguents, ont été étonnés du prompt soulagement et des résultat permanents obtenus après une semaine d'usage des Tablettes de Stuart contre le Catarrhe". Tous les pharmaciens vendent les paquets bonne grandeur à cinquante cents. w

Les milliers de personnes qui m'écrivent et me disent que

Shiloh's Consumption Cure Le Tonique pour les Poumons

les a guéries de toux chroniques, ne peuvent pas toutes être dans l'erreur. Il doit y avoir de la vérité quelque part. Essayez-en donc une bouteille pour votre toux.

Prix 25c., 50c. et $1.00

S. C. WELLS & CIE.
Toronto, Can. LeRoy, N.Y. 810F

POISSON

D'éminents médecins disent que nous mangeons trop de viande

Etes-vous de ceux qui parlent de la nouvelle

MORUE HACHEE d'HALIFAX

(Halifax Shredded Codfish)

C'est la forme de

Morue pure de l'Atlantique

la plus propre, la plus pure et la plus nourrissante, et ce qu'il y a de plus hygiénique.

Facile à digérer.

Prête en quelques minutes.

SANS ARETES

Vendue partout par les principaux épiciers.

Gare aux substitutions.

Cherchez le nom de Black Bros & Co., Ltd, sur chaque paquet — c'est une garantie de la qualité. i

VOUS êtes loyal à votre estomac ainsi qu'au Canada quand vous demandez les

Bonbons au Sucre d'Erable de SMALL. Voilà tout.

Small's

mjs

RETENEZ SON NOM . . .

Vin Morin Creso-Phates

8,14,16,20 k

GRIEVEMENT BRULEE

Une jeune fille de la Pointe Saint-Charles est victime d'un douloureux accident, hier.

Une jeune fille de la Pointe Saint-Charles, Mlle Catherine Dunn, domiciliée au No 89 rue Leber, a failli se brûler à mort, hier après-midi.

Vers 2 h. 30, Mlle Dunn était à se friser les cheveux à l'aide d'un fer rougi sur une lampe à pétrole.

En se penchant, elle mit sans s'en apercevoir le feu à ses vêtements. Le bas de sa robe était déjà tout en flammes, lorsque sa mère qui s'occupait dans un appartement en face, s'apercevant de l'accident, s'élança vers sa fille en criant. Mme Dunn fit preuve de courage. C'est à sa présence d'esprit que sa fille doit la vie, aujourd'hui.

Mme Dunn arrachant une couverture du lit, l'enroula autour de sa fille, ce qui eut pour effet d'étouffer les flammes. Malheureusement, Mlle Dunn était déjà affreusement brûlée du cou jusqu'à la ceinture. Le docteur Ross fut appelé aussitôt, et donna ses premiers soins à la pauvre fille. Elle fut transportée ensuite à l'hôpital Royal Victoria où elle est en ce moment sous traitement.

Mlle Catherine Dunn est âgée de 23 ans.

Son père, James Dunn, est depuis nombre d'années menuisier à l'emploi du Grand-Tronc.

Votre Gorge Irritée, Malade

Peut être guérie immédiatement par un vigoureux frottement avec la Nerviline. Toute inflammation disparaîtra, vous serez bien tout de suite. Plus puissante et plus pénétrante que les autres liniments, la Nerviline de Polson agit comme un charme. Le meilleur remède au monde pour les douleurs et souffrances de toutes sortes. Essayez une bouteille de 25c de Nerviline — elle est véritablement d'une efficacité supérieure. (15) w

VENDREDI 17 Février

AU BON MARCHE

Nos Magasins sont fermés à 6 hrs. LE SAMEDI EXCEPTE

DEMAIN, JOUR D'OCCASIONS SPECIALES!

A part la Réduction habituelle des prix sur la plupart de nos Marchandises pour la Vente de Février, il y a en outre de **SUPERBES OCCASIONS POUR VENDREDI.**



Soies et Satins

150 verges de soie glacée, pure soie, bleu pâle, rose, mauve, héliotrope, gris, etc. Prix régulier, 50c. Prix réduit de février. 33c

6 pièces de Satin Oriental, fini brillant, grande variété de nuances, qualité régulière, de 60 cents. Au Bon Marché. 33c

Environ 450 verges de Soie Tamaline, cardinal, bleu pâle, écarlate, cyrano, vert, rose, mauve. Régulier, 50 cts, pour. 33c

AU RAYON DES MODES

CHAPEAUX EN FEUTRE, genre matelot, pour Fillettes, noir, bleu-marin, brun, garnis d'une rosette en ruban et plume couteau, prix ordinaire $1.25. Réduction de Février. 49c

10 DOZ. DE CHAPEAUX EN CASTOR, pour Dames, rouge, gris, marine, noir, non garnis, ces Chapeaux se vendent ordinalrement $3.50. AU BON MARCHE. 99c

Gaze de Soie à 19c

VOICI UNE OCCASION REMARQUABLE QUI SERA VITE ENLEVEE DEMAIN :

3,000 VERGES DE GAZE DE SOIE ET POINT A VOILE, reçues juste à temps pour la vente du vendredi.

Le choix est considérable, blanc uni avec bord de fantaisie noir et vice-versa, bleu avec pois et bords blancs, noir, uni avec bord de fantaisie blanc ou noir, tout blanc en soie avec pois et fleuri noir, etc. Achetées aux prix réguliers, ces gazes de soie seraient vendues de 25c à 50c la verge. Demain et tant qu'il y en aura, le prix du Bon Marché ne sera que, la verge. 19c

Une vitrine est faite spécialement avec ces tissus à voilettes.

Caleçons en coton blanc, large volant de dentelle et insertion, 60c. Prix de février. 33c

Camisoles en laine, pour dames, manches longues, devant et tour du cou garnis d'une large dentelle en soie couleur. Prix courant, 75c, très bon marché à. 25c

Blouses en canevas de noir, bleu-marin, brun, garnis d'une large pli, d'entre-deux de dentelle et ornement, bonne doublure. Régulier, $3.50. Prix de février $1.67

Collerettes en broché soie et laine, collet tempête, et devant garnis de Thibet, doublées de fourrures Kaluga. Prix primitifs : $15.00 et $18.00. Pour la vente de février, $7.35 et. $9.45

Offres à Saisir !

200 pièces de ruban Duchesse, pure soie, largeur, 4 pouces, rouge, blanc, crême, noir, rose, etc. Valeur réelle, 25c. Prix réduit de février. 10c

Dentelle et entre-deux en fil blanc, Paris, différentes largeurs, valant depuis 15c à 25c. Vendredi. . . . 9c

50 douzaines de bas en laine noire, à côtes, pour dames, talon et bout de pied doubles. Régulier, 35 cents, pour. 19c

10 douzaines de bas en laine noire, à côtes, pour enfants de 2 à 4 ans, la paire. 12½c

Serge noire, pure laine, largeur 50 pouces, gros croisé. Prix ordinaire, 50c Prix de février. 33c

Homespun noir, de fantaisie, genre panier, 46 pouces de largeur, toujours vendu $1.25. Demain. 49c

250 verges nouveau Bouclé de fantaisie, vert et rouge-marine et vert, gris et noir. Régulier, 75 cents. . . . . 39c Pour. 39c

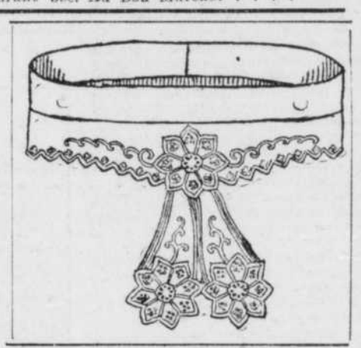
Albatross uni, pure laine, très à la mode, gris, vert, réséda, brun, etc. Qualité de 60 cents. . . . . 33c Pour. 33c

Lustré mohair, nuancé, brun, gris medium, gris fer, vert. Prix courant 30c. Au Bon Marché. 23c

COLLETS ET CEINTURES

Collets Chiffon, genre jabot, garnis de ruche et d'appliqué de soie, haute nouveauté, grande variété de jolies nuances. Valeur réelle, $1.50. Au Bon Marché. 59c

Ceintures—Nous venons de recevoir d'un grand manufacturier de New-York, une quantité d'échantillons de ceintures, boucles et ornements de toutes sortes, que nous avons décidé de vendre absolument bon marché. Les prix pour des articles aussi nouveaux ne devraient pas être moins de 75c. $1.00, $1.25 à $1.75. Cependant, vendredi et tant qu'il y en aura, votre choix à 25c, 39c et. 89c



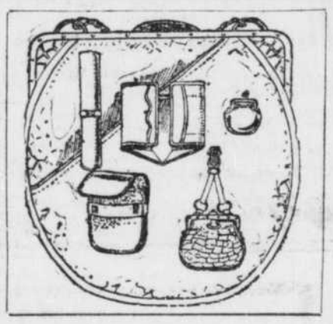
Réductions de Février dans les Couvertures en laine

Couvertures en laine, bords rose et bleu, pure laine : . . . . .

6 livres, 60 x 80. Régulier, $4.50, pour. $3.75
8 lbs. 68 x 88. Régulier, $6.00, pour. 4.90
9 lbs. 70 x 90. Régulier, $6.75, pour. 5.25
10 lbs., 72 x 92. Régulier, $7.50, pour. 6.45

En laine grise :

6 lbs., 60 x 78. Régulier, $4.00 pour. 2.90
7 lbs., 64 x 82. Régulier, $4.25, pour. 3.35



Rayon des Articles en Cuir

Sacoches en alligator, à simple et double fermoir, qualité de $1.75, Pour. 99c

Sacoches en cuir noir et brun, très belle valeur à $1.25. Prix de février. 79c

Sacoches en imitation maroquin, toujours vendues $1.00. Au Bon Marché. 49c

Peignes de fantaisie, avec brillants et autres ornements. Prix courant, $1.50. Très spécial à. 89c

Jolies peignes de fantaisie, ornements dorés, qualité de 50 cents, Pour. 12½c

1200 verges de mousseline blanche, rayée et ajourée pour tabliers, 25 pouces de largeur. Qualité ordinaire de 10c. Au Bon Marché. 6½c

Flanelles françaises et cachemire, grand choix de coloris et dispositions nouvelles pour peignoirs et robes d'intérieur, toujours vendues 50c. Le prix du Bon Marché. 38c

Serviettes de table, en toile, assorties de patrons. Valeur de 15c, cour 10c ou, la douz. $1.10

Couvre-pieds blancs ; couleur, pour lit double. Prix courant, $1.25 et $1.50. Au Bon Marché 71 et 98c

Vécuna et étoffe à manteaux unis et de fantaisie, 54 pouces de largeur. Valeur réelle, $1.25. Pour la vente de février. 75c

LETENDRE, FILS & CIE, 1493-97 STE CATHERINE, (Entre Amherst et Wolfe.)

"OCEAN COUGH SYRUP"

POUR LE MOIS DE FEVRIER SEULEMENT

Sur présentation du coupon ci-joint à votre épicier ou pharmacien, vous aurez droit aux privilèges mentionnés sur ce coupon.

COUPON de "LA PRESSE"

Monsieur, S.V.P. livrer au porteur de ce coupon une bouteille de "Ocean Cough Syrup" de 2ac pour 10c à Montréal seulement, et 15c en dehors de la ville, et soumettez vos bien dévoués,

OCEAN CHEMICAL COY, 101 Ave. Mont-Royal, Montréal.
Bell Tél: Est 1542. March. 2020

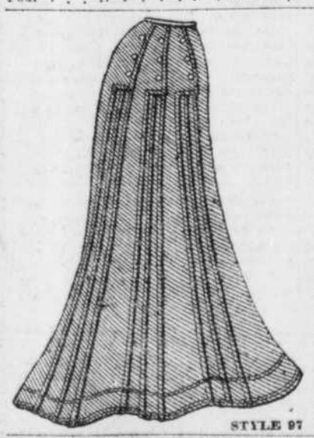
85-n k

P. Lafrance Hie.

192 Rue Saint-Laurent, Coin Dorchester.

Pour Une Semaine—800 JUPES, Les plus dernières nouveautés installées de manière à pouvoir les examiner à votre aise. *LES PRIX SUIVANTS* parlent un langage de *BONS MARCHES SANS PRECEDENT.*

Style 17, valant $3.50 . . Pour	$1.98	Style 115, valant $6.50 . Pour	$4.75
Style 99, valant $3.50. . . Pour	$1.98	Style 93, valant $6.75 . Pour	$4.98
Style 120, valant $4.75 . . Pour	$2.98	Style 107, valant $8.50 . Pour	$6.49
Style 105, valant $4.95 . Pour	$2.98	Style 103, valant $10.50. Pour	$7.98
Style 131, valant $5.50 . Pour	$3.75	Style 25, valant $12.50. Pour	$9.50
Style 87, valant $5.75 . Pour	$3.98		



STYLE 97

VENDREDI et SAMEDI

nous vendrons la JUPE STYLE 97, que représente fidèlement la vignette ci-contre. C'est une jupe de haute nouveauté, avec yoke, en 19 lés bien ajustée aux hanches; coupe d'une grande ampleur dans le bas; confectionnée dans un bon cheviot brun ou noir. VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT, quoiqu'à bas prix à $7.50, sacrifiée à . . . $4.58

A MOITIE PRIX, durant FEVRIER, manteaux, collerettes, costumes, matinées en soie pongée, canevas, mousselines et flanelles, lingeries, etc.

TOUJOURS UN SEUL PRIX, JAMAIS UN 2me PRIX.

N.B.—Nos magasins seront fermés les mercredi et jeudi de chaque semaine à 6 heures p.m.

P. LAFRANCE & CIE.

Les 4 Magasins MARCHAND

3 Jours de Vente Sans Réserve

Notre Grande Vente commencée ce matin sera un énorme succès si l'on en juge par les milliers de personnes qui ont déjà bénéficié des réductions écrasantes faites durant cette vente qui sera sans contredit la plus retentissante dont Montréal ait jamais entendu parler ; tout notre stock actuel devra partir pour faire place à nos marchandises du printemps.

N'attendez pas à la dernière minute, vu que plusieurs lignes partiront rapidement.

— 4 MAGASINS : —

1871 Notre-Dame, 1453 Ste Catherine
2334 Ste Catherine, 129 St Laurent.

SIROP D'ANIS GAUVIN

Voyez à ce que votre pharmacien ou votre épicier vous donne toujours

LE SIROP D'ANIS GAUVIN

Il y a tant de sirops de qualité inférieure et d'imitations grossières qu'il est très important que vous exigiez que l'on vous donne toujours le meilleur, qui est

LE SIROP D'ANIS GAUVIN

le remède idéal pour les enfants.

EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

NOUVEL EDIFICE RUE SHERBROOKE

M. Roswell C. Fisher vient de terminer les arrangements pour la construction d'un nouvel édifice à appartements, rue Sherbrooke. Les travaux commenceront de bonne heure, ce printemps.

Le nouvel édifice, d'après les plans préparés, aura 5 étages avec rez-de-chaussée, et il sera à l'épreuve du feu.

Il sera de style Renaissance, bâti en brique avec ornementation de pierre ; l'entrée principale sera rue Sherbrooke.

Il y aura 9 grands appartements complets et 41 suites de petits appartements, qui contiendront chacun un salon, une salle de bain, et une, deux ou trois chambres à coucher.

Les locataires pourront prendre leurs repas dans une grande salle à manger, où le service sera parfait.

L'édifice sera prêt pour le mois de mai 1906.

EFFRACTION

La pharmacie Lyons, rue Bleury, a été enfoncée par des cambrioleurs qui ont enlevé pour $200 d'objets.

"SWISS FOOD" McINTOSH. P. McIntosh et Fils, de Toronto, fabricants du "Swiss Food" annoncent une augmentation considérable de leurs affaires — la qualité sait se révéler — 15 cents le paquet seulement. (11)

LA CIE MONTREAL-CANADA

Elections

Dans les bureaux de la compagnie Montréal-Canada d'assurance contre l'incendie a eu lieu l'assemblée des directeurs pour procéder à l'élection des président et vice-président.

M. A. A. Labrecque a été nommé président ; M. A. Champagne, vice-président ; M. J. B. Lafleur conserve en même temps que la gérance la charge de trésorier-secrétaire.

Avis de Brevet

M. Karel Johan KUYK, de Mont Saint-Amand-les-Gand, Belgique, propriétaire du brevet canadien No 83,286, pour "Appareil à déplacer les courroies," donne présentement avis qu'il est prêt à accorder des licences d'exploitation ou autrement se conformer aux demandes du public canadien. S'adresser au breveté, ou à MARION et MARION, solliciteurs de brevets, édifice New-York Life, Montréal. L'invention a une grande valeur et le brevet est à vendre. 16,18,20

LA CONSTITUTION DE L'EGLISE

M. L'ABBE PERRIER A TRAITE HIER SOIR CET INTERESSANT SUJET DANS SON COURS DE DROIT PUBLIC DE L'EGLISE.

De l'autorité de l'Eglise et de son gouvernement.

M. l'abbé Perrier, l'intéressant conférencier de droit ecclésiastique à Laval, a donné hier soir, sa cinquième conférence qui avait pour sujet : La constitution de l'Eglise.

L'Eglise est la société visible des enfants de la Rédemption ; elle a été fondée immédiatement par le Christ avec des caractères juridiques et sociaux que nous nous sommes efforcé de démontrer dans notre dernier entretien.

Toutefois, il ne suffit pas de créer une société religieuse, il faut la gouverner. Nous avons donc droit d'attendre du fondateur de l'Eglise une constitution nette et précise, un gouvernement spécial, dont les saintes lois toujours obéies perpétuent l'existence et assurent la perfection du monde spirituel, tout comme une action providentielle, universelle et constante préside aux destinées du monde physique.

Cette constitution existe. Le Christ a pourvu par une admirable organisation à l'ordonnance de son oeuvre ; et c'est ce sujet que nous allons étudier ce soir en examinant comment le Christ invisible prolonge son action dans l'Eglise par l'autorité qu'il y a constituée, et comment cette autorité s'incarne dans la hiérarchie.

I

Toute société doit avoir une autorité ; c'est une vérité qui s'impose au bon sens. Partout où des éléments divers concourent à une unité, il faut qu'une volonté directrice les relie en se faisant obéir. Et c'est un fait bien constaté que, dans les milieux frondeurs des pouvoirs publics, on parle avec énergie contre cette loi sociale ; mais attendez que ces démagogues parviennent au faite où ils aspirent, ils ne tarderont pas à changer de langage.

Jésus-Christ, fondant une société vivante à laquelle il a promis des jours éternels, a voulu y constituer une autorité ; il s'est choisi des représentants et les a envoyés, comme son Père l'avait envoyé, leur communiquant ses pouvoirs. La volonté du fondateur est donc clairement manifestée. Tous ces hommes que l'on vient de voir désignés par le Christ allaient partir pour répandre l'Evangile sous les quatre vents du Ciel. Qui retiendrait dans un seul faisceau, dans une seule doctrine, tous ces apôtres dispersés ? Qui empêcherait les églises particulières de devenir avec le temps, diverses et opposées ? Qui les mettrait en communication les unes avec les autres ? Il fallait un centre à l'apostolat, un chef unique aux apôtres et aux évêques, leurs successeurs. Cette pensée était hardie. Il s'agissait de placer sur la tête d'un seul une autorité contre laquelle pourraient avoir un jour à combattre tous les princes de la terre. Et cela s'est effectué. Où siégeaient jadis par la force des armes les dominateurs romains, siège un vieillard dont la voix commande dans le plus grand empire qui ait jamais existé. Mais outre ce pontife suprême, en qui se concentrent tous les pouvoirs d'ordre et de gouvernement, outre les évêques, successeurs des apôtres, investis par l'Esprit de Dieu de la plénitude du sacerdoce et du droit de participer au gouvernement universel du troupeau de Jésus-Christ, on rencontre sous eux les prêtres, auxiliaires de ces grands pouvoirs, délégués près du peuple chrétien pour les conduire dans l'unité vers leur fin dernière ; plus bas enfin, se trouvent les diacres et les ministres qui se préparent par des mystérieuses ascensions, aux fonctions sacerdotales. Voilà la hiérarchie qui préside aux destinées de l'Eglise.

Mais avant de faire une exposition plus complète de l'organisation politique de l'Eglise et de la forme de son gouvernement, il est bon de résumer brièvement les systèmes qui ont nié les éléments constitutifs de la société chrétienne, ou altéré leurs rapports mutuels.

II

Trois formes de gouvernement se sont disputés et se disputent encore les préférences de l'humanité : La monarchie ou le gouvernement d'un seul, dont le vice contraire est la tyrannie ; l'aristocratie, c'est-à-dire le gouvernement des grands, auquel est opposée l'oligarchie, ou la faction de quelques-uns; la démocratie, c'est-à-dire l'empire de tout le peuple qui dégénère souvent en sédition. (Bellarmin.)

La forme monarchique peut être héréditaire ou élective, absolue ou tempérée. Elle est tempérée, dit le cardinal Zigliara, quand le prince est lié par certaines lois fondamentales du royaume qui limitent sa puissance, et, de plus, quand il ne peut faire des lois sans le secours de certains dignitaires de second rang, par exemple les gouverneurs de ville et de province ou leurs délégués, et qu'il doit leur demander leur consentement. Elle est absolue, quand le roi n'est lié par aucune loi fondamentale qu'il aurait promis d'observer, ni par l'obligation d'obtenir consentement de son conseil.

La seconde forme de gouvernement, c'est l'aristocratie, qui peut, rigoureusement parlant, être comme la monarchie, héréditaire ou élective.

Enfin, la forme démocratique ou républicaine, que l'on a redoutée si longtemps dans certains milieux, n'est pas, comme le voulait Grandelaude "une forme exclusivement théorique, qui ne saurait jamais passer à l'état des réalités existantes." Qu'un tel régime puisse s'harmoniser avec le bien public, c'est un fait constaté.

A ces trois formes gouvernementales que les théologiens, les canonistes et les publicistes désignent sous le nom de formes simples, il convient d'ajouter les formes mixtes, c'est-à-dire celles qui résultent de la réunion et de la combinaison de plusieurs formes simples. Leur nombre peut varier : mais ce que nous venons de dire suffit pour montrer que les erreurs, qui ont été émises au cours des siècles au sujet de la constitution de l'Eglise, proviennent de ce que l'on a voulu, pour des motifs parfois bien divers, introduire dans l'Eglise une de ces formes de gouvernement que l'on vient de signaler.

Les protestants voulaient le régime démocratique, Marsile de Padoue et Jean Richer tentèrent d'introduire une monarchie constitutionnelle, tandis que les Gallicans se prononcèrent pour une monarchie tempérée d'aristocratie, dérogeant aux droits souverains du Pontife romain.

III

Mais tel n'est point le gouvernement que le Rédempteur a imposé à son Eglise.

Oeuvre personnelle du Christ, fait surnaturel remontant à plus de dix-neuf siècles, l'Eglise doit être la plus réglée de toutes les sociétés ; et elle ne saurait avoir d'autre constitution que celle que lui a légué son fondateur.

Or Jésus-Christ n'a pas donné à son Eglise la forme démocratique ; la souveraineté spirituelle n'appartient pas et n'a jamais appartenu à la communauté des fidèles. C'est aux apôtres et à eux seuls que le divin maître a confié le triple pouvoir de l'enseignement, de l'ordre et du gouvernement ; et, si dans quelques cas, les fidèles ont été appelés à l'élection des élus du Seigneur, ce fut une faveur et un fait accidentel.

Jésus-Christ n'a pas davantage doté son Eglise d'un gouvernement aristocratique. En choisissant comme chefs de son royaume les douze apôtres, il n'a pas conféré à chacun une autorité égale. Parmi eux, il a confié à Pierre une mission spéciale.

D'où il appert que la forme du gouvernement de l'Eglise est monarchique. C'est l'enseignement du Concile du Vatican qui s'exprime en ces termes :—"Nous enseignons et nous déclarons que l'Eglise romaine en vertu de la disposition du Seigneur, possède le principat du pouvoir ordinaire sur toutes les autres églises, et que ce pouvoir de juridiction vraiment épiscopal du Pontife romain est immédiat. Les pasteurs et les fidèles, à quelque titre qu'ils appartiennent ou de quelque dignité qu'ils soient revêtus, chacun en particulier aussi bien que tous en général, sont liés envers lui par le devoir de la subordination hiérarchique et d'une véritable obéissance, non seulement dans les points qui sont du ressort de la foi et des moeurs, mais encore dans ceux qui appartiennet à la discipline et au gouvernement de l'Eglise répandue dans le monde entier".

IV

L'Eglise est donc une monarchie. Mais est-elle une monarchie absolue ou bien une monarchie tempérée?

A cette question nous ne trouvons pas la même unanimité parmi les docteurs catholiques. Dans une matière d'une importance aussi capitale, l'exactitude non seulement quant au fond mais l'exactitude même du langage est indispensable.

Les uns prétendent que l'Eglise répond bien au concept que les philosophes se font d'une monarchie pure et simple (Orsini et Mazella) ; les autres affirment que cette monarchie est tempérée d'aristocratie, et, dans un certain sens de démocratie (Bellarmin, Bouguad).

Quoiqu'il en soit de cette controverse, il est un point qui semble bien acquis. C'est qu'il entre dans la constitution de l'Eglise trois éléments distinctifs qui se disposent d'une manière stable dans l'ordre qui leur convient ; la monarchie du Pape, l'aristocratie des évêques et la démocratie des fidèles, en ce sens que nul d'entre eux n'est exclu d'entrer dans le clergé de devenir évêque ou même Pape. Ce système cependant ne constitue pas une forme mixte de gouvernement. La simplicité ou la composition de la forme gouvernementale se détermine d'après la qualité du sujet en qui réside le pouvoir suprême. Or, celui-ci est intégralement aux mains du Pape, dont l'autorité est absolue, (Contre les Gallicans) et c'est à lui que toute la hiérarchie est soumise.

Mais autour de cette autorité absolue, quels admirables tempéraments. La loi naturelle, l'assistance du Saint-Esprit, l'Ecriture sainte, la tradition, une aristocratie vénérable, dont on ne peut écarter la coopération et qu'on ne peut réduire au rôle de simple mandataire.

Et puis, avec quelle facilité les enfants du peuple accèdent aux dignités. La porte est toute grande ouverte à la roture comme à la noblesse, et de nos jours n'a-t-on pas vu, encore, comme jadis, le fils de l'ouvrier succéder dans le souverain pontificat au noble comte Pecci.

Nous venons d'esquisser l'organisation fondamentale du gouvernement de l'Eglise ; unité monarchique et répartition divine. Ces degrés divins portaient en eux le germe d'une filiation nombreuse. Par l'action du Saint-Siège, et sous l'inspiration de l'esprit de Dieu, on les voit se dédoubler en quelque sorte ; on en vit sortir les institutions historiques les plus étonnantes depuis le patriarcat jusqu'à la plus humble aumonerie. Leur adaptation aux besoins des temps et des lieux a fait de l'Eglise, même humainement parlant, l'organisation la plus admirable qui ait jamais existé sur la terre. C'est l'aveu de M. Emile Olivier que l'on ne peut suspecter de cléricalisme : "La forme parfaite du pouvoir politique nous a été montrée dans la monarchie pontificale: un souverain viager élu par un collège de sages.

Ce système a produit la plus admirable succession de souverains qu'il y ait eu dans le monde. Il est peu de Papes, qui, par quelque côté, ne se soient montrés éminents. On étudie les constitutions suisse, américaine ou anglaise ; quand s'avisera-t-on qu'il y a dans l'Eglise, dans son pontificat, dans ses conciles, dans ses ordres religieux, des institutions bien supérieures à celles qu'on a coutume d'admirer. L'état de nos moeurs ne permet guère d'organiser un corps électoral d'élite tel que le collège des cardinaux : notre société n'en offrirait pas moins les éléments."

Prochaine leçon. — Le conclave — Sa législation ancienne et moderne — Détails historiques. — Propos de publications récentes. 1er mars 1905.

HOMMES, SOYEZ FORTS

Il y a du Bonheur dans la Vitalité Vigoureuse Ne le Souhaitez-vous Pas ?



Ma Ceinture Electrique du Dr McLaughlin reconstitue les hommes épuisés, ramène la jeunesse et la virilité et fait que les hommes paraissent et se sentent forts. Elle guérira tout cas de rhumatisme, débilité nerveuse, faiblesse d'estomac, maladies des reins et du foie, faiblesse dorsale, sciatique, varicocèle, perte de vitalité et toute preuve de faiblesse chez les hommes et les femmes. Elle n'échouera pas, elle ne peut échouer, car elle infuse dans les nerfs affaiblis la force et la vie.

Vous la mettez en vous couchant; vous vous levez le matin rajeuni, vigoureux, avec le courage au coeur et un cerveau lucide, plein d'ambition pour remplir votre tâche journalière.

Les lettres que je reçois de personnes reconnaissantes signifient beaucoup pour un malade, elles sont un phare pour l'homme qui a perdu tout espoir de ne jamais recouvrer la santé. **Des milliers vous diront la même chose.**

Que donneriez-vous pour pouvoir dire ce que dit M. Jos. Brault, de Saint-Wenceslas ?

Dr McLaughlin,

Cher docteur: — Je vous écris ces quelques lignes afin de vous donner des nouvelles de ma santé. Je souffrais de DYSPEPSIE, INSOMNIE, d'un VIOLENT MAL DE REINS et d'une MALADIE de VESSIE, et après avoir porté votre Ceinture Electrique durant 3½ mois, tous ces troubles sont disparus comme par enchantement. Elle vaut son PESANT D'OR, et je ne la donnerais pas pour TROIS FOIS ce qu'elle me coûte.

La lettre ci-dessus démontre ce que fera l'électricité bien appliquée. La raison pour laquelle il y en a tant qui négligent d'employer ma Ceinture est qu'ils craignent qu'elle échoue comme les autres choses qu'ils ont essayées. Maintenant, la sécurité que j'offre à tout homme ou femme dans le doute, est qu'il n'y a rien à payer tant que ma Ceinture n'a pas accompli son oeuvre. Vous pourriez penser que le cours de grands risques avec ma Ceinture, ce n'est pas le cas ; il y a plus que vous le pensez dans l'électricité quand elle est bien appliquée. La proposition que je vous fais est juste. Elle est, pour vous, facile à accepter. Tout ce que je demande est ceci : donnez-moi une garantie que je serai payé. Après que vous serez bien, vous pourrez

PAYER APRES GUERISON

AVERTISSEMENT. — Des milliers m'écrivent qu'ils ont acheté des Ceintures Electriques et n'en ont pas été satisfaits. Ils ne pouvaient s'attendre à d'autres résultats, car de semblables appareils ne sont pas faits pour guérir. C'est simplement pour vendre. Ceux qui les vendent ne peuvent vous enseigner la manière convenable de les appliquer, même si la Ceinture elle-même valait quelque chose. Quiconque emploie ma Ceinture reçoit les conseils d'un expert qui comprend son cas. Cela est absolument nécessaire pour assurer son succès.

Venez et Demandez le Livre Gratuit —Si vous êtes faible, si vous avez le mal de dos, rhumatisme, faiblesse d'estomac, dyspepsie, insomnie, décrépitude physique, perte d'énergie et d'ambition, ou quelque indice d'épuisement du système physique ou nerveux, VENEZ OU ECRIVEZ ET DEMANDEZ MON LIVRE QUI EST ENVOYE GRATIS, CACHETE.

Dr M. N. McLAUGHLIN. 211 **RUE SAINT-JACQUES, Montréal Qué.**

Cher monsieur — Veuillez m'envoyer un de vos livres, tel qu'annoncé.

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

Heures de bureau : 9 a.m. à 5.30 p.m., Samedi jusqu'à 9 p.m.

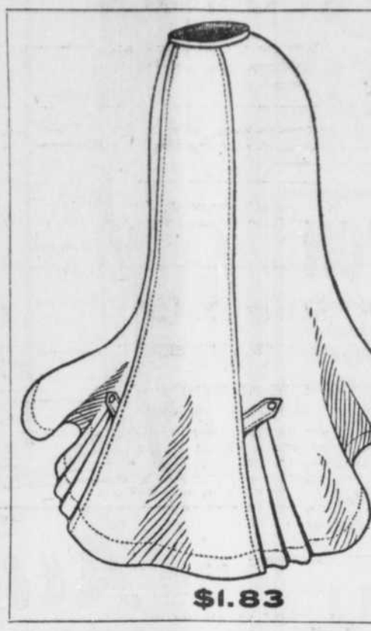
Nos magasins sont fermés tous les soirs à 6 hrs excepté le Samedi.

Dupuis Frères

Les commandes par la poste sont exécutées avec soin.

RAYON DE LA CONFECTION POUR DAMES

OCCASION TOUTE A FAIT EXCEPTIONNELLE



$1.83

Jupes de Robes Façon Tailleur, à

$1.83

CE SONT DES BALANCES DE LIGNES DE DRAPS DE DAMES, QUE NOUS AVONS CONVERTIES EN JUPES FASHIONABLES. Ces jupes sont à cinq lés, style tout à fait récent, tel que démontré par la vignette ci-jointe. Nous offrons aujourd'hui l'échelle complète des grandeurs, longueur de 35 à 43 pouces, mesure de taille, 23 à 35 pcs, dans les couleurs suivantes : gris, gris-bleu, gris-fer, bleu-marin, vert-bouteille, bronze, et brun, dans différentes nuances. Ce prix de $1.83 représente à peine le coût de la façon, et devra nous amener, dès demain, une foule d'acheteurs.

COMMANDES POUR LIVRAISON PAR LA MALLE, 30 CENTS EN PLUS.

*Costumes de Printemps à $2.75--*IL EN RESTE 58

Ce sont des costumes en Tweed rayé, d'autres en Serge Cheviot unie, dans différentes couleurs; nous avons annoncé et vendu une quantité de ces costumes à $7.50; "prix réduit" aujourd'hui pour écouler promptement la balance..... $2.75

Manteaux pour Dames à $1.90

MANTEAUX EN SERGE PESANTE, longueur 25 pouces, il n'y a pas un de ces manteaux dont la valeur réelle n'excède pas $5.00. Des circonstances certainement favarables pour la clientèle, nous permettent de les offrir à ce prix ridicule, étant donnée la valeur. VOTRE CHOIX SUR LE LOT et aussi longtemps qu'il en restera à..... $1.90

Au Comptoir des Patrons Butterick

Le Métropolitain, le Pictorial Review, le Delinéator, et le Miroir des Modes pour Mars maintenant en vente ; aussi les feuilles de modes pour le même mois, distribution gratuite.

DUPUIS FRÈRES, Le Grand Magasin Départemental de l'Est, **1571 à 1589 Ste Catherine, Cité.**

Spécial pour Vendredi

A LA MAISON

L. M. LEFEBVRE

246 Rue Rachel.

Lisez bien notre annonce, elle vous sera profitable.

GRANDS AVANTAGES

Les prix suivants sont bons entre 8 heures et 10 heures a.m., seulement. Remarquez bien :

MEDECINES BREVETEES

Wampole, la bouteille	64c
Emulsion, la bouteille	64c
Lydia E. Pinkham, C. V.	70c
Pilules Rouges, Moro, Longue-Vie, la boîte	28c
Capsules Crésobène, la bouteille	37½c
Sirop Fellow, la bouteille	89c

Chaque personne n'aura droit qu'à deux bouteilles ou deux boîtes.

1 livre amandes pour	12c
1 boîte allumettes pour	10c
2 pintes fèves blanches pour	11c
2 livres empois pour	9c
2 boîtes cornstarch Benson pour	13c
3 boîtes blé-d'inde ou tomates pour	29c

Pas plus de 3 boîtes à chaque client.

1 gros flacon gin Dekuyper pour	80c
1 bouteille cognac Hennessey	$1.09

Les prix suivants seront bons pour toute la journée :

EPICERIES

17 livres sucre blanc pour	98c
4 livres cassonade pour	21c
1 bouteille café-santé pour	20c
3 livres café pur pour	45c
7 livres prunes séchées pour	25c
4 pintes pois pour	15c
3 pintes fèves pour	20c
6 livres de riz pour	20c
6 livres fleur de blé pour	20c
6 livres fleur d'avoine pour	20c
3 boîtes Quaker Oats pour	25c
5 livres fleur sarrasin pour	15c
5 sacs de sel pour	15c
2 boîtes framboises pour	25c
1 boîte Christie's Food, Peptonine, valant 25c, pour	22c
Nestle's Food, valant 50c, pour	38c
2 boîtes lait condensé pour	25c
3 boîtes bon saumon pour	20c
2 boîtes saumon rouge pour	25c
2 boîtes sardines à l'huile	7c
2 boîtes sardines pour	20c
1 boîte bluets ou prunes pour	10c
3 boîtes tomates ou blé-d'inde pour	32c
3 boîtes pois verts pour	20c
1 boîte vermicelle 5 livres pour	25c
1 seau graisse pure 20 livres pour	$1.79
6 livres tapioca pour	20c
6 livres riz Chinois pour	28c
3 livres sucre en fleur pour	20c
1 livre empois pour	5c
1 paquet cornstarch Benson pour	7c
2 boîtes 2 dans 1 pour	15c
2 boîtes allumettes Eddy pour	21c
1 boîte laine grasse, valant 5c, pour	2c
1 bouteille sirop d'érable pur, 1 chopine, pour	9c
3 paquets gelée Khovah ou Pure Gold pour	25c
1 livre amandes pour	15c

MEDECINES BREVETEES

Remèdes pour les femmes, du Dr Fred. Demers, la boîte	50c
Pilules Rouges, Moro, Longue Vie, la boîte	30c
Pilules Carter, Ayer, Brisfol	15c
Pepto Mangan, la bouteille	97c
Célert Composé de Paine	65c
Lydia Pinkham, la bouteille	73c
Salsepareille Hood, Ayer, Bristol, la bouteille	65c
Father John, la bouteille	80c
Dr Chase's Nerve Food, la boîte	38c
Pilules Dodds et Doan, la boîte	35c
Tablettes Stuarts et Dodds, la boîte	37c
Sirop d'Anis Gauvin ou Demers, la doz	$1.49
Ou 2 bouteilles pour	25c
2 bouteilles Baume Rhumal pour	25c
Sirop Océan, valant 25c, pour	10c
Sirop huile foie morue, la bouteille	10c
Sirop goudron Lambert, la bouteille	22c
Sirop goudron Mathieu	25c
Sirop Nectarol, la bouteille	19c
Sirop Mère Seigel, la bouteille	45c
Pain Killer, la bouteille	17c
Huile électrique	17c
Huile Omega	37c
Wampole, la bouteille	68c
Emulsion Scott, la bouteille	68c
Liniment Minard, la bouteille	18c
Granules Burot la bouteille	38c
Capsules Crésobènes	46c
Pilules Antibilieuses Cooper	16c
Ripans Tabules 2 boîtes pour	9c
Johnson's Fluid Beef, la bout.	85c
Bovril Cordial, la bouteille	85c
Sirop Gray, la bouteille	15c
Sirop des Soeurs de la Providence	11c
Cachets du Dr Demers, 2 boîtes pour	25c
Cachets Stearns, la boîte	15c
Bromo Quinine, la boîte	18c
2 emplâtres Belladone pour	25c
Tablettes purgatives, pour	20c
Ferrozone, la boîte	38c
Catarrhozone	39c
Catarrhol	65c

LIQUEURS

Vin Stearn, la bouteille	75c
Vin Quinine, la bouteille	59c
Vin St Michel, la bouteille	69c
Vin Mariani, la bouteille	79c
Vin Red-Heart, la bouteille	80c
Vin Kola, la bouteille	39c
Gin DeKuyper, 25c, 53c et	82c
Gin Melchers, 29c, 49c et	79c
Gin Impérial, valant 99c, pour	74c
Brandy Hennessy, la bouteille	$1.15
Brandy Richard V.S.O.P	$1.15
Vin Vial, la bouteille	$1.09
Vin canadien, le gallon	99c
Vin St Louis, le gallon	35c
Whisky en esprit, la chopine	55c
Brandy, la chopine, 50c et	69c
Rhum, la chopine	65c
Scotch, la chopine	60c
Bière Molson, Dawes, Canadienne, valant $1.00, pour, la douzaine	80c
Sirop de fruits, la bouteille	15c
Carafes de sirop de fruits, valant 50c, pour	25c
1 bouteille de bon brandy, pour	45c
1 bouteille de scotch pour	49c

POUR LA TOILETTE

Poudre veloutée de Lis, la boîte	29c
Poudre Loria, la boîte	17c
Lotion Végétale, la bouteille	34c
Eau Floride, la bouteille	27c
Chevlurine de Paris, la bouteille	35c
Luby's Parisien, la bouteille	35c
Restaurateur Robson	35c

POUR LE LAVAGE

Savon Comfort, Queen, Eclipse, Surprise, valant 5 cents, pour	4c
Savon Barsalou	5c
5 livres soda à laver	5c
4 livres caustique pour	15c
Eau Javelle, le flacon	8c
Poudre à laver Strachan	3½c

DIVERS

Moulin à laver, valant $4.50, pour	$3.50
Tordeuses, $1.97	$2.95
Bouilloires ferblanc, valant 75 cents, pour	49c
Service de toilette valant $2, pour	$1.19
Service de toilette, 10 morceaux, valant $3.00, pour	$1.75
Assiettes pierre blanche, la douzaine	48c
Lampes de salon sur pied, valant $3.50, pour	$2.59

Nous avons le plus grand assortiment de tapisseries que nous ayons eu; venez le voir, les prix sont, la pièce, de 2c à $1.00

VENEZ EN FOULE.

Tél. Bell Est 2113.

Aucun petit déjeuner n'est complet sans

CACAO

nourriture admirable avec toutes ses qualités naturelles intactes et propre à la fois à donner et à maintenir une santé robuste et à resister au froid extrême de l'hiver. C'est une diète très appréciable pour les enfants.

EPPS

Le plus nourrissant et le plus économique.

DECOUPEZ LE COUPON

CASH 10 RECEIPTS

POUR 2 JOURS

Vendredi et Samedi,

Seront deux jours de Grands Jobs dans tous les départements.

CASH 10 RECEIPTS

QUELQUES PRIX POUR VOUS PROUVER CE QUE NOUS AVANCONS EST REEL

SACOCHES POUR DAMES A 9 CENTS

Sacoche avec chaîne et monture nickelés, 5 pouces de largeur, valant 25c. La balance du lot sacrifiée à 9c

CHEMISES BLANCHES A 39 CENTS

Chemises blanches avec poignet et devant repassés, valant 50c à 75c, pour écouler 39c

Chemises blanches avec poignet et collet en toile, valant de 75c à $1.00. Les grandeurs qu'il nous reste sacrifiées à 39c

BAS NOIRS PAR CÔTES POUR DAMES A 23 CENTS

20 doz. de beaux bas par côtes, en cachemire noir tout laine, pas de couture, valant 35c. Sacrifiés pour écouler ce lot 23c

ETOFFES A ROBES A 9c

Etoffes à robes, double largeur, couleur brune, valant 20c. Pour ces trois jours 9c

1500 tasses et soucoupes en pierre anglaise, valant 8c, "job" 2½c

1150 assiettes à dîner, en pierre anglaise, 8 pouces, valant 8c, "job" 5c

950 assiettes et soucoupes en pierre anglaise, 8 pouces, valant 8c, "job" 5c

Ces tasses et assiettes sont de la première qualité et non de la seconde ; cette dernière se vend généralement pour ces bas prix.

INDIENNE

Assortiment très complet d'Indienne dans tous les prix. Spécial : Indienne, 1 verge large, sacrifiée à 10c

DENTELLE A 1 CENT

500 pièces de dentelle torchon et valenciennes, de belle qualité, pour ces trois jours, de 1, 2 et .. 3c

CHAUSSURES A $4.00

Chaussures en veau français, toujours vendues $5 et $6. Spécial pour ces trois jours. $4.00

CHAUSSURES POUR ENFANTS A 75 CENTS

Un lot de chaussures pour enfants en kid dongola, noires et de couleurs, valant $1.00, pour ces trois jours 75c

Réductions spéciales dans le département d'épicerie, ferblanterie, ferronnerie et dans les confections pour dames.

AVIS AUX CHARRETIERS

2 chars de foin viennent de nous arriver, vendu à 55 cents le 100 livres, avec $2.00 de timbres verts pour chaque ballot.

Détachez ce Coupon

Il donne droit à $4.00 de RECUS AU COMPTANT VERTS avec chaque achat de $1.00, excepté dans l'Epicerie.

Vendredi et Samedi, 17 et 18 Février.

2 POUR 1

Timbres en double dans tous les départements.

ARSENE LAMY, 830 Saint-Denis, coin Duluth,
ADAM LAMY, 3551 rue Notre-Dame,
LAMY & LAMY, coin Notre-Dame et Richmond,
L'ETOILE, 2023 rue Notre-Dame.

Danderine

A fait Croitre ces Cheveux et nous Pouvons le Prouver



MLLE MARMARA HENRY,
5036 Ave Forestville, Chicago.

Mlle Henry dit : "Avant de faire usage de Danderine, mes cheveux tombaient à pleines mains et je suis heureuse de déclarer que Danderine ne les a pas seulement empêchés de tomber immédiatement, mais les a fait pousser deux fois plus longs qu'ils n'avaient jamais été."

Mlle Eloise Atherton, Little Rock, Ark., dit : "La manière dont Danderine a amélioré ma chevelure est certainement remarquable. Il a fait croître mes cheveux de dix pouces de long dans l'espace de cinq mois, et ils continuent à épaissir et à allonger. Je crois qu'il faut donner des louanges quand c'est mérité et vous pouvez vous servir de mon nom comme référence, si vous le désirez."



FLORENCE RUSSELL,
Agée de 6 ans,
215 rue Mohawk, Chicago.

Depuis qu'il est devenu généralement admis que Danderine fait croître les cheveux aussi abondamment sur les tête d'enfants qu'il le fait sur celles des adultes, beaucoup de cas réellement merveilleux sont venus à notre connaissance. La petite demoiselle Russell, dont nous publions le portrait ci-dessus, est certainement un des cas remarquables. Sa magnifique chevelure a plus de trente pouces de long et sa mère dit que "DANDERINE A FAIT CROITRE CHAQUE PARTIE DE CHEVEU."



MLLE SELMA HASSELL,
2728 North 42d Court, Chicago.

Mlle Hassel dit : "Mes cheveux ne descendaient pas plus bas que la taille quand je commençai à employer votre Danderine. Ils étaient aussi changés et se fendaient aux extrémités. Maintenant, ils ont 2½ pieds plus longs qu'ils n'ont jamais été, et ils ont repris leur riche couleur blonde primitive. J'ai employé le tonique pendant environ quatre mois."

DANDERINE est à la chevelure ce que les ondées fraiches et le soleil sont à la végétation. Il va directement droit à la racine, la tonifie et la renforce. Ses propriétés exhilarantes, fortifiantes et vivifiantes font croitre les cheveux abondamment longs, forts et magnifiques. **C'EST L'ALIMENT NATUREL DES CHEVEUX, SCIENTIFIQUEMENT CHARGE DE NOUVELLES ET VERITABLES ESSENCES VIVIFIANTES INCONNUES DES AUTRES FABRICANTS DE TONIQUES POUR LES CHEVEUX.**

Manufacturée par Knowlton Danderine, Co., Chicago.

Vendue et garantie par **LYMAN BROS & CO., Ltd,** distributeurs en gros, Toronto. yw

EQUIPAGE RETROUVE

L'équipage volé au club de chasse à courre dimanche, a été trouvé sur la route par deux membres qui l'ont rapporté au gardien Anderson, du Club.

—Pour avoir les meilleurs accordeurs de piano et recevoir une prompte attention, adressez-vous chez Layton Bros., 144 rue Peel, Up, 1491. 16,18

ESSAYEZ-LA

GRATIS

Toutes les mères qui nous enverront leur adresse par carte postale recevront un échantillon généreux gratis—suffisant pour huit repas de

Nestle's Food

LEEMING, MILES & CO

Montreal 126-Jn

LES TRIPOTS A OTTAWA

HILLMAN ET KELLY RECEVRONT LEUR SENTENCE LE 14 MARS.

Le prix du beurre—Pour Liège—La succession St Jacques—Le New-York & Ottawa—Voleur et complice—Les fausses alarmes—Un Zoulou dans la capitale.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 16 — Nos ménagères se plaignent de l'augmentation du prix du beurre, lequel est porté à 28c la livre depuis une couple de jours. On attribue cette hausse subite aux difficultés du trafic des convois de fret, causées par les mauvais temps.

—Charles Kelly et Albert Hillman, du Club Chaudière, accusés d'avoir tenu une maison de jeu, ont comparu hier devant le juge O'Meara, pour recevoir leur condamnation, mais la Cour d'Appel n'ayant pas encore rendu jugement sur une injonction prise par les accusés, l'affaire a été ajournée au 14 mars prochain.

—La prochaine assemblée annuelle de l'Associère Forestière canadienne aura lieu à Québec les 9 et 10 mars prochains, dans la salle du Conseil de Ville de la vieille capitale. Plusieurs commerçants de bois des Etats-Unis assisteront à cette convention.

—Les électeurs libéraux de Hull et des environs sont en train d'organiser un triomphe à M. E. B. Devlin, l'élu du comté de Wright, par une majorité de 142 sur ses deux adversaires, MM. McDougall et Cousineau. Le triompae aura la forme d'une démonstration à travers les principales rues de la ville.

—Les employés du département des Expositions du Canada sont activement engagés en ce moment à sortir des caisses les exhibits canadiens qui ont servi à l'exposition de la Nouvelle-Orléans. Ces marchandises seront inspectées, remises dans des caisses, puis expédiées à l'Exposition de Liège.

—Il existe un grave différend au sujet de la succession de F. X. St Jacques, ancien propriétaire de l'hôtel Russell. Les héritiers ont confié l'administration de cette succession à la Toronto Trust Corporation" et Mme veuve St Jacques a choisi la "Royal Trust Co." La cause a été confiée au juge MacTavish qui devra nommer les administrateurs.

—Quelques officiers du système des chemins de fer Vanderbilt sont venus ici pour mettre en marche les méthodes en usage dans les bureaux de ce syndicat, aux bureaux principaux de la compagnie Ottawa et New-York, devenue propriété du syndicat Vanderbilt. Cette démarche nous permet de croire que le bureau central de ce chemin de fer restera dans la capitale.

—Un vieillard nommé David Dubé a été arrêté à Hull, sous l'accusation de vol d'une hache. Il plaide non coupable et amena à la cour sa femme et ses cinq enfants pour établir son innocence. Le vol fut mis à l'actif d'un nommé Emilien Beauchamp, qui fut arrêté séance tenante et qui avoua être l'auteur du vol, qu'il aurait commis, de même qu'un grand nombre d'autres, sur les instigations de Dubé. L'acte d'accusation contre ce dernier fut changé aussitôt. Beauchamp et Dubé subiront leur procès aujourd'hui.

—Un nommé Alonzo McKenna a sonné une fausse alarme au coin des rues Cooper et Bank. Au moment où le chef Provost arrivait sur les lieux, McKenna venait d'être pincé sur le fait par un constable. Le chef a recommandé au policier de conduire son homme au poste. En cour de police, le chef Provost a expliqué que ce jeu dangereux se répétait trop souvent et que le tribunal ne pouvait se montrer trop sévère pour eux. McKenna a été condamné à $30 d'amende et $2 de frais, ou 2 mois de prison aux travaux forcés. Il a payé et a déguerpi.

—Un membre de la tribu des Zoulous était au service de la municipalité de la capitale, depuis quelque temps, en qualité de journalier, mais le froid et la tempête de ces jours derniers ont mis le malheureux, peu habitué à notre climat, dans un état d'invalidité complète. Frank Babis, tel est son nom, a été transporté à l'hôpital, et il demande d'être renvoyé dans son pays, où les hivers sont inconnus, dès qu'il sera suffisamment rétabli.

SUNLIGHT SAVON

Empêche le linge de s'user—la laveuse de se fatiguer. Au prochain jour de lavage, essayez la méthode Sunlight, et vous verrez si elle ne vous laisse pas beaucoup plus de loisir et si votre linge n'est pas dans une meilleure condition. Que vous vous serviez d'eau douce ou dure, les résultats en seront toujours bons. Pas besoin de frotter ni de faire bouillir.

ESSAYEZ SUNLIGHT.

Votre argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait. 1112F

Lever Brothers Limited
Toronto



LE THÉ CONDOR DU JAPON



Par sa liqueur pure, douce et savoureuse, vous donne cette sensation fortifiante et rafraichissante, qui rend la vie si agréable.

DEMANDEZ-LE A VOTRE EPICIER

En paquets de plomb, à 40 cts la livre

—EN GROS CHEZ—

E.D. MARCEAU,

281-285 Rue Saint-Paul, Montréal.

k

A QUEBEC

La journée d'hier—Artiste en voyage—Cours scientifiques—Découverte étrange—Nouveau cercle—Beaupré en prison.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 16 — Bien que la crise politique ne soit pas encore terminée à Québec, la crise survenue dans les conditions atmosphériques est entièrement disparue, et nous avons eu hier la plus délicieuse journée d'hiver que l'on puisse rêver, et nos glissoires publiques ont été envahies hier soir par une foule de joyeux couples.

—Devant la ville, les glaces sont plus nombreuses que jamais, depuis la tempête. Nos bateaux-passeurs n'éprouvent cependant pas trop de difficultés à vaincre leur résistance.

—Un artiste-peintre renommé de Montréal, M. Jos. Saint-Charles, est de passage à Québec. Il n'est pas seul. Il est en voyage de noces. M. et Mme Saint-Charles logent au Château Frontenac.

—C'est ce soir que Mgr Laflamme, l'érudit dont s'honore notre université, donnera un cours public, dans la salle des cours scientifiques. Il traitera de l'électricité atmosphérique, des éclairs et du tonnerre. Ces cours intéressants ne manqueront pas d'être suivis par un grand nombre de personnes

—L'hon. L. P. Pelletier est retenu chez lui par la maladie.

—Une découverte étrange a été faite par le soldat Télesphore Roy, dans un des magasins militaires de la citadelle. En enlevant le cuivre de la crosse d'un vieux et lourd fusil de 1830, le soldat Roy fut surpris de voir, dans un creux fait au couteau, un étui ingénieusement fabriqué de deux cartouches usées. Il eut assez de peine à séparer les deux douilles et trouva à l'intérieur, une petite statuette de Saint-Joseph. En examinant la crosse de cette carabine avec plus d'attention, il y découvrit encore une petite croix gravée dans le bois près de la gachette, et enfin, sur le cuivre même, un calice rustiquement buriné.

—Un nouveau cercle de l'Alliance Nationale a été installé dimanche à Québec, aux quartiers-généraux de la Garde de Champlain, rue Fleurie. Ce cercle porte le nom de Garde Champlain, No 222 et son organisateur est M. L. E. Grondin. MM. Jos. Contant, président général, L. J. D. Papineau, secrétaire-général, et Charles Duquette, inspecteur de l'association, étaient de passage à Québec et ont assisté à la fête. Dans un discours très pratique, le président-général, M. Contant, a vanté les bienfaits de l'Alliance Nationale et rappelé ses succès. Il y a aussi eu d'autres discours de circonstance par les autres officiers.

—N'ayant pu payer l'amende à laquelle il a été condamné pour vente de boissons sans licence, J. G. Beaupré a dû prendre le chemin de la prison. Il a été condamné à $100 ou six mois de prison. Il est le propriétaire du fameux débit de fèves aux lards de l'escalier de la Côte d'Abraham.

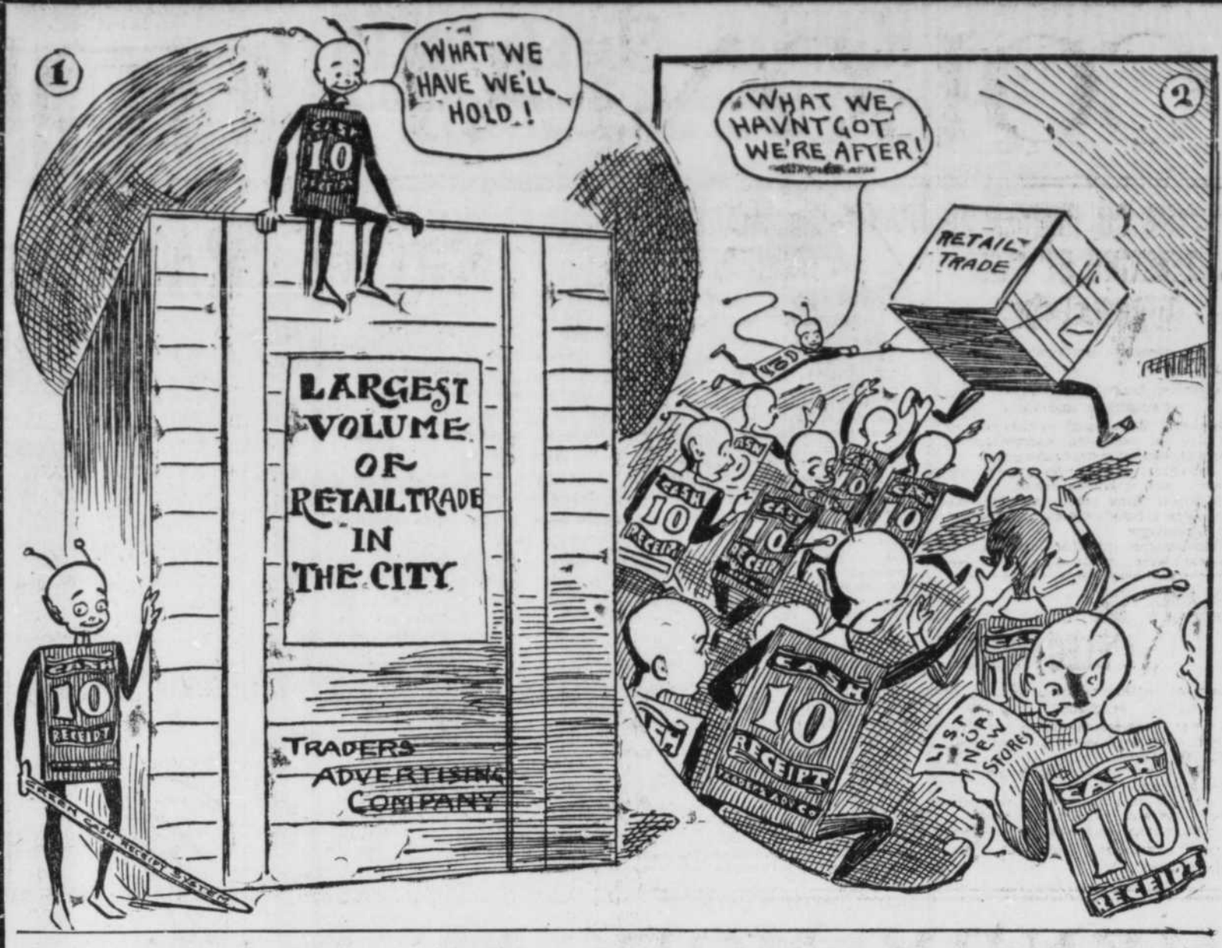
—Le cocher Gagné a été traduit devant le recorder pour avoir assailli le constable Mubrooney, au débarcadère de la Traverse de Lévis, et pour avoir proféré des menaces contre lui. Il a été condamné à un mois de prison, pour cette offense, et à l'amende pour ivresse.

—Quelques Chinois qui étaient allés s'amuser dans la salle de tir Bardeau, rue Saint-Joseph, ont eu une aventure qui a failli tourner au tragique. Après une altercation avec madame Bardeau, ils reçurent l'ordre de quitter la place. Comme ils tardaient à se conformer à cet ordre, madame Barbeau appela quelqu'un pour les chasser. Il s'ensuivit une rixe au cours de laquelle ces pauvres Chinois furent fort malmenés.

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR — L'ORIENTAL CREAM ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, vers maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 65 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçons de nom semblable. Le Dr L.A. Sayre disait à une dame d'shaution (une patiente): "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau". En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse". **Fred. T. Hopkins, Prop., 37 Great Jones St, N.Y.** 205-mjan-k



Punde & Boehm 2365 rue Ste Catherine.
La magasin moderne pour **cheveux. Dames et messieurs** trouveront avantageux de venir ici avant de commander leur perruque ou toupet 101-mjsn



Une Autre Bonne Chance

Le volume d'affaires fait par les marchands qui donnent des Reçus Verts au Comptant augmente chaque jour. Dans toutes les parties de la ville des occasions attrayantes et avantageuses sont offertes. Nous attirons spécialement votre attention sur la merveilleuse offre des deux frères Lamy, à leurs quatre magasins à rayons.



DES MILLIERS DE MAGNIFIQUES CADEAUX GRATIS *Aujourd'hui et Demain*



Outre les énormes réductions dans tous les rayons, chaque personne achetant jusqu'à concurrence de $1.00 recevra un splendide cadeau. Pour un achat de $2.00, vous recevrez un cadeau meilleur, et pour chaque piastre additionnelle dépensée, les cadeaux seront plus beaux. DOUBLES RECUS VERTS AU COMPTANT dans tous les rayons. Ces magasins ont la réputation d'offrir des cadeaux réellement précieux et utiles, et chacun devrait profiter de cette chance rare et visiter les magasins de

ARSENE LAMY
830 rue Saint-Denis, angle Ave Duluth;

ADAM LAMY
3555 rue Notre-Dame, Saint-Henri;

L'ETOILE
2023 rue Notre-Dame, Carré Chaboillez;

LAMY & LAMY
Angle des rues Richmond et Notre-Dame.

Liste des Marchands et des Prix offerts pour le Concours des Pompiers.

NOUS ENVOYONS MAINTENANT LES BILLETS AUX CONCURRENTS. FAITES VOTRE COMMANDE.

LISTE DES PRIX DONNES

H. A. WILDER et Co — Choix parmi n'importe quel meuble jusqu'à concurrence de $15.00.

TRADERS ADVERTISING Co — Choix parmi n'importe quelles deux primes dans les salles d'exposition, données pour un livret rempli.

PROF. FRANK H. NORMAN, — de la salle Stanley, — a généreusement offert une jolie bague sertie de diamants, valant $25.00.

J. W. SHAW, 2274 rue Sainte-Catherine, donnera le choix parmi n'importe quel violon ou mandoline, jusqu'à consurrence de $10.00.

ARSENE LAMY, angle des rues Saint-Denis et Duluth, — Choix parmi n'importe quel article, dans tous les rayons, jusqu'à concurrence de $10.00.

ADAM LAMY, 3551-3561 rue Notre-Dame. — Choix parmi n'importe quel article, dans tous les rayons, jusqu'à concurrence de $10.00.

L. G. LECLAIR, 625 avenue Mont-Royal. — Choix parmi n'importe quoi, au rayon des nouveautés, jusqu'à concurrence de $10.00.

JOS. MARCOTTE, 764 rue Saint-Laurent. — Choix parmi n'importe quel article, dans tous les rayons, jusqu'à concurrence de $10.00.

J. H. BLUMENTHAL et FILS, angle des rues Craig et Bleury. — Un habillement complet pour monsieur, au rayon des vêtements, et n'importe quel chapeau, au rayon des articles de toilette.

JNO. W. EVANS, 1850 rue Notre-Dame. — Un pantalon, "fait sur commande," valant $5.00.

H. THOMAS, angle des rues Wellington et Centre. — Choix parmi n'importe quelle nouveauté jusqu'à concurrence de $5.00.

THOS. K. T. STONE, 627 rue Wellington, 5 livres du thé le plus choisi.

M. J. GADBOIS, angle Mont-Royal et Saint-Laurent. — $5.00 de marchandises au rayon de l'optique ou des parfums.

DANIS FRERES, 951 rue Saint-Laurent. — Choix parmi n'importe quelle nouveauté, jusqu'à concurrence de $5.00.

H. SYLVESTRE et FILS, quincaillerie, 701 rue Saint-Laurent. — 1 douzaine des meilleurs couteaux de table français, valant $3.00.

JOHN STETSON, 264 Chemin Hibernia. — Une caisse de vin Oporto importé.

MONTREAL GRAPE WINE CO. — 1 douzaine de vin "Saint-Charles Grape." Un dollar de reçus au comptant avec chaque bouteille.

E. LABELLE, 592 rue Wellington. — Choix parmi n'importe quelle nouveauté jusqu'à concurrence de $3.00.

R. TURNER, 601 rue Wellington. — $2.00 en argent.

T. CORBEIL, 180 rue Centre. — Choix parmi n'importe quelle paire de chaussures jusqu'à concurrence de $5.00.

I. FORTIER, 150 rue Centre. — Choix parmi n'importe quelle nouveauté, jusqu'à concurrence de $5.00.

PHILLIPP J. ELLIOTT, 599 rue Wellington. — $1.00 en argent.

E. D. UPTON, angle des rues Bourgeois et Favard. — Un jambon, sa qualité ordinaire de premier ordre."

The Traders Advertising Co.

1835
Rue Notre-Dame.

ACHETEZ CHEZ LES MARCHANDS QUI

CE COUPON VAUT
UN RECU VERT au COMPTANT
Lorsque vous le présenterez au bureau de la
TRADERS' ADVERTISING CO.

FEVRIER 16 1905.

Un seul coupon de la même date alloué à chaque personne.

DONNENT DES RECUS VERTS AU COMPTANT

Succursale de la partie Nord, chez
ARSENE LAMY
Angle des rues St Denis et Duluth.

Succursale de la partie Ouest, chez
ADAM LAMY
3551-3561 rue Notre-Dame.

La Tuberculose des Poumons Guérie !

La vapeur antiseptique de Catarrhozone est inhalée directement dans les poumons, tue tous les germes, cicatrise les membranes malades, guérit parfaitement.

CATARRHOZONE

Guérit là où Tout Autre Remède Echoue.



Respirez simplement Catarrhozone

Mme G. P. McCLUSKY, écrivant de Salt Lake City, dit : — "Il y a environ un an, je me sentis très malade, et j'étais complètement épuisée par une toux on ne peut plus harassante. Mon pouls était faible. Je consultai mon médecin, qui découvrit que j'étais atteinte de la tuberculose des poumons. Il m'ordonna d'aller au Colorado, où j'entendis, pour la première fois, parler de Catarrhozone. Tant de gens en faisaient usage que j'en achetai un gros paquet, et en aspirai probablement vingt fois par jour. Il me serait impossible de dire le bien que me fit Catarrhozone. En l'espace d'une semaine il enraya complètement ma toux et il ne tarda pas à éliminer tout le mal que je ressentais à la gorge. La vapeur antiseptique de Catarrhozone doit certainement avoir tué les germes de la consomption que j'avais dans les poumons, car je revins chez moi, sept mois après, guérie. Mon médecin dit que Catarrhozone est une merveille, et le meilleur remède qui existe contre les maladies de poumons.

M. R. W. LAMBERT envoie la lettre suivante de Rockland : il espère qu'elle indiquera à beaucoup d'autres malades le chemin de la santé : — Je fus très alarmé de constater, il y a un an, que je souffrais d'une irritation tuberculeuse des poumons très active. Je me rendis immédiatement dans les Montagnes Adirondack, non sans emporter une bonne provision de Catarrhozone. C'est le Catarrhozone qui me fit recouvrer une santé parfaite en cinq mois. Il a une merveilleuse influence sur les toux tuberculeuses, et vous sauve des crises de toux épuisantes. Je gardais presque continuellement à la bouche l'inhalateur de Catarrhozone et je crois qu'il tua tous les germes. D'autres souffrant des mêmes maux parlent aussi très hautement en faveur de Catarrhozone, qui est une des plus grandes découvertes du siècle. Mon unique souhait est que les autres suivent mon exemple et se servent de Catarrhozone ; il ne peut manquer de guérir.

CATARRHOZONE

Non seulement la consomption, mais toutes les formes de catarrhe, asthme, bronchite, maladies des poumons et de la gorge, cèdent à Catarrhozone. Deux mois de traitement coûtent $1.00. Vendu par tous les pharmaciens ou envoyé chez vous par la poste si le prix est envoyé à N. C. Polson & Co., chimistes manufacturiers. Kiste si le prix est envoyé à N. C. Polson Conn., E. U. A. y-w

LE FEU A KINGSTON

Kingston, Ont., 16 — La fabrique de biscuits Gardiner, à l'angle des rues Earl et Division, a été détruite hier soir par un incendie qui a éclaté dans la salle des machines.

La bâtisse était en bois.

Les pompiers ont été retardés par une erreur dans l'alarme; mais ils ont réussi à confiner le feu à cet édifice et à sauver les propriétés voisines et une partie considérable des marchandises.

La manufacture était exploitée par M. R. J. Carson, marchand de gros. Les pertes sont d'environ $10,000, en partie couvertes par l'assurance.

LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DU SAINT-LAURENT

Donne avis à ses clients qui ont l'intention de bâtir au printemps, de bien vouloir en notifier le bureau, afin que les arpenteurs donnent les bornes des lots non encore bornés. Henri Audette, Gérant, 11, 14, 16.

GRIPPE SOUS SA FORME LA PLUS GRAVE

H. P. Goodrich, de North Adams, Mass., raconte comment il se guérit de la Grippe et de la débilité Générale au moyen de la Father John's Medicine.

Le printemps dernier je contractai la grippe sous sa forme la plus maligne. J'eus, en même temps, une toux qui ne me laissait aucun repos, et je souffrais, de plus, du rhumatisme. J'étais si faible que je pouvais à peine circuler dans la maison — un cas de débilité générale. Après avoir essayé plusieurs prescriptions et autres soi-disant remèdes, toujours sans obtenir de résultats satisfaisants, j'essayai la Father John's Medicine dont la première dose m'apporta du soulagement, et je continuai à en prendre. Je me porte maintenant beaucoup mieux que durant ces deux dernières années. Je suis pleinement convaincu que la Father John's Medicine est le meilleur tonique qui existe contre la débilité, et je la recommande fortement à tous mes amis. (Signé) H. P. Goodrich, 11 Chestnut Street, North Adams, Mass.

Aucun remède offert en vente jusqu'à présent, n'est aussi recommandé que la Father John's Medicine. Les médecins, les membres du clergé, Soeurs de Charité et les gens de partout, nous racontent tous les jours le bien que la Father John's Medicine leur fait. Il devrait y en avoir dans chaque demeure.

Father John's Medicine est un préventif certain contre la pneumonie et la consomption, et elle guérira infailliblement les rhumes, les toux, le catarrhe, l'asthme et tous les maux de gorge et des bronches. Elle n'est pas égalée pour refaire le corps et la santé. Ni morphine ni drogues préjudiciables à la santé.

Argent remis si la Father John's Medicine ne fait pas tout le bien qu'on lui attribue.

Father John's Medicine est en vente chez tous les pharmaciens. The Leeming Miles Co., distributeurs en gros. w ou k

PIANOS. — Les gens difficiles achètent le piano Wormwith. Seuls agents : C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Ste Catherine. Entrepots de l'Est, 1622 rue Ste Catherine. Succursales à Québec et Ottawa.

LE PAIN PURETE

est fait à la machine et ainsi est à l'abri de toute manipulation qui le rendrait impur. Il est livré dans des sacs en papier.

JAMES STRACHAN
Boulanger de la Cour Royale.

Les Vieux Ecossais établis au Canada aiment le pays parce qu'ils y trouvent LA MEILLEURE MARQUE DE...

Whisky Ecossais

BIG BEN

Vieux de 10 ans (Garanti.)

DOUX ET MOELLEUX.

Pourvoyeurs de la Chambre des Communes Anglaises pour 1905.

Cette marque de choix est en vente partout.

DEMANDEZ-LA

Chez votre Epicier. -:- -:- Dans les Cafés. Dans les Clubs.

L. CHAPUT, FILS & CIE,

Seuls Agents -:- Montréal.

Charbon

De la meilleure qualité — Livraison Irréprochable

THE HARTT & ADAIR COAL CO.,
NOUVEAU BUREAU : **1774 Notre-Dame**

COLONIAL HOUSE ** SQUARE PHILLIPS

RAYON DU PAPIER DE TENTURE ET DES DÉCORATIONS

Les dernières nouveautés comprenant :

Papier de tenture anglais, français, allemand et américain.

viennent d'être ajoutées à notre stock, et le choix comprend maintenant les décorations les plus nouvelles.

Tentures murales en papier, Tapestry, soie et autres tissus.

Peinture dans toutes ses branches, ouvrage en relief, fresque, colorage et badigeonnage.

Commandes exécutées avec soin et promptitude. Estimations fournies.

RAYON DE L'ÉLECTRICITÉ

Lampes portatives pour bureau et étudiants.

Avec toutes les dernières améliorations, en grande variété. Complètes, **$2.60** et plus.

Garnitures de bureau, à des prix raisonnables.

Pose de fils pour lumière et cloches dans bureaux et manufactures.

Réparations de toute sorte promptement exécutées. Estimations fournies gratis.

RAYON des MACHINES A COUDRE

MACHINES A COUDRE DE PREMIER ORDRE

Le produit d'un des meilleurs manufacturiers du continent, commandant les prix les plus élevés payés n'importe où pour des machines de première qualité. Le nom du fabricant est estampé sur le mécanisme de chaque machine, et ceci, avec notre garantie, devrait suffire à convaincre les clients qu'ils peuvent essayer sans crainte ces machines. Chaque machine est garantie pour cinq ans.

THE STITCHWELL fil simple	$5.00
THE NEW LEADER, à main base en fer	14.00
THE NEW LEADER, à main, base et couvercle en bois	17.00
THE NEW LEADER, sur support, 3 tiroirs	22.00
THE NEW LEADER, tête bascule	26.00
THE NEW COLONIAL HOUSE, 3 tiroirs	26.00
THE NEW COLONIAL HOUSE, tête bascule	30.00
PLANCHES DE COUTURE SE RABATTANT	1.00
LE NOUVEAU PLISSEUR, s'adapte à n'importe quelle machine	1.00

AIGUILLES, pour machines à coudre de toute sorte, **25c** la douzaine. Machines à coudre de toute sorte réparées avec soin.

Rayon de la Papeterie

Nous avons une ligne complète de papeterie nécessaire pour toutes fins sociales. Cartes de visite, cartes d'At Home et d'invitation, gravées et imprimées.

Ecusson, monogramme et matrices d'adresse gravés.

Papier à lettre, en repoussé, uni, en relief ou camée.

Une liste de prix complètement détaillée, avec échantillons, sera envoyée sur demande.

Esquisses pour écusson et autres matrices soumises.

Echantillons et prix d'invitation aux noces, sur demande.

RELIURES EN CUIR

Bibles des professeurs.

Bibles de références.

Bibles de texte. Editions sur papier ordinaire et des Indes. Différents caractères, grandeurs et reliures.

LIVRES D'HYMNES

Eglises d'Angleterre, presbytérienne, méthodiste.

LIVRES DE PRIERES

Eglise d'Angleterre, Catholique romaine. En séries de volumes et simple, en une variété de caractères, grandeurs et reliures.

LIVRES DE DEVOTION

Imitation of Christ, Christian Year, Day by Day, Holy Living, Daily Strength, Cloud of Witness, Daily Round ,My Counsellor, etc., etc.

RAYON DES PATRONS

PATRONS "STANDARD" — Ces patrons sont reconnus par tous ceux qui s'en servent comme les plus économiques et les plus parfaits de tous ceux qui existent. Un assortiment complet dans tous les styles et grandeurs toujours en mains. Aucun patron ne se vend plus de **15c**.

Le "DESIGNER"—Chaque femme devrait s'abonner à cette publication des plus utiles. Prix, **80c** par année, ou **10c** l'exemplaire. Le Catalogue de "Printemps" Standard est maintenant prêt. Prix **10c** ou **20c** par la poste.

Patrons "BRIGGS" toujours en mains.

TOURNURES DE ROBE—Hall's Bazaar"—Tournure de jupe et de robe, ajustable, en fil métallique, à vendre ; aussi la "Tournure Perfection ajustable", de The Hall-Borchert, qui peut être ajustée à beaucoup de différentes formes et grandeurs, en faisant un article très utile et très désirable.

FOURRURES, Etc.

Nous continuerons à vendre pendant les dix prochains jours, les lignes suivantes aux

PRIX DE LA VENTE DE JANVIER

Manteaux en fourrure, manchons, tours de cou, boas,etc., pour dames.

Manteaux en fourrure, manchons, tours de cou et casques pour enfants.

Le reste des chapeaux, bonnets et toques d'entomne et d'hiver, garnis

Chapeaux de ville en feutre (marque Christy), pour dames.

Bonnets en mousseline pour enfants.

Robes en serge, style matelot, pour fillettes de 8 , 10 et 12 ans, à moitié prix.

10 douzaines de blouses en flanellette pour dames, à moitié prix.

15 douzaines de blouses en flanelle, pour dames, à moitié prix.

3 douzaines de blouses en soie pour dames, à moitié prix.

Bérets en drap, en serge et en cuir, à moitié prix.

Le reste des parasols de dames, à moitié prix.

LE RESTE DES CORSETS P. D. A 89c CHACUN

SALLES A MANGER ET A THÉ

Table d'Hôte, de 12 à 2 p. m.

Thés et rafraîchissements légers jusqu'à 6 p.m. Nous visons à faire de notre service le plus select de la ville. Salle spéciale pour les réunions.

PEINTURE DE MAISON, ETC.

Peinture dans toutes ses branches. Ouvrages en relief, fresque, colorage et badigeonnage.

Commandes soigneusement et promptement exécutées. Estimations fournies.

RAYON ARTISTIQUE

Cette semaine. Vente spéciale

D'AQUARELLES ENCADREES

$10.00, $15.00, $20.00.

Les prix antérieurs variaient de $20 à $50.00.

HENRY MORGAN & CO., - - - - Montréal.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

LES COMMISSIONS PERMANENTES POUR 1905 ONT ETE FORMEES HIER — LA QUESTION DU "CREDIT AGRICOLE" SUR LE TAPIS.

A l'assemblée régulière de la Chambre de Commerce, hier, on s'est spécialement occupé de la formation des divers comités pour l'année courante. Les directeurs étaient nombreux. On remarquait : MM. A. A. Brault, président ; U. Garand, 2e vice-président ; Haynes, secrétaire ; H. Laurencelle, F. D. Joubert, C. X. Tranchemontagne, Treffle Charpentier, J. R. Savignac, G. Boivin, P. Mullarkey, J. B. A. Lanctôt, D. Masson, Geo. Gonthier, J. de Sieyès, J. J. Duffy, P. Gravel, Isaie Préfontaine, J. O. Labrecque, G. Marsolais, Jos. Fortier, J. X. Perrault, Comte des Etangs, Alf. Larocque, P. Arthur Côté.

Voici comment ont été formées les commissions permanentes, dont le président fait partie ex-officio :

Auditeurs.—MM. Alex. Desmarteau et J. O. Motard, comptables.

Tribunal d'Arbitrage.—MM. les officiers en charge, les anciens présidents, l'hon. F. L. Béique, l'hon. Alf. Thibaudeau et M. Chs Chaput.

Affaires municipales.—MM. J. R. Savignac, Guillaume Boivin, Treffle Charpentier, L. J. Loranger, J. J. Duffy, Damase Parizeau, J. X. Perrault, I. Préfontaine et M. Langlois.

Agriculture, colonisation, mines et forêts.—MM. Damase Parizeau; P. Arthur Côté, Jos. Contant, J. O. Labrecque, A. A. Larocque, A. V. Roy, Rod. Tourville, J. X. Perrault, Comte des Etangs, Alf. Larocque et J. S. Loyer.

Bulletin.—MM. Jos. Contant, l'hon. Alph. Desjardins, Jos. Haynes, J. X. Perrault et A. V. Roy.

Commission spéciale d'études.—L'hon. F. L. Béique, l'hon. T. Berthiaume, C. H. Catelli, Chs Chaput, Jos. Contant, J. D. Couture, Gasp. DeSerres, G. N. Ducharme, O. Faucher, U. Garand, L. E. Geoffrion, l'hon. Lomer Gouin, Alber Hébert, A. E. Labelle, J. O. Labrecque, J. B. Lapointe, H. Laporte, l'hon. P. E. Leblanc, G. N. Moncel, Damase Masson, F. D. Monk, G. W. Parent, Louis Payette, l'hon. N. Pérodeau, J. X. Perrault, Isaie Préfontaine, l'hon. R. Préfontaine, Alph. Racine, l'hon. H. B. Rainville, l'hon. J. D. Rolland, A. V. Roy, L. J. A. Surveyer, l'hon. J. Israël Tarte, l'hon. Alf. Thibaudeau, Rod. Tourville, J. M. Wilson et Arthur Tourville.

Comptabilité — MM. Geo. Gonthier, Michel Benoit, Caron, Arthur Gagnon, C. A. Gagnon, U. Garand, J. M. Marcotte et Gasp. DeSerres.

Cuirs et peaux — MM. Guillaume Boivin, Geo. Balcer, E. Galibert, J. B. A. Lanctôt, Alf. Leduc et N. Tétreault, P. Gravel et F. D. Joubert.

Epiceries et liqueurs — MM. Euclide Mathieu, Chs. Chaput, Albert Hébert, Ed. Quintal, A. Robitaille, A. Delorme et J. J. Duffy.

Exposition et musées — MM. J. X. Perrault, G. Boivin, hon. Alph. Desjardins, Jos. Fortier, U. Garand, T. Gauthier, Louis Payette, H. Laurencelle, S. C. Joubert, G. Marsolais.

Fers, métaux et quincaillerie — MM. Alfred Jeannotte, Alex. Prud'homme, L. J. A. Surveyer et J. D. Couture, Gravel.

Finances e. administration interne—MM. I. Préfontaine, U. Garand, George Gonthier, J. B. A. Lanctôt, Dam. Masson, J. R. Savignac et L. J. A. Surveyer, C. X. Tranchemontague.

Industries manufacturières — MM. A. V. Roy, Jos. Fortier, A. E. Labelle, S. Lachance, Jos. Lamoureux, J. B. A. Lanctôt, hon. J. D. Rolland et N. N. Tétrault, père, H. Laurencelle, F. D. Joubert et J. A. Perrault.

Législation — MM. hon. Alph. Desjardins, S. Beaudin, hon. F. L. Béique, Jean de Seivès, Geo. Gonthier, Hor. Laporte, L. J. Loranger et J. R. Savignac et F. Bourbonnière, avocat.

Nouveautés — MM. Alph. Racine, J. O. Dupuis, J. O. Garceau, S. Robitaille, C. X. Tranchemontagne et G. Marsolais.

Produits alimentaires — MM. L. E. Geoffrion, P. Lajeunesse, Chs. Langlois, N. Lapointe, Euclide Mathieu, L. N. Saint-Arnaud, J. A. Vaillancourt et J. B. Bourassa.

Produits chimiques — MM. S. Lachanse, Jos. Contant, Arthur Décary, A. J. Laurence et Henry Miles.

Transports, télégraphes et téléphones — MM. C. H. Catelli, J. de Sieyès, L. E. Geoffrion, A. E. Labelle, Arm. Lalonde, Damase Masson, J. P. Mullarkey, hon. Alph. Desjardins, Jos. Fortier, Delorme, Larocque et Gravel.

Les comités étant formés, le secrétaire dépouille la correspondance au cours de laquelle on remarque une lettre de la Fédération du Commerce remerciant la Chambre de Commerce de l'action qu'elle a prise vis-à-vis des timbres de commerce et une lettre du secrétaire particulier de l'honorable M. Laurier accusant réception de la résolution de la Chambre de Commerce touchant la ligne transatlantique entre la France et le Canada.

M. J. B. A. Lanctôt espère que la Chambre recevra les débats parlementaires et qu'un comité spécial sera nommé pour suivre ces débats.

M. Joubert demande si la Chambre de Commerce a l'intention de faire quelque chose envers les manufacturiers relativement au projet de loi des unions ouvrières, touchant l'Etiquette des unions. M. Joubert croit que la Chambre devrait s'opposer à ce projet qui serait de nature à molester les manufacturiers, sans profit pour les ouvriers.

La question est renvoyée aux comités conjoints de la législation et des industries manufacturières.

LE "CREDIT AGRICOLE".

Invité par le président, M. le comte des Etangs dit qu'il aurait l'intention de traiter bientôt devant la Chambre de Commerce d'une question qui intéresse généralement l'économie sociale et politique du Canada, mais plus particulièrement l'agriculture, la colonisation, les cultivateurs et les colons. Il veut parler de l'établissement du "Crédit Mutuel" et surtout du "Crédit Agricole."

Ces institutions qui fleurissent en Europe ont été la cause du relèvement de l'Italie et de la richesse de l'Allemagne; la France les a adoptées et aujourd'hui ces institutions dans ce dernier pays ne comptent pas moins de 800,000 membres. Ce système bienfaisant, on devrait l'établir au Canada. Déjà M. le comte des Etangs est entré à ce sujet en communication avec l'hon. M. Turgeon, ministre de l'agriculture à Québec ; celui-ci s'intéresse vivement à la question, même qu'il a déjà fondé, dit-on, une caisse de ce genre à Lévis.

D'ailleurs, dit M. le comte des Etangs ces caisses fonctionnent d'une façon très simple et elles donnent des résultats admirables. M. des Etangs n'a pas foi aux capitaux étrangers pour promouvoir l'agriculture ; d'ailleurs l'intérêt en est toujours trop élevé. Ce qu'il faut pour les cultivateurs, c'est de prendre chez eux-mêmes, sur un fonds formé par la mutualité et rendu plus précieux par la solidarité morale de la confiance mutuelle, les sommes nécessaires pour développer la grande industrie du sol à laquelle ils se sont patriotiquement consacrés. Ainsi on évitera les taux exorbitants, et même on arrivera à réduire l'intérêt à un taux ridicule, attendu que ces caisses s'administrent d'elles-mêmes et presque sans frais.

M. le comte des Etangs traitera dans une quinzaine de cette importante question devant la Chambre de Commerce.

Le comité de législation, celui des industries manufacturières et le comité des affaires municipales se réuniront incessamment pour étudier les questions des étiquettes des unions ouvrières et l'extension de franchise demandée par la "Montreal Street Railway".

La Maladie de Bright

On a enfin trouvé un remède de mérite merveilleux qui produit un effet instantané.

Il n'y a pas de maladie plus furtive ou plus fatale que la maladie de Bright.

Tous les ans, elle réclame plus de victimes que la famine et la guerre combinées.

Au commencement, c'est une enflure sous les yeux, une peau jaune et terne et une douleur dans le dos. L'urine devient rare, contient souvent des dépôts, cause une grande douleur et de l'irritation.

Lecteurs si vous souffrez de ces symptômes, achetez immédiatement les Pilules du Dr Hamilton. Cette médecine vivifiante ramènera le brillant à vos yeux ternes et anxieux. L'épuisement sera remplacé par un surplus de vigueur. Vos douleurs dans le dos et vos troubles urinaires cesseront.

Une vie nouvelle se répand dans les reins et la maladie de Bright disparaît pour toujours.

Une guérison permanente dans chaque cas.

"Il y a deux ans, je fus frappée de la maladie de Bright", dit Mme G. E. Matthewson, Middleton. "Je devins pire. Le sucre était d'à peu près 11 p. c., et les médecins m'abandonnèrent.

"Après avoir pris les Pilules du Dr Hamilton, pendant une semaine, je commençai à me rétablir. Les Pilules du Dr Hamilton ont fait de moi une femme bien, et j'en connais d'autres qui ont aussi été guéries par ce remède".

Pourquoi souffrir plus longtemsp ?

Les Pilules du Dr Hamilton vous ramèneront à une santé robuste. Il n'y a pas de remède au monde aussi efficace pour le diabète, la maladie de Bright et les affections des reins, du foie et de la vessie. Prix, 25c la boîte ou 5 boîtes pour $1.00, chez tous les pharmaciens ou par la malle de chez N. C. Polson et Cie, Hartford, Conn., E. U. A., et Kingston, Ont. (15) w

PIANOS NORDHEIMER

NOUS avons manufacturé spécialement pour notre maison de Montréal, et nous montrons actuellement dans nos salles de vente ce que nous croyons être quelques-uns des plus beaux pianos artistiques qui aient jamais été vus en Amérique. Ces pianos ont été faits dans notre nouvelle fabrique, sous notre propre surveillance, et représentent les dernières idées et améliorations connues dans la construction de beaux pianos.

Le son est harmonieux, soutenu et de qualité splendide. Les dessins de caisse sont originaux, et, au point de vue artistique, ils sont comparables aux meilleures productions artistiques en Amérique.

Description des Pianos Artistiques Nordheimer

ACAJOU SHERATON, marqueté en bois satin. Un très chic piano avec lignes qui, quoique simples, comme il convient à ce vieux style anglais, sont cependant gracieuses et plaisent au bon goût.

ART NOUVEAU, en noyer français. C'est un style plus orné, de moyenne dimension. C'est un piano dont le son et le style de caisse produisent un bon effet.

COLONIAL EN ACAJOU MARQUETE. Un grand et majestueux piano, non seulement d'apparence imposante, mais d'une grande richesse de son et d'une touche très délicate.

COLONIAL EN NOYER MARQUETE. Un autre piano de dessin et de qualité similaires à ceux du précédent, la seule différence étant dans le noyer extérieur employé.

COLONIAL MOYEN, UPRIGHT GRAND, en acajou brésilien. Un piano superbe et d'un son exquis, de dimension moyenne ; la caisse n'est pas élaborée, bien qu'elle possède quelque ornementation.

Aussi six ou huit autres styles en bois et dessins différents, le tout offrant un choix splendide aux personnes de goût et de discernement.

Conditions de Paiement

Nous offrons les pianos ci-dessus à des prix variant de $375 à $550 chacun et nous accepterons des paiements aussi bas que $10 par mois de personnes recommandables. Nous montrons aussi un bon choix de pianos Steinway, Pratte, Haines Bros., et autres. Aussi les plus nouveaux pianolas Métrostyle, pianos Pianola, orgues Mason et Hamlin et Estey, Boîtes Musicales Régina, etc. Correspondances sollicitées des personnes en dehors de la ville. Ecrivez ou venez chez

Nordheimer PIANO & MUSIC CO. LIMITED

2461 RUE SAINTE-CATHERINE

Feu, Flammes, Fumée !

PROFITEZ-EN. Il faut écouler la balance des $20,000 de marchandises légèrement endommagées par l'eau.

Tout sera Sacrifié

Les règlements avantageux avec les assurances nous permettront de **tout sacrifier.**

Venez aujourd'hui même, car les bargains détalent vite. Emportez cette liste.

FLANELLETTE crème, 30 pouces de large, légèrement endommagée par l'eau, offerte pour vendredi seulement, à **2½c**

Lawn Blanc

Linon blanc, très fin, 23 pouces de large, toujours vendu à 10 cts la verge. Vendredi, offert à **5c**

TOILE A NAPPE en coupons de 1¼ verge, 1⅜ verge, 2 verges. Pour vendredi seulement, 38 cents, 43 cents et **49c**

Serviettes de table en toile carreautée, valeur régulières 5 cents. Offertes pour vendredi et samedi à **1c**

Serviettes en toile carreautée, légèrement endommagées par l'eau, pour, vendredi **3½c**

Presque Pour Rien

Garniture en soiellette pour robes ou manteaux, noire et en couleur, valeur 25c. Vendredi, la verge. **3c**

Ruban velours, 3 pouces de large, plusieurs couleurs. Vendredi. **3c**

Bordure en cuir pour robes. Vendredi, la verge. . . **1c**

Net pour voile, grand choix de couleurs, toujours vendu 20 cents et 25 cents. Vendredi et samedi. **5c**

Crêpe de Chine en soie, 18 pouces de large, couleurs assorties. Valeur 75 cents. Vendredi. **15c**

Chiffon, 5 pouces de large, couleurs assorties. Prix régulier 20c, pour, vendredi. . . . **5c**

Coupons de Soie

COUPONS D'ETOFFES A ROBES, vendredi et samedi offerts à **50c** dans la plastre.

Robes de maison, prix régulier $1.25. Pour cette vente. **69c**

Jupes de robes en drap, en cachemire et en alpaga, assorties de grandeurs, toujours vendues à $2.50. Vendredi. . . **99c**

Jupes de robes noires, gris fer, très pesantes, avec bord piqué. Régulier à $3.50. Vendredi. **$1.25**

GOLF COAT en couleur, endommagé par l'eau, valeur $1.75. Vendredi. **49c**

1 gros lot de lainages, consistant en vestes de laine pour dames, mitaines, menottes pour dames, nuages, "gaiters", etc. Il faut que tout parte vendredi, à 15c dans la plastre.

Ceintures en cuir, en soie et en élastique, pour dames. Vendredi. **10c**

Cravates en soie de couleur, prix bien connu à 25c, légèrement endommagées par l'eau. Vendredi. **10c**

Velveteen rayé et broché, en couleurs. Prix ancien 90c, pour, vendredi. **21c**

Dentelle blanche, crème et drab, de 3 pouces à 6 pouces, toutes de première qualité, endommagées par l'eau, valeurs de 20c à 25c. Vendredi. **5c**

Notre Magasin est Ouvert jusqu'à 9 Heures Tous les Soirs

GRAVEL & PARÉ

No 10--RUE ST LAURENT--No 10

3me porte de la rue Craig

THOMAS LIGGET

Edifice Empire

2472, 2474, 2476 Rue Sainte-Catherine

IMPORTATEUR

de Beaux Tapis, Rugs, Linoléums, Rideaux, Lits Emaillés et en Cuivre. Aussi Nouveautés dans les différents Meubles de Dessins Uniques.

Nos prix sont sans égaux à Montréal. Venez et soyez convaincus sur place de nos avances. Les commandes par la poste sont soigneusement et promptement exécutées.

Quand vous voulez avoir des en-têtes de lettres, des en-têtes de billets, des en-têtes de comptes et des états de comptes, demandez à votre imprimeur le

Windsor Mills Special

Un superbe papier pour écrire. 2-mjs-n

Hood's Sarsaparilla assure bonne digestion et force aux organes vitaux. Exigez-la. 5

Vous pouvez choisir parmi 115 sortes de pain chez

JAMES STRAHAN

Boulanger de la Cour Royale.

La Maison HAYCOCK & DUDGEON

2453-2457 STE CATHERINE, Près Drummond.

Vendredi et Samedi

Nous vendrons la balance de NOS BLOUSES en laine, en soie et en lawn et mousseline blanche—**JUSTE A MOITIE PRIX.**

GRANDE VARIÉTÉ de genres—garnitures en dentelle, broderie et plis à brin tiré—**Coupe et Fini irréprochables.**

Blouses

Valant $1.00, pour	50c
Valant $1.50, pour	75c
Valant $1.75, pour	88c
Valant $2.00, pour	$1.00
Valant $2.50, pour	$1.25
Valant $3.00, pour	$1.50
Valant $4.00, pour	$2.00
Valant $4.50, pour	$2.25

2 TABLES DE BLOUSES en soie taffetas de couleur, ainsi que noir et blanc. Les nouveautés de la saison. Garnitures et fini exceptionnels.

Soyez ici de bonne heure vendredi matin, pour le premier choix.

Les prix sont de $4.50 à $10.00. En vente A MOITIE PRIX, ou **$2.25 à $5.00.**

BLOUSES en flannelle, alpaga, cachemire et albatros de couleur.—Faites dans les styles de la saison. Les couleurs sont pâles et et foncées, et votre choix dans une grande variété de patrons. EN VENTE A UN ESCOMPTE DE 25%.

LINGERIE POUR DAMES

CALEÇONS en coton blanc, finis avec remplis à brin tiré. Prix spécial. **22c**

ROBES DE NUIT en coton blanc, boutonnées haut au cou, collet, poignets et devant garnis avec broderie. Prix spécial. **65c**

CHEMISES, longues et courtes. Ces dernières sont un peu froissées. Nous les vendrons, vendredi et samedi, A MOITIE PRIX.

ROBES EN MOUSSELINE blanche, pour enfants de 3 à 9 ans. En vente à MOITIE PRIX.

VENTE EXTRAORDINAIRE DE SOIE TAFFETAS ET SATIN MERVEILLEUX NOIR A UN ESCOMPTE DE 33⅓ P.C.

10 PIECES DE SOIE TAFFETAS NOIRE, manufacturée à Lyon, le centre des manufactures de soie. Ces soies sont convenables pour robes, jupons, blouses ou doublure de manteaux. Les prix sont de **49c** à **99c** la verge net.

12 PIECES DE SATIN MERVEILLEUX noir, fini avec un haut lustré, et très joli, pour blouses ou robes pour la maison ou la rue. Les prix sont de **49c** à **$1.35** la verge.

LA PLUS GRANDE VENTE DE BRODERIES DE LA SAISON DANS LE SOUS-SOL

9,000 VERGES DE BRODERIES SUISSES—La balance du stock d'un grand manufacturier que nous nous sommes procurée à un prix ridiculement bas. Ces broderies sont de 2 à 9 pouces de largeur, et valent jusqu'à 35c la verge. Votre choix, vendredi à **10c** la verge.

Un 2e LOT DE BRODERIES, valant jusqu'à 15c la verge, pour **5c.**

DANS LE SOUS-SOL—COTON BLANC A DES PRIX SPECIAUX

Coton blanc fini batiste, pas d'empois, 36 pouces de largeur. Prix régulier, 14c. Vendredi et samedi, à **10c** la verge.

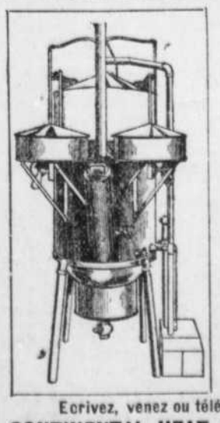
BATISTE ANGLAISE, 36 pouces de largeur. Convenable pour lingerie, tabliers, etc. Prix régulier, 17c. En vente vendredi et samedi, sur le plancher du rez-de-chaussé à **12½c** la verge.

LINON BLANC, 40 POUCES DE LARGE—Linon Victoria blanc, très fin, fini spécial ; pour blouses et robes. Prix régulier, 15c. Vendredi et samedi, pour **10c** la verge.

Une autre ligne de linon blans, même largeur. Prix régulier, 20c la verge. En vente ici vendredi et samedi, pour seulement **12½c** la verge.

La Maison HAYCOCK & DUDGEON

FOUR LES CORSETS



VOTRE

NOUVEAU LOGIS

S'il est bien éclairé à peu de frais, vous donnera un grand confort. Installez-y la

Lumière du Progrès

L'Acétylène

Faites installer un **Générateur "ECLIPE"** dans votre édifice et non seulement vous aurez une **lumière brillante, claire et fixe,** mais vous ne tarderez pas à vous convaincre qu'elle coûte réellement **MEILLEUR MARCHE** que toute autre lumière.

Ecrivez, venez ou téléphonez et demandez tous les détails à la

CONTINENTAL HEAT & LIGHT CO., 17-19 RUELLE BUSBY

Phone Main 2399

Seuls Agents pour la Shawinigan Carbide Co. 31-jm



TEMPÉRATURE

Beau et très froid aujourd'hui. Grands vents du sud-ouest ce soir. Vendredi : Vents du sud-ouest. Moins froid.

Montréal, 16 février 1905.

Température — Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineers Supply Co.", 1628 rue Notre-Dame. M. E. de Meslé, gérant.

Aujourd'hui maximum. . . .	5
Même date l'an dernier. . . .	8
Aujourd'hui minimum. . . .	—14
Même date l'an dernier. . . .	—5

Baromètre — 8 a.m., 30.20 ; 11 a.m., 30.22 1 p.m., 30.22.

SOUSCRIPTION

Pour la Présentation d'une Ceinture Commémorative au Champion Tremblay.

Tremblay, le lutteur canadien-français, vient, comme on le sait, de décrocher, après de bien dures épreuves, le titre de champion lutteur à poids légers du monde. Cet événement important dans les annales de l'athlétisme, ne peut passer inaperçu. Croyant se faire l'écho de nombreux admirateurs du champion canadien-français, "La Presse" ouvre de ce jour une liste de souscription pour l'achat d'une ceinture commémorative. Les personnes qui désireraient contribuer à ce témoignage d'admiration n'auront qu'à adresser leur obole à LA REDACTION, "LA PRESSE".

"La Presse", ...	$50.00
Adolphe Gravel, libraire . . .	10.00
Emile Maupas	5.00
Geo. Kennedy	5.00
Constable A. Brouillet . . .	1.00
Un amateur de sport bien connu sous le nom de "Business"	2.00

"LA PRESSE" DE SAMEDI

Notre extraordinaire tirage de samedi. est un record.

Ce magnifique succès a déjà son effet.

Un grand nombre de marchands de Montréal se proposent maintenant de profiter davantage de la publicité de "La Presse".

C'est ce qui nous engage à mettre en garde notre clientèle d'annonces, contre les retards, dans la livraison de la copie.

Nous prions donc nos annonceurs de nous apporter ou de nous faire parvenir leur matière, le plus tôt possible, pour notre numéro de samedi prochain, et vendredi, demain, avant 6 heures p. m.

Premiers arrivés, premiers servis.

Aux plus expéditifs, les meilleures places, la meilleure disposition et le meilleur relief.

SA GRANDEUR MGR BRUCHESI

La date de l'arrivée à Montréal de Mgr Bruchési n'est pas encore définitivement connue. Il est tout probable que Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal sera de retour pour le 27 mars. Sa Grandeur a quitté Rome depuis quelques semaines et visite actuellement la France et la Belgique.

NOS MINISTRES

L'honorable M. Fielding est parti de Londres ; il s'est embarqué hier sur le vapeur "Baltic," en route pour le Canada.

Avant de partir, il a reçu de Vienne, un télégramme encourageant, annonçant que l'état de sa fille s'améliorait d'une façon satisfaisante.

Lord Strathcona, qui devait revenir au Canada en compagnie de l'honorable M. Fielding, est retenu à Londres par une indisposition.

× × ×

Sir Frederick Borden, ministre de la milice du Canada, a assisté, hier soir, à Montréal, à une réception qui lui a été faite par l'Institut Militaire de cette ville.

× × ×

L'honorable M. Gouin est à Montréal aujourd'hui. Il est à son bureau d'avocat pendant que ses ex-collègues siègent en conseil au bureau du gouvernement, rue St Gabriel.

LADEBAUCHE SE DEGUISE

Voulant prendre part à une mascarade, comme au bon vieux temps, Ladébauche se déguise en danseuse. Il faut croire que son physique jurait avec la grâce du costume, car Mme Brunette tombe dans l'épouvante en apercevant le bonhomme. Idem pour un policeman; re-idem pour un second policeman, et pour tous ceux qui rencontrent cette singulière ballerine.

Prenez "La Presse", samedi prochain, et vous constaterez que l'étrangeté du costume de Ladébauche justifiait cet émoi.

DANS LE "HIGH-LIFE"

Un euchre a eu lieu hier chez Madame P. E. LeBlanc ,rue St Denis. Des prix ont été gagnés par Mesdames Pérodeau, Davis, Rolland et Choquette.

Après la partie de cartes, les invités se sont rendus chez lady Drummond qui recevait à l'heure du thé.

—Aujourd'hui, à 2 h. 30, il y a une partie de cartes chez Madame Louis Herdt.

—Un déjeuner très "sélect" a eu lieu hier, chez Mme Eugène Lafleur, rue Peel.

—Mme L. J. Forget a donné, hier, un lunch de jeunes filles, de dix couverts.

MME MORLEY

La femme aux chats, Mme Léa Brossard, alias Morley, a comparu ce matin devant le commissaire des Incendies et a été renvoyée à la Cour d'Assises pour y subir son procès pour crime d'incendie.

TROTTOIRS ET TOITURES

Comment, quand et par qui doit se faire l'enlèvement de la neige et de la glace?

CLAUSE MAL COMPRISE

En se soumettant aux règlements municipaux, on évite sûrement et facilement

LES REPRESAILLES

Voici l'époque de l'année où il arrive le plus fréquemment que des citoyens sont traduits en cour du recorder, pour avoir contrevenu aux règlements municipaux, surtout au règlement No 47, concernant l'entretien des trottoirs, le nettoyage des toits, etc.

Dans la plupart des cas, c'est

PAR IGNORANCE

de ce règlement, que des locataires ne se conforment pas à ses prescriptions, et s'attirent les désagréments d'une visite forcée en Cour du recorder.

Nous croyons rendre service aux lecteurs de "La Presse" en leur mettant de nouveau sous les yeux les ordonnances municipales, qui définissent les devoirs des propriétaires et des locataires à ce sujet:

La section 15 du règlement No 47 est ainsi conçue:

(1). Toutes les fois que, durant la saison d'hiver, la neige ou la glace se sera accumulée sur aucun des trottoirs de la dite cité ou aucune partie d'iceux, le propriétaire l'occupant ou la personne en charge de la maison, bâtisse ou emplacement, aussitôt que la neige aura cessé de tomber, qu'elle provienne d'une tempête de neige ou qu'elle tombe du toit, devra, avant l'expiration d'une heure, si c'est de jour, ou avant 9 heures du matin du jour suivant, si c'est de nuit, la faire enlever des dits trottoirs, de façon à ce qu'il en reste une surface pleine et unie et de niveau uniforme avec le trottoir voisin; pourvu toujours que la neige ou la glace qui restera ainsi sur aucun des dits trottoirs, et qui se sera durcie et consolidée, n'excède pas une épaisseur de six pouces."

(2) "Le chef de police de la dite cité



pourra, à sa discrétion, en aucun temps après le quinzième jour de mars, chaque année, ordonner de faire enlever entièrement la neige ou la glace de dessus les trottoirs dans la cité, et de les tenir libres de neige ou de glace à partir de cette date."

La section 17 oblige tout propriétaire ou locataire à

REPANDRE DES CENDRES

ou à taillader les trottoirs devenus glissants par la neige durcie ou la glace, en face des logis qu'ils occupent.

La section 20, qui a trait au nettoyage des toits, se lit ainsi: "Nul occupant ou personne ayant la charge d'aucune maison, partie de maison, magasin ou partie de magasin, bâtisse ou partie de bâtisse dans cette cité, ne laissera la neige s'accumuler ou la glace se former sur le toit de la dite maison ou bâtisse ou partie d'icelle, de manière à offrir du danger pour les passants."

La glace ou la neige ainsi accumulée devra être enlevée

AVANT 9 HEURES

du matin, afin de ne pas gêner la circulation.

A ce propos, les officiers de la Cour du recorder font remarquer que ce règlement n'a jamais été compris du public. La plupart des gens sont sous l'impression qu'ils ont le droit de faire enlever la neige ou les glaçons des toits, le soir, entre 5 et 6 heures. C'est contre la lettre et l'esprit du règlement, qui vise surtout à

PROTEGER LES PASSANTS.

Or, il circule autant de monde dans nos rues, entre 5 et 6 heures du soir, qu'en tout autre temps.

Le sens du règlement, c'est que cette besogne doit se faire la nuit ou le matin; mais pas après 9 heures, afin de ne pas gêner la circulation.

Pour toute contravention à ce règlement, le maximum de la peine est une amende de $40 ou un emprisonnement de deux mois.

ACCUSE DE VOL

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 16 — Le grand connétable Marchessault vient d'opérer une bonne capture. Il arrive du Rang Marianne, près de Saint-Damase, où il a fait l'arrestation d'un nommé Augustin Desmarais, accusé d'avoir volé un cheval avec son équipage.

Le vol a été commis, il y a une dizaine de jours chez M. Charles Trudeau, de Rougemont.

L'accusé est lui-même de cet endroit.

Journalier de son état, Desmarais s'était presque aussitôt enfui. Il avait été signalé à divers endroits et un mandat d'arrestation émis contre lui avait été confié au grand connétable Marchessault.

Le prisonnier bûchait du bois quand ce dernier l'a arrêté. Il avait eu le temps de se défaire du cheval qu'il a vendu à un homme de Saint-Pie : tout a été retrouvé.

Le prisonnier a subi une enquête préliminaire à son arrivée à Saint-Hyacinthe vers une heure et demie et a été ensuite conduit à la prison du district.

LA SOIREE DES BOULANGERS

Comme la chose a déjà été annoncée, l'Association des maîtres boulangers doit donner, samedi prochain, le 19 du courant, sa 1ère grande soirée de famille. Or, hier soir, le comité d'organisation, sous la présidence de M. Nap. Royal, s'est réuni et il a été constaté que la vente des billets avait été si considérable, que le local déjà loué serait certainement trop petit. Il a été décidé de prendre la salle Lacasse, No 1511 rue Notre-Dame. C'est là qu'aura lieu la soirée.

Ceux qui ont des billets pour vendre voudront bien faire rapport à M. H. Normandin, 366 Ave. Papineau.

Deux nouveaux membres se sont joint au comité. Ce sont MM. Jos. Sanche et Arthur Bensan.

LA FEMME DU FORCAT

Mme Giaccone rend visite à son mari, condamné à la prison perpétuelle.

ENTREVUE NAVRANTE

Antonio Giaccone s'efforce de se soumettre à son sort. Il pleure son enfant.

LA MERE DU CONDAMNE

Antonio Giaccone a reçu, hier, au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, la visite de sa femme. C'était la première fois, depuis son entrée au bagne, que le meurtrier de Théodore Duval, recevait cette visite.

Mme Giaccone nous a raconté ce matin, sa visite au bagne.

Vers dix heures, hier matin, elle franchissait les lourdes portes du pénitencier et demandait à voir son mari.

Avec la permission du préfet, M. Oscar Beauchamp, on conduisit la pauvre femme dans le parloir du bagne.

Nous laissons Mme Giaccone nous raconter elle-même son entrevue.

"Je pensais pouvoir au moins donner une poignée de main à mon pauvre mari, mais cette permission n'est jamais accordée, paraît-il. On me fit approcher près d'un carreau grillé Les mailles du grillage étaient tellement petites qu'à peine je pouvais voir à travers. Un passage de trois pieds environ sépare ce grillage d'une autre porte semblable. Derrière cette porte, se tenait mon mari. J'entendis un bruit de pas, puis ensuite une voix qui murmura :

—"Mais, Bella, tu ne me reconnais donc pas ?

"Avec difficulté je pus distinguer à travers le grillage le visage de mon mari. Le pauvre Antonio, il était méconnaissable. Son visage était d'une maigreur extrême, son regard abattu.

—Mais comme tu me parais abattu, lui dis-je.

—Ah ! je ne m'y ferai jamais, à cette vie de réclusion, me répondit-il. Depuis que je suis ici, je n'ai presque pas mangé. Naturellement on ne peut manger que ce qu'on nous donne. Tu sais comme j'aimais le café, et tous ces mets de mon pays, que je t'apprenais à préparer. Toute ma vie, il me faut y renoncer.

"Je lui parlai ensuite de notre pauvre petit Umberto, dont on lui avait annoncé la mort. Je lui rappelai que quelques jours avant de mourir il m'avait entouré de ses bras et m'avait dit:

"Maman, papa va partir et moi aussi je vais m'en aller bien loin. Tu vas rester seule à la maison".

—Mon mari pleura et me dit en sanglotant que le souvenir de la mort de son enfant était un autre supplice qui venait s'ajouter à celui qu'il endure journellement.

—Si j'avais été à la maison, il ne serait pas mort, Humbert.

Et mon mari se prit à pleurer de nouveau, puis se ranimant tout à coup, il me dit : "Tiens, j'ai rêvé à lui, ce matin, de bonne heure, je le voyais qui venait à moi, ses petites mains tendues en criant : "Papa ! papa ! je veux t'emmener avec moi. J'allais jouir plus longtemps des douceurs de ce rêve, quand la cloche du bagne en m'éveillant m'a rappelé ma triste condition.

—Que pense-t-on de moi, à Montréal ? me demanda ensuite mon mari ?

—Tout le monde te plaint, lui répondis-je.

—Je demande à Dieu, reprit-il, qu'il fasse que ma mère n'apprenne jamais ce qui est arrivé. Dis bien au consul que, en réponse aux lettres qu'il recevra d'Italie ou de New-York, à mon sujet, il dise qu'il n'y a pas de Giaccone à Montréal. Pauvre mère, puisse-t-elle ignorer jusqu'à sa mort le sort auquel était destiné celui qu'elle appelait son "Nino".

Je demandai ensuite à mon mari si le travail le fatiguait.

—J'ai repris mon ancien métier, me répondit-il ; mes compagnons ont l'air de m'estimer. Je taille des habits pour eux. Tiens, tu vois celui que je porte, il est mal confectionné, je vais m'en faire un autre. On a été bon pour moi. A mon arrivée on m'avait donné d'énormes chaussures beaucoup trop grandes pour mes pieds. On m'en a fait faire une autre paire."

Mme Giaccone ajoute : "Mon mari me recommanda ensuite de lui envoyer le plus tôt possible son équerre et ses livres de coupe. Il voulait, m'a-t-il dit, faire un aussi bon travail au bagne que lorsqu'il était à l'emploi des tailleurs à la mode, ici."

Mme Giaccone, après une heure de conversation, quitta son mari pour revenir dans l'après-midi. Comme les lois de la maison l'ordonnent, le prisonnier est accompagné d'un garde ainsi que le visiteur.

La pauvre femme avait apporté avec elle, une magnifique photographie de son enfant et un petit sac, rempli de pastilles de menthe noires. Elle ne put remettre elle-même ces objets à son mari, mais M. le préfet Beauchamp, dont on connait toute la complaisance envers les visiteurs a promis à la femme du forçat qu'il saurait bien acquiescer à sa demande en tant que les règlements ne seront pas enfreints. Elle a appris aussi du dévoué chapelain de la maison, que son mari communie toutes les semaines et se sert avec une très grande piété des objets pieux qu'il a en sa possession.

Mme Giaccone nous disait ce matin : "On m'a dit que je ne pourrai y retourner que dans trois mois seulement."

Pour la première fois hier, cette femme si cruellement éprouvée, pénétrait dans un bagne. Pour la première fois elle voyait la livrée grossière d'un forçat.

Dans son accoutrement étrange, son mari lui a paru effroyable. Pendant bien longtemps le souvenir de cette première visite lui rappellera l'écho d'une des époques les plus douloureuses de son existence.

L'ENQUETE EST REPRISE

M. Delphis Cadorette, frère de Rémi Cadorette, noyé le 19 août 1903, a donné témoignage, ce matin, devant le juge Choquet, relativement à l'accusation de meurtre portée contre Arsène Pharon.

Ce témoin dit que quelque temps avant la mort de Cadorette, il demeurait chez Pharon. L'accusé disait souvent qu'il ne voulait pas que le Rouge vint chez lui, parce qu'il ne l'aimait pas. Rémi Cadorette venait quand même pour voir son frère Delphis, mais, sitôt qu'il était reparti, Pharon disait qu'il le rejoindrait bien un jour.

Quelque temps après la mort de Rémi, Delphis reçut la visite de sa soeur Rosanna, qui lui dit :

—Arsène m'a envoyé te chercher, mais ne viens pas chez nous, car Arsène a de la boisson pour te faire boire ; il t'emmènera ensuite dans un passage noir et il fera de toi ce qu'il a fait du Rouge.

En disant cela, Rosanna pleurait beaucoup.

La femme Goyette n'apprend rien de nouveau à la Cour sur ses relations avec l'accusé, et Rosanna Cadorette est rappelée dans la boite pour expliquer ces paroles de son frère Delphis relativement à la visite qu'elle lui fit après la mort de Rémi, à la demande de Pharon. Rosanna nie tout cela. Elle déclare qu'elle est allée voir son frère et qu'elle lui a dit de ne pas venir chez elle parce qu'elle ne voulait pas le voir.

Le Dr Duncan C. McTaggart vient déposer ensuite et dit se rappeler que Rémi Cadorette, lors de l'autopsie, portait une blessure à la boite cranienne qui, sans avoir pu causer la mort, pouvait avoir étourdi le défunt avant qu'il ne tombe à l'eau. Le 23, Goyette sera appelé à faire son examen volontaire si son défenseur ne décide pas de produire de témoins pour la défense à l'enquête.

La mère du défunt doit venir de Brompton, lors du procès, pour témoigner relativement aux déclarations que lui aurait faites Pharon lorsqu'il alla à Saint-François avec Rosanna. On les croyait mariés, alors.

UNE SEANCE DU CABINET

Les ministres provinciaux siégent, cet avant-midi, à Montréal.

TOUT EST CALME

La liste complète des personnes présentes et l'heure de leur arrivée aux bureaux de gouvernement.

Sommes-nous en pleine crise ? Y a-t-il scission profonde dans le cabinet provincial ? La tempête est-elle à la veille de dégénérer en une bourrasque, en un syphon qui doit tout emporter, tout détruire ?

On ne le dirait pas à voir le calme



L'honorable M. Parent entrant, à 9.40 heures, aux bureaux du gouvernement, rue Saint-Gabriel, en compagnie de M. Gustave Grenier, greffier du Conseil Exécutif.

qui régnait ce matin aux bureaux du gouvernement, rue St Gabriel.

Et, cependant, il se passait un événement important, puisque le Cabinet Parent siégeait ici aujourd'hui. On disait hier que l'honorable M. Parent devait annoncer sa résignation comme Premier Ministre de la Province de Québec ; d'un autre côté, on affirmait que M. Parent, loin de prendre cette décision, allait annoncer la nomination de nouveaux ministres en remplacement des honorables MM. Gouin, Turgeon et Weir, qui ont fait une sortie si sensationnelle il y a quelque temps.

Pourtant

TOUT ETAIT CALME

et la seule chose remarquable était l'absence de quelques députés qui avaient l'habitude de se rendre au bureau du gouvernement, chaque fois que le cabinet provincial venait siéger à Montréal.

Quelle est la situation ? Que fera M. Parent ? Qu'adviendra-t-il d'ici à la rentrée des Chambres ? Autant de questions que l'on se pose et qui resteront jusqu'ici insolubles.

Néanmoins, un député du district de Montréal, partisan de l'hon. M. Parent semblait disposé, ce matin, à expliquer comme suit la situation : Le Premier Ministre, M. Parent, n'aurait pas d'objections à céder sa place à d'autres d'ici à quelque temps, à condition qu'on lui accorde la satisfaction de lui donner "fair play" sur le vote de l'Orateur. Alors M. Parent s'en irait. L'honorable M. Laurier appuierait M. Parent dans ce sens. Cette proposition aurait même été soumise aux députés, lors des derniers caucus à Québec et des conférences qui ont eu lieu subséquemment, à Ottawa.

Et le député du district de Montréal qui tenait à la main un journal dans lequel cet arrangement était supputé, déclarait que telle était réellement, en résumé, la situation.

Quoi qu'il en soit, il n'y avait aucun signe de révolution aux bureaux du gouvernement, ce matin.

LES VISITEURS

M. Maurice Perreault, le député du comté de Chambly, et dont le nom a été très en évidence depuis le commencement de la présente crise provinciale, a été le premier à faire son apparition, à

A suivre sur la page 7



L'honorable M. Monet causant avec M. Alfred Girard, député de Rouville, avant la séance du cabinet.

IL AVOUE SON CRIME

On s'attend d'un moment à l'autre à la mort des victimes de ce drame conjugal

LA CIGARETTE

L'abus du narcotique compte pour beaucoup dans cette malheureuse affaire.

LA MERE DU MEURTRIER

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Holyoke, Mass., 16 — Le meurtrier Labelle a plaidé non coupable, ce matin. Il semble avoir horreur de son crime. On s'attend à la mort de la victime, Mme Furrow ; quant à Mme Julia Labelle, son état est très précaire. Le cautionnement a été limité à $20,000 pour jusqu'au 23 du courant. Bon nombre de personnes d'ici sont allées à la cour de Springfield hier. Le meurtrier est torturé de la passion des cigarettes. Le chef Sweeney lui donne cependant la permission d'en fumer.

La mère du meurtrier, Mme Israël Labelle, est au lit des suites du choc nerveux et toute la famille fait peine à voir.

Holyoke, Mass., 16 — Voici de nouveaux détails sur le meurtre qui a jeté l'émoi dans notre population, et dont votre correspondant vous télégraphiait les grandes lignes hier.

Willie R. Labelle est âgé de 27 ans. Il est mécanicien dans le laboratoire d'un dentiste de cette ville. Sa femme était Mlle Julia Chopin ; elle avait 19 ans. Quelques scènes de ménage poussèrent Mme Labelle à quitter son mari, et à retourner chez sa mère, Mme William A. Chapin, à Clark's Corner, chemin du Riverside, West Springfield.

Willie Labelle était très affecté de ce départ. On avait remarqué que depuis huit jours que sa femme était partie, il ne semblait plus goûter aucun sommeil, ne mangeait plus que quand la faim se faisait sentir trop aiguë. Il était distrait, avait les yeux hagards, et tout dans son allure faisait pressentir

UNE CATASTROPHE

qui n'a pas manqué de se produire.

Le jour du crime, Labelle partit du laboratoire vers dix heures et quart. A Clark's Corner, il descendit de tramway, et se dirigea vers la maison de Mme Chapin.

Cette dernière, en le voyant arriver, et après avoir été prévenue par Mme Labelle, fut quelque peu effrayée, et déclara à Labelle qu'elle ne consentirait à le recevoir que quand M. Chapin serait revenu de son travail, et serait à la maison.

Labelle supplia en vain. Mme Chapin lui ferma la porte à clef. Loin de s'en aller, Labelle flâna autour de la maison, et vit bientôt arriver Mme Elmira Furrows, la mère de Mme Chapin, et par conséquent, la grand'mère de Mme Labelle. C'était une femme de 65 ans.

Labelle la suivait, et quand elle entra chez Mme C. Lajoie, il plaça un pied dans l'entrebaillement de la porte, de façon à empêcher qu'on ne la fermât. Il s'ensuivit une lutte, dans laquelle les femmes furent

FORCEES DE CEDER.

Labelle s'introduisit ainsi de force dans la maison, et ses premières paroles furent pour demander sa femme. Cette dernière s'était enfermée à double tour dans une chambre de l'étage supérieur.

Une nouvelle querelle commença entre Labelle et les deux femmes plus âgées. Comme on voulait l'empêcher de poursuivre ses investigations plus loin que la salle à manger, et que les femmes étaient accrochées à ses habits, Labelle, que la scène de la porte avait exaspéré, brandit tout à coup

UN REVOLVER,

en proférant d'horribles menaces.

Les femmes ne lâchèrent point prise, mais la jeune Mme Labelle, effrayée du danger que couraient sa mère et sa grand-mère, sortit de sa cachette, pour se porter à leur secours. Au moment de son apparition dans la salle, Labelle tirait son premier coup de revolver sur Mme Furrows. La balle l'atteignit au front.

Labelle tourna ensuite son arme contre sa jeune épouse. La première balle qu'il tira pénétra par le nez.

La mère de Mme Labelle, qui n'avait pas perdu son sang-froid, s'empara d'un coussin de sofa, qu'elle lança à

LA TETE DE L'ASSASSIN.

Le coup fut si bien dirigé que l'arme tomba des mains de Labelle.

Une lutte à bras le corps suivit entre Labelle et sa belle-mère. Cette dernière eut le dessous, et Labelle saisissant son revolver par le canon, frappa Mme Chapin à la figure avec la crosse de l'arme, lui infligeant de douloureuses mais non dangereuses blessures.

La pauvre femme perdit bientôt connaissance et Labelle, dégagé de son étreinte, se mit à la poursuite de son épouse, qui, quoique blessée, avait encore eu la force de traverser le chemin, pour aller

CHERCHER DU SECOURS.

Labelle la rejoignit, et lui tira, par derrière, une balle qui lui traversa le crâne, et lui arracha l'oeil droit. C'est là que la jeune femme s'affaissa, mais sans perdre connaissance. On la croyait morte.

A ce moment, un tramway électrique approchait, Labelle prit la fuite dans la direction de Holyoke.

Sa femme à qui on demandait, quelques instants plus tard, de quel côté l'agresseur avait fui, indiqua du doigt la direction qu'il avait prise.

On s'empressa de faire venir des médecins. Les hommes de l'art reconnurent bientôt que les blessures de Mme Chapin n'avaient pas de gravité. Quant à celles de Mme Furrows, on les considère mortelles. Chose extraordinaire, la jeune femme, malgré ses affreuses blessures, a de bonnes

CHANCES DE SURVIVRE.

Labelle lui a tiré, avant de prendre la fuite, une troisième balle, qui n'a pas porté.

A une heure moins dix, Labelle était arrêté sur la route de Holyoke, et conduit en prison. En route, il conversa librement avec l'agent de police qui l'accompagnait. Il était facile de voir que le jeune homme avait eu des peines de coeur les plus cruelles, et que dans l'état où il se trouvait, il aurait commis n'importe quel crime. Labelle a exprimé l'espoir que sa femme

ETAIT MORTE.

Etait-ce par esprit de vengeance ? Etait-ce le désir qu'elle fût débarrassée des souffrances que lui causaient ses blessures ? C'est ce qu'il est difficile de dire.

Le Dr P. T. O'Reilly, dentiste, patron de Labelle, venait d'arriver de New-York, quand Labelle a demandé à sortir. Le docteur dit que son employé était très pâle, qu'il avait la voix tremblante, et qu'il semblait souffrant.

Willie R. Labelle est le fils de M. Israël Labelle, photographe de Holyoke. Il est né à Montréal, mais il était encore jeune quand ses parents vinrent demeurer à Holyoke. Il fréquenta les écoles primaires de cette ville, et passa quelque temps dans un collège du Canada. Il y un peu plus d'un an, il entra dans les bureaux du Dr O'Reilly, pour étudier la dentisterie, et devait subir des examens bientôt pour l'admission à la pratique. Ses appointements n'étaient que de $10 par semaine, mais il doublait parfois son salaire, en faisant de l'ouvrage à son compte, ainsi que le permettent les dentistes des Etats-Unis à leurs clercs.

Les parents de Labelle disent qu'ils n'ont jamais eu connaissance qu'il eut, en aucune circonstance, maltraité sa femme. Au contraire, ils affirment qu'il s'étudiait à saisir ses moindres désirs et à les combler.

A la maison Chapin cependant, on dit le contraire, et la belle-mère de Labelle assure que Mme Labelle ne s'est décidée à retourner chez ses parents qu'après avoir enduré toutes sortes de mauvais traitements de la part de son mari.

DEUX TEMOINS NOUVEAUX

Mme Goyette, veuve du supplicié de L'Orignal, et le frère de Rémi Cadorette

ARRIVENT HIER

Scène touchante lorsque la mère du défunt reçoit la visite de l'agent Laberge.

A BROMPTON

Les agents Giguère et Laberge sont revenus hier de leur voyage à la recherche de deux témoins importants dans l'affaire Pharon, la femme Marie-Louise Goyette, veuve du supplicié de l'Orignal, et M. Delphis Cadorette, dit le "Noir", frère de Rémi Cadorette que l'on dit avoir été assassiné par Arsène Pharon.

Ces deux témoins ont été assignés devant le juge Choquet cet après-midi. La femme Goyette a vécu trois semaines avec Pharon au Bout de l'Ile après la mort du Rouge Cadorette, en août et septembre 1903. M. Delphis Cadorette est le serviteur des deux frères que Pharon avait menacés de tuer quelque temps avant la disparition de Rémi Cadorette.

Notre correspondant particulier de Saint-Francois de Brompton nous envoie la dépêche suivante sur l'entrevue de l'agent Laberge avec les parent du défunt Rémi Cadorette.

Saint-François de Brompton, 15.—L'agent Laberge, de la sûreté de Montréal, se souviendra longtemps du voyage qu'il a fait ici hier. Les chemins étaient impraticables tant la neige encombrait les côtes et les courbes. Il a fallu faire battre un chemin par de grosses voitures pour permettre à l'équipage qui conduisait l'agent de se rendre à la demeure de M. Cadorette, le père de la victime de cette mystérieuse affaire du 19 août 1903. Les personnes qui ont rencontré M. Laberge sur la route se sont empressées de se mettre à l'oeuvre pour lui faire une route, sachant quelle importante mission le conduisait à la maison des Cadorette.

Lorsque l'agent Laberge arriva à la demeure qu'il cherchait et qu'il expliqua le but de sa visite, il fut reçu à bras ouverts. La pauvre vieille mère de Rémi Cadorette pleura en l'apercevant et lui dit que c'était bien beau de voir que la justice cherchait à expliquer le mystère de 1903, bien que la famille de la victime fût très pauvre.

—Je ne croyais, pas, disait-elle en versant d'abondantes larmes, qu'on allait s'occuper de la mort de mon pauvre enfant, car nous sommes si pauvres, ici.

M. Delphis Cadorette, lorsqu'il sut qu'on l'appelait comme témoin dans cette cause du Roi contre Arsène Pharon, se mit immédiatement à la disposition de l'agent et partit le lendemain matin avec lui pour aller à Montréal où il a du arriver hier à midi. On ne parle que de l'affaire Pharon, ici, et l'on s'intéresse vivement aux rapports que publie "La Presse" sur cette inexplicable disparition de Rémi Cadorette.

Il est probable que le témoin Landry qui demeure actuellement à Tupper Lake, N. Y., sera appelé à témoigner lors du procès de Pharon, aux assises de mars ou de juin prochain. Pharon dit que c'est Landry qui est allé reconduire Rémi Cadorette chez lui, le soir du 19 août ,mais Jos. Pelletier prétend que Landry n'était pas dans les environs le soir où Rémi a disparu. Landry pourrait peut-être éclaircir la justice sur ce point obscur.

SEVERE CONDAMNATION

La femme Pursel dont nous avons décrit, hier, les moeurs anti-conjugales et les exploits "pugilistiques", sur la personne de son pauvre époux, a été condamnée, ce matin, par le juge Weir à dix mois de prison pour ivresse, et à deux autres mois pour assaut.

Cette condamnation a été la cause d'une scène, mélo-dramatique au plus haut degré.

En s'entendant condamner à cette longue peine, la femme Pursel s'est jetée à genoux dans la boite des prisonniers, et disparut complètement à la vue, seul ses mains s'agitaient désespérement, au-dessus de la barre, et une voix lamentable criait: Oh mon juge! mon bon juge! pour l'amour du Bon Dieu, pardonnez-moi, soyez clément, mon juge! mon bon juge! Mais ce qui est écrit, est écrit et la suppliante fut ramenée dans la cellule.

Pendant ce temps-là, le mari qui avait été témoin de cette scène et qui occupait une place derrière la boite des prisonniers, s'approcha lentement, et se hissant sur la pointe des pieds, car il est très petit, il plongea un oeil scrutateur et craintif dans le fond de la cage, puis, assuré que sa moitié n'y était plus, il se retira tranquillement. En cet instant, sur sa figure de vieil Irlandais, il y avait une expression de soulagement indéfinissable .

FEU DANS UNE MANUFACTURE

Vers 11.45 heures, hier soir, les pompiers de la division Est, ont été appelés à la manufacture de MM. Aird and Sons, Nos 445 et 447, rue Saint-Timothée, où un incendie dont on ignore la cause, venait de se déclarer au deuxième étage.

Il a fallu près d'une heure de travail pour vaincre les flammes, et les dommages sont estimés à une couple de mille dollars, causés surtout par l'eau.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

L'Annonciation, 16 — Madame Mathilde Leduc, épouse de Moïse Poirier, vient de donner naissance à trois jumeaux, un garçon et deux filles. C'est la première fois que tel événement se produit à L'Annonciation. Trois couples des plus vieux colons de cette paroisse ont servi de parrains et de marraines aux nouveau-nés.

L'INFIRME AUX CHIENS

L'enquête préliminaire commencée la semaine dernière sur l'accusation d'homicide portée contre Gaspard Petit, dit Lauriault, l'infirme aux chiens, a été reprise ce matin. Le Dr McTaggart, médecin autopsiste, a déclaré que Georges Martineau était mort de pneumonie et que la blessure qu'il avait reçue à la tête ne devait pas être considérée comme ayant pu hâter sa mort.

LES COURSES DU MONTAGNARD

Voici la liste des inscriptions pour les courses du club de raquetteurs Le Montagnard, qui auront lieu samedi après-midi, au Parc Delorimier :

E. Bourassa, Fred. Noseworthy, A. Fraser, W. Reid, W. Tansley, R. A. Brisson, J. E. Couillard, J. D. Perrault, A. Bégin, A. Comte, G. Gilmour, J. Hibbs, O. Hébert, du Montagnard ; H. Pitton, H. J. Ebenhardt, W. Abelson, du Club de Lévis ; W. O. Davis, du club Holly ; G. Dunsmore, P. M. Higgins, H. Stigant, A. Clayton, R. H. Davis, F. Goodwin, T. Westlake, W. Wallace, S. Wilsher, R. Williamson, Percy Brown, R. McMillan, Stanley Smith, Harry Gannon, C. Garrow, Albert Jackson, Wm Bell, M. Rothwell, du club Lachine ; R. Charlton, A. Ouimet, W. LeBel, G. Prévost, E. Provencher, L. Lamalice, G. Moretti, Ernest McKay, Francis Archambault, R. David, Edgar McGown, B. Wallace, L. Young, Frank McGuire, P. Griffin, N. Laplante, L. Giguère, C. Binette, H. Bayard et un coureur du club Frontenac, d'Ottawa, dont nous n'avons pu nous procurer le nom.

CAS MYSTERIEUX

Une femme du nom de Marie Greig, a été transportée hier soir du No 76 rue Sainte-Famille, dans un état d'inconscience, à l'hôpital Général. La malade souffre d'un mal mystérieux.

Depuis son arrivée à l'hôpital, elle n'a pas repris connaissance et au moment de mettre sous presse, on nous annonce qu'elle n'a plus que quelques instants à vivre.

RUMEUR CONTROUVEE

La rumeur circulait ce matin dans les cercles de chemin de fer du naufrage corps et biens du vapeur "Parisian" de la ligne Allan à une centaine de milles de Liverpool. Informations prises, il appert que le "Parisian" est parti pour Halifax d'un port situé à deux cent milles en deça de Liverpool.

Cette rumeur est donc controuvée.

D'autre part, "La Presse" reçoit de son correspondant d'Halifax, une dépêche lui déclarant que le "S. S. Pari' a quitté Liverpool mercredi de la semaine dernière et qu'il est attendu à Halifax vers samedi ou dimanche.

La compagnie Cunard, généralement bien informée, ne connait rien de cette nouvelle.

William Guillaume, de Québec, qui a déclaré avoir volé $90 et un livre de banque à M. Zénon Gravel, de Saint-Hubert, le 4 février, et $9 à M. Donat Ouimet, de Sainte-Rose, le 31 janvier, a été condamné à cinq ans de pénitencier.

NAISSANCES

COTE — A Maisonneuve, le 15 du courant, au No 39 rue Pie IX, l'épouse de M. Wilfrid Côté, un fils.

Parrain et marraine, M. Zotique Guilbault, fils, et Mme Isaïe-Zotique Guilbault.

LIMOGES — A Verdun, le 1er février, au No 53 rue Mullarky, l'épouse de M. Joseph Limoges, une fille.

LALONDE — A Plantagenet, Ont., le 3 février, l'épouse de M. Théodule Lalonde, une fille : Marie-Gertrude-Angèle.

Parrain et marraine, M. Napoléon Fredette et Mlle Hélène Mathieu.

LEBLANC — Le 13 du courant, au No 48 Christophe Colomb, l'épouse de M. Apollinaire LeBlanc, un fils : Joseph-Arthur-René-Eustache.

Parrain et marraine, M. Arthur Rousse, E. E. M., et Mlle M. A. Durque, d'Acton Vale.

RIENDEAU — A Montréal, le 12 du courant, au No 2605 rue Notre-Dame, l'épouse de M. Pacifique Riendeau, marchand tailleur, une fille : Yvette-Cécile.

Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Riendeau, grands-parents de l'enfant.

ROCHON — A Montréal, le 9 février, au No 410 rue Beaudry, l'épouse de M. Joseph Rochon, un fils : Joseph-Arthur-Lucien.

Parrain et marraine, M. et Mme Jos.-Arthur Forest, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

GRATTON - BROSSARD — Mardi matin, à l'église Saint-Henri de Montréal, M. Edmond Gratton conduisait à l'autel Mlle Charlotte Brossard, de Saint-Isidore. La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Payment.

L'heureux couple est parti pour voyage. A son retour il recevra au No 107 Saint-Augustin, dimanche, le 19.

DECES

ANDRE — Décédé, à l'âge de 4 ans, 3 mois, Thomas-Eugène, enfant bien-aimé de Eugène André, photographe, 1080 Sanguinet. Funérailles privées.

ARCHAMBAULT — A Terrebonne, Qué., le 15 du courant, à l'âge de 89 ans, 5 mois et 5 jours, Louis Archambault, rentier, beau-père de M. C. Gauvreau et de M. Charles Brière.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Gauvreau, après l'arrivée du train qui part de Montréal à 8¼ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 89—2

BISSONNETTE — A Montréal, le 15 du courant, est décédée, au No 1115 rue Huntley, Boulevard Saint-Denis, Jeannette, âgée de 2 ans, enfant bien-aimée de Wilfrid Bissonnette.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 du courant.

DUCLOS — En cette ville, le 16 du courant, à l'âge de 74 ans, 3 mois et 8 jours, Dame J. B. Duclos, née Vénérande Richard.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Dr J. E. Bergeron, No 1550 rue Sainte-Catherine, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER — En cette ville, le 16 du courant, à l'âge de 38 ans, Aurélie Yon, épouse de Jérôme-David, Gauthier, M. D.

Les funérailles auront lieu samedi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 519 rue Ontario, à 7.45 heures précises, pour se rendre à l'église du Gésu, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 89—2

LAVERUDURE — A Saint-Calixte de Kilkenny, le 10 du courant, à l'âge de 47 ans, Zéphir Laverdure, ancien cordonnier-monteur, de Montréal, beau-frère d'Hormisdas Therrien, hôtelier, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 13 du courant.

LEMIEUX — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 64 ans et 7 mois, Zoé Girard, épouse de Pierre Lemieux, ex-hôtelier.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 814 rue Delorimier, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 88—2

LAPLANTE — A la Pointe aux Trembles, le 15 du courant, à l'âge de 26 ans, 1 mois et 8 jours, Jean-Baptiste Laplante, E. E. P.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 du courant, à l'église paroissiale de la Pointe aux Trembles, à 9 heures a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 88—2

THISDELE — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 2 ans, 9 mois et 11 jours, Charlemagne, fils de Joseph Thisdele, menuisier.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 213 rue Brébeuf, à 9 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICES ANNIVERSAIRES

RABEAU — Samedi, le 18 du courant, à 8 heures, à l'église Saint-Charles de Montréal, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Joseph Rabeau en son vivant de la société Martin et Rabeau.

Parents et amis sont priés d'y assister. 88—2